This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 00055938 9

LE

VOYAGEUR FRANÇOIS,

OU

LA CONNOISSANCE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MONDE.

VOYAGE DE FRANCE,

Mis au jour par Monſieur D***.

TOME XXXI.

Prix 3 liv. relié.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

M. DCC. XC.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND

TILDEN FOUNDATIONS

LE VOYAGEUR FRANÇOIS.

LETTRE CCCXCV.

Le Dauphiné.

Je viens de parcourir le Dauphiné, Madame ; & j'ai vu qu'on avoit raiſon de ne pas mettre cette province (ſi toutefois vous en exceptez une petite partie) au nombre des plus riches & des plus fertiles du royaume. Mais elle eſt remarquable ſous d'autres rapports. Les productions de la terre y ſont nombreuſes & variées : le voyageur naturaliſte y trouveroit, pendant un aſſez long ſéjour, un nouvel aliment à ſa curioſité. L'hiſtoire

de ce pays eſt curieuſe ; & c'eſt un des gouvernemens généraux les plus importans de la France, parce qu'il doit en être regardé comme le rempart du côté des Alpes.

Ces montagnes & le Piémont lui ſervent de limites à l'eſt, & la Savoie au nord-eſt. Le Rhône, dont il eſt cotoyé, le ſépare, au nord, de la Breſſe & du Bugey; à l'oueſt, du Lyonnois & du Vivarais. Le Comtat Venaiſſin le borne au ſud-oueſt, & la Provence au ſud. Il a environ quarante lieues de longueur du nord au midi, & trente-ſix lieues de largeur de l'orient à l'occident. La plus grande partie de cette province eſt hériſſée de montagnes du côté de l'orient. Elle forme preſque tout le haut Dauphiné, qui comprend ſix petits pays; les *Baronnies* & le *Gapençois* au midi; l'*Embrunois* & le *Briançonnois* au levant; le *Gréſivaudan* & le *Royanès* au nord. L'autre partie en plaine, à l'occident, eſt le Bas-Dauphiné, qui renferme quatre petits pays; le *Tricaſtin*, le *Valentinois*, le *Viennois*, le long du Rhône, & le *Diois*, à l'orient du Valentinois,

Les Gaulois-Celtiques habitoient cette contrée, avant que les romains s'en fussent rendus les maîtres. Ils étoient séparés en plusieurs nations, parmi lesquelles les *Allobroges* tenoient le rang le plus distingué. Les autres étoient les *Gessates*, les *Voconces*, les *Cathuriges*, les *Cavares*, &c. La plûpart de ces peuples suivirent en Italie ce fameux Brennius, qui porta le fer & la flamme dans Rome. Durant les guerres puniques, les Allobroges favorisèrent, tantôt les Carthaginois, tantôt les Romains, devenant tour-à-tour stipendiaires de ceux qui achetoient leurs services à plus haut prix. Mais aussi-tôt qu'ils virent les romains étendre leurs conquêtes jusques dans la Gaule, & former des établissemens en Provence, ils se déclarerent contre eux sans retour, & se joignirent, pour les combattre, à Bituit, roi des Auvergnats. Cette confédération fut également fatale aux deux peuples réunis. Fabius Maximus remporta sur eux une victoire complette; & Bituit, chargé de chaînes, orna le triomphe du vainqueur.

Ce fut sans succès encore que les

Allobroges groſſirent la foule des Cimbres & des Teutons, qui étoient accourus du fond du nord & de la Germanie pour pénétrer en Italie. Marius, comme je l'ai dit ailleurs, les tailla en pieces; & d'autres généraux romains acheverent de les ſoumettre. Tout le pays des Allobroges & de leurs alliés fut réduit en provinces romaines, où l'on établit des garniſons de légionnaires, & où l'on forma des colonies. Le haut-Dauphiné dépendit de la province des Alpes cottiennes & maritimes. Le bas-Dauphiné appartint à la Viennoiſe, ainſi nommée, parce que Vienne en étoit la capitale & la réſidence du préfet des Gaules.

Les bourguignons furent les premiers barbares du nord, qui, lors de la décadence de l'empire, occuperent le Dauphiné. Ce fut d'abord avec le conſentement des romains. Ils vécurent même en aſſez bonne intelligence avec eux pendant quelque temps, & tâcherent de les défendre contre les Huns, & enſuite contre les Goths. Mais enfin ils s'arrangerent avec ceux-ci, de maniere que les rois

des Bourguignons poſſéderent le côté du rhône où eſt Vienne, & les Viſigoths l'autre partie où eſt Narbonne. Clovis, après avoir anéanti la domination romaine dans les Gaules, battit ſucceſſivement les Viſigoths & les Bourguignons, dont les poſſeſſions furent réunies à la monarchie françoiſe. Le Dauphiné entra dans le partage de ſes états fait entre ſes enfans, & dépendit le plus ſouvent du royaume d'Auſtraſie. Dans le huitieme ſiecle, les Sarraſins vinrent le ravager, & l'occuperent même pendant quelque temps. Mais ils furent défaits par Charles Martel, & enſuite chaſſés pour toujours par Charlemagne.

Vous vous rappellez ſans doute, Madame, que ſous les deſcendans de ce grand monarque, Boſon, gouverneur de Provence, fonda en 879 le royaume d'Arles, appellé auſſi le royaume *de la Bourgogne cis-jurane*, dont le Dauphiné fit partie. Cependant dès le dixieme ſiecle, on vit naître dans cette province différentes petites ſouverainetés, ſoit par les ceſſions ou aliénations que firent les rois d'Arles en faveur de quelques ſei-

gneurs, ſoit par l'habileté de ceux ci à ſe rendre indépendans dans leurs terres. Les principaux de ces petits ſouverains furent les comtes de Vienne, de Valentinois, du Diois, & les marquis de Saluces. Rodolphe *le fainéant*, roi d'Arles, mort ſans enfans en 1032, inſtitua ſon héritier l'empereur Conrad, dit *le Salique*. Mais ce monarque & ſes ſucceſſeurs étoient trop éloignés de leur nouveau royaume. Ils n'en eurent d'abord que le haut domaine, dont ils furent même bientôt dépouillés dans des temps de trouble, où les nobles déjà établis affermirent leur puiſſance, & où les évêques uſurpoient la ſeigneurie de leurs villes épiſcopales.

Ce fut au onzieme ſiecle que commencerent les comtes d'Albon. Ils devinrent dans la ſuite les ſeigneurs les plus conſidérables du pays, puiſqu'ils réunirent le Gréſivaudan, le Viennois, l'Embrunois, le Gapençois & le Briançonnois. Le premier de ces comtes fut Guygues qui vivoit du temps du roi Rodolphe, & mourut en 1075. Son fils, comte d'Albon & de Moras, s'intitula auſſi *comte de*

Grenoble. L'arriere-petit fils de celui-ci, Guygues IV, eſt le premier qui fut porté le nom de *Dauphin.* Le comte de Boullainvilliers penſe (& ſon opinion paroît très-probable) que ce ſurnom fut donné à ce prince à cauſe du cimier de ſon caſque qui imitoit la forme d'un Dauphin. Cependant il conſerva durant toute ſa vie le titre de comte d'Albon. Mais après ſa mort, arrivée en 1149, ſes ſucceſſeurs, à qui ſa mémoire étoit précieuſe, s'attribuerent plus particulierement le nom de *Dauphin*, comme une qualité ; & inſenſiblement le comté d'Albon perdit ſon titre pour prendre celui de *Dauphiné.*

Guygues IV. ne laiſſa qu'un fils qui mourut en 1167 ſans enfans mâles. Béatrix, ſa fille unique, épouſa Hugues III, duc de Bourgogne, qu'elle rendit ſouverain du Dauphiné. Leur poſtérité maſculine fut éteinte en la perſonne de Guygues VII, mort en 1269. Anne, ſa fille unique & ſon héritiere, épouſa Humbert, ſeigneur de la Tour-du-pin. Le dernier des princes de cette maiſon fut Humbert II, qui, vivement affligé de la mort

de ſon fils unique, & réſolu de conſacrer ſes derniers jours à la vie religieuſe, diſpoſa, par trois différens traités, de tous ſes états en faveur de Philippe de Valois, roi de France. Ces traités ſont des années 1343, 1344 & 1349. Le Dauphiné ne comprenoit alors que le Viennois, le Gréſivaudan, l'Embrunois, le Gapençois & le Briançonnois. Le reſte a été uni depuis à cette province par des acquiſitions.

« On a cru mal-à-propos, dit le » préſident Hénault à l'occaſion de » cette ceſſion, qu'une des conditions » du traité avoit été, que le titre de » dauphin ſeroit porté par le fils aîné » de nos rois. Il arriva au contraire » que le premier dauphin nommé par » Humbert au premier traité de » 1343, fut le ſecond fils de Philippe » de Valois. Mais il eſt vrai que cela » n'eut pas lieu, & que ce titre a toujours été porté depuis par le fils » aîné du roi. Nous voyons qu'en » 1426, Charles VII céda cette pro- » vince au dauphin ſon fils, quoiqu'il » n'eût alors que trois ans, & que ce » prince confirma cette ceſſion en

» 1440. C'eſt la derniere ceſſion que » l'on trouve qui en ait été faite par » nos rois à leurs fils aînés, s'étant » contentés depuis de leur en faire » porter le nom »

En faiſant la deſcription des diocèſes & des différens cantons du Dauphiné, j'aurai occaſion d'éclaircir d'autres points de l'hiſtoire de cette province. Mais je ne croirai pas inutile de vous dire ici, Madame, qu'avant François I, on donnoit au dauphin le titre de *monſeigneur*. Sous les regnes de Henri IV, de Louis XIII, & au commencement de celui de Louis XIV, on le nommoit *monſieur*. Mais vers l'an 1677 le nom de *monſieur* fut affecté à Philippe de France, frere unique du roi, & celui de *monſeigneur* au dauphin. La cour vit alors avec ſurpriſe qu'il y eût en France un ſujet à qui le monarque donnoit le titre de *monſeigneur*, ſoit en lui parlant, ſoit en parlant de lui. Lorſque Louis XIV perdit le dauphin, il y avoit dix ans que *monſieur* étoit mort; & perſonne n'étant décoré de ce titre, le roi ne donna que celui de *monſieur le dauphin* au duc de Bour-

gogne, qui devenoit dauphin par la mort de ſon pere.

Au reſte, les dauphins ſe qualifient dans leurs lettres, *par la grace de Dieu, fils aîné de France & dauphin de Viennois.* Le dauphin, fils de Louis XIV, mort en 1711, eſt le premier qui ait été qualifié *dauphin de France.* Depuis ce temps, nous trouvons que dans tous les écrits où il eſt fait mention du dauphin, on ne lui donne point d'autre titre que celui-là.

Le climat du Dauphiné eſt vif, pur & ſain, mais plus froid que tempéré, excepté tout à-fait ſur les bords du rhône. Les montagnes y ſont couvertes de neige pendant la plus grande partie de l'année. De-là vient que l'hyver y fait ſentir ſes rigueurs plus longtemps que dans les provinces voiſines. Les chaleurs de l'été y ſont cependant très-fortes. Quand le ſoleil échauffe le fond des vallées, les plantes y croiſſent avec beaucoup de rapidité, & les fruits y mûriſſent parfaitement. Les deux tiers du haut-Dauphiné ſont preſque ſtériles: c'eſt ce qui oblige les habitans d'aller travailler une partie de l'année dans les autres pays,

ſoit pour fournir à leur ſubſiſtance, ſoit pour améliorer leur ſort. Mais il y a des contrées où le ſol eſt très-fertile; & c'eſt principalement dans les plaines. Il produit du bled, du vin excellent en certains cantons, de très-bonne huile, du chanvre, &c. Les amandiers n'y ſont pas rares; bien moins encore les mûriers dont les feuilles ſervent à nourrir les vers à ſoie. Le grand nombre des chataigniers & des noyers eſt d'une grande reſſource pour le peuple. Il faut convenir auſſi que les habitans travaillent avec le plus grand ſoin les terres ſuſceptibles de culture. Je doute qu'à cet égard on trouve en France des hommes plus actifs, plus laborieux & plus infatigables.

Quoique le bas-Dauphiné ſoit un pays de plaines, il ne laiſſe pas de contenir pluſieurs montagnes. Mais les plus remarquables forment, comme je l'ai déjà dit, preſque tout le haut-Dauphiné. Ce ſont les Alpes cottiennes, dont les montagnes de Provence ne ſont qu'une continuité. Elles abondent en excellens pâturages; & l'on y nourrit beaucoup de bétail, dont le

lait ſert à faire du beurre & des fromages qui ſont en grande réputation & d'un grand débit dans le royaume. La plupart ſont couvertes de bois propres pour le chauffage & la conſtruction. Il y a, principalement dans l'Embrunois & du côté du Gréſivaudan, des forêts de chênes & de ſapins d'une hauteur conſidérable, pour la grande & la petite mâture. On n'eſt embarraſſé que de la maniere de les conduire à la mer. Les montagnes du Briançonnois offrent une quantité prodigieuſe de melezes; eſpece d'arbre qui reſſemble aſſez au ſapin, & très bon pour la menuiſerie; ce qui l'a fait quelquefois confondre avec le cédre.

Vous avez peut-être oui dire, Madame, que dans le ſiecle dernier on trouva deux ſauvages ſur ces montagnes. Un citoyen diſtingué de Grenoble m'a fait part d'une lettre écrite à ce ſujet par M. Salvaing de Boiſſieu, elle eſt datée de Grenoble même le 13 Septembre 1646. L'original eſt dans le cabinet des manuſcrits de la Bibliotheque du Roi. En voici une copie telle qu'on me l'a donnée.

« L'avis qu'on vous a donné, Mon-
» ſieur, de deux ſauvages qui ont été
» vus aux montagnes du Dauphiné,
» eſt véritable; & voici ce que j'en ai
» appris. Au mois de Juillet 1646,
» quelques bucherons, au nombre
» de ſix ou ſept, allant travailler dans
» le bois de la Combe, ouïrent une
» voix fort agréable, mais ſans arti-
» culation, qui donna curioſité à l'un
» d'eux de s'avancer juſqu'à l'endroit
» d'où venoit la voix, pour ſavoir ce
» que c'étoit; & après avoir fait trente
» ou quarante pas, il découvrit une
» femme velue par tout le corps, à
» la réſerve d'un petit eſpace au-deſ-
» ſous des yeux, ayant les cheveux
» pendans juſqu'auprès du coude, &
» qui étoient repliés en forme de flo-
» cons, les mammelles fort avalées,
» dont le bout témoignoit qu'elle étoit
» nourrice; & ſes pieds fort petits &
» ſemblables à ceux d'un enfant de
» trois ans. Mais comme ils étoient
» couverts de poil, il ne put pas re-
» marquer s'ils avoient des doigts. Il
» demeura plus d'une demi heure à la
» conſidérer de huit ou dix pas, ſans
» qu'elle en fût effarouchée: mais

» quant à lui, il n'eut pas la force
» d'aller à elle, & il s'enfuit. Ayant
» enſuite raconté ſon aventure, un
» autre bucheron plus déterminé dit
» qu'il iroit le lendemain au bois,
» que s'il avoit la même rencontre,
» il ne ſeroit pas auſſi timide. Il tint
» parole; car à peine il eut donné
» quelques coups de coignée à un
» arbre, qu'il entendit le chant de
» cette ſauvage; & étant allé, avec un
» autre bucheron qui l'avoit ſuivi,
» vers l'endroit d'où venoit la voix,
» il l'apperçut & courut à elle; &
» comme elle s'enfuyoit, il la prit
» par les cheveux. Cette femme alors
» pouſſa un cri ſans articulation, &
» fit un ſigne de la main pour appeller
» à ſon ſecours le mâle, qui vint en
» même temps à grands pas, laiſſant
» tomber quelques racines qu'il tenoit
» dans la main. Le bucheron, qui ſe
» voyoit abandonné de ſon compa-
» gnon, eut peur, de ſorte qu'il lâcha
» priſe. A l'inſtant le mâle prit la fe-
» melle par la main, & tous deux ga-
» gnerent fort vîte le haut du rocher,
» étant vus des deux payſans l'eſpace
» de trois ou quatre cents pas. Il

» demeura un flocon de poil dans la
» main de celui qui l'avoit saisie, le-
» quel a confirmé la relation qui avoit
» été faite par le premier, à laquelle
» il ajoute que la femelle avoit l'ha-
» leine puante ; que l'un & l'autre
» sont de fort petite taille, mais ra-
» massés & membrus ; que le poil
» dont ils étoient couverts étoit de la
» longueur de six lignes, de couleur
» noirâtre, hormis l'extrémité qui
» étoit blanche ; qu'ils n'en avoient
» point à la paume de la main, non
» plus qu'au dessous des yeux. Voilà
» tout ce qui est véritable de ces deux
» sauvages, que j'ai pris soin de sa-
» voir parfaitement, & digne d'être
» considéré. »

Il est fâcheux qu'on n'ait point fait de recherches pour prendre ces deux sauvages, qu'on auroit pu civiliser. Nous saurions peut être aujourd'hui d'où, quand & comment ils étoient venus sur ces montagnes. Je dis peut-être, parce que peut-être aussi nous ne saurions pas plus leur origine que celle de cette fille sauvage trouvée au mois de septembre 1731, près du village de Sogny, à quatre lieues de

Châlons en Champagne. On la mit dans une maiſon religieuſe de cette ville, où elle reçut le baptême. De là elle paſſa dans celle des Nouvelles-Catholiques à Paris, & enſuite dans un couvent à Chaillot. Si vous êtes curieuſe, Madame, de ſavoir quelques détails concernant cette fille, vous les trouverez dans une note de la deuxieme *Epître ſur l'Homme*, par *Racine* le fils, & dans l'*Eclairciſſement* qui eſt à la fin.

On chercheroit en vain dans les autres provinces de France pluſieurs eſpeces d'animaux qu'on trouve ſur les montagnes du Dauphiné. Tels ſont les *boucteins* ou bouquetins, ainſi nommés, parce qu'ils reſſemblent aux boucs. Ils ſont de couleur griſe, & leur taille eſt preſque la même que celle des cerfs. Les rochers ſont le lieu où ils ſe plaiſent le plus. Leur légéreté leur donne la facilité de ſauter d'un rocher à l'autre, quoique fort éloignés. Le ſang de ces animaux eſt très bon pour la guériſon de diverſes maladies: auſſi les habitans de cette province ne manquent pas de s'en ſervir.

Les ours ne ſont point rares ſur les montagnes d'Urbon & de Valaurié, dans le Diois. Sur celle de Voluis & ſur bien d'autres, on voit des troupeaux de *chamois*. Ce qui diſtingue ces derniers des boucleins, c'eſt qu'ils paroiſſent rouges en été & gris en hyver. Leurs cornes ſont petites, aſſez larges, & ſi crochues par le bout, que quelquefois ils s'accrochent par là, & demeurent ſuſpendus, juſqu'à ce qu'ils s'élancent vers le lieu où ils ont envie d'aller. Cet animal eſt timide, & aime le ſel plus que toute autre choſe. Quand les chamois ſont attroupés, ils ont un conducteur, qui marchant à leur tête, donne l'allarme au moindre bruit.

On trouve encore dans les Alpes des *loirs* ou *marmotes*, eſpeces de gros rats, qui dorment profondément pendant ſix mois, ſans ſe réveiller. Admirez l'adreſſe de ces animaux, quand ils font leurs proviſions. Il y en a un qui ſe couche ſur le dos & leve les jambes en l'air : les autres le chargent & le font ſervir de chariot, en le traînant par la queue juſques dans leur taniere. Toutes les relations du Ca-

nada nous apprennent que les *caſtors* uſent du même ſtratagême dans la même circonſtance. Il y a auſſi dans le Dauphiné des aigles & des vautours. Le gibier y eſt communément excellent. On y voit des lievres blancs, & ſouvent des perdrix blanches : mais les meilleures ſont celles à pattes rouges ; les plus groſſes ſe nomment *Bartavelles*.

Les médecins & les botaniſtes connoiſſent le mérite des arbuſtes, des ſimples & des plantes médicinales qui croiſſent principalement du côté d'Oyſans, entre Grenoble & Briançon. Aux environs de cette premiere ville, on trouva il y a plus de trente ans, dans des creux ou puits qu'on avoit pratiqués, une terre chargée de petits brillans, de laquelle on tira, après une forte leſſive, des criſtaux de ſel longuets. Ce ſel fut envoyé à l'académie royale des ſciences de Paris ; & M. *Boulduc*, qui examina ſoigneuſement cette matiere, découvrit qu'elle avoit les mêmes principes de compoſition que le ſel de *Glauber*, & qu'ainſi c'étoit un vrai ſel de Glauber, travaillé par la nature elle-même dans la terre.

Il y a dans cette province un petit volcan ou montagne qui jette de la fumée & des flammes & qu'on nomme le *mont Breſſier*, près de Saint-Genis. Elle renferme auſſi beaucoup de richeſſes ſouterraines, & des mines de toutes les eſpeces. Suivant nos anciens auteurs, la montagne d'*Orel*, dans le Diois, en contient d'or. Il eſt certain que l'on trouve beaucoup de pailloles dans les ruiſſeaux qui ſortent de cette montagne, & même dans le Rhône, au-deſſous de Valence, comme je l'ai dit ailleurs. Vers l'an 1730, on en découvrit une autre auprès de Grenoble. On a ſans doute négligé ces mines, parce que l'exploitation en a paru trop difficile & trop diſpendieuſe. Mais celles de fer, de cuivre & de plomb ſont tout-à-fait en valeur. Il y a auprès de Grenoble une grande fabrique de canons & de lames d'épée. Le fer eſt très-doux, & paſſe pour le meilleur que l'on puiſſe employer. On trouve dans ces mines de belles marcaſſites, & même des pierres précieuſes de différens genres. Le voyageur pourra voir auſſi dans les montagnes des mines

de charbon de terre, de vitriol, de couperoſe, &c.

Les rivieres qui arroſent les différens cantons du Dauphiné ne ſont pas en petit nombre: mais la plupart ſont peu conſidérables. J'ai parlé ailleurs du Rhône qui cotoie la partie occidentale de cette province, & de la Durance qui baigne la partie du ſud-oueſt. L'*Iſere* prend ſa ſource en Savoie; elle entre en Dauphiné entre Montmeillan & le Fort Barraux, traverſe la ville de Grenoble & va ſe perdre dans le Rhône entre Thain & Valence. Elle commence d'être navigable à Grenoble, & même au-deſſus, principalement pour les radeaux. La *Drome* vient du Diois: après avoir arroſé ce pays & une partie du Valentinois, elle ſe perd auſſi dans le Rhône entre Valence & Montelimart. La *Guye*, ou plutôt le *Guyer*, eſt une petite riviere compoſée de deux ruiſſeaux. Elle eſt fort connue dans l'Hiſtoire depuis le dernier traité des limites, conclu entre le roi & le roi de Sardaigne: elle y eſt nommée pluſieurs fois comme ſervant de borne entre la France & la Savoie.

Quoique le *Drac* porte le nom de riviere, il n'eſt à proprement parler qu'un torrent, mais un torrent redoutable & bien dangereux, principalement lors de la fonte des neiges. Au mois de Décembre 1739, il ſe déborda ſi ſubitement & avec tant d'impétuoſité, qu'il entraîna pluſieurs villages & un grand nombre d'habitans & de beſtiaux.

L'*Oron* & la *Veuſe* ou *Veouſe* ſont deux rivieres, dont l'une paſſe à Moras dans le Valentinois, & l'autre à Beaurepaire dans le Viennois. Elles ont toutes deux, ſuivant Lancelot, une même ſource, ſe perdent dans les ſables, reparoiſſent quelque temps après, & ont quelque choſe de périodique dans leur cours. Elles ſont fort baſſes pendant ſept ans, & ſi groſſes pendant les ſept années ſuivantes, qu'elles inondent toutes les terres voiſines. Le même auteur explique fort bien la cauſe de cette eſpece de phénomene, par rapport à ces deux ruiſſeaux & aux fontaines périodiques. Les réſervoirs qui forment ces ſources, doivent néceſſairement ſe remplir de nouveau après qu'ils ſe ſont vuidés.

Cette opération exige un certain nombre d'années, ou de jours, ou d'heures; & pendant cet intervalle de temps, ces ruiſſeaux ou ces fontaines ceſſent de couler.

Il y a dans la vallée de Vallouiſe au Briançonnois, un ruiſſeau nommé *Barberon*, qui, ſuivant pluſieurs auteurs, a la propriété d'annoncer la fertilité de l'année par l'abondance de ſes eaux. Il ne ſeroit pas difficile de trouver la cauſe phyſique par laquelle ces eſpeces d'inondations de certains ruiſſeaux préſagent une bonne récolte. La plûpart de ces rivieres nourriſſent quantité de truites, l'unique bon poiſſon qu'on y pêche.

Je ne vous parle point, Madame, des lacs du Dauphiné: ils ſont trop petits, quoiqu'abondans en poiſſon d'un goût excellent. Il n'y a point de canaux dans cette province; mais on y trouve pluſieurs marais, deux entr'autres, ceux de *Bourgoin* & de *Branque*, qui donneroient un terrain d'une étendue conſidérable, ſi on les deſſéchoit, comme on a eu deſſein de le faire.

Parmi les fontaines d'eaux minérales, on remarque celle qui eſt à la montagne d'Orel près de Die, & celle du Pont-de-Baret, entre Creſt & Montelimart. Ces eaux ſont, dit-on, ſpécifiques contre la fievre tierce. Celles qu'on trouve à une petite diſtance de Gap, guériſſent de la fievre quarte. Mais la plus fameuſe de toutes ces ſources eſt celle de la Motte, près du petit village de ce nom dans le Greſivaudan. Cette fontaine eſt dans un vallon formé par des montagnes & des rochers arides & eſcarpés, au pied d'un précipice. Elle paroît ſortir de deſſous le *Drac*, qui à peine eſt cru d'un demi-pied, que la fontaine ſe trouve couverte des eaux bourbeuſes de ce torrent. Cependant on la voit encore bouillonner ſur la ſuperficie à travers ces mêmes eaux. On a reconnu, par les expériences qui ont été faites, que les eaux de cette fontaine ſont plus chaudes que celles d'Aix en Savoie ; auſſi les compare-t-on ordinairement à celles de Bourbon. Elles ont beaucoup de réputation dans le pays, & ſont fort eſtimées pour les maladies d'eſtomach,

les rhumatiſmes, les paralyſies, &c.

Nos auteurs du ſeizieme ſiecle ſe ſont fort étendus ſur les ſept prétendues merveilles du Dauphiné, qu'on fit remarquer à Louis XI, encore dauphin, qui s'y étoit retiré du vivant de Charles VII ſon pere. Le roi François I les admira auſſi en paſſant par cette province. Mais depuis qu'on a fait beaucoup d'autres obſervations & de grandes découvertes en phyſique, ces merveilles, loin de nous paroître ſi étonnantes, ne ſont à nos yeux que des ſingularités d'hiſtoire naturelle. Je me contenterai de les nommer ici, me réſervant de vous les faire connoître en décrivant les différens cantons où elles ſe trouvent: ce ſont la *Tour-ſans-venin*, la *Fontaine ardente*, la *Montagne inacceſſible*, les *Cuves de Saſſenage* aux environs de Grenoble; la *Manne de Briançon* dans le pays qui porte ce nom; la *Fontaine vineuſe*, près de Gap, & *Notre-Dame de la Balme* dans le Viennois.

Le commerce du Dauphiné a trois principaux débouchés: Lyon où l'on voiture des ſoies, des laines, des aciers, des papiers & des anis; la Provence,

Provence, où l'on tranſporte des chanvres, des toiles, du fil, du fer, du bois pour la marine & pour bâtir; la Savoie & le Piémont que l'on fournit de draperies groſſieres & d'huile d'olive. Ces différentes marchandiſes, ainſi que les ouvrages de fer, d'acier & de cuivre, ſont tirés des manufactures & des fabriques établies dans le pays. Les marrons qu'on appelle *de Lyon*, viennent du Dauphiné. Le commerce du vin qui croît en certains cantons, & celui du paſtel, de la couperoſe & du plomb ſont d'un aſſez grand produit pour cette province. Elle eſt peuplée de plus de quatre cent cinquante mille habitans. Ils ont en général de l'eſprit, ſont prudens, ſages, intelligens & fort économes. L'induſtrie eſt principalement le partage des peuples du Briançonnois, qui s'appliquent fort au commerce. Mais ceux de la plaine ſe bornent à jouir tranquillement des productions que la terre leur donne.

Au ſeizieme ſiecle, l'Adminiſtration économique & politique du Dauphiné étoit confiée à des états qui s'aſſembloient ſous la préſidence du

gouverneur de la province, en ſ
abſence, du lieutenant général,
après ceux-ci, du premier préſide
On y délibéroit ſur l'admiſſion &
répartition des impoſitions faites
la province. Ils furent ſupprimés
1628 (1); & quelques années apr
on fit ce que l'on appelle un *cadaſt*
c'eſt à-dire, une eſtimation généra
tous les biens-fonds, d'après laqu
chaque poſſeſſion que l'on appe
feu, eſt impoſée proportionnelleme
à ſon étendue & à ſa valeur. Ainſ
taille eſt réelle en Dauphiné, &
paie par les biens nobles comme
les roturiers. Les vingtiemes &
autres impoſitions ont toujours po
baſe celles de la taille. Depuis la ſu
preſſion des états, l'exécution
cadaſtre & les différentes parties d'a
miniſtration relatives aux finan
ſont entre les mains de différen
compagnies, qui ont les mêmes tit
& fonctions que celles du même ge
répandues dans le royaume. Ainſ
y a dans cette province ſix élection
un bureau des finances & une cha

(1) Ces états ont été rétablis en 1788.

bre des comptes, ſéparée du parlement depuis 1628, & qui réſide à Grenoble.

Quant à l'adminiſtration de la juſtice, le Dauphiné eſt en général *pays de Droit écrit;* c'eſt à dire, qu'on y juge les procès conformément aux loix romaines. Il y a cependant quelques uſages locaux qui lui ſont particuliers. On prétend que la ville de Grenoble a des ſtatuts par leſquels l'adultere n'eſt puni que d'une amende de cent ſous. Les tribunaux ordinaires, civils & criminels, ſont les bailliages & les ſénéchauſſées, juſtices royales, & les juſtices ſeigneuriales des évêques & des anciens comtes & barons de la province On appelle des uns & des autres au parlement ſéant à Grenoble.

Ce tribunal doit ſon origine au conſeil delphinal, créé en 1337 par Humbert II, dernier Dauphin de la race des ſeigneurs de la Tour-du-pin. Ce conſeil n'étoit alors compoſé que de ſept conſeillers, ſans aucun préſident. On a remarqué que de ces ſept conſeillers, quatre devoient profeſſer le droit canonique & civil dans l'uni-

verſité de Grenoble, établie par le même dauphin. Bientôt après un de ces conſeillers fut créé préſident. Pendant le cours du ſiecle ſuivant, le roi Louis XI, n'étant encore que dauphin, changea cette forme. En 1452 il tranſporta l'univerſité à Valence, où elle eſt encore; & en 1453 il érigea le conſeil delphinal en parlement, en y établiſſant pluſieurs préſidens & un procureur général & fiſcal. Le roi Charles VII ne s'étant point oppoſé à cet établiſſement, & Louis XI l'ayant confirmé après ſon avénement au trône, le parlement de Dauphiné date ſon érection de 1453. Il n'étoit alors compoſé que d'une ſeule chambre: on en créa une ſeconde en 1538, une troiſieme en 1577: la quatrieme n'eſt que du dix-ſeptieme ſiecle. Il eſt aujourd'hui diviſé en quatre chambres, & compoſé d'un premier préſident, de neuf préſidens à mortier, de cinquante-cinq conſeillers, d'un procureur général & de trois avocats généraux. Son reſſort eſt auſſi étendu que la province.

Deux archevêques & cinq évêques ont l'adminiſtration eccléſiaſtique du

Dauphiné. Les archevêques ſont ceux de Vienne & d'Embrun ; les évêques, ceux de Grenoble, de Valence & de Die, ſuffragans de Vienne ; celui de Gap, ſuffragant d'Aix ; & celui de Saint-Paul trois-châteaux, ſuffragant d'Arles. Je vous ferai connoître, Madame, chacun de ces diòceſes, en décrivant les différens cantons de la province où ſe trouvent les villes épiſcopales, qui en ſont les plus conſidérables.

Je ſuis, &c.

A Vienne, ce 3 Janvier 1760.

LETTRE CCCXCVI.

SUITE DU DAUPHINÉ.

SI je devois vous communiquer, Madame, mes obſervations ſur les divers pays du Dauphiné, conformément à la marche que j'ai tenue pour les parcourir, je vous parlerois tour-à-tour du *Tricaſtin*, du *Valentinois*, du *Diois*, des *Baronnies*, du *Gapençois*, de l'*Embrunois*, du *Briançonnois*, du *Gréſivaudan*, du *Royanés* & du *Viennois*. Mais je ne veux point mêler dans mes récits les cantons de la partie haute avec ceux de la partie baſſe de cette province. Vous ſavez que c'eſt l'ordre que je me ſuis généralement preſcrit dans la deſcription de la France. Je vais donc commencer par le haut-Dauphiné.

Le premier pays que l'on voit du côté de l'eſt, en ſortant de Grignan pour entrer dans cette province, eſt celui des *Baronnies*, du dioceſe de Gap. On l'appelle ainſi, parce qu'il eſt compoſé de deux grandes terres,

ſous le titre de *Baronnies*, qui ſont celles de *Montauban* & de *Mévouillon*. C'eſt un pays hériſſé de montagnes, où il y a néanmoins de belles vallées. Il eſt arroſé de l'Oueze & de l'Aygues. On y recueille beaucoup de bled, & il y croît d'excellens pâturages. Les anciens ſeigneurs de ces deux terres ne reconnoiſſoient d'autre ſouverain que l'empereur dont ils relevoient immédiatement, & jouirent de cette ſorte d'indépendance pendant trois cents ans ou environ. La baronnie de Montauban fut acquiſe par le dauphin Humbert I, mort en 1307, & celle de Mévouillon par le Dauphin Jean II, mort en 1319, fils de Humbert. Depuis cette époque elles ont ſubi l'une & l'autre le ſort du Dauphiné.

La capitale de la baronnie de Montauban n'eſt point le village qui porte ce nom. C'eſt *Nyons*, petite ville qu'on prétend avoir été fondée par les mêmes phocéens qui s'établirent à Marſeille. On y voit encore quelques débris de monumens anciens & un pont d'une ſeule arche qui eſt un ouvrage des romains. Elle eſt ceinte

de murailles, & le deſſus d'un des portails offre des armoiries écartelées de crapaux & de dauphins. Il y avoit autrefois un château que les dauphins viennois habitoient ſouvent. On n'en eſt pas ſurpris, en voyant la poſition non moins belle qu'avantageuſe de cette petite ville peuplée de trois mille habitans. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Aygues, & au pied du *Col*, (c'eſt un paſſage étroit entre deux montagnes) du *Devés*, qui paroît s'élancer de la montagne du *Pied-de-vaux* au ſeptentrion, & s'allonger vers celle du *Guard*, au midi, pour former un détroit de cinquante toiſes de largeur. Ce détroit ferme la gorge des *Pilles* au levant, & ouvre au couchant la vallée de Nyons. Celle-ci, large d'environ une demie lieue, préſente le ſpectacle d'un grand jardin, arroſé par mille différens canaux, tapiſſé de la verdure des prairies, rempli d'une infinité de légumes divers, orné d'une grande quantité d'arbres dont les fleurs & les fruits embaument les promenades durant la belle ſaiſon. Deux chaînes de montagnes qui s'élevent ſur pluſieurs

côteaux, ſervent comme d'amphithéâtre à cette plaine, & l'enveloppent de deux rideaux couverts de forêts d'oliviers entremêlées de vignobles. C'eſt à la tête de cette vallée délicieuſe qu'eſt ſituée la ville de Nyous, partie dans la plaine, & partie ſur le bas du col de Devés.

Vers le ſommet & ſur la croupe de ce col de Devés, près d'un hermitage, ſe trouve la fameuſe *caverne de Pontias.* Son avenue large de huit ou dix pieds, bordée d'un petit parapet formé de rochers, deſcend en talus fort doux juſqu'à la porte de la caverne. Cette ouverture, d'une forme irréguliere que lui donnent les rochers dont elle eſt conſtruite, eſt de la hauteur & de la largeur d'une grande fenêtre. Elle préſente d'abord une eſpece de porche de la grandeur d'une longue chambre, couvert par un rocher qui imite aſſez un plafond. Le jour qu'il reçoit de la porte vers le levant, l'éclaire parfaitement. Le ſol y eſt pierreux & d'un talus plus rapide que celui de l'avenue. A l'extrémité de ce porche, du côté du nord, le rocher s'ouvre par une crevaſſe,

dont la hauteur ſurpaſſe celle d'un homme. Mais ſa largeur eſt ſi étroite, qu'on n'y entre qu'en préſentant les flancs. Alors les curieux ſont obligés de quitter leurs habits & d'allumer leurs flambeaux. Ce n'eſt plus qu'un boyau fangeux & obſcur, formé à travers les fentes des rochers, enveloppé dans des replis tortueux, d'un ſol inégal qui s'éleve quelquefois, mais qui ordinairement ſe précipite avec rapidité. Quoique l'élévation de ce boyau ſoit de beaucoup au-deſſus de celle de l'homme, il eſt ſi étroit, qu'on ne peut s'y gliſſer qu'en s'appuyant tantôt des pieds & tantôt des mains, tantôt des genoux & tantôt des épaules & des feſſes. On arrive enfin dans une eſpece de chambre, retraite des chauve-ſouris, qui effrayées par la lumiere des flambeaux, menacent de leurs aîles agitées le viſage des curieux. Au bout de cette ſalle ſouterraine, continue l'étroit boyau, qui, à quelques pas de diſtance, annonce un abyme effrayant. Les plus hardis ſont obligés de s'arrêter, & ſe contentent de s'en rapporter au bruit des pierres qu'ils y font

rouler. Elles bondiſſent quelque temps ſur les reſſauts des rochers, & laiſſent enfin entendre la chûte qu'elles font dans un gouffre d'eau.

On ne ſauroit déterminer la diſtance qu'il y a dans les replis tortueux de ce boyau. On n'a pu juſqu'à préſent en juger que par le ſifflet du fiffre le plus aigu, qui ſe fait à peine entendre d'un bout à l'autre, quoique conduit dans le reſſerrement d'un boyau. L'air qu'on y reſpire eſt chaud. Mais aucun vent ne s'y fait ſentir, pas même à ſon ouverture, ni à la deſcente de ſon entrée.

C'eſt de cette caverne que l'opinion vulgaire fait ſortir le *vent Pontias*, dont pluſieurs phyſiciens, que la curioſité a amenés à Nyons, n'ont pu expliquer la véritable cauſe. Il ſonffle ordinairement tous les jours à certaines heures plus ou moins reculées, pendant un plus long ou un plus court eſpace de temps, avec plus ou moins d'impétuoſité, ſuivant la différence des ſaiſons & la température de l'air. Ce vent eſt extrêmement froid. En hyver, il commence à ſouf-

fier dès les cinq heures du ſoir, & ne ceſſe que vers les neuf ou dix heures du matin. Quand le froid eſt exceſſif, il ne diſcontinue preſque pas de toute la journée. En été, il ne commence que vers les neuf heures du ſoir, & tombe vers les ſept heures du matin.

Cette petite ville de Nyons a la gloire d'avoir donné naiſſance à une illuſtre héroïne, *Philis de la Tour-du-pin-la-Charce*, fille du marquis de la Charce. En 1692, l'armée du duc de Savoie étant entrée dans le Dauphiné, cette nouvelle amazone, ſous les ordres de Catinat, fit prendre les armes aux communes des environs, ſe mit à leur tête; & après avoir repouſſé les ennemis en diverſes rencontres, les força de ſe retirer. L'accueil que lui fit Louis XIV, & la penſion qu'il lui donna, furent la récompenſe d'une ſi belle action.

Le lieu le plus conſidérable de la baronnie de *Mévouillon*, eſt *le Buis*, bourg ſitué dans un vallon ſur l'Ouèze, & du diocèſe de Vaiſon : c'eſt très-peu de choſe. Il y avoit autrefois à *Mévouillon* une bonne fortereſſe, qui

fut démolie en 1684 par ordre de Louis XIV, & dont il ne reſte que des maſures.

Au nord-eſt du pays des Baronnies, commence le *Gapençois*, dont Gap eſt la capitale. Il eſt arroſé de la Durance & de pluſieurs autres rivieres moins conſidérables, qui, à proprement parler, ne ſont que des torrens. L'air y eſt ſain, vif & froid. C'eſt un pays de montagnes qui abondent en pâturages & en gibier. Mais il y a de belles vallées où l'on recueille aſſez de bled.

Les peuples qui habitoient le Gapençois du tems de Céſar, étoient les *Caturiges* & les *Tricoriens*; il étoit compris dans la ſeconde Narbonnoiſe. De la domination des romains, il paſſa ſous celle des bourguignons, & enſuite ſous celle des françois. Il a fait partie du dernier royaume de Bourgogne. Après le démembrement de ce royaume, il fut poſſédé ſucceſſivement par les comtes de Provence, par les comtes de Toulouſe, marquis de Provence, & par les comtes de Forcalquier. Ces derniers portoient également le titre de

comtes de Gap. Enſuite, les évêques de cette ville poſſéderent une partie du comté de ce nom ; & pour ſe défendre contre leurs diocéſains avec leſquels ils ne vivoient pas en bonne intelligence, ils s'unirent aux comtes de Provence. Les droits de ces derniers paſſerent à la couronne avec leurs terres. Les comtes de Forcalquier tranſmirent les leurs aux dauphins par le mariage de Béatrix de Sabran avec Guygues-André, dauphin de Viennois. Cette alliance occaſionna pluſieurs fois des conteſtations entre les évêques de Gap & les dauphins. Les évêques prétendoient à la ſouveraineté de leur ville, en vertu de la donation qui leur en avoit été faite avec la qualité de princes, l'an 1058, par l'empereur Frédéric. Mais en 1332, l'évêque Dragone reconnut la ſouveraineté du dauphin, Guygues IX, & lui fit hommage. En 1538, le roi François I obligea les évêques de Gap de ſe contenter de la qualité de comtes de ce nom.

La ville de *Gap* eſt très-ancienne, puiſqu'on aſſure qu'elle fut bâtie par les Caturiges, peuples de la Gaule

Narbonnoiſe. Les Itinéraires en font mention ſous le nom de *Vapencum*. On trouve qu'elle étoit le chef-lieu des Tricoriens. Elle eſt ſituée au pied d'une montagne, ſur la petite riviere de Benne, dans une vallée aſſez abondante en grains, & principalement en bons pâturages. Elle fut ravagée & brûlée vers la fin du ſiecle dernier, par Victor Amédée, duc de Savoie; & l'égliſe cathédrale fut entiérement la proie des flammes, ſans qu'on pût en ſauver les titres. On y chercheroit inutilement de beaux édifices & des monumens remarquables.

Le premier évêque de cette ville s'appelloit *Demetrius*. Il a été mis au rang des ſaints, ainſi que trois de ſes ſucceſſeurs, dont l'un nommé *Conſtance* aſſiſta au concile national des Bourguignons, tenu en 517 à Epaune. Cet évêché eſt ſuffragant d'Aix. Le dioceſe a plus de deux cents paroiſſes, dont cent cinquante en Provence, & ne renferme qu'une ſeule abbaye de Bénédictins, à préſent très-pauvre, que l'on appelle *Clauſone*. Lesdiguieres, étant encore proteſtant, la dépouilla de ſes biens, qu'il ne

rendit pas lorſqu'il embraſſa la religion catholique, & qu'il fut fait connétable.

On peut remarquer dans le Gapençois la petite ville de *Serres*, ſituée ſur la rive droite du Buech. Elle eſt aſſez jolie, & ſe ſoutient avantageuſement par ſes manufactures de chapeaux & par ſon commerce. *Ventavon* n'eſt qu'un bourg; mais il eſt fort ancien; il eſt près de la Durance, à trois lieues de Siſteron, & à une lieue d'*Upaix*, ancien château des dauphins. Non loin de ce bourg, eſt la terre de Chabiſtan, érigée en comté l'an 1729, ſous le nom de *la Ric*, en faveur d'Alexandre de Roux de Gaubert, conſeiller au Parlement de Grenoble. Il y a dans ce comté, ſur le bord du Buech, une tour aſſez forte, nommée *la tour de Champerou*, fameuſe pour avoir été un des derniers retranchemens des calviniſtes de cette province, qui s'y défendirent longtemps. Le duc de Savoie ne put pas s'en emparer. Dans ce même diocèſe eſt ſituée la terre de *Tallard*, duché-pairie érigé en 1715 en faveur de Marie-Joſeph d'Hoſtun, & éteint en 1755.

Si l'on veut aller à Saint-Pierre d'Argenſon, village du Gapençois, on verra la *fontaine vineuſe*, une des ſept prétendues merveilles du Dauphiné. C'eſt une ſource, dont l'eau eſt minérale & ferrugineuſe, & qui contracte une ſaveur aigrelette dans la mine, à travers laquelle elle paſſe. Voilà ce qui lui a fait donner le nom de *fontaine de vin*. Mais il n'y a en cela rien que de naturel. Combien d'autres fontaines dont les eaux ont la même ſaveur & la même qualité !

A une lieue & demie de Gap, on voit auſſi un étang, au milieu duquel eſt un pré flottant, que quelques-uns vouloient mettre au rang des merveilles du Dauphiné. Il eſt vrai qu'il pourra ſurprendre ceux qui n'ont pas réfléchi ſur ces petites îles flottantes. Mais rien ne paroîtra moins extraordinaire, ſi l'on fait attention à leur compoſition. C'eſt un aſſemblage d'un peu de terre légere, embarraſſée dans des roſeaux & du limon liés à l'écume de l'eau, qui forme une croute, ſur laquelle vient de l'herbe que l'on fauche. Au reſte, ce pré flottant a, dit-on, beaucoup moins de conſiſtance

que les îles flottantes qui ſont auprès de Saint-Omer en Artois.

En ſortant du Gapençois du côté de l'eſt, on entre dans l'*Embrunois*, pays, comme le précédent, hériſſé de montagnes, où il y a cependant d'aſſez belles vallées qui produiſent du bled. L'air y eſt également vif, pur & froid. La Durance, la Guilleſtre & quelques autres torrens arroſent ce pays, couvert en été d'une quantité prodigieuſe de moutons qui y trouvent des pâturages excellens. Il y a auſſi de beaux bois de charpente & de conſtruction; mais on ne peut guere en tirer parti à cauſe de la difficulté du tranſport.

L'hiſtoire en eſt à-peu-près la même que celle du Gapençois. Occupé d'abord par les *Caturiges* & les *Brigantiniens*, il devint la conquête des romains, tomba enſuite ſous le pouvoir des divers peuples barbares, & de nos rois de la premiere & de la ſeconde race, & fit enfin partie du royaume de Bourgogne. Lors de la décadence de celui-ci, les marquis de Provence, comtes de Forcalquier, furent faits comtes d'Embrun, ſous la réſerve

cependant du haut domaine & de l'hommage que ſe réſerva Rodolphe *le Fainéant* pour lui & ſes ſucceſſeurs. Mais l'empereur Conrad II céda ce haut domaine aux archevêques d'Embrun, qui, après quelques difficultés, partagerent la ſeigneurie avec les comtes de Forcalquier, & reçurent leur hommage, ainſi que celui des dauphins héritiers de l'Embrunois. Ceux-ci rendirent toujours ce devoir aux archevêques, juſqu'à ce que nos rois poſſeſſeurs du Dauphiné, non-contens de s'y ſouſtraire, ſe ſont fait rendre hommage par ces prélats, qui portent ſeulement le titre de princes d'Embrun.

Un rocher eſcarpé près de la rive droite de la Durance, eſt le lieu où eſt ſitué la ville d'Embrun : on eſtime que c'eſt la plus haute cité de l'Europe. Son nom latin, *Ebrodunum* ou *Ebredunum*, veut dire en langue celtique, *montagne fertile*, épithete que ne mérite pas celle ci. On préſume que cette ville fut la capitale des Caturiges ; celle de *Caturigæ*, aujourd'hui *Chorges*, ayant perdu le premier rang. Quoi qu'il en ſoit, elle jouit, du tems

des romains, de quelque conſidération, parce qu'elle étoit regardée comme une place militaire & importante au milieu des montagnes. L'empereur Néron lui accorda le droit des colonies latines, & Galba celui de ville alliée. Elle eſt forte par ſon aſſiette naturelle, étant couverte d'un côté par un précipice; de l'autre côté il y avoit une citadelle qui a été démolie. Ces fortifications n'ont cependant pas empêché qu'elle n'ait été pluſieurs fois ſurpriſe, pillée & brûlée, ſoit par les proteſtans, ſoit par le duc de Savoie. On ne voit aucun reſte d'antiquités dans l'enceinte de cette ville. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ſon enceinte, c'eſt le palais archiépiſcopal, dont la terraſſe eſt fort élevée au-deſſus du vallon formé par la Durance: la vue en eſt aſſez étendue & très-pittoreſque. La cathédrale étoit riche autrefois; mais les calviniſtes en enlevèrent le tréſor, qui conſiſtoit en une grande quantité de beaux ornemens, de vaſes, de croſſes, de croix d'or & d'argent & autres morceaux très-précieux; entr'autres deux grandes ſtatues d'argent,

l'une repréſentant la ſainte Vierge & l'autre ſaint Marcellin. Nos rois permettent au chapitre de cette égliſe de les compter parmi leurs chanoines. Louis XIII, paſſant par Embrun, reçut l'aumuſſe & prit place au chœur.

Le dioceſe d'Embrun a plus de cent vingt paroiſſes, & preſque autant d'annexes, parce qu'étant diſperſées dans les montagnes, certaines paroiſſes occupent une étendue de terrain conſidérable. Il reconnoît pour ſon premier évêque *ſaint Marcellin*, qui vivoit l'an 340. Les ſucceſſeurs de ce ſaint prélat furent confirmés dans le titre de métropolitains, au concile de Francfort, en 794. On leur a donné pour ſuffragans les évêques d'une partie de l'ancienne Viennoiſe, que l'on nommoit *les Alpes Maritimes*. Elles comprenoient cette chaîne de montagnes qui s'étend depuis Embrun juſqu'à la mer méditerranée, en traverſant la haute Provence. Il s'eſt tenu dans cette ville en 1727 un concile provincial, qui, comme je l'ai dit ailleurs, ſuſpendit Soanen évêque de Senez *de toute fonction épiſcopale &*

ſacerdotale, & le réduiſit à la communion laïque.

La ſeconde ville de l'Embrunois eſt *Guilleſtre*, ſituée au confluent de la riviere de ſon nom avec la Durance, à l'embouchure d'une vallée par où le duc de Savoie fit ſon irruption dans le Dauphiné. L'archevêque d'Embrun en eſt ſeigneur. A une lieue de cette petite ville, & ſur une montagne fort eſcarpée, eſt la forteresſe de *Mont-Dauphin*, que Louis XIV fit bâtir en 1693, ſous la direction du célebre Vauban. Elle eſt preſqu'entiérement entourée par la Durance; ne contient de maiſons & de bâtimens civils, qu'autant qu'il en faut pour la ſubſiſtance de la garniſon. Après que cette place eut été conſtruite, on reſſentit les effets déſagréables de ce vent *pontias*, dont j'ai déjà parlé. Les ingénieurs reconnurent qu'il ſortoit d'une caverne qui eſt ſur une montagne, de l'autre côté de la Durance, & firent élever une muraille pour l'intercepter. Mais comme on s'apperçut bientôt que le ſéjour du Mont-Dauphin devenoit mal-ſain, & que ce vent étoit néceſſaire, dans certaine ſaiſon,

pour agiter & purifier l'air, on lui rendit ſon libre cours. Ce vent s'appelle encore dans le pays, le balai du Mont-Dauphin.

A ce même dioceſe d'Embrun appartient le *Briançonnois*, ſitué au nord, ſur la Durance, autre pays de montagnes qui, pour la plupart, ſont ſeches & arides. Mais on trouve ſur quelques-unes, & ſur-tout dans les vallées, de bons pâturages, où l'on nourrit beaucoup de moutons. Ces vallées produiſent auſſi quelques bons fruits, & même du bled, mais point de vin.

L'air y eſt extrêmement froid en hiver, & très-chaud pendant les mois de juillet & d'août. Une grande partie de ces montagnes ſont couvertes de melezes, arbres qui produiſent la manne, le benjoin & l'agaric, eſpece d'excreſcence qui vient ſur l'écorce, & dont on ſe ſert utilement dans la médecine, ainſi que dans la teinture de l'écarlate. Cette manne, qu'on met au nombre des ſept merveilles du Dauphiné, n'eſt point une roſée que l'on trouve congelée ſur le mélèze au lever de l'aurore : c'eſt le ſuc même de l'arbre, que le ſoleil raré-

fie. *Tournefort & Reneaume* ont prouvé que la manne n'eſt particulière, ni au mélèze ni au Briançonnois, puiſqu'on en trouve ſur les tilleuls, les ſycomores, les érables & pluſieurs autres arbres. Ces auteurs conviennent ſeulement qu'elle eſt plus abondante dans ce pays-ci que par-tout ailleurs.

Les montagnes du Briançonnois faiſoient, du tems des romains, partie des Alpes Cottiennes. Lors de la chûte de l'empire, les peuples qui les habitoient, profitant de la ſituation avantageuſe de leur pays, ſe maintinrent pendant quelques ſiècles, dans une ſorte d'indépendance contre les barbares du nord, les rois françois, & les empereurs. Mais enfin laſſés de la ſupériorité que les principaux d'entr'eux vouloient exercer ſur le commun des habitans, ils convinrent de ſe choiſir des maîtres. Ce furent d'abord les marquis de Suze en Piémont, & enſuite les dauphins de Viennois, qui joignirent à leurs titres ceux de prince de *Briançon*, & de comte d'*Oulx* & de *Cezanne*, du nom de deux vallées qui dependoient

du

du Briançonnois, & qui passerent à nos rois en même tems que le reste du Dauphiné. Ce ne fut qu'à la paix d'Utrecht, en 1713, que la France perdit ces deux vallées qui lui étoient nécessaires pour la communication avec Pignerol, place importante à laquelle Louis XIV fut alors obligé de renoncer; ce qui diminua beaucoup l'étendue du Dauphiné.

Depuis cette époque la ville de *Briançon* est devenue une place de frontière, n'étant éloignée que d'une lieue des états du duc de Savoie. Aussi n'a-t-on rien négligé pour la bien fortifier; & l'on a été si bien aidé par la nature, qu'on est venu à bout de la rendre imprenable. Sa situation & ses fortifications sont des objets vraiment curieux, instructifs & intéressans pour un militaire. Mais pour tout autre, c'est un coup-d'œil vraiment effrayant & épouvantable. Il en est de même de toute la grande chaîne des montagnes du Dauphiné, des cols par lesquels on les traverse, des vallées qui les coupent de tous les côtés en différens sens. On a dit que c'est en examinant ces débou-

chés & les divers poſtes qui s
trouvent, que le militaire peut-a
prendre à faire la guerre de mont
gnes, la plus difficile de toutes.

L'enceinte de Briançon ne re
ferme rien d'ailleurs qui ſoit bien r
marquable. Mais à quelque diſtan
de ſes murs, il y a une roche percé
nommée *Pertuis roſtang*, à travers l
quelle on paſſe du Briançonnois da
la vallée de Queyras, qui eſt enco
à la France. L'inſcription latine gr
vée au deſſus de cette roche, prou
que c'eſt un ouvrage des romains q
le dédierent à Auguſte. Si le voy
geur curieux veut grimper juſque ſi
le ſommet du mont *Genevre* ſitué
une lieue de la ville, il jouira d'u
point de vue admirable, en déco
vrant un pays immenſe & toutes l
belles routes qui conduiſent en Itali
Cette montagne ſert de limites à
France & aux états du duc de Savoi

Les habitans de ce canton o
généralement de l'eſprit & de l'ac
vité. Ils trouvent dans leur induſtr
des reſſources que leur refuſe le ſ
ingrat qu'ils cultivent. Briançon e
la patrie *d'Oronce Finé*, mathémat
cien célébre né en 1494. Il fut pr

feſſeur au collége de Maître-Gervais, à Paris, puis au collége royal. Doué d'un génié admirable pour la Mécanique, il inventa une horloge & des machines qui lui acquirent une grande réputation.

Nous ne ſortirons pas encore, Madame, des montagnes du Dauphiné. Il nous reſte à parcourir le *Graiſivaudan*, où il y en a qui ſont affreuſes & inhabitées. Ce pays ſitué à l'oueſt du Briançonnois & de la Savoie, offre cependant quelques plaines & de belles vallées, qui produiſent aſſez de grains, de chanvres & de fruits. Il eſt arroſé de pluſieurs rivieres, telles que l'Iſére & le Drac. Le climat eſt aſſez tempéré dans les plaines, & très-froid dans les montagnes, où l'on trouve, entr'autres objets curieux & utiles, des ſimples, des mines de fer, des chamois & d'autres animaux ſauvages.

La capitale de ce canton, ainſi que de tout le Dauphiné, eſt *Grenoble*, ville très-ancienne, & l'une des ſept cités des allobroges. Plancus en fait mention dans ſes lettres à Cicéron. Elle s'appelloit *Cularo*, & conſerva

ce nom, long-tems après qu'elle fut tombée sous le pouvoir des romains. L'empereur Gratien, fils de Valentinien, & prédécesseur de Théodose, l'ayant fait rétablir, on la nomma *Gratianopolis*, nom qu'elle porte encore en latin, & d'où l'on a fait celui de *Grenoble* en françois. De la domination des romains elle passa, avec le Graisivaudan, sous celle des Bourguignons. Après la destruction du premier royaume de Bourgogne, ce pays fit partie de la monarchie françoise. Il fut ensuite compris dans le second royaume de Bourgogne. Les derniers souverains de ce royaume donnerent le Graisivaudan aux évêques de Grenoble, sous le titre de principauté. Mais les dauphins de Viennois, ou plutôt les comtes d'Albon, obligerent ces prélats à leur céder une partie de leur seigneurie, & s'intitulerent comtes de Grenoble & du Graisivaudan. Vers l'an 1086, l'empereur Frédéric rétablit les évêques dans leurs anciens droits. Les dauphins ne tarderent pas à les leur enlever, en forçant les habitans de Grenoble à ne reconnoître que leur autorité. Les évêques firent des protestations;

il y eut de grands débats, qui furent terminés par un accommodement. La ſouveraineté fut en quelque façon attribuée aux dauphins, qui laiſſerent les dimes eccléſiaſtiques aux évêques. Ceux-ci n'ont conſervé que la qualité de princes, tandis que les droits des premiers ont été tranſmis à nos rois avec leurs terres.

La ville de Grenoble eſt diviſée en deux parties inégales par l'Iſere, qui reçoit à peu de diſtance le Drac. Ces deux rivieres ou torrens ſont aſſez ſouvent le fléau des environs : pluſieurs fois même elles ont menacé la ville de ſa ruine. On peut dire qu'elles en ſont les deux ennemis naturels; & je croirois que les ingénieurs devroient s'appliquer à l'en défendre, plutôt que des ennemis étrangers. Ceux-ci en effet ne pourroient que difficilement pénétrer juſqu'à Grenoble par les nombreux défilés qui ſe trouvent entre cette ville, la Savoie & le Piémont.

On ne trouvera rien de remarquable dans la partie appellée *Saint-Laurent* ou *la Perriere*. Le plus beau quartier eſt celui de *Bonne*, nom de fa-

mille du connétable de Leſdiguieres. Les rues y ſont grandes, belles & bien percées. L'ancien hôtel du connétable ſert aujourd'hui d'hôtel-de-ville. Le fond en eſt antique : il a été orné & embelli à la moderne. La façade qui eſt ſur les jardins, mérite l'attention des connoiſſeurs. Le palais épiſcopal eſt un fort beau bâtiment, où l'on voit des ſalles décorées de tableaux précieux. Celui où s'aſſemble le parlement & la chambre des comptes, peut être paſſé ſous ſilence. Au ſeizieme ſiecle, cette ville avoit pour citadelle la tour de *Rabot* & la *Baſtille*, qui exiſtent encore. Aujourd'hui l'arſenal en eſt la forteresſe la plus conſidérable : il eſt ſitué à l'une des extrémités de la ville ſur le bord de l'Iſere.

Les évêques de Grenoble ſont connus depuis *Saint Domnin*, qui vivoit l'an 380, & prennent, comme je l'ai dit plus haut, le titre de princes. Le chapitre de l'égliſe cathédrale a un degré de juriſdiction, dont on appelle à l'officialité de l'évêque. Il y a un autre chapitre qui eſt celui de Saint André, un collége, un ſéminaire, & pluſieurs hôpitaux. Il faut aller voir

dans l'égliſe des religieuſes de ſainte Claire le mauſolée de la connétable Leſdiguieres & celui de ſa fille. Ils ſont de marbre, & la ſculpture en eſt eſtimée. Les draperies ſur-tout en ſont très-bien jettées.

Le commerce de cette ville, peuplée de plus de vingt-cinq mille habitans, conſiſte principalement en gands de peau trés-fins, qui depuis long-tems ſont renommés dans toute la France, & même dans le reſte de l'Europe, & en draperie qui, quoique groſſiere, eſt d'une aſſez bonne qualité. Les mines de fer & le commerce de bois ſont auſſi d'une grande reſſource pour les habitans. Grenoble eſt la patrie du fameux *Pierre du Terrail de Bayard*, & a produit pluſieurs autres hommes illuſtres. Un des plus célébres eſt *Denis Salvaing de Boiſſieux*, premier préſident de la chambre des comptes. Il accompagna le maréchal de Créqui dans ſon ambaſſade à Rome, en qualité d'orateur de Louis XIII, en 1633, & y fit une harangue éloquente & judicieuſe qui plut également au pape & au roi. Il nous a laiſſé pluſieurs bons ouvrages ſur diverſes

matieres. Celui de *l'uſage des fiefs* eſt un des plus eſtimés.

On compte dans ce dioceſe plus de trois cents paroiſſes, dont il y en a environ deux cent vingt en France: les autres ſont en Savoie. A quelque diſtance de la ville épiſcopale, eſt le monaſtere de *Mont-fleuri*, fondé pour des religieuſes Dominicaines, par le dernier dauphin Humbert II, en 1342. Ce prince leur abandonna un de ces châteaux, dont elles firent leur habitation. Dès le tems de leur inſtitution, elles étoient toutes nobles; & leur nombre fut d'abord porté juſqu'à cent: au ſeizieme ſiècle, il fut réduit à ſoixante-dix. Dans celui-ci, on a fait divers arrangemens, dont l'expoſé ne doit pas trouver ici ſa place.

En ſuivant la riviere du Drac, au ſud-oueſt, on trouve ſur un de ſes bords, à une lieue de Grenoble, les reſtes d'une tour, qu'on appelle bien improprement, *la Tour-ſans-venin*: c'eſt une des merveilles du Dauphiné. On a prétendu qu'il n'y avoit point de bêtes venimeuſes, par-

ce qu'elles ne pouvoient pas y vivre. Mais pour en faire l'expérience, on y en a porté, & l'on ne s'eſt point apperçu qu'elles y aient ſenti la plus légere incommodité. On y voit encore aujourd'hui des araignées, des crapauds & des ſerpents. Un auteur prétend qu'il y avoit autrefois près de cet endroit une chapelle ſous l'invocation de *ſaint Verain*, & que le peuple s'accoutuma inſenſiblement à nommer cette tour, *la Tour de ſaint Verain*; ce qui a donné lieu à l'équivoque.

Près du village de *Saint-Barthelemi*, à trois lieues ſud-eſt de la même ville, eſt *la Fontaine ardente*, qu'on devroit plutôt appeller le *Terrain qui brûle*. Pour vous faire connoître cette autre merveille, je vais emprunter les paroles d'un habile obſervateur qui ſe rendit ſur les lieux, le 20 décembre 1696. C'eſt un terrain, dit-il, dont la ſurface a environ huit pieds de long ſur quatre de large. Ce terrein ne produit point d'herbes : mais il vomit des flammes rouges & bleues, de la hauteur d'un demi pied. Quand la pluie

eſt forte ou de longue durée, elle les éteint; mais à meſure que la terre ſéche, les flammes renaiſſent inſenſiblement. Elles brûlent le papier, la paille, le bois, & généralement tout ce qu'on leur préſente, excepté *la poudre à tirer*, qui ne prend point feu quand on y en jette. Il s'exhale de ce terrein une odeur de ſouffre minéral, qu'on ſent à quinze pas de diſtance; & quoique la terre de ce ſol ſemble brûler auſſi, cependant elle ne conſume rien de ſon volume. Il ne paroît point d'eau ſur le terrain enflammé; mais il y en a ſur le penchant d'un petit vallon, où coule un ruiſſeau qui, préſentement, ne peut aller juſqu'aux flammes.

On ajoute que le guide qui conduiſoit cet obſervateur, lui dit: que quelque tems avant la guerre qui ne finit que par la paix de Riſwick, ayant conduit des allemands à ce terrein, ils le trouverent couvert de neige & de glace, & qu'ayant voulu les faire fondre avec de la paille allumée, la glace creva tout d'un coup avec un bruit extraordinaire, & avec un

tel éclat d'exploſion, que ſept ou huit allemands, & le guide, furent culbutés au fond du baſſin.

Au midi de Grenoble, à huit lieues, eſt la *montagne inacceſſible*, qu'on nomme auſſi le *Mont-aiguille*; parce que du côté du nord, en enviſageant cette montagne, on découvre une élévation pointue qui domine ſur la ſurface. C'eſt un rocher ſur lequel on croyoit qu'il étoit impoſſible de monter, parce qu'il eſt plus large à ſon ſommet qu'à ſa baſe. On prétend que François I fit faire des machines pour l'eſcalader. On en vint à bout, & l'on y trouva des troupeaux de chamois qu'on crut y avoir été tranſportés par miracle, & s'y être multipliés de toute ancienneté. Mais on a reconnu qu'en tournant cette montagne, on peut parvenir juſqu'à ſon ſommet, & qu'elle n'eſt que d'un difficile accès.

La quatrieme merveille qu'on voit dans le Graiſivaudan, eſt près du village de *Saſſenage*, baronnie ancienne de cette province, & ſitué ſur la rive gauche de l'Iſere à une lieue & demie oueſt de Grenoble. Il eſt célébre par

les excellens fromages qu'on y fait. Au deſſus de ce bourg, on remarque dans une grotte, deux pierres creuſées qu'on appelle les *Cuves de Saſſenage*, & qui ſont vuides toute l'année. Il paſſoit autrefois pour conſtant qu'il n'y avoit de l'eau que le jour de la fête des rois, & que l'une de ces deux cuves annonçoit la bonne ou la mauvaiſe récolte des grains, & l'autre celle des vignes. Mais on a découvert que cette prétendue merveille étoit l'ouvrage d'un fourbe adroit qui, pendant la nuit, mettoit de l'eau dans ces cuves. C'eſt dans cette grotte que les bonnes gens du pays montrent la chambre & la table de la *fée Méluſine*, à qui l'on attribue l'origine de la maiſon de Saſſenage. Il y a cependant en ce lieu une ſingularité réelle : ce ſont certaines pierres qu'on nomme *ophtalmiques*. Leur couleur eſt blanchâtre, ou d'un gris obſcur; & elles ſont de la groſſeur d'une lentille. Quand il eſt entré quelque ordure dans les yeux, on fait gliſſer ſous la paupiere une de ces pierres qui tombe d'elle même, après en avoir fait ſortir ce qui incommode.

La *Grande-Chartreuſe*, fondée en 1084 par ſaint Bruno, aidé des ſecours de ſaint Hugues evêque de Grenoble, eſt au ſeptentrion de cette ville. C'eſt un lieu qui excite la curioſité de tous les voyageurs. On y va, en ſortant de Grenoble, par deux chemins, celui de *Sapey*, & celui de *Saint-Laurent-du-Pont*. Par le premier, on monte ſur une montagne couverte d'un bois de ſapins, d'où l'on deſcend dans la vallée où eſt le village de *Chartreuſe*, qui a donné ſon nom à cet ordre reſpectable. Après l'avoir traverſée, on trouve la petite riviere du *Guyer-Mort*, que l'on paſſe ſur un pont, à la diſtance d'une lieue du monaſtere. Le chemin de ſaint Laurent-du-Pont, terre conſidérable qui appartient au chartreux, fait paroître ce déſert beaucoup plus affreux. Deux montagnes couvertes de forets de pins, n'y laiſſent entr'elles qu'un paſſage fort étroit au Guyer-Mort, qui ſerpentant avec bruit dans ces défilés, augmente l'horreur du lieu.

A l'entrée du monaſtere, eſt un bâtiment que l'on appelle *la Courrerie*,

demeure de *Dom Courier*, c'eſt-à-dire, du procureur de la maiſon, qui pourvoit à tous les beſoins des religieux. On y a établi pour cet effet des manufactures de toute eſpèce, même une imprimerie: mais on n'y emploie que des hommes. Le vrai couvent eſt beau & encore plus commode. L'égliſe, ſombre comme toutes celles de cet ordre, eſt plus vaſte, parce qu'il y a des tems où elle doit contenir les religieux des chapitres généraux qui ſe tiennent dans cette maiſon, chef-lieu de tout l'ordre, dont le prieur eſt général. Celui-ci ne ſort jamais de l'enceinte de ſa maiſon. Il envoie des viſiteurs dans toutes les différentes chartreuſes; & les autres prieurs ſe rendent à ſes ordres. Le cloître eſt grand & fort long: les cellules y ſont multipliées de façon qu'il puiſſe y habiter un certain nombre de religieux étrangers. La ſalle du chapitre général eſt vaſte, & ornée de peintures. La galerie qui eſt tout auprès, offre ſur de grands tableaux les plans des chartreuſes les plus conſidérables de France & d'Italie. Enfin, la bibli-

thèque eſt aſſez nombreuſe & bien choiſie.

Il y a autour de la maiſon des fabriques qui méritent d'être vues ; celles que la menuiſerie, la corderie, le four, les greniers & les caves où ont renfermées les proviſions. On voit dans les greniers un tamis d'une invention ſinguliere, qui ſépare quatre ſortes de grains en même tems.

Hors les momens de converſation, il regne dans cette eſpece de *thebaïde* un ſilence impoſant qui pénétre l'ame d'une frayeur religieuſe, & la remplit tout-à-la-fois d'une joie douce, pure & tranquille, qui ne ſi avoit été juſqu'alors inconnue. Mais les jours de récréation, ces vieux ſolitaires ſe rendent dans l'endroit qu'ils appellent l'*eſpatiément*. Ils traverſent la cour, la robe retrouſſée, le bâton à la main, ſans ſe dire un ſeul mot, & dès qu'ils ſont arrivés dans cet endroit, ils s'embraſſent, parlent, & vont ſe promener dans les vallons & les rochers qui entourent leur monaſtere. C'eſt dans ce déſert, à un quart de lieu de la charmeuſe, qu'on a bâti la chapelle de

ſaint Bruno, à vingt pas de laquelle il y en a une autre dédiée à la ſainte Vierge.

Cette grande chartreuſe à été ſouvent brûlée. Elle le fut deux fois, par accident, pendant le cours du quatorzieme ſiècle, & autant pendant le quinzieme. Au ſeizieme, les Huguenots la pillerent, la livrerent aux flammes, la détruiſirent preſque entiérement, & diſperſerent les religieux, qui ne ſe réunirent qu'à la fin des guerres civiles. Elle commençoit à peine à ſe rétablir au dix-ſeptieme ſiecle, lorſqu'elle eſſuya un nouvel incendie. Mais depuis cent cinquante ans tous ces malheurs ſont parfaitement réparés. On compte en France ſoixante ſeize maiſons de Chartreux, qui toutes exiſtent depuis le ſeizieme ſiecle, & trois couvens de religieuſes *Chartreuſines*, dont l'un, nommé *Prémol*, eſt dans le dioceſe de Grenoble, à quelques lieues de la grande chartreuſe

Dans la vallée qui conduit à Briançon, on trouve le *Bourg-d'Oiſans*, un des plus conſidérables de tous ceux de ce dioceſe; &, en remon-

tant l'Iſere pour entrer en Savoie par Montmelian, le fort *Barraux*, qui appartient à préſent à la France, & qui eſt la derniere fortification de ce côté-là. Ce fut Charles Emmanuel, Duc de Savoie, qui fit bâtir cette forteresſe en 1597, à la vue de l'armée françoiſe, commandée par Leſdiguieres. Le général françois fut blâmé dans ſon camp de ſouffrir une telle audace; la cour lui en fit auſſi un crime, & Henri IV lui-même s'en plaignit juſqu'à dire tout haut: qu'*il lui faiſoit un grand deſſervice de ne pas s'y oppoſer*. Leſdiguieres répondit au Roi: *Votre Majeſté a beſoin d'une bonne forteresſe pour tenir en bride celle de Montmelian; puiſque le Duc en veut faire la dépenſe, il faut le laiſſer faire. Dès que la place ſera ſuffiſamment pourvue de canons & de munitions, je me charge de la prendre.* Henri ſentit la juſteſſe de cette réponſe, & Leſdiguieres tint ſa promeſſe. Il s'empara du fort, dès 1598, ayant fait monter ſes troupes à l'aſſaut au clair de la lune.

Sur les confins du Graiſivaudan, près de l'Embrunois & du Gapençois,

dans les montagnes, eſt le petit p
de *Champſaur*, dont la plus gra
partie eſt du dioceſe de Greno
Du tems des dauphins de Vienn
il portoit le titre de duché. *Sa*
Bonnet, ſitué au midi, ſur le Di
en eſt la ville principale. Le bo
de *Leſdiguieres* eſt au nord oueſt
fut érigé en duché-pairie l'an 16
en faveur de François de Bonne,
en étoit ſeigneur. Ce grand capit
naquit à Saint-Bonnet en 1543,
parens gentilshommes qui ne jo
ſoient que d'une fortune médio
Il éleva ſon nom au plus haut d
de gloire: ſes actions de guerre
mériterent, ſous Henri IV, le bâ
de maréchal de France, & d
Louis XIII, l'épée de Connéta
C'eſt le dernier de tous ceux qui
été revêtus de cette éminente digi
Il y a peu d'hiſtoires de grands h
mes, auſſi curieuſe & auſſi inſtruc
pour un jeune militaire & pour
courtiſan, que celle de Leſdiguie
Louis XIII diſoit de lui: qu'*il a*
été toujours vainqueur, & n'avoit jam
été vaincu. Il mourut à Valence,
de quatre-vingt-quatre ans, *ra*

de jours & comblé de gloire, ſuivant l'expreſſion du duc de Rohan. Il fut enterré dans la chapelle du château de Leſdiguieres, qui eſt actuellement abandonné, & même en partie détruit; mais on a conſervé la chapelle & le Mauſolée. Le duché qui avoit été aſſuré à ſa fille, mariée à Charles de Crequi-Blanchefort, a été éteint en 1711. La maiſon d'Hoſtun ou de Tallard poſſede cette terre depuis 1719.

Le *Royanès* eſt un pays diſtinct du Graiſivaudan, qui le borne à l'oueſt, mais du dioceſe de Grenoble. Il n'a qu'environ ſix lieues de longueur ſur quatre de largeur. La vallée où il eſt ſitué eſt fertile. C'eſt ce qu'il y a de plus remarquable dans ce petit canton, qui ne doit pas ſuſpendre la marche du voyageur. *Pont-de-Royan* en eſt le chef-lieu. Cette petite ville avoit autrefois le titre de principauté, elle n'eſt aujourd'hui qu'un marquiſat.

Je ſuis, &c.

A Vienne, ce 8 Janvier. 1760.

LETTRE CCCXCVII.

SUITE DU DAUPHINÉ.

NOUS allons entrer, Madame, dans le Bas-Dauphiné, en ſortant du Royanés par le midi. Le premier canton qui s'offre à notre vue, eſt le *Diois*, autre pays de montagnes, & peu fertile, ſi ce n'eſt en pâturages qui y ſont excellents. La Drome & le Roubion y prennent leur ſource.

Les premiers habitans de ce pays ont été les *Vocontiens*. Sous l'empire romain, il fit partie de la première Viennoiſe. Il fut enſuite ſoumis aux bourguignons, à nos rois de la première & de la ſeconde race, & aux rois de Bourgogne juſqu'à Rodolphe *le Fainéant*, qui mourut au onzieme ſiecle. Mais dès le dixieme, il y avoit des comtes de Diois. Leur héritiere épouſa Guillaume, comte de Forquier, qui laiſſa le Diois à ſon fils Pons. La poſtérité de celui-ci le poſſéda pendant trois générations. En 1176, Iſoard II mourut ſans en

mpereur Frédéric I, regardant
)iois comme un fief vacant de
pire & du royaume d'Arles, en
ſtit Aymar de Poitiers, comte de
ntinois. Ainſi ces deux comtés
ıt réunis.
ie, capitale de ce pays, ſituée
une vallée ſur la Drome, eſt une
fort ancienne, que quelques-
croient avoir été bâtie par les
:éens de Marſeille. On l'appel-
en latin, *Dea Vocuntiorum*. Elle
des évêques dès le quatrieme
e, puiſque l'un d'eux, nommé
idius, aſſiſta, en 346, au concile
ardique. En 1178, c'eſt-à-dire,
: ans après que l'inveſtiture du
s fut donnée à Aymar de Poitiers,
ıpereur Frédéric II, prétendant
ours être le haut ſouverain du
ume de Bourgogne, accorda à
que de Die les plus belles préro-
ves, telles que le titre de prince
os droits régaliens. Il augmenta
ıe le domaine utile que cet évê-
poſſédoit déjà, & lui donna, en-
ıtres, la petite ville d'*Aoſte* dans
)iois, qu'on croit avoir été la vraie
nia Auguſta du tems des romains,

& la moitié de la ville de *Creſt*, qui eſt dans le Valentinois. En 1275, le pape Grégoire X jugea à propos de réunir les deux dioceſes de Valence & de Die.

Durant tout le cours du ſeizieme ſiecle, la ville dont je parle fut réduite dans le plus triſte état par les calviniſtes; tout y étoit livré & abandonné au bras ſéculier & à la fureur des huguenots. Après la révocation de l'Edit de Nantes, Louis XIV & le pape Innocent XII, voyant que l'évêché de Die pouvoit ſubſiſter ſeul depuis qu'il n'étoit plus tyranniſé par les hérétiques, le ſéparerent de celui de Valence. La cathédrale & le palais épiſcopal furent rebâtis; & l'évêque rentra dans tous ſes droits, qui ſont conſidérables. Il eſt ſeigneur de la ville de Die, de quatre-vingt-quinze paroiſſes, & d'une partie de Creſt, dont le reſte appartient au prince de Monaco, comme duc de Valentinois.

La ville de Die eſt très petite, on n'y compte que quinze cents habitans; mais elle eſt forte par ſa ſituation. Nous liſons dans l'hiſtoire qu'elle a ſoutenu pluſieurs ſieges ſans avoir été

. Il y a encore un château où l'on
rme des priſonniers d'état. Le dio-
eſt aſſez étendu : il contient deux
paroiſſes, dont quelques-unes
dans le comtat & dans les terres
centes de Provence. *Creſt*, dans
lentinois, eſt auſſi de ce dioceſe.
autres lieux que je crois devoir
mer ſeulement, ſont *Bordeaux*,
illon, *Valdrome* & *Saillans*. Dans
ernier, dont l'évêque de Die eſt
neur, il y a différentes fabriques
plus de trente villages des envi-
trouvent leur ſubſiſtance.

lous voilà, Madame, hors des
tagnes. Deſcendons vers le ſud-
ſt pour parcourir bien rapidement
ricaſtin, pays de plaines, ſitué
le bord oriental du Rhône. Ce
pas qu'il ne ſoit fertile en olives,
bled & en vin; mais, outre qu'il
l'une très-petite étendue, il n'offre
qui mérite une attention bien
ticuliere.

Ce pays a été ainſi nommé des *Tri-
ins* qui l'habitoient du tems des
mains. La ville de *Saint-Paul-trois-
teaux*, qui en eſt la capitale, étoit
nue des anciens ſous le nom

d'*Auguſta Tricaſtinorum*. Celui qu'elle porte aujourd'hui, elle le prit au quatrieme ſiecle, de *Saint Paul*, ſon quatrieme évêque. L'épithete de *Trois châteaux* dérive, ſans doute, du nom des Tricaſtins. Le premier paſteur qui a gouverné cette égliſe, eſt *Saint Reſtitut*, qu'on croit avoir été l'un des ſoixante-douze diſciples de Jeſus-Chriſt. Au douzieme ſiecle, les empereurs éleverent les évêques de Saint-Paul trois châteaux au rang de princes, & leur aſſurerent la ſouveraineté de leur ville & de leur dioceſe. Ces prélats en jouirent en toute indépendance juſqu'en 1408, que l'un d'eux aſſocia à cette ſeigneurie notre roi Charles VI. Cependant ce ne fut qu'en 1450 que ces évêques conſentirent à prêter ſerment de fidélité au roi Louis XI.

Au reſte, tout ce qu'on peut remarquer dans cette ville, ſe borne à ſes murailles qui ſont bonnes, & au portique du couvent des dominicains qui produit un effet agréable à la vue par les arbres dont il eſt accompagné. On ne compte que trente-quatre paroiſſes dans ce dioceſe, dont le bourg

bourg le plus conſidérable eſt *Pierre-Latte*, ſitué à une lieue de la ville épiſcopale, au commencement d'une fort belle plaine, ſur la petite riviere de Berre.

En ſuivant cette plaine le long du Rhône, vers le nord, & à trois lieues de ce bourg, on entre dans le *Valentinois* par la ville de Montelimart, dont je vous parlerai dans ſon lieu. Ce pays, à l'occident du Diois, en eſt limitrophe. Ce ne ſont point ici comme dans le haut Dauphiné, des montagnes, pour la plûpart ſtériles & nues; des rochers eſcarpés, qui ne peuvent ſervir de retraite qu'aux bêtes ſauvages; un ſol aride, qui n'a preſque point de tréſors à donner au plus infatigable cultivateur; un climat froid & pluvieux qui rend ces triſtes deſerts encore plus inhabitables. C'eſt une campagne vaſte & unie, qu'un grand fleuve cotoie, & que pluſieurs rivieres arroſent; une terre fertile, chargée d'arbres fruitiers & de grains de toute eſpece: ce ſont des côteaux couverts de vignes, des prairies toujours vertes, des payſages également agréables & variés.

Le climat y eſt des plus heureux: les grandes chaleurs, tempérées par un vent de nord aſſez habituel, y ſont communément peu durables ; les froids de l'hyver tardifs, peu rigoureux & peu longs. On a bien ſouvent de la peine à ramaſſer de la glace pour l'été, & quelquefois même on ne peut point faire cette proviſion. Le printems n'y eſt pas long, le paſſage de l'hyver à l'été étant très-rapide. L'automne y eſt la plus belle des quatre ſaiſons & y dure aſſez long-tems.

Ce climat eſt principalement favorable aux mûriers : auſſi l'induſtrie des habitans ſe tourne beaucoup du côté des vers à ſoie, dont le produit forme un article très-conſidérable. Les vins y ſont excellens, ſur-tout ceux de la côte du Rhône. Mais peut-être les vignobles ont-ils été trop multipliés aux dépens des guerets; d'où il réſulte une diminution des grains. Les orangers croiſſent dans les jardins en pleine terre. Les noyers y ſont en grande quantité, & fourniſſent de l'huile d'une bonne qualité. On vient d'apporter en ce canton des oliviers qui promettent déjà

ondantes récoltes. En un mot, il
uit tous les végétaux qui ſervent à
ge & à la ſubſiſtance de l'homme.
e Valentinois étoit anciennement
té par les *Ségalauniens*. Sous l'em-
de Neron, on comptoit déjà
nce qui en eſt la capitale, au
bre des colonies romaines. Elle
ſucceſſivement ſous la domina-
des bourguignons, des rois de
ce & des rois de Bourgogne.
milieu du dixieme ſiecle, ſous
rad *le Pacifique*, on vit paroître
comte de Valentinois, que nos
urs du ſeizieme ſiecle nomment
ard de Poitiers. Ils le croient deſ-
lu des premiers ducs d'Aquitaine,
tes de Poitou. Suivant ces mêmes
urs, Goutard eut pour fils Lam-
, pere d'Aymar I, dont l'arriere
-fils, Aymar II, fut, comme je
déjà dit, inveſti par l'empereur
léric I du comté de Diois. Les
comtés réunis reſterent à la poſ-
é d'Aymar II juſqu'à la fin du
orzieme ſiecle. A cette époque,
mte Louis II de Poitiers, n'ayant
it d'enfans mâles, céda ſes comtés
auphin, fils de Charles VI, & qui

fut depuis roi ſous le nom de Charles VII. Louis de Poitiers de Saint-Vallier, couſin au troiſieme ou au quatrieme degré du dernier comte, voulut le lui diſputer. Mais il n'étoit pas aſſez puiſſant pour ſoutenir ſes prétentions. Pendant les troubles qui agiterent la France, le duc de Savoie l'occupa quelques années, juſqu'à ce que Charles VII, ayant conquis & pacifié ſon royaume, reprit le Valentinois & le Diois, & les réunit à ſa couronne.

Louis XII accorda le domaine utile du Valentinois, à titre de duché, à Céſar Borgia, fils du pape Alexandre VI. Mais François I le reprit, malgré les repréſentations des ſeigneurs de Bourbon-Buſſet, qui deſcendent d'une fille de Céſar Borgia. Henri II racheta leurs droits, & donna ce duché à Diane de Poitiers pour ſa vie ſeulement. En 1642, Louis XIII érigea de nouveau le Valentinois en duché pour Honoré de Grimaldi, prince de Monaco. Ses deſcendans par femmes en jouiſſent encore. Cependant la ville de Valence n'étoit point compriſe dans ce duché. Les

ques en avoient été faits princes
les empereurs Frédéric I & Fré-
ic II; & ils en poſſéderent le haut
naine juſqu'en 1419. Ce fut cette
ée que l'évêque Louis de Poitiers
onnut la ſouveraineté du dauphin,
, peu de tems après, occupa le
ne de France ſous le nom de Louis
Les évêques d'aujourd'hui n'ont
la ſeigneurie utile de cette ville,
c le titre de comtes de Valence.
Les premiers apôtres du Valenti-
is ſont Félix, Fortunat & Achilée,
ciples de Saint Irénée, qui les y
voya de Lyon, où il prêchoit la foi
a fin du ſecond ſiecle. Ils furent
is les trois martyriſés à Valence.
uis on n'eſt pas sûr qu'aucun d'eux
été évêque de cette ville. Le pre-
er que l'on connoiſſe certainement
Saint Emilien, qui vivoit l'an 374.
eut pour ſucceſſeur *Saint Sextus*,
i ſouffrit le martyre lors de l'irrup-
n des Barbares, dans laquelle Va-
ce fut pillée. Un des plus célebres
tre ces anciens évêques, eſt *Saint*
ollinaire, frere de Saint Avite,
hevêque de Vienne. Ils vivoient
is la premiere race de nos rois. Il

n'y a rien de bien intéreſſant dans le reſte de l'hiſtoire des évêques de Valence juſqu'à l'époque des donations des empereurs Frédéric.

L'union de l'évêché de Die à celui de Valence ſubſiſtoit encore, lorſqu'au ſeizieme ſiecle, ce ſiege fut occupé par le fameux Jean de Montluc, frere de Blaiſe de Montluc, maréchal de France. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit & d'un grand talent pour les négociations. Il avoit rempli, en habile politique, juſqu'à ſeize ambaſſades, lorſqu'il fut fait évêque. Mais, bien différent de ſon frere, qui, dans les guerres de religion, fut la terreur du parti proteſtant, cet indigne pontife, en favoriſant hautement les huguenots, donna les ſcandales les plus marqués & l'exemple le plus dangereux pour tous les prélats. Après s'être approprié les biens & les tréſors de ſon égliſe, après avoir diſperſé les moines & les religieuſes de ſon dioceſe, & détruit les couvents, il ſe maria avec une demoiſelle nommée *Anne Martin*, de laquelle il eut Jean de Montluc, connu ſous le nom de *Balagni*, qui

apprit à faire la guerre ſous ſon oncle le maréchal, ſe jetta enſuite dans le parti de la ligue, finit par ſe rendre maître de la ville de Cambrai, qu'il étoit chargé de défendre, força ſon ſouverain à capituler avec lui pour l'avoir, & obtint le bâton de maréchal de France. L'évêque fut condamné par le pape comme hérétique. Il renonça enfin à ſon évêché: mais ce ne fut qu'en le faiſant paſſer, dans le triſte état où il l'avoit réduit, à un de ſes parens, & en aſſurant ſur ſes revenus la fortune de Balagni. Il revint cependant de ſes erreurs à la fin de ſes jours, profeſſa de bonne foi la religion catholique, & mourut à Toulouſe en 1579, dans les bras d'un jéſuite, qui parla favorablement de ſes dernieres diſpoſitions. L'hiſtoire eccléſiaſtique fait mention de ſix conciles aſſez célebres qui ſe ſont tenus dans Valence.

Rien de plus agréable que la ſituation de cette ville, bâtie ſur le Rhône, dans une plaine, au milieu d'un demi cercle formé par un côteau. Elle eſt d'une grandeur médiocre, quoiqu'elle ſoit diviſée en trois parties:

ville haute, ville baſſe & bourg. La fortification en eſt ſimple & antique. Mais elle ſuffit pour arrêter pendant quelque tems une armée ennemie; d'autant plus qu'on peut aiſément ſe retrancher ſous cette place. La citadelle, de forme triangulaire, n'eſt pas non plus bien forte. Le gouvernement qu'elle renferme, & l'évêché, ſont les deux plus beaux édifices de la ville. Dans le premier, il y a un jardin en terraſſe où l'on jouit de la plus belle vue. Dans le palais épiſcopal, on remarque principalement la nouvelle galerie conſtruite ſur le bord du Rhône. Le point de vue en eſt également charmant. Jean de Montluc, en pillant les tréſors de ſon égliſe, ménagea ce palais, qu'il regardoit comme ſa propre maiſon, & le vaiſſeau de la cathédrale, qui mérite d'être vu. Les couvens des Jacobins & des Cordeliers, qui étoient très-beaux, furent alors ruinés, & ont été depuis rétablis.

L'habitation principale de l'abbé de *Saint Ruf*, général d'un ordre de chanoines réguliers, eſt depuis le ſeizieme ſiecle dans Valence. Cet

ordre, dont l'inſtitution remonte environ à l'an 1050, fut établi près d'Avignon. Ces religieux conſervoient le corps de Saint Ruf, un des premiers évêques de cette derniere ville, & menoient une vie très-auſtere, lorſque la guerre des albigeois les força d'abandonner leur maiſon. Les reliques de Saint Ruf furent tranſportées dans une égliſe d'Avignon, & le chef-lieu de l'ordre fut transféré en 1192 dans une île du Rhône, nommée *l'Eſparviere*, près de Valence. Mais pendant les guerres du ſeizieme ſiecle, ce ſecond monaſtere, qui étoit très-beau, fut ruiné par les huguenots. Les abbés ſe retirerent à Valence, où ils embellirent leur maiſon, qui d'ailleurs eſt dans une belle ſituation. Parmi les abbés généraux de cet ordre, on compte deux ſaints, qui lui ont donné une grande réputation de ſainteté, & pluſieurs grands ſeigneurs qui ont contribué à ſes richeſſes. Le pape Jules II en avoit été abbé général. Cet ordre a été deſtiné, dès ſon inſtitution, à réformer le clergé. Mais il a eu pluſieurs fois &

a lui-même encore beſoin de réforme. (1)

Dans le cloître de ce monaſtere, on voit la repréſentation d'un ſquelette de géant, qui avoit quinze coudées de haut. Une inſcription latine qui fut gravée en ce même endroit, en 1648, nous apprend que ce géant ſe nommoit *Buardus*, & qu'il avoit été un tyran du Vivarais; dont les os ayant été trouvés en 1456, furent en partie enterrés dans ce cloître.

Il y a dans Valence un ſéminaire; un collége, & une univerſité fondée par Louis XI, encore dauphin, qui l'y transféra de Grenoble en 1494. L'évêque en eſt le chancelier né. Elle a eu des profeſſeurs célebres, ſurtout en droit, parmi leſquels on diſtingue Cujas. Cette ville a donné naiſſance à *Balthaſar Baro*, de l'académie françoiſe. Il acheva l'*Aſtrée*, du marquis d'*Urfé*, dont il avoit été ſecrétaire.

Cette même ville avoit autrefois

(1) Il a été éteint de nos jours. Les procès qui diviſoient les abbés & leurs chanoines, en ont principalement hâté la deſtruction.

un port beau & commode. Il fut ruiné pendant les guerres de religion, & le quai le long du rhône entierement détruit. Les environs en ſont auſſi agréables, qu'on peut en juger par ſa ſituation, & par ce petit coteau en demi-cercle, qui lui ſert, pour ainſi dire, de cirque naturel. Ce qui les embellit encore, ce ſont des fontaines, dont les eaux pures & limpides arroſent toute cette plaine. On y voit un château nommé le *Valentin*, qui eſt le plus beau qu'il y ait en Dauphiné. Il eſt ſitué au milieu d'un parc qui a une lieue & demie de circonférence, & qui eſt très-propre pour la chaſſe. Il y a une galerie qui, ſuivant un auteur, eſt dans le goût de celle du château de Verſailles, & qui a même quelques pieds de largeur de plus que cette derniere. Si les dedans de celle-ci, dit-il, ſurpaſſent ceux du Valentin par la beauté des ornemens & par la richeſſe des meubles, celle du Valentin ſurpaſſe l'autre par l'étendue de la vue, & par le cours du rhône qui lui ſert, pour ainſi dire, d'un magnifique canal, qui n'a d'autres bornes que la foibleſſe des yeux. Ce

château eſt encore accompagné de quatre grandes pieces d'eau, revêtues de pierres de tailles, & de quatre cents pieds de longueur chacune, qui ſe rempliſſent en moins de vingt-quatre heures, & qui ſervent à arroſer une prairie immenſe qui eſt au-deſſous de ce château.

Le dioceſe de Valence contient cent paroiſſes, dont trente-cinq ſont de l'autre côté du rhône en Vivarais. Le lieu le plus conſidérable dans le Dauphiné, eſt *Montelimart*, au midi de Valence, près du rhône, ville ancienne habitée, avant les romains, par les Cavares. Le nom qu'elle porte aujourd'hui, elle l'a pris, comme je l'ai dit ailleurs, des *Adhemars de Monteil*, qui l'embellirent, l'aggrandirent & la fortifierent. Les ſeigneurs de cette maiſon la poſſéderent juſqu'à la fin du quatorzieme ſiecle: ils rendirent d'abord hommage aux évêques de Valence, enſuite aux papes qui réſidoient alors à Avignon. Ces ſouverains pontifes parvinrent même à échanger contre d'autres terres la ſeigneurie des Adhemars, dont ils furent les ſeuls maîtres juſ-

qu'au regne de Louis XI. Ce prince ayant racheté des Adhémars les terres qui leur avoient été cédées par les papes, les rendit aux pontifes, & leur enleva Montelimart, qu'il unit au Dauphiné.

Auſſi-tôt que les erreurs de Luther & de Calvin furent répandues dans le royaume, les habitans de Montelimart s'empreſſerent à les adopter, & ne tarderent pas à donner dans tous les excès du fanatiſme & de la rébellion. Cette ville fut, peut-être plus qu'aucune autre, le théâtre du meurtre, du brigandage & de la déſolation. En 1567, les huguenots, devenus cruels à meſure qu'ils devenoient plus forts, en chaſſerent les catholiques, porterent le fer & la flamme dans les égliſes, & employerent les matériaux des édifices renverſés à faire de nouvelles fortifications, & à aggrandir le temple qu'on leur avoit permis de bâtir quelques années auparavant. Bertrand de Simiane, ſeigneur de Gordes, la reprit à la tête des catholiques. Après la bataille de Montcontour, ceux-ci ſoutinrent un ſiege, pouſſé avec la plus

grande vigueur par l'amiral de Coligny. Les femmes mêmes ſe diſtinguerent beaucoup dans cette défenſe. On en vit une d'entr'elles, nommée *Margot Delaye*, combattre avec ardeur ſur les remparts entr'ouverts, repouſſer les ennemis, tuer de ſa main le comte de Ludovic, un de leurs principaux chefs, & ramener les habitans vainqueurs, après avoir laiſſé un bras ſur le champ de bataille. On lui éleva ſur le rempart une ſtatue, au bas de laquelle on mit une inſcription, qu'il n'eſt guere poſſible de déchiffrer. Enfin, cette ville fut à diverſes fois priſe & repriſe par le parti catholique & par le parti proteſtant, & toujours inondée de ſang. On y voit encore un puits qui en fut rempli juſqu'à ſon embouchure, & qui a retenu le nom de *Saigneux*.

Il y a dans Montelimart une citadelle aſſez bonne, mais qui n'eſt pas regardée aujourd'hui comme d'une grande importance; une ſénéchauſſée établie par Louis XI; une égliſe collégiale, qui eſt la paroiſſe de la ville; pluſieurs maiſons religieuſes tant d'hommes que de femmes; un hô-

pital & une confrairie de pénitents blancs, dont la chapelle a été bâtie ſur les ruines d'une ancienne égliſe des Templiers. Le commerce en général n'y eſt pas auſſi floriſſant qu'il pourroit l'être, à l'exception de celui des ſoies. La ville, ſans être grande & bien peuplée, eſt jolie: elle eſt percée de quatre portes dirigées aux quatre points cardinaux. Le long des murs regne en dedans & en dehors une double allée qui permet même aux voitures d'en faire le tour en entier.

Les hommes illuſtres qu'a produits Montelimart, ne ſont pas en grand nombre; mais je dois nommer ici *de Bary*, célebre juriſconſulte, auteur d'un traité très-eſtimé ſur les ſucceſſions. A une érudition vaſte il joignoit une ſimplicité ſinguliere de mœurs & de caractere. On raconte qu'un enfant du peuple étant entré dans ſon cabinet, cherchoit du feu; n'ayant ni pelle, ni pincettes, ni aucun inſtrument pour l'emporter. De Bary ſurpris, l'examine attentivement; l'enfant remplit ſa main de cendres, y place avec adreſſe un

charbon ardent, & l'emporte ſans ſe brûler. Auſſi-tôt notre philoſophe s'en va tout déconcerté, diſant qu'il veut brûler ſes livres, & que la nature donne plus d'eſprit que tout l'art & toutes les études poſſibles.

Les dehors de cette ville ſont très-agréables & très-variés : ce ſont de vertes prairies, des boſquets riants, des côteaux chargés de vignes, des champs couverts d'arbres & de moiſſons, & les deux petites rivieres de Roubion & de Jabron, qui, après avoir ſerpenté dans la campagne, viennent ſe réunir ſous les murs de la ville. On trouve dans ſes environs pluſieurs ſources d'eaux minérales, qui ſont bonnes contre la bile & les obſtructions légeres dans le foie. Il y en a trois autres qui ont la même qualité, près de *Dieulefit*, bourg de ce dioceſe, ſitué dans une vallée aſſez fertile.

Au nord eſt de Montelimart, eſt la petite ville de *Creſt*, qui a un chapitre. Elle eſt ſur la rive droite de la Drome. Du tems des Albigeois, c'étoit une place forte & aſſez importante. Aymar, comte de Valentinois,

qui avoit pris le parti du comte de Toulouſe, y ſoutint une vigoureuſe attaque de la part du comte de Montfort, qui fut obligé de ſe retirer avec perte. Aujourd'hui il n'y a plus qu'une tour, où l'on met quelquefois des priſonniers d'état.

On voit encore dans ce dioceſe *Livron*, petite ville, dont l'évêque de Valence eſt ſeigneur. Elle eſt ſituée ſur une colline que la Drome cotoie; & cette ſituation la rend un peu conſidérable, quoique les murailles en aient été preſque toutes démolies.

Je ſuis, &c.

A Vienne, ce 1760.

LETTRE CCCXCVIII.

SUITE DU DAUPHINÉ.

CE que je vous ai dit, Madame, du Valentinois, relativement à la température du climat, à la nature du ſol, aux productions de la terre, vous pouvez l'appliquer au *Viennois*, avec cette différence pourtant qu'il n'y a point d'oliviers dans ce dernier canton. *Vienne*, ſur le Rhône & la riviere de Jére, en eſt le chef lieu. Cette ville eſt très-ancienne. Après avoir été habitée par les Allobroges, elle devint, comme je l'ai dit ailleurs, la capitale d'une grande province romaine, la réſidence d'un préfet du prétoire des Gaules, la garniſon habituelle de pluſieurs légions, & ſubit dans la ſuite le même ſort que le reſte du Dauphiné. L'hiſtoire civile en eſt curieuſe, & tient beaucoup à ſon hiſtoire eccléſiaſtique.

Dès les premiers ſiecles du chriſtianiſme, Vienne eut ſes évêques, qui, à cauſe de l'importance de cette

ville, furent reconnus pour métropolitains, & même pour primats d'une bonne partie de la Gaule. Nos rois des deux premieres races y séjournerent souvent; & les premiers rois de Bourgogne & d'Arles y firent pendant quelque tems leur résidence. Au dixieme siecle, ceux-ci y établirent des comtes, qui, suivant l'opinion commune, descendoient de Louis *l'Aveugle*, fils de Boson, par son fils Charles Constantin.

La premiere race de ces comtes finit en 1060, que Stephanie, fille de Gerard I, épousa Guillaume I, comte de Bourgogne, à qui elle transmit le comté de Vienne, qui étoit alors très-étendu. De ce mariage naquirent deux fils, dont le premier nommé Guy, fut archevêque de Vienne, & l'autre, nommé Etienne, propriétaire de ce comté. Mais celui-ci en vendit une partie à son frere, laissant le reste à son fils. Ce dernier ayant refusé l'hommage à l'empereur Conrad, qui se prétendoit roi d'Arles & de Bourgogne, fut dépouillé de ses possessions par ce monarque, qui les céda à l'archevêque. Cependant

la postérité de ces comtes de la maison de ceux de Bourgogne subsista encore pendant plus d'un siecle, sans renoncer à ses prétentions sur Vienne & le Viennois, qu'elle faisoit quelquefois valoir. Enfin, vers 1260, Béatrix, femme de Hugues de Pagny, derniere héritiere de ces comtes, vendit toutes ses prétentions à l'archevêque Jean de Burnius, dont les successeurs se qualifierent comtes de Vienne.

Ces prélats resterent même en pleine possession de toute la seigneurie, du moins de celle de la ville. Mais il paroît qu'ils avoient déjà vendu les terres du comté, & que les comtes d'Albon, du Graisivaudan & de Grenoble s'en étoient successivement emparés. *Guygues VII*, l'un de ces comtes, prenoit déjà, en 1237, le titre de dauphin de Viennois, & possédoit le plat-pays entre Vienne & le Rhône, qui est pourtant de l'ancien ressort du bailliage de Vienne.

Les seigneurs qui occupoient ces terres, rendoient hommage aux archevêques. Les dauphins leur enle-

verent ſucceſſivement cet hommage, quoiqu'ils le rendiſſent eux-mêmes à ces prélats, comme comtes d'Albon & comme dauphins de Viennois. Bien plus, ils prétendirent par la ſuite à l'indépendance, & s'attribuerent une autorité dans Vienne même.

Les Rois de France, héritiers des dauphins, ont eu des prétentions encore plus fortes. Ils ſont venus à bout de réduire les métropolitains de Vienne preſque aux ſeuls honneurs eccléſiaſtiques, & au ſimple domaine utile d'une partie de la ville; encore eſt-il bien diminué. En 1448, Louis XI n'étant que dauphin, obtint de l'archevêque Jean de Poitiers la moitié de la ſeigneurie de Vienne, ſe fit prêter ſerment par les conſuls & les habitans, & y établit un juge en ſon nom. Lorſqu'il fut monté ſur le trône, l'archevêque lui-même le reconnut pour ſon ſouverain, en ſe réſervant des titres & des franchiſes auxquelles nos monarques n'ont eu des égards qu'autant qu'ils l'ont jugé à propos. L'archevêque poſſede encore quelques reſtes de ſon ancienne autorité dans la ville, & l'on pratique quel-

ques cérémonies qui paroiſſent aujourd'hui plus ſingulieres qu'elles ne peuvent être importantes pour la conſervation de ſes droits. J'aurai bientôt occaſion d'en parler.

S'il faut en croire les anciennes traditions, *Saint Paul* doit être regardé comme le premier évêque de Vienne. En traverſant les Gaules, il paſſa par cette ville, où il conſacra une chapelle en l'honneur des ſaints martyrs Machabées, & y établit *ſaint Creſſent*, qui n'y reſta pas long-tems. *Saint Zacharie*, envoyé par ſaint Pierre, prit ſa place; il étoit chargé d'une précieuſe relique que l'on conſerve encore à Vienne, & que l'on nomme la *ſainte Touaille*; c'eſt la nappe ſur laquelle Jeſus-Chriſt inſtitua l'euchariſtie : pluſieurs autres égliſes prétendent auſſi l'avoir. *Saint Martin* lui ſuccéda: il avoit vu la paſſion de Notre Seigneur, quoiqu'il y eût cent ans que cet événement ſe fût paſſé lorſqu'il monta ſur le ſiege de Vienne.

Tous les évêques du ſecond & du troiſieme ſiecle furent ſaints. L'un d'eux nommé *ſaint Lupicien*, jetta,

s l'an 260, les fondemens de l'é-
e ſaint Pierre qui ſubſiſte encore.
quatrieme ſiecle, les perſécutions
itre le chriſtianiſme ceſſerent; &
: *P. ſcaſe* eut la ſatisfaction de voir
nſtantin, le premier empereur
ctien. Ce fut ſous ſon pontificat
: fut tranſporté à Vienne le corps
ſaint Maurice, chef de la légion
baine. L'égliſe cathédrale lui eſt
liée. On le repréſente comme un
:valier armé de toutes pieces, por-
t un étendart ou uu aigle.

Vers la fin du cinquieme ſiecle,
is le même tems que Clovis régnoit
les françois, *ſaint Mamert* fut évê-
e, ou plutôt archevêque de Vienne:
ce titre avoit déjà été aſſuré aux
lats de cette ville plus de cent ans
paravant, malgré les oppoſitions
l'archevêque d'Arles.

Les grands ſiéges épiſcopaux ont,
mme les grandes maiſons, des chi-
:res. De ce nombre eſt celui dont
ici queſtion. Suivant toutes les
illes chroniques, que les auteurs
ſeizieme ſiecle ont copiées, ce
nce-Pilate, qui condamna, ou qui
ſſirit qu'on condamnât Jeſus-Chriſt,

fut, ſous le regne de Tibere, exilé à Vienne, où il mourut dans la rage & le déſeſpoir. On montre encore les ruines d'une maiſon qu'on prétend qu'il habitoit, & celles de la tour dans laquelle il étoit enfermé. On ajoute que les habitans de Vienne jetterent ſon corps dans le rhône. Il eſt certain qu'au cinquieme ſiecle, la ville fut frappée du fleau de la peſte, & même ravagée par quelques tremblemens de terre. Saint Mamert, qui en étoit alors archevêque, déclara qu'il avoit appris en ſonge ou par révélation, que ces maux étoient occaſionnés par la préſence du corps de Pilate, qui étoit enterré dans le rhône, au pied de la tour ronde, que l'on appelle encore *Mauconſeil*. On ſe tranſporta auſſi-tôt ſur le bord de ce fleuve, & l'on en retira un cadavre infect, qu'on alla jetter dans un marais, à deux lieues de Vienne. On ne douta point que ce cadavre ne fût celui du juge inique de Jeſus-Chriſt; & le peuple croit encore aujourd'hui entendre ſortir des eaux de ce marais bourbeux, les gémiſſemens de Pilate, & les cris des diables qui le tourmentent.

. C'eſt là, dit-on, que ſe forment
orages & les tempêtes des envi-
de Vienne. Ils y ſont fréquens;
: tonnerre eſt ſouvent tombé ſur
our de Mauconſeil. C'eſt à Saint-
nert que l'on eſt redevable des
itions, dont il donna l'exemple à
le reſte du monde catholique qui
ſuivi, les papes ayant adopté ce
ix uſage. Il fut enterré dans ſa ca-
lrale : mais, environ cent ans
:s, Gontran, roi d'Orléans & de
rgogne, de la race des Mérovin-
is, fit tranſporter les reliques de
ſaint archevêque à Orléans, ſa
ie. Elles furent diſperſées ou brû-
, en 1583, par les huguenots,
pillerent la châſſe où elles étoient
fermées.

Au milieu du neuvieme ſiecle,
ſiége fut occupé par *Saint Adon*,
avoit été d'abord moine de Fer-
es, enſuite de Prum, & qui avoit
différens voyages, ſur-tout à
me & à Jéruſalem. Il avoit acquis
vaſtes connoiſſances, & paſſa pour
plus ſavant homme de ſon tems.
us avons de ce ſaint prélat une
:onique des rois de France & des

archevéques de Vienne, juſqu
derniers événemens dont il avoi
lui-même témoin. Ce qu'il dit d
derniers tems eſt fort exact. M
a adopté bien des fables ſur les
plus reculés.

Saint Thibaud, de la maiſo
Champagne, eſt le dernier archev
qui ait été reconnu pour ſaint
Burcard, ſon ſucceſſeur, a ét
premier comte & ſeigneur de Vie
Ce titre lui fut donné, avec les
teaux qui tenoient la ville en reſ
par Rodolphe *le fainéant*, qui
ſon premier miniſtre dans le roya
de Bourgogne. Burcard rempli
gnement cette place. Les hiſto
du tems nous le repréſentent prc
dément verſé dans la politique.

La gloire & les priviléges du
de Vienne furent encore augm
par un perſonnage très-illuſtre
l'occupa en 1088. Ce fut Guy,
quieme fils de Guillaume II, c
de Bourgogne. Il aſſiſta à ce fa
concile de Clermont, où l'or
cida la premiere croiſade. En 1
ce prélat fut élu pape, ſous le
de Callixte II; & cette électio

un vrai bonheur pour la chrétienté. Proche parent de l'empereur Henri V, il n'eut pas de peine à l'amener à une conciliation, pour éteindre les divisions qui duroient depuis si longtems entre les souverains pontifes & les empereurs. Henri renonça à la prétention de donner l'investiture aux évêques par la crosse & l'anneau, se contentant d'en recevoir l'hommage simple de leurs fiefs temporels. L'église de Vienne obtint du pape Calixte de grands priviléges & de belles prérogatives. Par une bulle particuliere, elle eut la prééminence sur sept métropoles, qui étoient la province Viennoise, celle de Bourges, de Bordeaux, d'Auch, de Narbonne, d'Aix & d'Embrun. Aussi-tôt l'archevêque de Vienne prit la qualité de *grand primat des primats des Gaules*, titre que ses successeurs ont conservé & conservent encore.

Pendant tout le cours du treizieme siecle, les archevêques de Vienne, toujours riches, puissans & considérés, reçurent plusieurs fois l'hommage des dauphins de Viennois, qui commençoient alors à s'élever. Ils ne

reconnoiſſoient pour ſeigneurs que les empereurs, qui même avoient pour eux des ménagemens, tels qu'on doit les avoir pour de grands feudataires.

Au commencement du quatorzieme ſiecle, en 1311, on tint, dans Vienne, un concile général, qui fut aſſemblé par Clément V, le premier des papes qui ſiégerent à Avignon. Le roi de France, Philippe *le Bel*, & ceux d'Angleterre & d'Arragon, y aſſiſterent. La fête du ſaint-ſacrement, que l'on nomme communément la *Fête-Dieu*, y fut inſtituée. L'ordre des Templiers y fut aboli, & la plus grande partie de leurs biens donnée aux chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, qui venoient de conquérir l'île de Rhodes. Enfin on fit, dans ce concile, un grand nombre de conſtitutions, que l'on appela *clémentines*, du nom du pape qui y préſidoit. On voit encore, à côté du palais de l'archevêque, la ſalle où ſe tenoient les aſſemblées. Un auteur dit qu'elle ſert aujourd'hui à ſerrer le foin d'une auberge.

Dans le courant de ce même

ſiecle, les ſeigneurs de la maiſon de Clermont, la plus illuſtre du pays, & bienfaitrice de l'égliſe de Vienne, rendirent pluſieurs fois hommage aux archevêques. En 1338, Humbert, dauphin de Viennois, fut reçu chanoine honoraire de la métropole. On lui donna le ſurplis & l'aumuſſe, qu'il porta par-deſſus ſes armes, & prit ainſi ſéance au chœur; mais avec proteſtation, de la part de l'archevêque & du chapitre, que cela ne préjudicieroit point à l'hommage qu'il leur rendoit, comme comte d'Albon.

Peu d'années après, le Dauphiné fut donné à nos rois, & devint l'appanage de leurs fils aînés. Mais l'archevêque & le chapitre de Vienne ſoutiennent encore aujourd'hui que cette donation ayant été faite à la charge de l'hommage dû, nos rois ſont toujours tenus à cette ſujétion; & quand ces monarques ſont reçus chanoines, le chapitre fait les mêmes proteſtations qu'il fit lors de la réception du dernier dauphin. Nos ſouverains ſe ſont refuſés, par la ſuite, à cet hommage. On offre cependant encore, de la part du roi, un gros

cierge de cire jaune à la cathédrale de Vienne. Mais le procureur du roi, en le préſentant, déclare que ce n'eſt que par dévotion; & celui de l'archevêque répond, qu'il le reçoit comme hommage. Ces prélats ceſſerent de frapper monnoie au quinzieme ſiecle; & en 1448, ils conſentirent, comme je l'ai déjà dit, à partager la ſeigneurie avec le roi. Au ſeizieme ſiecle, ils furent aſſujettis aux regles établies par le concordat, & à tous les uſages du clergé de France.

Depuis 1482 juſqu'en 1507, Vienne eut pour archevêque *Angelo Carto*, né dans le royaume de Naples, homme ſavant, qui ſe piquoit d'être très-habile dans l'aſtrologie judiciaire. On aſſure qu'il prédit les plus grands événemens de ſon tems; entr'autres, la mort du duc de Bourgogne, connu ſous le nom de Charles *le téméraire*.

En 1535, Charles de *Marillac*, évêque de Vannes, fut fait archevêque de Vienne. Fils d'un avocat, il avoit été d'abord avocat lui-même, conſeiller au parlement, maître des requêtes, & chargé de pluſieurs ambaſſades par le roi François I. Ses

freres parvinrent, comme lui, à un haut degré de fortune, & fonderent un maiſon qui, en très-peu de tems, a beaucoup brillé dans l'égliſe, la magiſtrature & l'épée. Vous ſavez, madame, quelle fut, ſous le miniſtere de Richelieu, la fin tragique du maréchal de Marillac, & de ſon frere le garde des ſceaux.

Son ſucceſſeur, Jean *de la Broſſe*, eut beaucoup à ſouffrir de la part des huguenots. Les égliſes furent pillées, en 1562 & 1567, par le fameux & cruel baron des Adrets. Depuis 1575 juſqu'en 1693, ce ſiége fut ſucceſſivement occupé par cinq archevêques de la maiſon de Villars. Les derniers étoient de la branche dont eſt ſorti le célebre maréchal de ce nom. D'après ce que je viens de dire de l'archevêché de Vienne, vous jugerez ſans doute, madame, que l'ancienne Gaule n'en offre peut-être aucun qui ait été plus illuſtre.

Cette ville n'eſt pas peuplée à proportion de ſa grandeur. Elle a, dit-on, une lieue & demie de circuit, & ne contient, à préſent, qu'environ cinq mille habitans. On y entre par cinq

portes, dont une s'appelle de *Mauconſeil*, du nom de la tour voiſine, où j'ai dit qu'on croit que Pilate avoit été renfermé. Une autre s'appelle la porte de *Pipet*, d'un château qui, du tems des Romains, s'appeloit *Pompeiacum*, en l'honneur du grand Pompée, d'où l'on a fait *Pompet*, & puis *Pipet*. On voyoit autrefois dans Vienne, deux autres châteaux, dont l'un portoit le nom de *Quiriacum*, & l'autre celui de *Crappum*. Ce dernier s'appelle aujourd'hui *le mont Saint-Juſt*, & l'autre *le mont Sainte-Blaudine*. Sur celui-ci, il y avoit un monaſtere, que les huguenots ont détruit, & où l'on ne recevoit, pour religieuſes, que des veuves, parce que Sainte Blaudine étoit elle-même veuve. Elle avoit eu des enfans; & elle eſt regardée à Vienne comme la patrone des nourrices.

La troiſieme porte de Vienne s'appelle la *porte d'Avignon*, & la quatrieme, qui eſt près du Rhône, la *porte du Pont*. Près de celle ci, en effet, il y en avoit un très-beau. On en voit encore quelques piles qui embarraſſent la navigation, & qui ſont des

ueils au milieu du Rhône. Ce pont, plus ancien de tous ceux qui ont é bâtis dans les Gaules, fut fondé ır Tiberius Gracchus, l'an 175 vant Jésus-Christ, & dura, suivant s chroniques de Vienne, pendant ille cinq cent quatre-vingt-deux ıs. Après qu'il fut tombé pour la remiere fois, l'an 1407, on passa ıut un siecle à réfléchir sur les moyens e le réparer. Enfin, l'an 1507, on travailla sérieusement, au moyen 'une *taxe ou aumône forcée que archevêque imposa sur tous ses dioésains, en leur permettant de manger e la viande les deux premiers jours e carême. Quoique la récolte fut onsidérable, les arches qui manquoient ne furent réparées qu'en bois. e pont essuya deux autres accidens n 1535 & 1574. On fit de nouvelles éparations. Mais en 1617, il fut si ndommagé par la violence du Rhône, u'il n'est plus susceptible d'être réaré. La cinquieme porte est celle de *aint-Martin*, qui n'offre rien de remarquable.

En parcourant Vienne, on ne rouve point de belles rues; elles sont

toutes étroites & mal pavées. Mais les monumens curieux y ſont en grand nombre. La cathédrale, dédiée à Saint Maurice, eſt un très-bel édifice gothique. Le parvis qui eſt au-devant, eſt une plate-forme, ſur laquelle on monte par vingt-huit degrés. Le frontiſpice eſt chargé d'une multitude d'ornemens gothiques, de niches & de ſtatues de grandeur naturelle. Des deux côtés s'élevent, ſur quatre piliers, deux hautes tours quarrées de belle apparence. Le vaiſſeau de l'égliſe eſt grand, & a cent quatre pas de longueur ſur trente-neuf de largeur. La voûte eſt ſoutenue par quarante-huit colonnes, dont vingt-quatre ſont engagées dans le mur, & les autres iſolées, ſéparant la nef des bas côtés. Cette voûte, peinte en bleu, chargée d'étoiles d'or, eſt très-élevée, d'un trait fort hardi, qui mérite l'admiration des connoiſſeurs. La conſtruction de cet édifice ſe prolongea pendant pluſieurs ſiecles avant de parvenir à ſa perfection. Elle fut commencée au huitieme, par *Saint Eoalde*, continuée au dixieme par *Saint Thibaud* ou *Théobald*, & ne fut achevée

qu'en 1527, ſous l'archevêque *Pierre Palmier.*

La premiere choſe que l'on fait remarquer aux étrangers en entrant dans cette égliſe, qui paſſe pour être une des plus belles du royaume, eſt le monument élevé près du grand autel. Il renferme le cœur de François Dauphin, fils aîné de François I, mort à l'âge de dix-neuf ans, à Valence, en 1536, d'une maladie vive & prompte, qui le ſaiſit auſſi tôt après qu'il eut bu un verre d'eau, pendant qu'il jouoit à la paulme; ce qui fit croire qu'il étoit empoiſonné. Son corps fut porté à Saint-Denis, & ſon cœur dans cette égliſe de Vienne. C'eſt ce qu'apprennent les deux vers latins qui compoſent ſon épitaphe.

De l'autre côté du grand autel, eſt l'épitaphe d'Iſabeau d'Harcourt, femme du comte de Rouſſillon, morte en 1439. L'égliſe de Vienne reçut de cette dame de très-grands bienfaits. On lit ſur ſon tombeau qu'elle lui donna, entr'autres, un reliquaire d'or & d'argent, dans lequel étoit renfermé un morceau de la colonne de pierre à laquelle Notre-Seigneur fut

attaché pour ſubir le ſupplice de la flagellation. Cette relique venoit ſans doute de Rome, où le reſte de cette colonne eſt conſervé.

Dans la chapelle de Saint-Clair, qui n'eſt pas une des moins bien ornées de cette égliſe, eſt le tombeau de la famille des *Maugirons*, une des plus illuſtres du Dauphiné. Dans celle de Sainte-Apolline, on voit celui de Boſon, le premier de tous les rois de Bourgogne. Il fut élu dans un château de Viennois, nommé *Mantaille*, & couronné en 879. Il mourut en 887. Son épitaphe eſt en vers latins, dignes du ſiecle dans lequel ils ont été compoſés.

Il y a, attenant à cette égliſe, des charniers ou petits cloîtres, qui renferment les ſépultures de quelques reines de Bourgogne; mais les épitaphes en ſont effacées. On ne reconnoît que celle d'Ermengarde, femme de Rodolphe *le fainéant*, qui fut auſſi enterré dans ce lieu. En mourant, il envoya à Conrad *le ſalique*, qui avoit épouſé ſa niece, la lance vraie ou prétendue de Saint Mauriſe, qui ſervoit de ſceptre aux

le Bourgogne. Dans une petite
elle voiſine, on reconnoît en-
le tombeau de Mathilde, femme
onrad.
palais de l'archevêque eſt con-
à la cathédrale & aſſez commode.
prétend qu'autrefois c'étoit un
eux que les rois de Bourgogne
nt dans Vienne. On y voyoit
coup d'autres antiquité. Mais
parations qu'on y a faites à dif-
tes repriſes, en ont fait diſpa-
la plus grande partie.
ſeconde égliſe de Vienne, eſt
aye de Saint-Pierre, autrefois
dée par des bénédictins, aujour-
convertie en collégiale noble.
eſt entourée de hautes murailles.
les anciens auteurs eccléſiaſti-
ne parlent de cette égliſe qu'a-
me vénération extraordinaire, à
du grand nombre de reliques
corps ſaints dont elle eſt rem-
On eſt perſuadé qu'elle renferme
de pluſieurs martyrs de la légion
aine, ainſi que celui de Saint
arie, diſciple de Saint Pierre.
t lui qui bâtit en l'honneur du
des apôtres, la premiere

chapelle qu'on ait vue dans Vienne & qui a donné lieu à l'égliſe dor je parle. Les fondemens en furer jettés, au commencement du dixiem ſiecle, par Hugues, qui n'étoit alo que comte & premier miniſtre d Louis l'*aveugle*, ſecond roi de Bou gogne. Devenu enſuite tuteur d Charles Conſtantin, fils de Louis, s'empara de la couronne d'Italie ſi ſon pupille. Mais il en fut dépouil par Bérenger, & ſe fit moine en 94 dans cette abbaye de Saint-Pierre où il mourut. Les religieux de cet abbaye en furent chaſſés en 1612 & on établit à leur place un ch pitre de chanoines, deſquels on exig des preuves de nobleſſe de pluſieu générations. Les voyageurs curieu & érudits, pourroient paſſer pluſieu jours à étudier les monumens d cette ville. Ils y trouveroient beaucou d'épitaphes d'archevêques, d'abbés de princes qui y avoient choiſi leu ſépulture, & un grand nombre d'in criptions antiques qui y ont été tran portées, les pierres ſur leſquell on les voit gravées, ayant ſervi

la conſtruction & au pavé de l'égliſe & des cloîtres.

Il y a deux autres collégiales dans Vienne. La premiere ſe nomme *Saint-André le bas* qui eſt auſſi une abbaye ſécularisée. L'égliſe eſt d'une très-belle architecture. La voûte du chœur eſt ſoutenue par deux colonnes de marbre d'une hauteur & d'une beauté ſinguliere, & celle de la nef par des colonnes d'ordre dorique. Le fondateur de ce monaſtere eſt, ſuivant un auteur, un duc Anſemond, plus ancien que les rois de Bourgogne. Conrad *le ſalique*, l'un de ceux-ci, qui mourut en 993, y fut enterré.

Près de cette égliſe dans une petite place, eſt un monument que l'on appelle la *table ronde*. C'eſt effectivement une table de pierre ſoutenue par quatre piliers & couverte d'un dôme. Elle avoit le droit d'aſyle, c'eſt-à-dire que tous ceux qui avoient le bonheur d'en approcher & d'y toucher, ne pouvoient être arrêtés & y mettoient même leurs effets en ſûreté. Ce privilége avoit été accordé

au baron de Monléans, feudataire des comtes archevêques de Vienne. La famille des Monléans étant éteinte, leur terre a passé à la maison de Chevrier & ensuite à celle de Maugiron, qui ont conservé ce monument. On voit encore écrit sur cette table, *asyle de Monléans.*

La derniere collégiale de Vienne est *Saint-Severe*, église fort ancienne & bâtie sur les ruines d'un temple dédié aux faux dieux, dans lequel ce saint souffrit le martyre l'an 430. Quelques archevêques ont été enterrés dans cette église; & l'on y lit quantité de vieilles inscriptions tant sacrées que profanes. C'est dans cette collégiale que l'on consacre les archevêques; & on les conduit ensuite processionnellement dans leur cathédrale.

Saint-André le haut est une abbaye de filles où, par un usage constant, on ne reçoit que des demoiselles nobles. *Notre-Dame de la vie* est encore une église fort ancienne & très-curieuse. C'est l'ancien prétoire du tems des romains. On y voit une grande & belle colonnade, dont les colonnes,

d'ordre corinthien, laiſſoient entre elles des intervalles vuides & ouverts. Mais aujourd'hui ces colonnes ſont encaſtrées dans un mur qui renferme la chapelle fondée par le fameux archevêque Burcard. Les bonnes gens ne manquent pas de dire que là étoit le prétoire de Pilate.

L'égliſe de Vienne avoit autrefois des uſages particuliers dont nos vieux auteurs font mention, mais qui ont été ſagement abolis au commencement du ſeizieme ſiecle. On éliſoit ſolemnellement un abbé des fous. Il ſe faiſoit des cérémonies ridicules dans le chœur de la cathédrale, le jour des innocens. L'archevêque régaloit tout ſon clergé le lundi de Pâques, & ne lui épargnoit pas le *vin d'epices*. Tous les aſſiſtans alloient enſuite proceſſionnellement chanter les *graces* dans l'égliſe. Mais la plus ridicule de ces fêtes étoit celle des *noircis*. On y voyoit courir dans la ville un grand nombre d'hommes preſque nuds & noircis de la tête aux pieds, qui ſans doute repréſentoient des diables. Au milieu d'eux étoit un homme vêtu en hermite, qui buvoit du vin,

mangeoit du pain & du jambon, & jettoit des cendres ſur tous ceux qu'il rencontroit. Il repréſentoit apparemment Saint Antoine tenté par les diables. L'archevêque, les abbés, & même l'abbeſſe de la ville nommoient les perſonnages qui jouoient cette ſcène ſcandaleuſe.

On peut ſe diſpenſer d'aller voir les colleges, & les autres maiſons religieuſes. Mais le ſéminaire mérite d'être remarqué par ſon agréable ſituation ſur les bords du Rhône. En parcourant cette ville, on verra une place où ſe rendoit anciennement la juſtice. C'eſt celle *des Ormes*, ainſi appellée du nom des arbres ſous l'ombre deſquels on rempliſſoit cette auguſte fonction. A préſent les juges royaux ont leur tribunal dans le palais des anciens rois de Bourgogne. Ce palais ayant paſſé au dauphin, fut nommé *palais delphinal*; & Louis XI, en y établiſſant les juges, fit mettre ſur la porte ces mots latins, qui renferment un grand ſens: *juſtitia eſt divina lex, & vinculum ſocietatis humanæ.* (La juſtice eſt la loi de Dieu même, & le lien de la ſociété des hommes). Les pri-

ſons qui tiennent à ce palais, étoient anciennement des ſalles de ce château des rois. On verra encore une place appellée le *cirou*, où étoient l'ancien cirque & l'amphithéâtre des romains. Mais il faut être connoiſſeur pour en diſtinguer les traces.

La ville de Vienne eſt renommée par ſes lames d'épée. Le commerce d'ailleurs n'y eſt pas très-floriſſant. C'eſt la patrie de Jean Elie *Leriget de la Faye*, & de Jean François ſon frere puîné. Ils prirent tous les deux le parti des armes. Mais l'aîné s'appliqua aux mathématiques & fut reçu de l'académie des ſciences. Le cadet cultiva la poéſie & mérita une place à l'académie françoiſe. Sa piece la plus eſtimée, eſt ſon *ode apologétique de la poéſie*, contre le ſyſtême de *la Motte-Houdart*, en faveur de la proſe. Je ne parle point de *Boiſſat* qu'on appelloit dans ſon pays *Boiſſat l'eſprit*, & dont les ouvrages, quoiqu'il fût de l'académie françoiſe, ſont aujourd'hui tout-à-fait oubliés; ni de Nicolas *Chorier*, écrivain extrêmement licentieux, & hiſtorien très-inexact.

Vienne a un fauxbourg qui eſt

du lyonnois. C'eſt celui de *Sainte-Colombe* ſitué au-delà du rhône, & où l'on voit une aſſez haute tour qui commande le pont. Le long de ce fleuve, les dehors de la ville ſont agréables & forment un beau point de vue. A quatre ou cinq cents pas de ſes murs, hors de la porte d'Avignon, eſt une pyramide antique, qu'on nomme l'*aiguille*. Elle eſt placée ſur une voûte carrée, d'environ vingt-quatre pieds de long, ſoutenue par quatre piliers. La pyramide en a autant de hauteur; & le tout eſt de pierres groſſes & dures ſans aucun ciment. Il n'y a point d'inſcription; mais les ſavans penſent que c'étoit un cénotaphe élevé en l'honneur d'Auguſte.

L'archevêque de Vienne a pour ſuffragans les évêques de Valence, de Die, de Grenoble, de Viviers dans le Vivarais, de Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie, & de Geneve. Il compte dans ſon dioceſe quatre cent quatorze paroiſſes. Il y en a une à trois lieues de la ville, où l'on voit un vieux château nommé *ponas*. On croit que

ce fut en cet endroit que ſe tint, l'an 517, un concile national des Gaules, connu dans notre hiſtoire eccléſiaſtique, ſous le nom de *concile d'epaune*.

Dans l'étendue de ce dioceſe, on peut remarquer l'abbaye de *Saint Cerf*, fondée au ſixieme ſiecle, par *Saint-Theudere* qui en fut le premier abbé. Elle fut rebâtie à la fin du dixieme par l'archevêque Saint Thibaud, dont la tête y eſt conſervée dans un reliquaire; & c'eſt delà qu'on croit que cette abbaye a pris le nom qu'elle porte aujourd'hui. En 1525, les moines furent convertis en chanoines, & la menſe abbatiale fut réunie à l'archevêché. Le chapitre eſt compoſé de vingt huit chanoines y compris le doyen: vingt-ſix doivent être nobles; & il n'y en a que deux, le théologal & le capiſcol, qui ſoient diſpenſés de l'être; il ſuffit qu'ils ſoient gradués. Avant de devenir chanoines, il faut paſſer par la claſſe des habitués qui compoſent le bas chœur. Les preuves de nobleſſe doivent ſe

faire tant du côté maternel que du côt paternel (1).

La ſeconde ville du Viennois e *Romans*, au midi de Vienne, ſu l'iſere, dans une belle plaine, & dan une agréable ſituation. Elle eſt pe plée, aſſez conſidérable & comme çante: il y a trois paroiſſes & ſep à huit maiſons religieuſes. C'eſt l lieu où s'aſſembloient autrefois le états du Dauphiné (2). Quelques au teurs ont tort de croire qu'elle exi toit du tems des romains. Suivant l plus grand nombre, l'endroit où ell a été bâtie n'étoit qu'un deſert. Sain Bernard, archevêque de Vienne, fonda, en 839, un monaſtere ſou l'invocation de Saint Pierre & Sain Paul, & le nomma *Romans*, du nom du propriétaire qui lui donna ce ter rain. Mais à l'égard de ce nom quelques écrivains penſent qu'il fu donné à cette abbaye, parce qu'el fut ſoumiſe immédiatement au Saint Siége.

(1) Les chanoines de ce chapitre ont été transférés à Vienne, en 1773, dans l'égliſe de *Saint André-le-Bas*.

(2) Ils s'y ſont tenus depuis qu'ils ont été rétablis.

Il ſe forma dans la ſuite, autour de ce monaſtere, une ville qui prit le même nom, & qui fut ſous la juriſdiction de l'abbé. Les moines ayant été ſécularisés, la menſe abbatiale fut réunie à l'archevêché de Vienne, & ces prélats eurent le haut domaine de la ville. Mais il leur fut enlevé par le pape Clément VI, qui prétendit que Romans appartenoit au Saint-Siége, & qui le fit paſſer aux Dauphins. Humbert II, l'un de ces princes, accorda beaucoup de privileges à l'égliſe collégiale de cette ville. Il y en a un qui permet aux *petits Clercs* de cette égliſe, d'ôter à ceux qui y entrent, l'épée au côté & les éperons aux pieds, ladite épée & leſdits éperons, & de les retenir, ſi c'eſt leur bon plaiſir. On remarque à Romans un calvaire modelé ſur celui de Jéruſalem par Romanet Baffin, qui avoit fait le voyage de la terre ſainte. François I. y mit la premiere pierre, l'an 1520.

A l'oueſt de Romans, près du rhône, eſt un petit bourg nommé *Thain*, dans le voiſinage duquel, on voit l'*hermitage*, côteau fameux par

ſes excellens vins, ainſi que la *côte rôtie*, qui eſt tout auprès. Ce nom lui a été donné à cauſe de ſon expoſition aux rayons du ſoleil.

En montant vers le nord-eſt, on trouve, à trois lieues de la même ville, un bourg qui a pris ſon nom d'une abbaye très-conſidérable; c'eſt celle de *Saint-Antoine* fondée au commencement du douzieme ſiecle, ſous l'épiſcopat de l'archevêque Guy, fils d'un comte de Bourgogne: voici à quelle occaſion. Le corps de Saint Antoine avoit été tranſporté, en 552, de la Thébaïde à Alexandrie. Il fut apporté de cette ville, en France, par un ſeigneur dauphinois, nommé *Joſſelin*, fils de Guillaume chapeau cornu, ſeigneur de la Motte-Saint-Didier en Viennois, & conduit juſqu'à la Motte, où il opéra de grands miracles, ſur-tout pour la guériſon d'une maladie cruelle & inflamatoire que l'on appelle le feu Saint Antoine. On bâtit dans ce village une belle égliſe, un hôpital & un couvent. Pluſieurs chevaliers & grands ſeigneurs dauphinois, en s'y conſacrant au ſervice des pauvres malades, enrichirent

chirent cet établiſſement de tous leurs biens. L'archevêque bénit la nouvelle égliſe; & quand il monta ſur le trône pontifical, il confirma l'ordre des *Hoſpitaliers de Saint-Antoine de Viennois*, qui ne fut d'abord qu'une ſociété purement laïque. L'égliſe, aujourd'hui une des plus belles du Dauphiné, étoit deſſervie par des moines bénédictins, ſous la conduite d'un prieur, dépendant de l'abbaye de Montmajor, près d'Arles. Mais à la fin du treizieme ſiecle, le pape Boniface VIII ſupprima les moines, & érigea les hoſpitaliers en chanoines réguliers & eccléſiaſtiques, faiſant les trois vœux, ſuivant la regle de Saint Auguſtin. Leur général eut le titre d'abbé: c'eſt le ſeul de tout ſon ordre, qui, depuis cette époque, s'eſt fort étendu en France, en Savoie, en Piémont, & qui même a eu des maiſons en Italie, & juſques dans Rome. Cependant en 1616, on trouva que cet ordre avoit beſoin d'une réforme, & l'abbé, général d'alors, nommé *Brunel de Grammont*, en fit une qui fut autoriſée

par une bulle du pape Urbin VIII (1).

Non loin de Saint Antoine, vers l'Orient, eſt la petite ville de *Saint Marcellin*. Elle eſt fort jolie, & ſituée près de l'Iſere, dans un terroir auſſi agréable que fertile en bon vin. Si de cet endroit on veut revenir ſur les bords du Rhône, & monter toujours vers le nord, on trouvera *Saint Vallier*, aſſez gros lieu, qui donna ſon nom à une branche de l'illuſtre maiſon de Poitiers : *Albon*, dont le titre fut porté par la premiere race des comtes, qui prirent enſuite le ſurnom de dauphins: enfin *Rouſſillon*, une des premieres & des plus anciennes ſeigneuries du Dauphiné. C'eſt dans ſon château que le roi Charles IX rendit, en 1564, une ordonnance qui portoit que l'année commenceroit dorénavant au premier janvier.

(1) Cet ordre en a ſubi de nos jours une autre bien plus conſidérable. Tous les chanoines réguliers ont été incorporés, en 1777, à l'ordre eccléſiaſtique de l'ordre de Malte, dont on a cru que l'inſtitution étoit analogne à la leur, & la croix d'étoffe bleue qu'ils portoient ſur l'eſtomac, qui faiſoit la marque diſtinctive de leur ordre, a été changé en une croix à huit pointes de toile blanche.

au lieu qu'auparavant elle ne commençoit qu'à Paques.

La Tour-du-Pin eſt à l'orient de Vienne : de ce lieu ſont venus les princes dauphins de la troiſieme & derniere race. De ce même côté, le *Pont-de-Beauvoiſin* ſur le Guyer, ſert de limites à la France & à la Savoie. La partie occidentale appartient à la France, & l'orientale au roi de Sardaigne. Les autres lieux du Viennois un peu conſidérables, ſont ſitués, au nord, le long du Rhône, qui faiſant un grand circuit autour du Dauphiné, l'enveloppe au ſeptentrion & à l'orient. On peut remarquer dans ce circuit la petite ville de *Crémieu*, fameuſe par un édit qu'y donna le roi François I en 1536, pour ſervir de réglement aux juſtices inférieures. Près de là ſe trouve la grotte de *Notre-Dame de la Balme*, qui eſt la ſeptieme prétendue merveille du Dauphiné. Mais cette caverne, dont l'ouverture eſt haute de plus de cinquante toiſes, & large d'environ ſoixante, n'eſt remplie, comme tant d'autres du royaume, que de pétrifications. C'eſt ce qui la faiſoit

paroître merveilleuſe au ſeizieme ſiecle.

La *Guillotiere* eſt un fauxbourg de Lyon, ſur lequel la province de Dauphiné a eu des prétentions, parce qu'il eſt du côté du Rhône qui dépend de cette même province. Si ces prétentions avoient été trouvées juſtes, il auroit appartenu au Viennois; mais il a été adjugé au Lyonnois. Je dirai ici, à l'occaſion de ces deux pays, qu'il y a eu ſouvent des guerres entre leurs habitans. Les archevêques & les chapitres de Vienne & de Lyon, oubliant combien il eſt ſcandaleux d'armer l'égliſe contre l'égliſe, ont quelquefois favoriſé des irruptions qu'on faiſoit de part ou d'autre en traverſant le Rhône. L'hiſtoire du Dauphiné fait mention d'une de ces expéditions de l'an 1297, dans laquelle un archidiacre de Vienne ayant été fait priſonnier, fut obligé de payer cherement ſa rançon. En 1314 les deux égliſe leverent des armées & formerent des alliances l'une contre l'autre. Les Lyonnois pillerent le village de Saint-Clair, & les Viennois ravagerent les bonnes vignes

de Condrieu. La paix fut faite par l'entremiſe du dauphin. L'an 1328, la guerre recommença : mais le roi Philippe de Valois s'étant déclaré contre les viennois, les força à demander la paix.

Il y a dans le Dauphiné cinq baronies très-anciennes, qui ſont *Clermont*, *Breſſieux*, *Maubec* dans le Viennois; *Saſſenage* dans le Graiſivaudan, & *Montmaur* dans le Gapençois. Tant que les états de cette province ſe ſont aſſemblés, les quatre premieres places parmi la nobleſſe, ont été occupées par quatre de ces barons, ceux de Breſſieux & de Maubec jouiſſant alternativement de cette diſtinction. Ils avoient des fauteuils, tandis que les autres gentilshommes étoient aſſis ſur des ſieges à dos.

Quelques anciens auteurs font deſcendre cette maiſon de *Clermont* des empereurs allemands de la maiſon de Souabe, & lui donnent des alliances avec les ducs d'Aquitaine dès le commencement du onzieme ſiecle. Quand même on n'adopteroit pas cette opinion, on ne pourroit pas nier que l'illuſtration de cette famille ne

remonte juſques au pontificat de Calixte II, dont j'ai déjà parlé, qui étoit de la maiſon des comtes de Bourgogne, & qui avoit été archevêque de Vienne. Sibon de Clermont rendit les plus grands ſervices à ce ſouverain pontife. Il commanda les troupes qui le rétablirent dans Rome, dont s'étoit emparé Henri V, partiſan de l'anti-pape Grégoire VIII, & favoriſa ſa réconciliation avec cet empereur. Le pape lui donna en récompenſe le droit de porter pour armes deux clefs en ſautoir & pour cimier une tiare. La baronnie de Clermont, que les prédéceſſeurs de Sibon poſſédoient déjà depuis quelques générations, obtint de grands priviléges & une ſorte d'indépendance. Mais les barons continuerent toujours de rendre au moins l'hommage ſimple aux archevêques de Vienne, juſqu'au regne des derniers dauphins. Alors ils abandonnerent les archevêques pour ceux-ci; & ils obtinrent de ces princes les plus beaux titres, tels que ceux de connétables & de ſénéchaux héréditaires du Dauphiné. Humbert II érigea

Clermont en vicomté, & le roi Henri II en comté l'an 1547.

Du reſte cette maiſon a fait, dès les treizieme & quatorzieme ſiecles, les plus belles alliances. Elle en a eu avec les rois de Naples, de Sicile & de Hongrie, & ſouvent avec la maiſon de Savoie. Dans le dix-ſeptieme ſiecle, elle a recueilli l'héritage de la derniere branche de la maiſon impériale & royale de Luxembourg. Mais elle ne l'a pas gardé long-tems: il a preſqu'auſſitôt paſſé par une fille dans celle de Montmorenci. Tout le monde ſait qu'avec de ſi beaux titres & celui de comte & pair de France, François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon dans le ſiecle dernier, ſe donna cependant, par ſa vanité, les plus grands ridicules. Tant il eſt vrai que dans les gens de qualité, la hauteur n'eſt pas moins déplacée que la baſſeſſe. Ce prélat faſtueux vouloit qu'un chanoine de ſa cathédrale lui portât la queue dans les proceſſions & dans les autres cérémonies. Le chapitre s'y oppoſa; & l'affaire fut portée au parlement. L'avocat *Fourcroi* plaidant

pour les Chanoines, dit que : « la » queue de M. de Noyon étoit une » comete, dont la maligne influence » s'étendoit ſur toute l'égliſe galli- » cane ».

La baronnie de *Saſſenage* étoit très-anciennement poſſédée par des ſeigneurs, dont la race s'eſt éteinte en 1338. On prétend que leur terre avoit été indépendante juſqu'en 1297, qu'ils jugerent à propos de ſe ſoumettre aux dauphins. Ils deſcendoient des comtes de Forez, & ceux-ci, dit-on, de la fameuſe Mélufine. De là vient que MM. de Bérenger & de Saſſenage conſervent encore en cimier la figure de cette princeſſe prétendue fée.

La maiſon de *Bérenger* a la même origine. Dès l'année 1060, Iſmidon Bérenger obtint la ſeigneurie ou principauté de Royans en Dauphiné, & en fut ſeigneur ſouverain & indépendant. Ce fut un de ſes deſcendans qui, en 1338, épouſa l'héritiere de Saſſenage, réunit ces deux ſeigneuries & les deux principales branches de ſa maiſon, & prit le nom & les armes de Saſſenage. La

postérité masculine de cette seconde maison de Sassenage ne s'est éteinte que de nos jours. Mais celle de Bérenger subsiste encore dans d'autres branches descendantes d'un petit-fils cadet du premier prince de Royans Ismidon. C'est de la branche de *Gua* qu'est M. le comte de Bérenger, qui ayant épousé une fille du dernier comte de Sassenage, a encore une fois conservé dans la descendance des comtes de Forez, la baronnie de Sassenage.

Dans la description de la Provence, j'ai fait mention des maisons d'*Agoult*, de *Simiane* & d'*Adhemar*. Celles de *Grœle* & d'*Albon* appartiennent au Lyonnois & à la Bresse plus encore qu'au Dauphiné. Parmi les familles illustres originaires de cette province, & qui existent de nos jours, on doit distinguer celle des *Aynard* ou *Montaynard*, de *Guiffrey*, des *Allemand*, *Dupuymontbrun* & de *Beaumont*. En voici quelques autres.

On croit que la maison de *Montauban* n'est pas éteinte. Les gentilshommes de ce nom qui subsistent, descendent, dit-on, des Artaud, &

ces Artaud des comtes de Forez, auſſi-bien que les Bérenger & les Saſſenage. Les *Moreton Chabrillant* ſont connus depuis le treizieme ſiecle. Il y a en Angleterre une famille de lords qui porte ce nom, & qui a produit un archevêque de Çantorbéri. Mais il eſt bien plus probable que ces lords viennent du Dauphiné, que les Chabrillant d'Angleterre.

Les *Virieu* originaires du Viennois, furent connus dès le onzieme ſiecle. La branche de *Virieu-Beauvoir*, qui ſubſiſte, a pour deviſe ces mots, *ſine fine* (ſans fin).

Les de *Veſc* ſont, depuis le même tems, illuſtres dans le Valentinois. Le connétable de Leſdiguieres ſe faiſoit honneur d'en deſcendre par les femmes, & portoit leurs armes écartelées avec celles de ſa famille (de Bonne).

Les *Montchenu* ſe ſignaloient au quatorzieme ſiecle. Ils avoient eu un abbé de Saint-Pierre de Vienne au treizieme; tems où ce bénéfice n'étoit poſſédé que par des gentilshommes.

Les de la *Poype* ſont auſſi très-anciens & fort illuſtres. Ils furent maréchaux héréditaires des derniers dau-

phins. Cette maiſon a cette belle deviſe, *nec temere, nec timide* (ni téméraire, ni timide).

Les *Labaume de Suze*, qui n'ont d'ailleurs rien de commun avec les *Labaume-Montrevel* de Bourgogne, ſont de très-bons & anciens gentilshommes : ils ont été illuſtrés dans le ſiecle dernier.

Le nom de *Salvaing* étoit très-honoré au ſeizieme ſiecle. Il y a eu de cette maiſon un grand maître de l'ordre des templiers. On croit qu'ils deſcendent des ſeigneurs d'Alinge en Savoie. Ils ont poſſédé la baronnie de Boiſſieu. Leurs armes ſont celles de l'empire à la bordure de France, & leur deviſe, *que ne ferai-je pas pour elle*: c'eſt ſans doute à une dame qu'elle eſt adreſſée. Leur épithete ou ſobriquet, eſt *loyauté de Salvaing*.

La maiſon de *la Tour* eſt ſéparée depuis long tems en pluſieurs branches, dont les principales ſont celles de *Gouvernet*, de *la Chau de Montauban*, & de *la Charce*. Leur origine eſt ſi ancienne, qu'on a préſumé qu'ils étoient de la famille des barons de la Tour-du-Pin, qui ont été dauphins.

en conſéquence ils ont pris le ſurn
de *la Tour du Pin*, & ont ajo
des Dauphins à leurs anciennes
moiries.

On croit qu'il ſubſiſte encore,
Dauphiné, des gentilshommes
nom de *Viennois*. Ils deſcendent d'
fils naturel du dernier dauphin, Hu
bert II, & portent les armes du Da
phiné ſans briſure.

Je ſuis, &c.

A Vienne, ce 20 Janvier 176

LETTRE CCCXCIX.

LE LYONNOIS.

LE jour même que je vous ai écrit, Madame, ma derniere lettre de Vienne, je ſuis arrivé à Lyon, qui n'en eſt qu'à cinq lieues. On peut dire que cette ville vaut ſeule toute une grande province par le nombre de ſes habitans, ſes richeſſes, l'étendue de ſon commerce, les avantages de ſa ſituation, la grandeur & la beauté de ſes édifices, enfin par les remarques que l'on peut faire ſur ſon hiſtoire, tant écléſiaſtique, que civile & littéraire. Elle eſt la capitale d'un gouvernement qui comprend trois petites provinces; le *Lyonnois* proprement dit, le *Beaujolois* & le *Forez*.

Le Lyonnois eſt borné au nord par le Beaujolois; à l'oueſt & au ſud par le Forez; à l'eſt par la Saône qui le ſépare de la Breſſe & de la principauté de Dombes, & par le Rhône

qui le ſépare du Dauphiné. Il a dix lieues de longueur, ſur ſix de largeur. Le climat en eſt aſſez tempéré, plus froid pourtant que chaud, & plus humide que ſec. C'eſt un pays mêlé de côteaux & de montagnes, où il y a quelques plaines. La terre aſſez fertile y produit une quantité ſuffiſante de bled, de vin & de fruits. Les vins ſur-tout y ſont excellens le long de la côte du Rhône. Indépendamment de ce fleuve & de la Saône qui le longent du côté de l'orient, il eſt arroſé de pluſieurs autres petites rivieres, telles que le *Giez*, le *Garon*, l'*Azergues*, la *Benne*, la *Brenne* &c. Il y a, dit-on, des mines d'argent qui ont été, juſqu'ici, entiérement négligées, ſans doute parce que les frais d'exploitation en excederoient le produit. J'aurai occaſion de parler ailleurs de quelques fontaines minérales qu'on y trouve.

Ce qu'on appelle le *franc Lyonnois*, eſt une petite contrée d'environ deux lieues & demie de longueur ſur une de largeur, qui s'étend, le long de la rive gauche de la Saône, depuis le village de Riottiers, juſqu'aux portes

de Lyon. Elle contient treize paroiſſes exemptes de taille ; ce qui lui a fait donner le ſurnom qu'elle porte. On prétend que ſous les rois de Bourgogne & les empereurs, elle jouiſſoit de ce privilége & qu'elle ne s'eſt donnée à la France, qu'à condition qu'elle y ſeroit maintenue. Quant à l'hiſtoire de ce pays, ou plutôt de Lyon ſa ville capitale, elle n'eſt pas moins curieuſe qu'intéreſſante ; & je ne crois pas, Madame, que l'eſpece d'abrégé que je vais vous en tracer, puiſſe vous paroître trop long ou ſuperflu.

Il ſeroit bien difficile de marquer l'époque de la fondation de Lyon. Que de fables abſurdes, racontent, à cette occaſion, nos vieux coſmographes ! Ils ne craignent pas de remonter juſqu'à un certain *Lugdus* qui régnoit ſur la Gaule Celtique, dans le tems même que Moïſe étoit à la tête du peuple Hébreu. Il eſt bien plus naturel de croire que Lyon a pris ſon nom latin *Lugdunum*, du mot celtique *dunum* qui veut dire *montagne*, & de celui de *lug*, qui, comme on le croit, ſignifie *Corbeau*.

En effet la montagne ſur laquelle cette ville a été bâtie, pouvoit être peuplée de corbeaux.

Il y a apparence que le premier établiſſement que l'on y fit, n'étoit pas bien conſidérable, puiſque Polybe ni Tite-Live n'en font aucune mention, & que Céſar n'en parle point dans ſes commentaires. Mais il eſt certain que la ville de Lyon fut bâtie ou agrandie par les ordres de Munatius Plancus, qui avoit été conſul, & qui commandoit dans les Gaules, l'an 711 de la fondation de Rome, quelques années avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Les Romains lui conſerverent ſon ancien nom gaulois ou celtique. Ils ſentirent du reſte que la poſition en étoit très-avantageuſe, pouvant mettre ceux qui s'y retiroient à l'abri de toutes les irruptions de la part des Allobroges.

Lyon s'agrandit de plus en plus ſous l'empire d'Auguſte & de Tibere. Le hazard fit que Claude y naquit, tandis que ſon pere, Druſus, commandoit dans les Gaules. Ce prince, d'ailleurs très-indigne de regner, étant devenu empereur, ſe ſouvint du

lieu de ſa naiſſance. Il prononça dans le ſénat de Rome, l'an 47 de notre ere, un diſcours ou harangue pour faire accorder à Lyon le privilége de colonie romaine. Il y réuſſit; & cette ville fut appelée *Colonia Claudia Auguſta*. Les Lyonnois firent graver la harangue de cet empereur ſur deux tables de bronze, qu'ils placerent, ſans doute, dans quelque temple. Mais elles ſe perdirent lors de l'irruption des barbares & des ſarrazins. On les retrouva, l'an 1528, en creuſant dans la colline de Saint-Sébaſtien pour chercher les eaux d'une fontaine. Elles furent placées dans le veſtibule de l'hôtel-de-ville, où on les voit encore.

Il paroît que Lyon étoit déjà conſidérable lorſque, ſous l'empire de Néron, les flammes y firent les plus horribles ravages. Séneque a dit, très-élégamment, qu'il n'y eut qu'une nuit d'intervalle entre l'exiſtence d'une grande cité & ſon anéantiſſement. Le cruel Néron s'intéreſſa en faveur de cette ville, & fit donner de groſſes ſommes pour ſon rétabliſſement. L'exécution en fut également prompte & facile. On répara les temples & les

édifices publics, ſur-tout celui que ſoixante villes de la Gaule, réunies, avoient fait élever en l'honneur d'Auguſte. Ce temple, dont l'autel étoit décoré avec magnificence, étoit le lieu où l'on faiſoit des ſacrifices & où l'on célébroit des jeux. On avoit cru honorer Auguſte, ce protecteur des lettres, en propoſant des prix littéraires à ceux qui dépoſeroient ſur ſon autel les meilleures pieces d'éloquence ou de poéſie. Mais, ſuivant quelques hiſtoriens, les auteurs qui avoient eu l'audace d'y préſenter de mauvais ouvrages, étoient condamnés à des peines corporelles, & quelquefois à être jetés dans le Rhône. On voit encore quelques ruines de ce temple, ainſi que celles des aqueducs qui conduiſoient les eaux dans les quartiers de la ville les plus élevés. Il y avoit dans cette ville un palais pour les empereurs, que pluſieurs d'entr'eux habiterent juſqu'aux derniers tems de l'empire Romain.

Sous le regne de Sévere, Lyon éprouva un accident bien fâcheux. Albinus, que Sévere lui-même avoit nommé *Céſar*, jaloux de porter un

plus beau titre, ſe fit couronner empereur dans les Gaules, où il avoit paſſé avec l'armée qu'il commandoit, & occupoit Lyon. Sévere marcha contre lui, & lui livra bataille aſſez près de cette ville. Albin, vaincu, ſe donna la mort : mais la ville fut ſaccagée par l'armée victorieuſe. On prétend que le village d'*Albigny* eſt le lieu qui fut le théâtre de ce combat, & qu'il tire ſon nom d'Albinus. Cependant Lyon devint la principale ville des Gaules, & donna ſon nom à une province romaine, d'une ſi grande étendue, qu'elle fut ſucceſſivement partagée en pluſieurs parties, qui toutes portoient le nom de *Lyonnoiſes*, quoique les dernieres fuſſent bien éloignées de cette cité. Elles s'étendoient ſur tout ce qui forme aujourd'hui le centre de la France, & même juſques ſur les côtes de l'Océan. L'autorité du préfet des Gaules, réſidant à Lyon, étoit néanmoins très-bornée du côté des Alpes. Tout ce qui étoit au delà du Rhône dépendoit de la Viennoiſe.

Les Bourguignons furent les premiers barbares, qui, lors de la dé-

cadence de l'Empire, s'emparerent de Lyon. Nos rois de la premiere race & ceux de la ſeconde leur ſuccéderent. Sous les premiers, Lyon fit partie du royaume d'Orléans; & ſous les ſeconds, le Lyonnois eut des comtes. Cette ville ne fut pas ſoumiſe au ſecond royaume de Bourgogne, auſſi-tôt que celui ci ſe forma. Ce ne fut que lorſque Conrad, fils de Rodolphe II, eut épouſé Mathilde, fille du roi Louis d'*Outremer*. Alors Lothaire, frere de Mathilde, céda tous ſes droits ſur Lyon à ſon beau-frere. Conrad eut deux fils, Rodolphe III, dit *le Fainéant*, & Burchard, qui fut archevêque de Lyon. Celui-ci profitant de la foibleſſe du roi ſon frere, confondit ſi bien les droits de ſa naiſſance & ceux de ſon ſiége, qu'il ſe fit de Lyon un apanage, & en tranſmit la ſeigneurie à ſes ſucceſſeurs.

Les archevêques de Lyon, dont la grandeur temporelle avoit été fondée par Burchard, eurent de grandes querelles, tant avec les empereurs qui prétendoient avoir ſuccédé aux rois de Bourgogne, qu'avec les com-

tes de Lyonnois & de Forez. Mais ces prélats ſe maintinrent dans leurs droits contre les uns & les autres. En 1173, Guygues II, comte de Lyonnois & de Forez, abandonna abſolument Lyon à l'archevêque Guichard, & renonça même au titre de comte de Lyonnois L'empereur Frédéric II ayant été excommunié & dépoſſédé dans un concile général, tenu à Lyon en 1245, par le Pape Innocent IV, l'autorité des empereurs & des rois de Bourgogne ceſſa abſolument dans cette ville. Ainſi, Lyon ne dépendit plus, au treizieme ſiécle, que de ſon prélat, auquel néanmoins les habitans ne voulurent pas être tout-à-fait aſſujettis. Le chapitre de la cathédrale forma des prétentions qui tendoient à partager la ſeigneurie de la ville & du comté avec l'archevêque. Nos rois s'entremirent pour concilier ces différends; & ils profiterent ſi bien de cette circonſtance, qu'ils ſe firent rendre hommage par les uns & par les autres, établirent parfaitement leur ſouveraineté ſur Lyon & le Lyonnois, y firent exercer la juſtice en leur

nom, & réduisirent en la puissance temporelle du prélat & du chapitre, au vain titre de comtes de Lyon.

Il faut cependant observer que l'autorité spirituelle de l'archevêque est plus brillante à Lyon qu'en aucun autre siége épiscopal du royaume; car il y a dans Lyon, trois officialités, suivant les trois degrés de juridiction, l'officialité ordinaire, la métropolitaine & la primatiale. Comme simple diocese, Lyon est un des plus étendus du royaume, puisqu'il contient près de huit cents paroisses. Comme métropolitain, sa province est considérable: il avoit au seizieme siecle quatre suffragans; & il en a aujourd'hui six. Enfin l'archevêque est reconnu pour primat dans trois grandes provinces; celle de Sens, & celle de Paris qui a été tirée de la premiere, au dix-septieme siecle, & celle de Tours, mais seulement quant aux évêchés qui ne sont point situés en Bretagne; le parlement de Rennes ne voulant point reconnoître cette primatie. L'archevêque de Lyon a fait long-tems tous ses efforts pour étendre sa juridiction sur la province

le Rouen : mais au dernier ſiecle il a été obligé d'y renoncer. L'hiſtoire abrégée des évêques qui ont occupé ce ſiége depuis les premiers ſiecles de l'Egliſe juſqu'à préſent, fera mieux connoître encore comment ces prélats ſont parvenus au degré de puiſſance temporelle & ſpirituelle dont je viens de parler.

Saint Pothin, diſciple de Saint Jean, eſt regardé comme le premier évêque de cette ville. Il y vint prêcher la foi ſous l'empire de Marc-Aurele, & y ſouffrit le martyre, l'an 177. *Saint Irenée*, ſon ſucceſſeur, nous a laiſſé quelques écrits. De ſon temps le chriſtianiſme commença à faire des progrès. Les noms & l'époque de l'épiſcopat de ceux qui lui ſuccéderent ſont incertains.

On croit généralement que *Saint Veriſſimus* fut le douzieme évêque de cette ville. Il vécut ſous l'empire de Conſtantin, & vit rendre la paix à l'Egliſe chrétienne. C'eſt à peu près dans le même tems que furent jettés les fondemens de la célebre abbaye de l'*Iſle-Barbe*, ſituée au milieu de la Saône, à quelques lieues au deſſus

de Lyon, & l'un des plus anciens monaſteres des Gaules. On en voit la preuve dans ſes maſures mêmes, concernant leſquelles des Volumes de recherches ont été imprimés. Il fut d'abord habité par des chrétiens échappés aux ravages que firent dans Lyon les troupes de l'empereur Sévere, après qu'il eut vaincu ſon compétiteur Albin. Vériſſimus en fit des moines cénobites, qui adopterent enſuite la régle de Saint-Benoit. Sécularisés au ſeizieme ſiecle, ils devinrent chanoines, & leur abbé, doyen du chapitre. De nos jours, le lieu ayant été trouvé mal-ſain, déſagréable & preſque inhabitable, l'abbaye & la collégiale ont été réunies au grand chapitre, & au ſéminaire de Lyon.

Le ſucceſſeur de Vériſſimus fut *Saint Juſt*, prélat pieux juſqu'au ſcrupule, & qui quitta ſon ſiége pour un fait dont il ſemble qu'il étoit très-innocent. [redacted] fou furieux, courant les rues de Lyon, avoit tué pluſieurs perſonnes. Pourſuivi par la populace, il ſe réfugia dans la cathédrale; l'évêque voulut d'abord le ſouſtraire à la fureur du peuple: mais enfin

enfin étourdi par ſes cris, il le lui livra; & le malheureux fut aſſommé. Le prélat ſe croyant coupable d'avoir abandonné les priviléges de ſon égliſe, prit la fuite, paſſa en Egypte, ſe retira chez les ſolitaires de la Thébaïde, & mourut dans ces déſerts. Son corps, ayant été reconnu, fut tranſporté à Lyon, & placé dans une égliſe qui lui a été dédiée, & dans laquelle eſt établie une collégiale.

Il nous reſte quelques écrits de *Saint Eucher*, dix neuvieme évêque de Lyon, qui fut tiré de la fameuſe abbaye de Lerins. Sous *Saint Patient*, ſon ſucceſſeur, les Bourguignons s'emparerent de la ville. Ils étoient ariens; mais ce ſaint évêque, & ceux qui vinrent après lui, réuſſirent à les convertir.

Vers la fin du ſixieme ſiecle, cette égliſe fut gouvernée par *Priſque*. Grégoire de Tours fait un portrait affreux de ce prélat, & lui reproche ſur tout, de ce qu'étant évêque, il vivoit publiquement avec ſa femme, & habitoit avec elle dans le palais épiſcopal. D'un autre côté, l'égliſe de Lyon le reconnoît pour ſaint, &

célebre ſa fête le 13 juin. Il fit de plus en plus reconnoître la primatie de l'égliſe de Lyon dans les Gaules.

Les hiſtoriens accuſent *Saint Arrige* d'avoir ſoutenu les déſordres & les attentats de la reine Brunehaut. Mais il engagea cette princeſſe à faire bâtir, avec une grande magnificence, le monaſtere d'Aiſnay ſur les ruines de l'ancienne baſilique élevée en l'honneur d'Auguſte, & qu'on appeloit *Atheneum*. L'abbaye des filles de Saint Pierre eut pour premier fondateur *Saint Ennemond*, qui fut maſſacré, ſous le regne de Clotaire III, dans la ville d'Orléans. *Saint Genis* étoit évêque de Lyon, lorſque les habitans ſoutinrent un ſiege contre le maire Ebroin. Ils battirent même, dans une ſortie, une armée ennemie commandée par deux évêques. Ce fut ſous l'épiſcopat de *Fulcoalde* que les Sarraſins s'emparerent de Lyon, qu'ils furent obligés d'abandonner après avoir été défaits par Charles Martel. Les égliſes avoient été pillées & brûlées. Elles furent rétablies ſous le regne de Pepin.

Leidrade, le quarante-ſixieme

évêque de cette ville, étoit bibliothécaire de Charlemagne, qui l'aimoit beaucoup. On date de son épiscopat l'établissement des chanoines de Saint Jean & comtes de Lyon. Il souscrivit le testament de ce grand monarque. Ce prélat eut pour successeur *Agobard*, qui fut cause que l'on substitua, dans Lyon, les loix établies par les capitulaires de Charlemagne à celles dont les rois Bourguignons, & particulierement Gondebaut, étoient les auteurs, & que, pour cette raison, on appeloit *Gombettes*. Il assista, en 825, à la fameuse assemblée tenue à Paris, concernant le culte des images. Le zele de cet évêque s'étant échauffé contre des juifs que protégeoit l'impératrice Judith, mere de Charles *le chauve*, il fut dépose dans le conciliabule de Thionville, & remonta ensuite sur son siege, où il mourut tranquillement. L'église de Lyon le compte au nombre de ses saints. Les écrits qu'il a laissés sont très-instructifs, par rapport aux mœurs & aux ouvrages ecclésiastiques du neuvieme siecle. On y trouve une piece très-remarquable

contre certaines gens qui, non ſeulement croyoient qu'il y avoit des ſorciers, mais qui ſe perſuadoient fermement qu'ils l'étoient eux-mêmes, & qu'ils étoient tranſportés en l'air dans des navires volans. Le peuple vouloit abſolument les aſſommer : Agobard les ſauva de ſa fureur, en prouvant qu'ils n'étoient ni ſorciers ni fripons, mais, dans le vrai, des extravagans de bonne foi.

Les diſputes ſur la prédeſtination & la grace occuperent beaucoup les évêques de Lyon, pendant le reſte du neuvieme ſiécle. On doit rapporter à ce tems-là le droit qu'a l'évêque d'Autun de gouverner le temporel de l'égliſe de Lyon, pendant la vacance de ce ſiége. Ce fut dans ce même ſiécle, que l'évêque *Aurélien* ſacra & couronna dans ſa cathédrale Boſon, & enſuite ſon fils Louis, rois de Provence, ou de la *Bourgogne-cis-Jurane*; royaume qui, comme je l'ai dit ailleurs, comprenoit le Lyonnois.

L'évêque *Burchard* I vivoit au milieu du dixieme ſiécle. Il y a des auteurs qui font remonter juſqu'à

lui la puiſſance des archevêques de Lyon. Mais l'opinion la plus certaine eſt celle qui n'en fixe l'époque qu'à l'épiſcopat de Burchard II, fils cadet de Conrad *le Pacifique*, roi de Bourgogne. Les archevêques, ſes ſucceſſeurs, s'occuperent, pendant cent cinquante ans, du ſoin d'établir leur puiſſance temporelle, & de bien aſſurer leur primatie au ſpirituel. Ils réuſſirent parfaitement, ſur-tout relativement à ce dernier objet. Pluſieurs de ces prélats furent légats du ſaint ſiége. *Hugues*, l'un d'entr'eux, fut à la terre ſainte, lors de la premiere croiſade. Il étoit de la maiſon des ducs de Bourgogne, par conſéquent de la race de Hugues Capet. En 1157, *Heraclius de Montboiſſier* obtint de l'empereur Frédéric I tous les droits régaliens, tant dans la ville de Lyon, qu'au dehors, dans les terres dépendantes de ſon archevêché. En 1173, ſous *Guichard*, ſe fit cet accommodement, dont j'ai parlé plus haut, par lequel les comtes de Forez renoncerent à la plus grande partie de leurs

prétentions ſur Lyon & ſur le Lyonnois.

Durant le cours du treizieme ſiécle, Lyon vit au nombre de ſes archevêques des ſeigneurs de la maiſon des comtes de Forez, & de celle des comtes d'Auvergne. Il s'y tint deux conciles généraux, dans le dernier deſquels, on s'occupa ſérieuſement des moyens de recouvrer la terre ſainte. Les deux prélats qui ſiégerent pendant les premieres années du quatorzieme ſiécle, eurent de grandes querelles avec les rois de France, touchant l'étendue de leur ſouveraineté, de leur autorité & de leur juriſdiction dans Lyon. Philippe *le Bel* envoya ſon fils Louis, depuis roi, avec une armée pour combattre & ſoumettre l'archevêque *Pierre de Savoie.* Ce prince prit la ville de Lyon, & fit priſonnier le prélat qui fut conduit à Paris, & ne fut relâché qu'après de longues négociations. Enfin, en 1312, l'archevêque & ſon chapitre reconnurent la ſouveraineté de Philippe *le Bel*, dans Lyon, & renoncerent même à toute

juriſdiction dans cette ville. Mais, Philippe *le Long* leur rendit en 1320 la juriſdiction en premiere inſtance, ſauf l'appel aux juges royaux. D'ailleurs, le roi & l'archevêque confirmerent alors tous les privileges des habitans. En 1321, le nombre des chanoines fut fixé, comme il l'eſt encore, à trente-deux, y compris les dignitaires.

Henri de Villars, le quatre-vingt-treizieme archevêque, rendit ſervice à la France, par la grande part qu'il eut à la réſolution que prit le dauphin Humbert II de donner ſes états au roi Philippe de Valois. Ce fut dans l'égliſe des Dominicains de Lyon, que ſe fit la cérémonie de cet abandon; & tout auſſi-tôt l'ancien dauphin ayant remis les marques de la ſouveraineté du Dauphiné entre les mains du prince Charles, depuis roi ſous le nom de Charles V, & petit-fils de Philippe, reçut des mains de l'archevêque l'habit de ſaint Dominique, & ſe retira dans le cloître pour y vivre ſous le nom modeſte de *frere Humbert*.

Un prince de la maiſon de France,

de la branche d'*Alençon*, fut élu archevêque en 1365; & c'eſt à peu-près à cette époque, que l'égliſe de Lyon ceſſa de faire battre monnoie à ſon coin. Il y en eut encore un autre, dans le quinzieme ſiécle, de la maiſon de France: ce fut *Charles de Bourbon*, cardinal. La maiſon de *Talaru*, une des meilleures de la province, qui, de tems immémorial, avoit fourni à l'égliſe de Lyon des chanoines & des dignitaires, donna auſſi trois archevêques dans le quinzieme ſiécle & dans le précédent. Tous ceux du ſeizieme furent de la plus haute naiſſance. Au cardinal d'*Epinay*, d'une ancienne maiſon de Bretagne, ſuccéda *François de Rohan*, fils du maréchal de Gié. *Jean de Lorraine*, fils cadet du duc René II, occupa ce ſiége pendant trois ans. Ce fut en vertu de la nomination de François I, conformément au concordat, qu'il en fut pourvu par bulles du Pape Léon X. Il poſſédoit de plus l'archevêché de Narbonne, ſix évêchés, pluſieurs abbayes conſidérables, & étoit cardinal. Il eut pour ſucceſſeur le car-

dinal *Hippolite d'Eſt*, fils du duc de Ferrare, qui, de l'agrément du roi & du pape, permuta en 1551 avec le cardinal de Tournon, archevêque d'Auch.

Ce fut ſous ces deux derniers prélats, que les héréſies de Luther & de Calvin pénétrerent à Lyon. Ces erreurs n'y pouvoient pas paroître nouvelles, puiſqu'elles y avoient été prêchées, au douzieme ſiécle, par Pierre *Valdo* ou *Devaux*, fanatique, dont les ſectateurs, appellés *Vaudois*, furent contraints de ſe réfugier dans les vallées ſituées entre le Piémont & le Dauphiné. Vous ſavez, madame, que le cardinal de Tournon joua un grand rôle aux cours de François I, d'Henri II & de François II. Il mourut en 1662, & huit jours après ſa mort, les Calviniſtes s'emparerent de Lyon, où ils commirent les plus grands déſordres. Prêtres, religieux, religieuſes en furent chaſſés; les tréſors des égliſes pillés; celle de *Saint Juſt*, qui étoit magnifique, détruite, & la meſſe abolie pendant treize mois. Elle y fut enfin rétablie; & *Antoine d'Albon*,

qui avoit été élu archevêque, au milieu de ces troubles, ſe mit en poſſeſſion de ſon ſiége. Il avoit eu le commandement militaire de Lyon, n'étant encore qu'abbé de l'Iſle-Barbe; & il étoit auſſi capable de conſerver cette place au roi en brave & ſage gouverneur, que de conduire ſon dioceſe en bon archevêque. Pierre d'*Epinac* lui ſuccéda en 1573. C'étoit un homme très-éloquent, zélé catholique, comme il devoit l'être; mais ardent ligueur. Ami intime des Guiſes, il fut arrêté à Blois en même tems qu'eux en 1588; mais il ne fut point maſſacré. Après être reſté quelque tems en priſon, il fut le conſeil des Guiſes, & remplit les fonctions de chancelier pendant cette fameuſe ligue ſi oppoſée à Henri III & à Henri IV. Ce ne fut que lorſque tout le royaume ſe ſoumit à ſon légitime ſouverain, que Pierre d'Epinac le reconnut auſſi.

La lettre ſuivante vous offrira, madame, le détail de ce que Lyon contient de plus beau & de plus intéreſſant. Je ſuis, &c.

A Lyon, ce 3 février 1760.

LETTRE CD.

SUITE DU LYONNOIS.

VOUS ſavez, ſans doute, madame, que la ville de Lyon eſt gardée par la milice bourgeoiſe, qui eſt très-ancienne. Mais vous ne ſavez pas, peut-être, que cette troupe étoit autrefois armée de lances, au bout deſquelles étoit attaché un *pennon*. C'étoit un étendard à longue queue, oppoſé à la banniere qui étoit carrée. Le ſeigneur, ou chevalier banneret portoit la banniere, & le ſimple gentilhomme le pennon. Lorſqu'on élevoit celui-ci au rang du premier, on coupoit la queue de ſon étendard. C'eſt de là qu'eſt venu cet ancien proverbe; *faire de pennon banniere*, pour dire, paſſer à une nouvelle dignité. Dans des tems poſtérieurs on a donné le nom de *pennon* aux capitaines de cette milice bourgeoiſe, & celui de *pennonage*, aux différens quartiers qui partagent la ville de Lyon. Il y en a vingt-huit, & autant de compagnies

qui ont chacune leur enſeigne. Les vingt-huit quartiers contiennent, ſuivant nos cosmographes modernes, cent cinquante mille habitans, &, ſuivant les lyonnois, deux cent mille.

Cette ville eſt ſituée au confluent du Rhône & de la Saône. Cette derniere riviere prend ſa ſource aux montagnes de Voſges, & paſſe par la Franche-comté, la Bourgogne & le Beaujolois. Elle eſt auſſi tranquille que le Rhône eſt rapide. Mais l'une & l'autre très-larges, ſur-tout à leur entrée dans Lyon, forment des brouillards très-mal-ſains pour les étrangers auxquels ils occaſionnent des fluxions & des catarres. Les naturels du pays ne reſſentent point ces dangereux effets. Ces brouillards mêmes ſont auſſi ſalutaires à certains tempéramens, que l'habitation dans un air pur & vif l'eſt à bien d'autres; & ſi l'on voit des anglois & quelques françois paſſer à Lyon pour ſe rendre en Languedoc & en Provence, afin d'y jouir des douceurs d'un climat plus pur & plus ſec, on prétend qu'on voit auſſi quelques habitans de nos provinces méridionales avoir recours

pour leur ſanté aux brouillards de Lyon. Quelque tranquille que paroiſſe la Saône dans ſon cours, elle eſt très-dangéreuſe dans ſes débordemens. Le fond en eſt gras & limoneux : mais ce limon épais & viſqueux, loin de fertiliſer les terres qu'il couvre, étouffe abſolument toutes les ſemences, empêche la végétation, & rend les eaux de la Saône mal-ſaines à boire. Cette riviere d'ailleurs abonde en excellens poiſſons. Il y en a un qui lui eſt particulier, ainſi qu'au Rhône : c'eſt le *Carpeau*, le plus délicat peut-être qui ſe mange en France. Les naturaliſtes ne ſavent pas trop dans quelle claſſe ils doivent le ranger. Au reſte, de ce côté-là, les dehors de la ville couverts de maiſons de campagnes, ſont charmans.

On entre dans Lyon par huit grandes & belles portes; & aux dehors ſont quatre fauxbougs; celui de *Vaiſe*, ſur la route de Paris; celui de *la Croix-Rouge*, du côté de la province de Breſſe; celui de *la Guillotiere*, vers le Dauphiné, & celui de *Saint-Juſt* ou de *Saint-Irénée*, ſur le chemin de Mont-

briſon dans le Forez. La Saône forme une diviſion naturelle de cette ville en deux parties ; le côté de Fourvieres, ſur la rive droite, & le côté de Saint-Nizier, ſur la gauche. L'enceinte en eſt des plus étendues : la ſeule indication des objets ſuivans pourra vous en donner une idée. Elle renferme quatorze paroiſſes ; ſept égliſes collégiales ; une abbaye & vingt-deux communautés, ſoit ſéculieres, ſoit régulieres d'hommes ; trois abbayes royales, un prieuré & douze communautés de filles ; deux ſéminaires & deux colleges pour l'inſtruction de la jeuneſſe ; ſix confréries de pénitents ; deux hôpitaux généraux ; deux fondations de piété & de charité ; une communauté de nouvelles catholiques ; une communauté du bon paſteur ; une maiſon de filles pénitentes ; une maiſon de force ou de récluſes ; une maiſon ou hôpital de la Providence ; une maiſon ou congrégation des ſœurs de la charité ; quatre places principales ; environ ſept mille huit cents maiſons, & quatre ponts, dont trois ſur la Saône & un ſur le Rhône. Il y a auſſi un préſidial,

un sénéchal, qui sont du ressort du Parlement de Paris; un hôtel des monnoies, & une élection. Toutes les rues de Lyon étoient anciennement mal pavées, montueuses, & la plupart étroites. Les places étoient en petit nombre, ainsi que les beaux édifices: aucun quai ne bordoit ni le Rhône ni la Saône. Mais pendant le cours du siecle dernier & de celui-ci, on a embelli plusieurs quartiers; multiplié les places, élargi les rues, & formé différens quais. Cependant il n'a été ni ne sera jamais possible de remédier à l'inégalité du terrain qui s'étend par de là la Saône sur plusieurs montagnes, dont quelques-unes sont droites & hautes, & près de la moitié, fort rudes.

La plus belle place de Lyon est entre la Saône & le Rhône. On l'appelloit autrefois & on l'appelle encore communément place de *Bellecour*. Mais en 1713 qu'on y éleva une statue équestre de bronze de Louis XIV, il fut ordonné que dans le discours & dans les actes, on l'appelleroit la *place de Louis-le-Grand*. Les bâtimens, les fontaines & les

plantations qui l'embelliſſent, en ſont un des plus beaux lieux qu'on puiſſe voir en ce genre. Deux faces du piédeſtal de cette ſtatue ſont ornés de deux grandes & belles figures, qui ont été faites par *Couſtou*, & dont l'une repréſente le Rhône, & l'autre la Saône. Dans la troiſieme face ſont les armes de France & de Navare, & dans la quatrieme, celles du maréchal de Villeroi.

Derriere cette place, & ſur le bord du Rhône, on voit le grand *hôpital général de la Charité*, que peut-être aucun hôpital du royaume n'égale en richeſſes & en magnificence. On l'appelle auſſi l'*aumône générale*, parce qu'il fut bâti, en 1531, d'une quête faite dans un tems d'une extrême diſette. Les ſecours en argent que les lyonnois s'empreſſerent de fournir, ayant été plus que ſuffiſans pour pourvoir au beſoin du moment, on conſacra les ſommes reſtantes à un fonds qui perpétua un établiſſement ſi utile & ſi reſpectable. Il s'eſt de plus en plus perfectionné depuis deux cent cinquante ans. Les bâtimens actuels n'ont été commencés

qu'en 1613. Ils ſervent à renfermer un grand nombre de mendians vagabons de l'un & de l'autre ſexe, & des orphelins, depuis l'âge de ſept ans juſqu'à quatorze. Ceux-ci y ſont nourris, inſtruits, & enſuite mis en apprentiſſage dans la ville. On y place auſſi les enfans trouvés, lorſqu'ils ont atteint l'âge de ſept ans: ils y ſont ſoignés comme les orphelins. L'adminiſtration de cette maiſon veille ſur eux juſqu'à l'âge de vingt-cinq ans, & conſerve même, pendant toute leur vie, l'autorité paternelle conformément au droit écrit. S'ils meurent ſans poſtérité, laiſſant quelques biens, l'hôpital hérite d'eux comme de ſes enfans adoptifs. Les vieillards des deux ſexes, auſſi bien que les enfans, ſont occupés aux travaux dont ils peuvent être capables: c'eſt ordinairement à filer de la laine ou de la ſoie. Les mendians de profeſſion & les vagabons qui ſont arrêtés & enfermés dans d'autres bâtimens, ſont employés à des travaux plus rudes.

Les logemens de ces différens pauvres ſont diſtribués en neuf cours.

Les ſalles & les corridors ſont ſurmontés de greniers immenſes & commodes, qui méritent d'être vus. L'égliſe, qui n'a été bâtie qu'au dix-ſeptieme ſiecle, eſt belle & aſſez bien diſtribuée, pour que les pauvres n'y ſoient pas confondus les uns avec les autres, & n'y embarraſſent point les particuliers du dehors, qui y aſſiſtent aux offices. On y remarque la ſépulture du cardinal Alphonſe de Richelieu, frere du grand cardinal Armand. Il mourut en 1653, & voulut être enterré au milieu des pauvres, qu'il avoit faits ſes héritiers. Alphonſe étoit l'aîné d'Armand: il ſe deſtina de bonne heure à l'état eccléſiaſtique, & fut d'abord nommé à l'évêché de Luçon. Un excès de zele l'engagea à le quitter & à ſe retirer à la grande chartreuſe: ſon frere cadet en profita. Celui-ci étant parvenu au miniſtere, tira ſon aîné des chartreux, le fit archevêque d'Aix, enſuite de Lyon, puis cardinal. Mais on prétend que ce pieux & humble prélat mena toujours, dans ſon palais, la vie des ſolitaires, dont il avoit embraſſé la regle. C'eſt à la délicateſſe

de ſa ſanté que l'on doit l'uſage du chocolat en France : la foibleſſe de ſon eſtomac le lui avoit rendu néceſſaire.

Ce bel établiſſement n'avoit autrefois que huit adminiſtrateurs repréſentant les huit bourgeois qui, en 1531, donnerent naiſſance à l'*aumone générale*, deſtinée aux malheureux habitans de la campagne, que la miſere avoit forcés de deſcendre dans la ville par la Saône. Le nombre en a été doublé. Ils ont toujours pour chefs un chanoine, comte de Lyon, & un tréſorier de France : les adminiſtrateurs ordinaires changent tous les deux ans. Les malheureux qui habitent cet hôpital, ne ſont pas les ſeuls objets des ſoins & de la vigilance de l'adminiſtration. Elle fait encore des aumônes extérieures aux pauvres familles de la ville, fournit du pain & du linge aux priſonniers, & marie de pauvres filles : tant ce monument de la charité des Lyonnois a de revenus conſidérables !

Dans le même quartier de la place de Louis *le Grand*, eſt le couvent

des filles de la viſitation de Sainte Marie, fondé par Saint François de Sales. Ce ſaint y mourut, en 1622, dans un bâtiment extérieur. Son corps fut tranſporté à Annecy, & ſon cœur dépoſé dans l'égliſe de ce monaſtere.

Si l'on va ſe promener ſur les remparts de la ville, qui s'étendent le long du Rhône, juſqu'à ſa jonction avec la Saône, on jouira de la plus belle vue ſur les îles que forme ce fleuve. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce quartier, eſt l'ancienne abbaye d'*Aiſnay*, aujourd'hui ſéculariſée, & pleine de monumens d'antiquités, tant chrétiennes que profanes. Il y a lieu de croire que c'eſt là qu'Annibal paſſa le Rhône à la tête de ſon armée, puiſqu'il eſt dit que ce fut préciſément au confluent du Rhône & de la Saône. Mais on eſt bien perſuadé que c'eſt à *Aiſnay* qu'étoit ſitué ce temple fameux, dédié par ſoixante nations des Gaules à Rome & à Auguſte, & qu'on appela *Athénée*, parce qu'il fut conſtruit ſuivant les regles de l'architecture attique. On trouve encore des médailles qui repréſentent la façade de cet édi-

fice ; & l'on y voit quatre grandes colonnes, que l'on croit reconnoître dans celles qui ſoutiennent la voûte d'Aiſnay : elles ſont de granit.

Au reſte, on penſe que, depuis le quatrieme ſiecle de notre ere, il y avoit tout auprès une petite chapelle ſouterraine, qu'habitoit un hermite nommé *Saint Badulphe.* La réputation de ce ſaint religieux lui attira des diſciples, qui formerent une communauté de moines. Ils bâtirent une égliſe, qui ne devint magnifique que lorſque la reine Brunehaut eut abandonné aux religieux le reſte de l'ancien temple d'Auguſte. L'égliſe & le monaſtere ayant été ruinés par les Sarraſins, ne furent rétablis qu'au onzieme ſiecle. On tira parti du peu de débris qui furent conſervés. Les religieux ſe ſoumirent à la regle de Saint-Benoît, & dépendirent de Cluny. C'eſt cette égliſe qui ſubſiſte : elle eſt en partie antique & en partie gothique. On y remarque un pavé de moſaïque du dernier genre, & un bas-relief antique. Ce n'eſt qu'en 1685 que les moines ont été convertis en chanoines, de qui l'on exige des

preuves de nobleſſe, mais ſeulement de pere & d'aïeul.

Il y a un premier pont de bois ſur la Saône, du côté d'Aiſnay. Près de là eſt l'arſenal, autrefois regardé comme une forteresſe de Lyon, mais aujourd'hui peu de choſe, relativement à la grandeur de la ville.

Si vous remontez la Saône ſur la même rive, & dans l'intérieur de Lyon, vous trouverez un beau quai, qui porte le nom du monaſtere des Céleſtins, & qui, juſqu'à nos jours, a appartenu à cet ordre. C'étoit autrefois une commanderie des chevaliers du Temple, dont les biens furent, comme l'on ſait, donnés aux chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem. C'eſt de ces derniers que les comtes de Savoie acheterent cette maiſon. Amédée VIII, qui le premier eut le titre de duc, en fit d'abord ſon palais dans Lyon, & la donna enſuite aux Céleſtins. Louis, duc de Savoie, ſon ſucceſſeur, fit agrandir le couvent & bâtir l'égliſe, dont l'architecture eſt gothique & mauvaiſe, mais qui d'ailleurs eſt aſſez ornée. La famille des *Pazzi*, qui a été illuſtre dans Florence,

mais ennemie mortelle des Médicis, ayant été chaſſée de ſa patrie, vint ſe réfugier à Lyon. Ces riches Florentins ſe firent élever un ſuperbe mauſolée dans cette égliſe. Marie de Médicis étant arrivée à Lyon, pour épouſer Henri IV, vit ce monument. Elle ne put contenir ſon indignation, en apprenant qu'il renfermoit les cendres de ceux qui avoient conſpiré contre ſa maiſon, & même fait aſſaſſiner quelques uns de ces ancêtres. Elle fit détruire leur ſépulture ; & il n'en eſt reſté que quelques ſculptures d'un très-bon goût. Dans une autre chapelle de cette égliſe, fut dépoſé le cœur du cardinal d'Amboiſe, le premier miniſtre de Louis XII, ſi chéri de ſon maître qui mérita lui même le beau titre de *pere du peuple.*

L'égliſe des Dominicains eſt aſſez près des Céleſtins. On doit en remarquer le portail, orné de ſtatues & de bas-reliefs, & le chœur décoré de beaux marbres. Il faut voir auſſi pluſieurs chapelles qui ſont magnifiques, une, entr'autres, revêtue intérieurement d'un marbre gris dont la carriere n'eſt pas éloignée de Lyon. Elle a

été conſtruite par la famille de *Gadagne*, originaire de Florence, où elle ſubſiſte ſous le nom de *Guadagni*. La branche établie en France, y acquit par le commerce de grandes richeſſes. Le dernier fut ſénéchal de Lyon, lieutenant général de la province, & enfin chevalier de l'ordre du ſaint-Eſprit en 1597. Quand il fut queſtion d'admettre ſes preuves, on voulut lui objecter que ſes ancêtres & ſon pere même avoient fait publiquement le négoce. Mais il produiſit des privileges de nos rois, qui permettoient, nommément aux florentins, de trafiquer à Lyon, ſans déroger à leur nobleſſe; & ſes preuves furent admiſes. Sous une arcade du chœur de cette même égliſe, eſt le tombeau de deux princes de la maiſon de Bourbon, *Jacques* comte de la Marche, & *Pierre* ſon fils, tous deux morts à Lyon, en 1362, des bleſſures qu'ils reçurent à la bataille de Brignais (petite ville à deux lieues de Lyon) contre les *Tardvenus*, troupes de brigands, compoſée de ſoldats congédiés & débandés, qui faiſoient de grands

grands ravages dans les provinces méridionales.

Je ne paſſerai point ici ſous ſilence une rue qu'on trouve en ſe rapprochant du Rhône. C'eſt la rue *Belle-Cordiere*, ainſi nommée, parce que c'eſt là que demeuroit, au ſeizieme ſiecle, *Louiſe Labbé*, veuve d'un négociant en cables & en cordes, femme alors illuſtre par ſes attraits, ſon eſprit, ſes talens, ſes galanteries & ſes aventures. Sa maiſon étoit fréquentée par toutes les perſonnes de qualité, d'eſprit & de mérite de Lyon. Tous les princes & tous les généraux qui y paſſoient, étoient curieux de la voir. Nous avons ſes poéſies imprimées, pleines de feu, d'eſprit & de délicateſſe. Son dialogue en proſe, intitulé: *Débats de folie & d'amour*, eſt une des allégories les plus ingénieuſes qu'on puiſſe lire. *Nicéron* dit de cette dame, « qu'elle faiſoit le métier de courtiſanne; qu'elle vouloit être payée des faveurs qu'elle accordoit; mais qu'elle avoit des égards pour les gens de lettres, qu'elle recevoit quelquefois gratis. Démoſthene, continue-t-il, eût été

» bien aiſe que la courtiſanne *Laïs* » eût reſſemblé à celle-ci : il n'auroit » pas fait le voyage de Corinthe inu- » tilement. »

Le grand Hôtel-Dieu, qui eſt ſur le bord même du Rhône, l'emporte par ſon ancienneté ſur l'hôpital général de la charité, dont j'ai déjà parlé. Il fait remonter ſon origine juſqu'au roi Childebert, petit fils de Clovis, & à la reine Ultrogothe ſa femme, qui vivoient au milieu du ſixieme ſiecle. Mais il ne ſubſiſte que la mémoire de cette fondation ; & l'on ne ſait pas même, d'une maniere certaine, ce qu'eſt devenu cet hôpital, depuis cette ancienne époque juſqu'au quinzieme ſiecle. Alors l'adminiſtration en fut confiée, ſous l'autorité des archevêques, à différens eccléſiaſtiques, & à des moines de différens ordres. Enfin les magiſtrats de l'hôtel-de-ville s'en emparerent juſqu'en 1585, qu'on lui donna une nouvelle forme. Il eſt aujourd'hui régi par quatorze adminiſtrateurs, dont les deux premiers ſont toujours un magiſtrat du préſidial, & l'un des plus célebres avocats.

Les belles entrées qu'on voit à cet hôpital, tant du côté de la ville que de celui du Rhône, ont été faites dans ce siecle. Elles communiquent dans plusieurs cours, dont les bâtimens ont différentes destinations. Le plus considérable, est la grande infirmerie, disposée en forme de croix, dont chaque branche est garnie de deux, & quelquefois de trois rangs de lits, dans lesquels les malades sont séparés suivant leur sexe & le genre de leur maladie. Au milieu est un autel à quatre faces, où l'on célebre plusieurs messes. Il est surmonté d'un dôme de trente six pieds de diametre. Indépendamment de cette chapelle, l'Hôtel-Dieu a une église d'une belle architecture & bien ornée. La plus longue des faces de ce bâtiment donne sur le Rhône; & dans l'intervalle, on a pratiqué un quai, qui, prolongé jusques à l'extrémité de la ville, en fait aujourd'hui une des plus grandes beautés.

Le seul pont qu'il y ait sur le Rhône, est précisément vis-à-vis l'angle du grand bâtiment de l'Hôtel Dieu. Vous vous rappellerez ici, madame, que

l'empereur Gratien fut tué, l'an 383, en paſſant le Rhône à Lyon, ſur un pont ; & qu'au commencement du treizieme ſiecle, Philippe Auguſte, roi de France, & Richard *cœur de Lion*, roi d'Angleterre, étant ſortis de cette ville, partant pour la croiſade, le pont du Rhône rompit ſous le nombre des gens de leur ſuite. Ce pont étoit ou de bois ou de bateaux. La rapidité du fleuve empêcha longtems qu'on n'en fît un de pierres. Le pape Innocent IV, contemporain de Saint Louis, haſarda cette entrepriſe. Elle fut exécutée dans l'intervalle des ſept années qu'il paſſa à Lyon, à cauſe des querelles qu'il avoit avec l'empereur Fréderic II. La longueur de ce pont eſt de deux cent ſoixante-une toiſes trois piéds. On s'eſt apperçu qu'il étoit trop étroit, & que, de plus, il ne pourroit guere réſiſter à l'impétuoſité du Rhône. La façon dont on a remédié à ces deux inconvéniens eſt remarquable & ſinguliere. On a doublé, pour ainſi dire, le pont, en appuyant contre chaque pile & chaque arcade une maçonnerie de pareille forme & de pareille épaiſſeur,

& l'on a lié ce ſecond pont au premier par de groſſes barres de fer; ce qui l'a rendu du double plus large; encore eſt il trop étroit. L'arche principale étant ſujette à s'engorger par les ſables que charie le Rhône, on a eu la hardieſſe de l'agrandir en coupant la pile du milieu; de ſorte qu'au lieu de vingt arches, le pont n'en a plus que dix neuf.

En rentrant dans la partie de la ville qui eſt entre le Rhône & la Saône, on trouve la rue *Merciere*, fameuſe par la quantité d'imprimeurs & de libraires qui l'habitent depuis longtems. L'imprimerie fut introduite à Lyon en 1476, c'eſt-à-dire, trente-ſix ans après que cet art avoit été découvert en Allemagne, vingt-ſix ans après qu'on y avoit imprimé des ouvrages entiers, & ſix ans après qu'on avoit commencé d'imprimer à Paris. Les premiers livres qui ſortirent des preſſes de Lyon, ſont la légende des ſaints, dite *la légende dorée*, traduite en françois, & le *nouveau teſtament*, dans la même langue. L'imprimeur, qui demeuroit rue Merciere, s'appeloit *Barthélemi Buyer*. Avant la

fin du quinzieme ſiecle, on vit paroître plus de ſoixante ouvrages qui avoient été imprimés à Lyon. Dans le ſiecle ſuivant, les plus fameux imprimeurs de cette ville étoient, 1°. *Joſſe Badius*, qui y avoit enſeigné le grec. Jean Treſchel, après l'avoir fait correcteur de ſon imprimerie, lui avoit donné ſa fille en mariage. Badius imprima à Lyon *l'hiſtoire de France* de Robert *Gaguin*, qui l'attira à Paris. Son fils & ſes deux gendres, *Robert Etienne* & *Vaſcoſan*, ſe rendirent célebres dans le même art. 2°. Le ſavant & malheureux *Dolet*, qui fut brûlé à Paris comme athée, à l'âge de 37 ans. On dit qu'il étoit fils de François I & d'une Orléanoiſe nommée *Cureau*. On ajoute qu'il ne fut point reconnu par ce prince à cauſe d'une intrigue de ſa mere avec un ſeigneur de la cour: mais cette anecdote mérite confirmation. Cet imprimeur étoit, tout à-la-fois, poëte, orateur, humaniſte, & outré en tout. 3°. Sébaſtien *Gryphius*, né en Souabe, qui vint s'établir à Lyon. Il imprima un ouvrage de Dolet, intitulé, *commentarii linguæ latinæ*, 2 vol. in-fol. à Lyon,

1536-1538. C'eſt un chef-d'œuvre de typographie, ainſi que ſa *bible* latine de 1550, in-fol. 2 vol.

Pendant le cours du ſeizieme ſiécle, on imprima preſqu'autant de livres à Lyon qu'à Paris, & autant d'italiens que de français. Les grandes relations que cette ville avoit avec l'Italie, & les nombreuſes colonies italiennes qui habitoient Lyon, y rendoient cette langue auſſi familiere que celle du pays. Depuis ce tems, & juſqu'à nos jours, le commerce des livres a été au nombre de ceux qui font fleurir cette ville. Il faut cependant convenir qu'il n'y eſt pas auſſi conſidérable qu'il l'étoit autrefois. Veniſe lui en a enlevé la partie la plus lucrative; & les Eſpagnols eux-mêmes ayant multiplié les imprimeries dans leur pays, ont trouvé les moyens de ſe paſſer à cet égard de l'étranger, du moins en grande partie.

En ſuivant le quai qui regne ſur la Saône, depuis le pont de bois juſqu'au pont de pierres, on trouve l'égliſe de *Saint-Antoine*, qui, dès le commencement du treizieme ſiécle,

étoit un hôpital deſtiné aux perſonnes attaquées de maladies *nervales*. En 1274, l'archevêque Aymard de Rouſſillon s'étant apperçu que ce genre d'infirmité, qui avoit été autrefois commun dans Lyon, n'y étoit preſque plus connu, & qu'au contraire, le feu ſaint Antoine y faiſoit de grands ravages, établit dans cette maiſon les Antonins.

Si l'on veut voir, en repaſſant par la ville, du côté du Rhône, le grand couvent des Cordeliers, fondé par les ſeigneurs de la maiſon de Grolée, on admirera dans leur égliſe, qui eſt très-vaſte & gothique, la magnificence du grand autel, & pluſieurs tableaux de grands maîtres italiens, flamands & françois. Le chef de ſaint Bonaventure, ſurnommé le *docteur ſéraphique*, y eſt renfermé dans un très beau reliquaire. Les autres reliques de ce ſaint furent diſperſées, lorſque les Proteſtans s'emparerent de Lyon. La cellule qu'il occupoit dans ce couvent, a été convertie en une chapelle très-bien peinte, & magnifiquement ornée.

Tout auprès de ce monaſte eſt

la chapelle d'une confrérie de pénitens, dite *du Gonfanon*. Henri III revenant de Pologne, voulut y être admis. A son imitation, les grands seigneurs du royaume se sont empressés d'en être membres, & ont fait de très-grandes libéralités à cette chapelle. Elle est ornée intérieurement de marbres, de boiseries, de dorures, & renferme plusieurs beaux tableaux.

L'université qui étoit à Lyon, fut transférée à Bourges, sous le regne de Louis XI, au quinzieme siecle. Il n'y a aujourd'hui que deux beaux colleges, celui de *la Trinité*, & celui de *Notre-Dame*. On enseigne gratuitement dans l'un & dans l'autre le latin, jusqu'à la rhétorique inclusivement, la philosophie, les mathématiques, & la langue hébraïque : il y a même des professeurs en théologie & en droit : mais on n'y prend point de degrés (1). Il faut voir dans le premier la magni-

(1) Ces deux colléges étoient ci-devant occupés par les Jésuites.

fique égliſe, la nombreuſe & précieuſe bibliotheque, les cabinets de mathématiques, de médailles & d'antiquités, la chapelle de la congrégation, les ſalles d'exercices, les claſſes, la cour dans laquelle elles ſont renfermées, les différens bâtimens, &c.; & l'on verra dans ſon enſemble un des plus beaux ornemens de Lyon. Lorſque la reine Chriſtine paſſa par cette ville, il y avoit dans ce college un Jéſuite, le P. *Meneſtrier*, auteur de pluſieurs ouvrages, & dont la mémoire étoit un prodige. La reine voulut le voir, & prononça, en ſa préſence, trois cents mots les plus biſarres qu'elle put imaginer, & qu'elle fit écrire afin de s'en reſſouvenir. Le P. Meneſtrier les répéta avec facilité, non-ſeulement dans l'ordre où ils avoient été lus; mais encore ſelon tel ordre & tel arrangement qu'on voulut lui preſcrire.

Au centre de la ville, eſt l'égliſe de *Saint Nizier*, qui paſſe pour être la plus ancienne, & qui a ſervi de cathédrale pendant les premiers ſiécles. On voit une crypte ou égliſe

ſouterraine & voûtée, dans laquelle ſaint Pothin, aſſembloit les fideles, & où il éleva le premier autel qui ait été dédié à Jeſus-Chriſt, dans les Gaules. L'égliſe ſupérieure eſt du 14e. ſiecle, commencée par les ſoins & aux frais d'un marchand nommé *Renouard*, & achevée par ſes enfans. C'eſt un aſſez beau bâtiment; la voûte eſt eſtimée & admirée par ſa hardieſſe. Les ornemens intérieurs conſiſtent en un grand autel très-magnifique, & dans ſept ou huit tableaux des plus grands maîtres. Le portail a été fait ſur les deſſins de Philibert de Lorme, fameux architecte du ſeizieme ſiecle. Le chapitre compoſé de quinze chanoines & de deux dignitaires, fut fondé en 1305 par l'archevêque Louis de Villars.

Une rue qui eſt en face de cette égliſe, conduit au pont de pierres ſur la Saône; pont qui eſt le plus grand paſſage de la ville, mais fort étroit. Quelques rochers qui ſe trouvoient au milieu de la riviere, ont facilité la fondation de pluſieurs piles qui ſont très-ſolides.

Les autres ne le ſont pas autant, & ont eu en différens tems beſoin de réparation. Il eſt en tout compoſé de quatre arches. Il a été bâti, au onzieme ſiécle, par ordre de Humbert, archevêque de Lyon.

La place *des Terreaux*, autrefois la plus grande de cette ville, eſt remarquable. D'un côté, on voit de belles maiſons de particuliers, & des boutiques. Le côté oppoſé eſt occupé tout entier par la magnifique abbaye des filles de *Saint-Pierre*, fondée au ſeptieme ſiecle, & rebâtie par Charlemagne. Les abbeſſes ont toujours été des demoiſelles de grandes maiſons, ou dont les familles étoient en grand crédit. Il y a même eu, parmi les ſimples religieuſes, des princeſſes de France & de Lorraine. Ce monaſtere fait, ſur la place, l'effet d'un beau palais; & l'on aſſure que l'intérieur répond à l'extérieur. Cette égliſe a le privilége d'être paroiſſiale en même tems qu'abbatiale. Le curé & le clergé ſont à la nomination de l'abbeſſe; & ſes religieuſes aſſiſtent & chantent aux offices de la paroiſſe.

Au fond de cette même place eſt l'hôtel-de-ville, que tous les voyageurs ont bien raiſon d'admirer. C'eſt un des plus beaux édifices de l'Europe en ce genre. Ce ne fut qu'en 1647, que l'on en jetta les fondemens; & en 1655, il fut entiérement achevé. Auparavant, le corps municipal s'aſſembloit dans une aſſez mauvaiſe maiſon. On en avoit même changé pluſieurs fois depuis le treizieme ſiecle; mais en obſervant toujours de ſe tenir près de l'égliſe Saint-Nizier, où étoit la *cloche d'alarme*, dont le ſon réuniſſoit les citoyens dans les cas d'accidens, de troubles ou de réjouiſſance. L'édifice actuel ſouffrit beaucoup d'un incendie en 1676. Mais il fut parfaitement rétabli ſur les deſſins du fameux Manſard, & a été depuis continuellement embelli.

La façade qui eſt ſur la place des Terreaux eſt décorée au milieu par une tour carrée, terminée en coupole, & aux angles par deux grands pavillons en avant-corps. La grande porte eſt ornée de deux colones ioniques de marbre. Le frontiſpice eſt

ſuperbe : il y a une galerie en ſaillie, au deſſus de laquelle on voit un très-beau médaillon repréſentant Louis XIV à cheval. Cette porte conduit à un grand veſtibule voûté, où l'on voit les deux tables de bronze, dont j'ai parlé plus haut, ſur leſquelles fut gravée la harangue de l'empereur Claude. Il y a auſſi les buſtes de trois de nos rois, dont Lyon a reçu les bienfaits les plus ſignalés. Le premier eſt Philippe *le Bel*, qui établit le conſulat à Lyon; le ſecond, Charles VIII qui honora en 1495 les magiſtrats municipaux des privileges de la nobleſſe, la rendant même tranſmiſſible à leurs deſcendans; & le troiſieme, Henri IV qui, en 1595, donna à ce conſulat la même forme qu'il a aujourd'hui, en le compoſant d'un prévôt des marchands, de quatre échevins, d'un procureur du roi & d'un greffier. Les cinq premiers de ces officiers reſtent chacun deux ans en place. Mais tous les ans on élit deux échevins; & tous les deux ans, le prévôt des marchands eſt élu ou continué par forme de ſcrutin, dans une aſſemblée

de trente-ſix notables habitans. Le prévôt des marchands commande le militaire en l'abſence du gouverneur, & lorſqu'il n'y a point de commandant exprès nommé par le roi.

C'eſt dans une des ſalles de l'hôtel-de-ville, que s'aſſemble ce que l'on appelle le *tribunal de la conſervation de Lyon*; juriſdiction établie pour le ſoutien du commerce, & pour le maintien des priviléges accordés aux grandes foires qui ſe tiennent à Lyon. Cet établiſſement eſt plus ancien que le regne de François I, qui ôta la connoiſſance de ces affaires au ſénéchal, & l'attribua à un juge particulier. Au milieu du dix-ſeptieme ſiecle, le corps municipal acheta la charge de juge, qui fut réunie au conſulat. Ainſi ce ſont les prévôts des marchands & échevins qui prononcent les ſentences, ſur les matieres qui ont été réglées par un édit de 1669. La *conſervation* juge en dernier reſſort, juſqu'à la ſomme de 500 livres; & ſes condamnations ſont toujours exécutées par proviſion, & même par corps, pour les ſommes excédentes, quel-

que conſidérables qu'elles ſoient. Ceux qui ſont condamnés par ce tribunal, ſont arrêtés par tout le royaume ſans *viſa* ni *pareatis*.

Les foires de Lyon ſe tiennent quatre fois l'an; aux rois, à Pâques, au mois d'Août & à la Touſſaint. Elles durent chacune quinze jours, ſans y comprendre les Dimanches: l'uſage eſt de contracter des engagemens à une foire, pour payer à l'autre. Les deux premieres ont été établies au commencement du quinzieme ſiecle; & les deux dernieres à la fin, par le roi Charles VIII. Elles ne ſont pas tout-à-fait franches: les marchandiſes qui y arrivent, payent quelques droits à la douane, dont l'établiſſement ne remonte pas plus haut que le regne de François I.

La ville de Lyon a toujours entretenu un grand commerce avec l'Italie. Dès le ſeizieme ſiecle, les négocians, marchands & banquiers italiens y formoient un corps conſidérable. Avant qu'on cultivât la ſoie en France, celle qui entroit dans le royaume, venoit de l'Italie & paſſoit par Lyon, où l'on en tra-

vailloit une partie; le reſte ſe diſtribuoit dans le royaume, & étoit conduit tant à Paris qu'à Tours, où l'on en faiſoit des étoffes. Le commerce entre Lyon, la Suiſſe & les grandes villes d'Allemagne, que l'on appelle villes *anſéatiques*, étoit auſſi très-conſidérable; & les Allemands & les Suiſſes, établis à Lyon, ont obtenu de grands priviléges de nos rois. Le commerce avec l'Eſpagne eſt auſſi ancien : il conſiſtoit principalement dans la contrebande des matieres & de lingots d'or & d'argent. Quant à l'Angleterre & à la Hollande, elles n'avoient guere de relations avec Lyon, avant le dix-ſeptieme ſiecle.

Depuis que les troubles ont ceſſé dans le royaume, les manufactures de Lyon ſont très-floriſſantes, & font entrer en France des ſommes conſidérables. Les principales fabriques ſont celles des étoffes de ſoie brochées, & ſouvent mêlées d'or & d'argent, ſoit pour habits ou pour meubles. Le goût avec lequel on fait à Lyon choiſir & allier les couleurs, & l'agrément du deſſein pour la per-

fection desquels les principaux commerçans n'épargnent rien, ont porté si loin la réputation de ces étoffes, qu'elles sont recherchées dans toute l'Europe, où elles ne sont jamais qu'imparfaitement copiées ou imitées. La fabrique des étoffes a entraîné un grand nombre d'autres travaux, tels que ceux de la filature & de la teinture des soies, l'affinage & le filage de l'or & de l'argent, &c. &c.

En continuant de parcourir la ville de Lyon entre les deux grands fleuves, on trouve plusieurs belles églises, dont quelques-unes n'ont été construites qu'au dix-septieme siecle. Les *Feuillans* ne datent leur établissement à Lyon que de 1620. Ils le doivent à MM. de Villeroi, qui ont engagé ensuite le corps-de-ville à se déclarer fondateurs de cette église; & à prendre les Feuillans pour leurs aumôniers. Il y a dans leur église plusieurs beaux tableaux, sur-tout dans une chapelle fondée par la famille de *Scarron*, originaire de Piémont, établie d'abord à Lyon, & ensuite à Paris, où elle ne s'est éteinte

qu'au commencement de ce ſiecle. Elle a produit pluſieurs magiſtrats d'un grand mérite. Cependant elle eſt principalement connue par un fameux poëte comique & burleſque, Paul *Scarron*, qui épouſa Françoiſe d'Aubigné, depuis Marquiſe de Maintenon. On dit que lorſqu'il fut queſtion de dreſſer le contrat de mariage, Scarron dit qu'il reconnoiſſoit à l'accordée *deux grands yeux fort mutins, un très-beau corſage, une paire de belles mains, & beaucoup d'eſprit.* Le notaire demanda quel douaire il aſſuroit. *L'immortalité*, répondit Scarron. *Le nom des femmes des rois meurt avec elles; celui de la femme de Scarron vivra éternellement.* C'eſt dans cette même chapelle que furent enterrés Cinqmars, grand écuyer de France; & de Thou, maître des requêtes, tous deux décapités ſous le regne de Louis XIII, & le miniſtere du cardinal de Richelieu.

Dans l'enceinte de la ville de Lyon mais du côté le moins habité, & près la porte de la Croix-Rouſſe, on voit les reſtes de l'*amphithéâtre* & de la *naumachie* du tems des Romains. Plus

loin, eſt le monaſtere des *Carmélites*, fondé par la maiſon de Villeroi. Leur égliſe contient la ſépulture de pluſieurs ſeigneurs de ce nom. La maiſon des Chartreux a été bâtie dans l'emplacement d'une citadelle que le roi Henri III fit raſer en 1585, pour donner aux Lyonnois une preuve de la confiance qu'il avoit en leur fidélité. Elle eſt vaſte & commode pour ceux qui l'habitent, & n'a d'ailleurs rien de remarquable que quelques tableaux & peintures. La ville ſe termine de ce côté-là ſur les bords de la Saône, vis-à-vis du chateau de *Pierre-Sciſe*, & du fauxbourg de *Vaiſe*, qui eſt ſur le chemin de Paris. On traverſe cette riviere ſur deux ponts, dont l'un celui de *Saint-Vincent*, eſt de bois, mais d'une conſtruction très-hardie, & d'une ſeule arche : l'autre porte le nom d'*Alincourt*.

La partie de la ville, qui eſt en-deçà de la Saône, par rapport à Paris, eſt montueuſe. En commençant à la parcourir du côté du nord, on trouve le fauxbourg de *Vaiſe*, où il y a quelques lieux remarquables. Le pre-

mier eſt le *monaſtere des deux amans* : c'eſt un petit couvent de l'ordre de ſaint François, qui a pris ſon nom d'un monument qui exiſtoit au ſeizieme ſiecle, & à l'occaſion duquel nos anciens auteurs font un grand étalage d'érudition. C'étoit un autel ou un tombeau compoſé principalement de quatre colonnes poſées ſur une baſe élevée. La principale face étoit ornée d'un fronton; l'architecture en étoit bonne, & paroiſſoit être du ſiecle d'Auguſte. Comme il n'y avoit point d'inſcriptions, on a beaucoup diſputé ſur l'origine du nom de *tombeau des deux amans*, qu'on lui donne, pour ainſi dire, de tems immémorial. Les uns ont dit que c'eſt la ſépulture d'Hérode & de ſa maîtreſſe Hérodias, ſoûtenant que ce monarque de Judée avoit été exilé à Lyon, par l'empereur Caligula. D'autres auteurs ont compoſé des romans, ont adopté des fables touchantes & tragiques, contenant les aventures de deux prétendus amans, & ſelon d'autres, de deux amis qui furent enterrés en ce lieu. Mais la conjecture la plus raiſonnable eſt que

ce ſépulcre étoit celui de deux prêtres d'Auguſte, peut-être freres, & nommés tous deux *amandus*.

Le couvent des *Cordeliers de l'Obſervance*, a pour fondateurs le roi Charles VIII & la reine Anne de Bretagne, dont les armes ſont ſur la porte de l'égliſe. On y voit une chapelle que l'on prétend être du deſſin de Michel Ange. Dans une autre, eſt la ſépulture de la famille de *Grollier*, ancienne dans Lyon, & illuſtre pour avoir produit des hommes de mérite & des gens de lettres. Le premier d'entr'eux vivoit ſous François I, & fut employé dans diverſes ambaſſades. Il avoit raſſemblé une nombreuſe bibliotheque, dont il ſe faiſoit un plaiſir de prêter les livres à ſes amis. Auſſi avoit-il fait graver ſur la reliure de chacun de ſes volumes: *Grollierii & amicorum* (*à Grollier & à ſes amis*). On trouve encore dans un grand nombre de bibliotheques, en France, & même en Europe, beaucoup de livres qui portent cette inſcription. Cette bibliotheque a été long-temps conſervée par les deſcendans de ſon premier poſſeſſeur. Ils y

avoient même ajouté un cabinet de machines très-curieux. Il y a quelques années que les voyageurs alloient le voir dans la maison de MM. Grollier de Servieres.

Le château de *Pierre-Scise* tire son nom du genre de fortification qui est taillée dans le roc, & très-escarpée dans la plus grande partie de son enceinte. Il domine sur toute la ville. Mais il seroit difficile, par sa position trop élevée, qu'il empêchât les ennemis d'y pénétrer. Il appartenoit encore, au seizieme siecle, aux archevêques de Lyon. Au commencement du dix septieme, Henri IV s'en assura. Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, frere du ministre, le vendit à Louis XIII. On y renfermoit des prisonniers d'état.

Si l'on suit le cours de la Saône, on arrivera au quartier *Saint Paul*, ainsi nommé de son église collégiale, bâtie au milieu du sixieme siecle, détruite par les Sarrasins, & rétablie sous le regne de Charlemagne; édifice gothique, massif & de mauvais goût, éclairé par les vîtrages d'un dôme de forme octogone. C'est dans cette

égliſe qu'a été enterré le célebre *Jean Gerſon*, théologien & grand canoniſte, à qui quelques auteurs ont attribué l'excellent livre de l'*imitation de Jéſus-Chriſt*.

Au pied de la montagne de Fourviere, s'offre d'abord le couvent des *Capucins*, bâti avec cette ſimplicité qui caractériſe les maiſons de cet ordre; & tout auprès celui des *Carmes déchauſſés*, digne de la curioſité des voyageurs, par les beaux morceaux d'architecture, de peinture & de ſculpture qu'il renferme. Au pied de la même montagne, eſt la rue de *la Juiverie*, autrefois habitée par des Juifs qui étoient riches & nombreux au neuvieme ſiecle. A cette époque ils en furent chaſſés, & n'y ont point été depuis ouvertement tolérés. C'eſt dans cette partie de la ville de Lyon que le roi Charles VIII, à ſon retour de ſon expédition d'Italie, s'amuſoit à faire des joutes & des tournois, & ſuivant l'expreſſion des vieux hiſtoriens, de *grandes chevaleries*. *Là*, diſent-ils, *le roi Charles, quoique de petite taille & foible de corps, faiſoit de bons coups d'épée, & les ſeigneurs*

gneurs de France pluſieurs beaux faits d'armes, à pied & à cheval; & pour icelle joûtes furent dreſſés trois piliers de pierre avec aucuns vers en langue latine. On voit dans cette rue une de ces inſcriptions.

Les rues par leſquelles on arrive à la montagne de *Fourviere*, du côté de la Saône, ſont d'une pente très-roide &, bordées de degrés. Le nom de cette montagne vient du latin, *forum Veneris*, parce qu'il y avoit, ſuivant les uns, un temple & un marché dédiés à Vénus, & ſelon d'autres, un tribunal qui fut établi ſous Trajan, & que l'on appella, depuis, *forvial*, & par corruption *fourviere*. Au douzieme ſiecle on éleva ſur les ruines de cet édifice païen, une chapelle à la Sainte-Vierge, ſous le titre de *Notre-Dame de Fourviere*, égliſe paroiſſiale & collégiale. Le monaſtere du Port quaille eſt auſſi ſur le ſommet de cette montagne. Ce nom lui vient de l'ancien palais des empereurs Romains, qui étoit, dit-on, ſitué dans cet endroit. L'empereur Severe l'habita, après qu'il eut vaincu Albin. Geta & Caracalla y

naquirent : on ſait que ce dernier fit mourir ſon frere. Cependant ce monſtre s'occupa du ſoin d'embellir Lyon ſa patrie. On voit encore ſur la même montagne, des traces de l'incendie qu'éprouva cette ville, ſous l'empire de Néron. Ce ſont des pierres calcinées, & des morceaux de métaux fondus.

L'égliſe collégiale de *Saint-Juſt* eſt près de la porte de ce nom. Elle étoit autrefois très-belle : mais les huguenots la détruiſirent en 1562. On l'a rebâtie au commencement de ce ſiecle, du moins en plus grande partie, ſur les ruines de l'ancienne. Le chapitre poſſede d'aſſez grandes terres, une ſur-tout avec titre de baronnie, dont il eſt redevable au pape Innocent IV, qui paſſa pluſieurs années à Lyon. De là vient que les chanoines s'intitulent quelquefois barons de Saint-Juſt. Le chapitre a ſa juſtice particuliere qui reſſortit à la ſénéchauſſée de cette ville.

La quantité d'épitaphes & d'inſcriptions ſépulcrales que l'on voit de ce côté là, prouvent ſans doute qu'il y a eu un cimetiere du tems du

paganiſme. Depuis le haut de la montagne juſqu'aſſez loin dans les champs hors de la ville, on trouve pluſieurs arcades d'un fameux aqueduc des Romains. On prétend qu'il fut conſtruit par l'armée de Jules-Céſar; & l'on en donne pour preuves, les noms de quelques villages auxquels ces arcades aboutiſſent, tels que celui de *Marcilli*, qui tire, dit-on, ſon nom de *Marcellus*, & celui de *Cuire* de *Curius*, principaux officiers de Céſar, qui commandoient dans ces quatiers les travaux des légionnaires. La porte de *Trion*, par laquelle on ſort pour s'y rendre, eſt nommée ainſi du latin *trium-fontium*, parce qu'il y a tout auprès trois fontaines.

Le fauxbourg *Saint-Irénée*, qui s'étend hors des portes de Saint-Juſt & de Trion, eſt aſſez grand. Mais il n'eſt remarquable que par ſon ancienne égliſe, bâtie ſur les tombeaux des premiers chrétiens, martyriſés ſous l'empire de Marc-Aurele, & dont les corps furent dépoſés dans la crypte ou égliſe ſouterraine qui ſubſiſte encore. Cet édifice ſacré fut auſſi la proie de la fureur

des huguenots, qui diſperſerent les reliques de Saint Irénée. On ne voit plus que le ſépulcre vuide de ce Saint, & le pavé en moſaïque de l'ancienne égliſe, ſur lequel on lit une inſcription en vieux vers latins, qui porte qu'il y a dix-neuf mille martyrs enterrés dans ce lieu.

Il eſt tems de rentrer dans Lyon, & de parler de la fameuſe égliſe cathédrale de *Saint Jean*, de celles de *Saint Etienne* & de *Sainte-Croix* qui y ſont contiguës, & du palais archiepiſcopal. Ces égliſes, plus reſpectables que belles, ſont des bâtimens gothiques, vaſtes, mais obſcurs, parce que la peinture des vitraux empêche le jour d'y pénétrer. L'égliſe de *Saint-Etienne* fut bâtie au quatrieme ſiecle, & devint cathédrale (car celle de Saint-Nizier l'avoit été auparavant). On croit que celle de *Sainte-Croix* fut fondée au ſeptieme ſiecle. La conſtruction de celle de *Saint-Jean* eſt rapportée au regne de Charlemagne. Ces deux dernieres furent bâties aux côtés de la premiere; celle de Saint Jean eſt la cathédrale depuis cinq ſiecles. Le nombreux clergé la trou-

vant plus vaſte, s'eſt accoutumé à y officier de préférence, ſans ceſſer néanmoins de deſſervir les deux autres. Ainſi ces trois égliſes n'en forment proprement qu'une ſeule. Il n'y a ni muſique ni orgues. Les chanoines officient la mitre en tête. On ne s'y ſert point de livres : ceux qui chantent l'office ſavent le pſeautier par cœur, & apprennent chaque jour les antiennes convenables à la fête ou férie.

Cette égliſe a été agrandie & embellie en différens tems. Auſſi le goût de ſon architecture varie dans les différentes parties du bâtiment, & paroît plus ou moins gothique. On reconnoît aiſément que le ſanctuaire, & ce que l'on appelle le chevet de l'égliſe, ſont ce qu'il y a de plus ancien; que la grande nef a été faite du tems de Philippe Auguſte ou de Saint-Louis, & que la partie la plus morderne eſt le portail qui n'a été achevé que ſous le regne de Louis XI. Quatre groſſes tours carrées flanquent l'égliſe aux quatre coins; l'une ſert de clocher, & contient une des plus groſſes cloches du royaume.

Dans les deux derniers ſiecles, on a bien décoré l'intérieur, mais en obſervant de lui conſerver l'air d'une antiquité majeſtueuſe & reſpectable. Il faut remarquer au-deſſus du jubé, le grand crucifix, la forme & l'arrangement des ſtalles des chanoines, & le grand autel qui eſt au milieu du chœur. C'eſt dans ce chœur que Grégoire X tint un concile général, où il fut queſtion de la réunion de l'égliſe grecque avec la latine; & l'on prétend que c'eſt en mémoire de cette réconciliation, que l'on place aux extrémités du grand autel deux croix, l'une à la grecque, l'autre à la romaine.

Entre les chapelles qui ſont dans les bas côtés de l'égliſe, il y en a une de remarquable : c'eſt celle des Bourbons, décorée par Charles, prince de cette maiſon, cardinal-archevêque de Lyon, qui vivoit ſous le regne de Louis XI. Il étoit filleul du roi Charles VII, & fut parrain du roi Charles VIII. Il fut enterré dans cette chapelle : ſon mauſolée eſt d'un aſſez beau marbre blanc. Son frere, Pierre de Bourbon, que l'on appelloit le

Sire de Beaujeu, à la cour de Louis XI, dont il épouſa la fille, fit achever cette chapelle commencée par le cardinal. On y voit par-tout la deviſe des Bourbons de ce tems-là : elle étoit renfermée dans ces mots, *n'eſpoir, ne peur ;* ce qui vouloit dire, ſans doute, que les princes de cette maiſon ſe mettoient au-deſſus de tout deſir ambitieux, ainſi que de toute crainte puſillanime.

Une choſe qui attire l'attention des curieux dans l'égliſe de Lyon, eſt une horloge conſtruite en 1598 par Nicolas Lippius de Bâle, & qui a paſſé pour un chef-d'œuvre de méchanique, juſqu'à ce que cette ſcience ſe ſoit perfectionnée. C'eſt une eſpèce d'obéliſque figuré, qui s'éleve de terre ſur un large piédeſtal, juſques vers la fenêtre du mur. Tout au haut eſt un coq, qui, toutes les fois que l'heure eſt près de ſonner, bat des ailes & fait deux cris. Au deſſous eſt une repréſentation mouvante de l'annonciation. Il y a pluſieurs cadrans à cette horloge; celui des heures, celui des jours, des mois & de la ſemaine, & celui des planettes qui ont un cours réglé.

On remarque dans ce dernier une ſingularité : il eſt ovale, & l'aiguille s'allonge & ſe raccourcit, ſuivant qu'elle parcourt le grand ou le petit diametre de l'ovale.

Le chapitre de cette égliſe, l'un des plus illuſtres de l'Europe, a le roi pour premier chanoine. J'ai déjà dit que le nombre en fut réduit, en 1321, de ſoixante douze à trente-deux, y compris les dignités. Je fait connoître auſſi l'origine du titre de comte de Lyon, que prennent ces chanoines. Ils ſont obligés pour être reçus, de faire preuve de nobleſſe de quatre dégrés. Il eſt ſeulement permis, & même d'uſage, de remonter juſqu'au cinquieme, mais jamais au-delà, parce qu'on veut éviter les comparaiſons odieuſes. Il y a dans ce chapitre un clergé du ſecond ordre, qui conſiſte en quatre cuſtodes, huit prébendes que l'on nomme *chevaliers* : ceux-ci ne doivent pas être nobles, mais ſeulement gradués. Il paroît qu'ils ſont inſtitués pour régler les affaires du chapitre, où ils aſſiſtent, ſans avoir voix délibérative. On les appelle *Chevaliers*, comme étant

chevaliers ès loix, & défenſeurs à toute outrance, par raiſon & écritures, des droits du chapitre. Après eux, viennent vingt ſemi-prébendés, que l'on appelle perpétuels ; vingt habitués & vingt-quatre enfans de chœur. Ainſi le clergé entier de cette égliſe eſt compoſé de plus de cent eccléſiaſtiques.

Pluſieurs terres anciennement dépendantes du comté de Lyonnois appartiennent à ce chapitre, & les chanoines-comtes en partagent les revenus entr'eux. Mais quant à l'intérieur de la ville, ils n'ont d'autre autorité que le droit d'exercer la juſtice dans leur cloître. Leurs regiſtres capitulaires ſont tenus dans la regle la plus parfaite depuis 1361. On y trouve toutes les preuves de ceux qui, depuis cette époque, ont été reçus chanoines. Un auteur de l'hiſtoire de la ville de Lyon dit qu'il y avoit en même tems dans ce chapitre un fils d'empereur, neuf fils de rois, & quatorze fils de ducs. Le duc de Berri, troiſieme fils du roi Jean, deſirant d'être chanoine d'honneur, fit ſes preuves de nobleſſe. Il prouva

devant des commiſſaires nommés, qu'il étoit petit-fils de Philippe de Valois, & qu'il deſcendoit, au cinquieme degré, de Saint Louis. Son frere Philippe, premier duc de Bourgogne de la ſeconde race, voulut avoir le même honneur, & fit les mêmes preuves.

Ces comtes de Lyon ont des habillemens de chœur très-nobles & très-magnifiques. Mais hors de leur égliſe, ils n'ont été diſtingués en rien du reſte des eccléſiaſtiques, juſqu'à nos jours qu'ils ont obtenu de porter un large cordon de couleur de feu, liſeré de bleu, duquel pend une médaille entourée d'une croix à huit pointes: chaque branche de cette croix eſt ſurmontée d'une couronne de comte. Sur la médaille ſont repréſentés les patrons de l'égliſe de Lyon, avec ces mots latins: *prima ſedes galliarum* (*premier ſiege épiſcopal des Gaules*).

Le palais archiépiſcopal, attenant la cathédrale, n'a aucune ſymétrie extérieure. Mais ſa ſituation ſur le bord de la Saône, lui donne aſſez d'apparence, & lui procure une belle

vue ſur la partie de la ville qui eſt entre les deux rivieres. Ce palais a été augmenté & embelli depuis que les troubles du ſeizieme ſiecle ont ceſſé.

Parmi les monumens abſolument modernes, on doit diſtinguer la ſalle du concert & celle de la comédie. Cette derniere ſur-tout eſt, dit-on, une des plus belles & des plus commodes qu'il y ait dans le royaume. Celles de Paris, de Verſailles & de Bordeaux, ne lui ſont point ſupérieures.

On ne connoiſſoit point en France, au ſeizieme ſiecle, les académies ou ſociétés littéraires. Les jeux floraux étoient le ſeul établiſſement qui pût en donner quelque idée aux perſonnes qui n'étoient jamais ſorties du royaume. Ce n'eſt qu'au dix-ſeptieme ſiecle qu'elles ont commencé pour Paris; & Lyon eſt une des villes de France qui aient formé dans leur ſein une académie. Cependant l'eſprit commerçant qui regne dans cette ville, n'a jamais été contraire au goût de la littérature. On y avoit déjà vu beaucoup de ſavans avant l'année 1713, année de l'établiſſement d'une

ſociété des beaux arts, qui a été réunie à une ſociété littéraire en 1758, ſous le titre d'académie royale des ſciences, belles lettres & arts de Lyon. Il faut remarquer que dès 1695, il exiſtoit à Ville-Franche en Beaujolois, une académie des ſciences & belles-lettres. Mais la plupart des académiciens étoient lyonnois, & ſe réuniſſoient dans Lyon.

Cette ville ſe vante d'avoir été la patrie de *Germanicus*, petit neveu d'Auguſte par ſa mere. Vous ſavez que tout l'Empire Romain pleura ce jeune prince, mort à trente-quatre ans du poiſon que lui fit donner le cruel Tibere, ſon oncle, jaloux de ſes victoires, de ſes ſuccès & de ſes vertus. Elle a produit bien d'autres perſonnages illuſtres en tous les genres. Je ne puis m'empêcher de nommer ceux-ci : le grand *Saint Ambroiſe*, dont le pere étoit préfet du prétoire des gaules : *Sidonius Apollinaris*, évêque de Clermont, qui entr'autres ouvrages, a laiſſé un panégyrique en vers, de l'empereur Majorien, très-intéreſſant pour nous, parce que la maniere de combattre & de

s'habiller des françois de ſon tems y eſt fort bien décrite : la reine *Sainte Clotilde*, femme de Clovis : *Pierre Valdo* ce patriarche des vaudois, dont j'ai délà parlé, & le premier qui ait fait traduire l'écriture ſainte en françois : *Guy-pape*, homme vertueux, & ſavant juriſconſulte, qui ménagea la paix entre le roi Charles VII & le dauphin, depuis Louis XI: pluſieurs femmes célébres par leurs graces, leur eſprit & leur ſavoir, telles que *la Gigone* & *la Paſſeſilon*; qui furent toutes les deux honorées d'une viſite de Louis XI & du bon roi René; *Pernette du Guillet* qui fut admirée de François I, à qui elle préſenta ſes poëſies, lorſque ce monarque paſſa par Lyon; enfin *Louiſe Labbé*, ſurnommée *la belle Cordiere*, qu e j'ai déjà fait connoître.

On doit diſtinguer encore *Philibert de Lorme*, ſi connu, tant par ſes ouvrages ſur l'architecture, que par les bâtimens dont il dirigea la conſtruction, parmi leſquels je citerai ſeulement le palais des Thuileries à Paris: le P. *Meneſtrier* que j'ai nommé plus haut, qui parloit avec une égale faci-

lité le françois, le latin & le grec; auteur de pluſieurs ouvrages & d'une *méthode du blaſon*, très-eſtimée: Charles *Spon*, ſavant médecin, & Jacques *Spon* ſon fils, habile antiquaire: le P. *Sébaſtien Truchet*, carme, que la nature avoit fait naître pour la Méchanique. Charles II, roi d'Angleterre, ayant envoyé à Louis XIV deux montres à répétition, les premieres qu'on ait vues en France; ces montres ſe dérangerent, & il n'y eut que le P. *Truchet* qui put les raccomoder. Il a inventé les machines pour tranſporter de gros arbres tout entiers, ſans les endommager. Ses *tableaux mouvans* ont été un des ornements de Marly. Le premier, que Louis XIV appelloit ſon *petit opéra*, changeoit trois fois de décorations à un coup de ſifflet. Le ſecond, plus grand & plus ingénieux encore, repréſentoit un payſage où tout étoit animé. Enfin Antoine *Juſſieu*, profeſſeur de Botanique, mort à Paris, en 1758; Entr'autres excellens mémoires dont il enrichit les volumes de l'académie des ſciences, il en publia un ſur une fille qui n'avoit point de langue

& qui cependant, parloit très-bien.

Je m'imagine bien, Madame, que vous êtes curieuſe de connoître les familles qui ont donné des chanoines-comtes à l'égliſe de Lyon. En voici quelques-unes de celles qui en ont fourni avant le ſeizieme ſiecle, & qui exiſtent encore. Cet avantage doit être regardé comme un très-bon titre de nobleſſe : car quoi qu'anciennement les preuves du grand chapitre de Lyon ne fuſſent que teſtimoniales & par enquêtes, elles étoient sûres, parce qu'elles ne regardoient jamais que des familles connues dans Lyon même ou dans les provinces voiſines. Le chapitre exigeoit que les ancêtres maternels fuſſent gentilshommes d'origine : cependant il ne regardoit point comme motif d'excluſion ni de dérogeance le commerce en gros. Mais il vouloit que l'origine de la famille fût conſtatée noble au moins de quatre ou cinq degrés ſans ennobliſſemens connus.

Les d'*Albon* ſont regardés à Lyon comme en étant originaires, quoique leur ſurnom ſoit le même que portoient les premiers comtes de Graiſi-

vaudan, d'où ſont venus les d'auphins de Viennois. Depuis ſix ſiecles le chapitre a eu conſtamment dans ſon corps un ou pluſieurs ſeigneurs de cette maiſon. On a vu auſſi fréquemment des religieuſes & des abbeſſes de ce nom dans l'abbaye de Saint Pierre de Lyon. Le maréchal de Saint-André, qui joua un ſi grand rôle ſous les regnes de Henri II & de ſes enfans, étoit de cette illuſtre famille. Elle a hérité de la principauté, prétendu royaume d'Yvetot, au pays de Caux. qui auparavant à été long-tems dans la maiſon de Belley.

Le chapitre de Lyon a toujours compté au nombre de ſes membres des gentilshommes de la maiſon *d'Alleman*, illuſtres encore par leur parenté avec le chevalier Bayard. Elle ſubſiſte dans la branche de *Champier*, qui n'a de commun avec la famille de Simphorien - Champier qu'une reſſemblance de noms.

L'Auvergne, où eſt le château d'*Apchon*, a été le berceau de la maiſon de ce nom. Mais au commencement du quinzième ſiecle, elle s'eſt éteinte dans celle de *Saint-Germain*,

originaire du Mont-d'Or, près de Lyon, laquelle a fourni, dès le treizieme ſiecle, des chanoines comtes de ce chapitre, & des religieuſes nobles de l'abbaye de Saint Pierre. Ainſi c'eſt ſous le nom d'Apchon, & en en portant les armes, que les *Saint-Germain* ſubſiſtent encore, & qu'ils ont continué de donner des comtes à Lyon.

Ce n'eſt peut-être pas, pour la maiſon de *Beaumont*, une illuſtration d'avoir produit un guerrier auſſi barbare que le baron des Adrets. Mais elle en a beaucoup d'autres, & a fourni pluſieurs chanoines au grand chapitre de Lyon. Il y en a eu auſſi un grand nombre de la maiſon de *Damas*, originaire du Forez, qui eſt ſéparée en pluſieurs branches & qui remonte au onzieme ſiecle : des maiſons de *Talaru*; de la *Baume*, dont *Montrevel* eſt la principale branche; de *Capponay*, toutes les trois connues depuis le douzième ſiècle : de la maiſon de *Chevrieres* illuſtrée dès le treizieme par un Cardinal élu archevêque d'Embrun, après avoir été longtems chanoine de Lyon : de la maiſon

de *Lévis*, originaire de Languedoc, dont une branche s'établit dans le Lyonnois au quatorzième ſiecle : de la maiſon de d'*Amanzé*, dont les titres ſont de la même époque : de la maiſon de *Saconnai*, originaire du pays de Gex, ou elle étoit très-puiſſante dès le douzieme ſiecle, & qui compte juſqu'à dix-huit chanoines : de la maiſon de *Foudras* qui font remonter ſon origine juſqu'à des tems très-reculés : de la maiſon de *Chevriers* (qu'il ne faut pas confondre avec *Chevrieres*) qui prétend deſcendre des comtes de Macon : enfin des anciennes maiſons de *Digoine*, illuſtre dans le Charolois & le Maconnois : de *Grolée*, illuſtre dans la Breſſe ; de *Vienne*, de la grandeur de laquelle on peut juger par cet *adage* reçu en Bourgogne, *noble de Vienne, riche de Châlons.*

Je ne dois certainement pas oublier la maiſon de *Montdor*, qui a pris ſon nom de ce canton montueux, mais fertile, qui commence aux portes de Lyon, & s'étend dans le Beaujolois. Elle ſe vante d'une des plus belles chimeres que puiſſe avoir aucun gentilhomme, puiſqu'elle croit voir

emonter ſes ayeux juſqu'au paladin Roland, neveu de Charlemagne & e héros de l'Arioſte, dont le cor ou cornet d'ivoire étoit conſervé ans l'abbaye de l'iſle Barbe. Les eigneurs de Montdor avoient le roit de venir tous les ans, le jour le l'aſcenſion, recevoir ce cornet les mains de l'abbé, & de le mon-rer au peuple, après en avoir *pris leux embouttées*; c'eſt-à-dire, ſonné leux fois. Cette eſpèce de relique ut perdue avec toutes les autres, lorſ-ue l'abbaye de l'Iſle-Barbe fut rui-ée par les hérétiques, en 1562. (1) Quelle que ſoit l'opinion que l'on ait de ce monument, il paroît conſ-ant que les Montdor ſe diſtinguoient éjà, lors des premieres croiſades; u'ils étoient alliés à la maiſon de France par celle de Dreux, & à elle des comtes de Maurienne, tige le celle des comtes & ducs de Sa-oie. Pluſieurs branches de cette aiſon exiſtent encore.

(1) On aſſure que ce cornet merveilleux a été rouvé il y a quelques années, & qu'on l'a dé-oſé dans le tréſor de l'égliſe de Saint-Jean de Lyon.

Telles ſont à peu près les illuſtres familles actuellement ſubſiſtantes, & dont le chapitre de Lyon ſe faiſoit honneur d'être compoſé au ſeizieme ſiecle. Celles qui ſe ſont éteintes, ou qui ont ceſſé de fournir des ſujets à cette égliſe, ont été remplacées par d'autres qui ne ſont pas moins illuſtres, mais qui, pour la plupart, ſont originaires des provinces plus éloignées de Lyon. Il ſeroit bien difficile de compter toutes les anciennes familles bourgeoiſes & citoyennes de cette ville, parmi leſquelles il y en a pluſieurs qui ſe ſont illuſtrées en ſervant la patrie & l'état; d'autres qui conſidérables par leur opulence, ont contracté les plus belles alliances, & quelques-unes enfin, qui, ennoblies par les charges municipales ou la magiſtrature, ſont entrées au ſervice militaire, & figurent parmi la nobleſſe.

Je ſuis &c.

A Lyon, ce 10 Fevrier 1760.

LETTRE CDI.

SUITE DU LYONNOIS.

LE dioceſe de Lyon, Madame, eſt un des plus étendus du royaume, puiſqu'indépendamment des trois provinces de Lyonnois, de Beaujolois & de Forez, qui ne forment qu'un ſeul gouvernement, il comprend la principauté de Dombes, & s'étend juſques dans le Dauphiné, dans la Breſſe & dans le Bugey. Je viens de parcourir une partie de ce dioceſe; & je vais vous en tracer une courte deſcription. Il eſt bien naturel que je commence par les lieux les plus remarquables du Lyonnois.

Au fond de cette petite province, du côté du midi, on trouve *Condrieu*, bourg ſitué au pied d'une colline, ſur la rive droite du Rhône, & fameux par ſes excellens vins. On prétend que les premiers plants furent apportés de Dalmatie ſous le regne de l'empereur Probus, vers la fin du troiſieme ſiecle.

Saint Chamont, à l'oueſt de *Condrieu*, eſt ſur la petite riviere de Giès. Ce bourg à un château fortifié, qui étoit autrefois regardé comme une véritable place de défenſe. Il s'y fait un commerce de ſoie, de ruban & de mercerie aſſez conſidérable. Aux environs & à la porte même de ce bourg, dit un auteur moderne, M. de Juſſieu trouva, le long de la riviere de Giès, des pierres figurées, ſur la plupart deſquelles il vit les impreſſions d'une infinité de fragmens de plantes. Mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ces plantes étoient toutes différentes de celles qui naiſſent dans le Lyonnois, dans les provinces voiſines, & même dans le reſte de la France; de ſorte qu'il lui ſembloit qu'il herboriſoit dans un nouveau monde. Toutes ces pierres ſont écailleuſes, & compoſées de divers feuillets, faciles à ſéparer, & dont chacun a ſon empreinte différente. Ainſi chacune de ces pierres peut être regardée comme un volume de Botanique. M. de Juſſieu aſſûre que ces empreintes ſont des plantes capillaires, & des eſpèces de

fougeres qui approchent fort de celles qu'on trouve dans les îles de l'Amérique, & dans les Indes orientales & les occidentales. Il forme ſon ſyſtême là-deſſus, & prétend que la Mer changeant ſans ceſſe de lit, a couvert autrefois la plus grande partie de ce qui eſt aujourd'hui terre ferme & continent, & en particulier le Lyonnois & le quartier de *Saint-Chamont*: ce qu'il confirme par divers indices, & principalement par les coquillages de mer qu'on y trouve. C'eſt donc à l'eau de la mer & à ſes divers mouvemens qu'il attribue le tranſport des plantes d'un monde dans l'autre : c'eſt tout ſon ſyſtême. Il faut, continue le même auteur, ſe défier également des yeux fins & des groſſiers, des yeux ſavans & des yeux ignorans: les uns ne voient pas ce qui eſt, & les autres voient quelquefois ce qui n'eſt pas.

Non loin du Rhône, & à deux lieues, ſud-oueſt de Lyon, eſt le village de *Brignais*, fameux par cette malheureuſe bataille, où furent tués, comme je l'ai dit ailleurs, deux princes de la maiſon de Bourbon. Quand

on a passé la ville capitale, on trouve à trois lieues nord-oueſt, le village de *Cheſſieux*, près duquel il y a une mine de cuivre, & à cent pas de là, une voûte ſouterraine qu'on a découverte, ſous laquelle il y a une petite ſource froide & vitriolique, dont l'eau eſt chargée de beaucoup de parcelles de cuivre. Si l'on en boit à la fontaine, elle a une petite pointe de vin : ailleurs elle eſt déſagréable au goût.

La petite ville de *la Bresle*, au nord-oueſt de Lyon, eſt ſituée dans un fond, entre des montagnes, ſur la riviere de Tardine, qui, quoique peu conſidérable, fait ſouvent de grands ravages. Dans la nuit du 14 au 15 ſeptembre 1715, cette petite riviere & un autre torrent, qui n'en eſt pas pas loin, s'enflerent ſi prodigieuſement, qu'en moins de trois heures la ville fut preſqu'entiérement ſubmergée, le pont entraîné, quatorze maiſons renverſées, vingt-deux perſonnes & une grande quantité de bétail enſevelis dans les eaux. Les habitans de cette ville ſont un aſſez bon

bon commerce en chanvre, qu'ils cultivent eux-mêmes.

Le bourg de *Tarare*, eſt auſſi au nord oueſt, mais plus éloigné de Lyon, auprès d'une montagne très-élevée, qui effrayoit & déſoloit les voyageurs. On ne la paſſoit qu'avec les plus grandes difficultés, & l'on étoit expoſé à y être arrêté & volé par les brigands. Ces dangers n'exiſtent plus : on a fort bien accommodé le chemin & adouci la pente de la montagne; & l'on a pris de ſi ſages meſures, que la vie & la fortune des paſſans y ſont en ſureté.

Anſe, au nord de Lyon, ſur les confins du Beaujolois, & ſur les bords de la Saône, a été autrefois conſidérable ; il s'y eſt tenu trois conciles, dont deux au onzieme ſiecle. Aujourd'hui ce lieu eſt peu de choſe.

Le *Beaujolois* & le *Forez* ſont partie, comme je l'ai déjà dit, du gouvernement & de l'intendance du Lyonnois : ils ſont du dioceſe de Lyon, ainſi que la principauté de Dombes, quoiqu'elle dépende du gouvernement de Bourgogne. Les deux premiers pays ont autrefois appartenu

aux mêmes ſouverains, & ont eu, depuis qu'ils ſont ſoumis à la France, preſque toujours des ſeigneurs des mêmes maiſons. Ainſi leur hiſtoire étant à-peu-près la même, je peux, Madame, vous en préſenter ici les principaux traits, ſans la diviſer, ni ſans revenir ſucceſſivement ſur chaque partie. Je croirai même devoir y joindre l'hiſtoire de la principauté de Dombes, parce qu'elle tient à celle des deux autres provinces.

Tout le pays qui forme aujourd'hui le gouvernement du Lyonnois, étoit habité, du tems des Céſars, par les *Séguſiens*. Lors de la décadence de l'empire romain, il fut conquis par les bourguignons, & paſſa enſuite ſous la domination des monarques françois, qui le poſſéderent juſque vers la fin du neuvieme ſiecle; époque où tous les comtés du royaume devinrent héréditaires, & à laquelle on fait remonter les premiers comtes de *Lyonnois*, de *Beaujolois* & de *Forez*. Charles-*le-Chauve*, roi de France, avoit donné ce gouvernement à un certain Guillaume qui ſe l'appropria

vers l'an 880, & le rendit héréditaire dans ſa maiſon.

Ce premier comte de Lyonnois mourut en 900, laiſſant trois enfans, entre leſquels il partagea ſa belle ſeigneurie. L'aîné, Guillaume II, eut le comté de Lyonnois; Artaud celui de Forez, & Berard, la Sirie de Beaujeu ou de Beaujolois. Guillaume étant mort ſans enfans, Artaud réunit la ville de Lyon & le Lyonnois au Forez. Ses deſcendans jouirent paiſiblement de ces deux comtés pendant plus d'un ſiecle. Mais vers le milieu du onzieme, les archevêques de Lyon formerent des prétentions ſur la ſeigneurie de leur ville archiépiſcopale. Des conteſtations s'éleverent à ce ſujet: il y eut même des guerres; & Artaud III. en vint à un accommodement par lequel il céda la plus grande partie de ſes droits ſur Lyon, ſe réſervant néanmoins toutes ſes poſſeſſions au dehors.

Au commencement du douzieme ſiecle, le dernier deſcendant d'Artaud ne laiſſa qu'une fille, nommée *Yde-Raimonde*, qui tranſmit ſon héri-

tage à un fils cadet d'un comte d'Albon & du Graisivaudan, qu'elle épousa, & qui portoit, comme tous les comtes de sa maison, le nom de *Guigues*. Leur fils commença donc la seconde race des comtes de Lyonnois & de Forez. Mais ces comtes ne resterent pas long-tems en possession du premier comté. Guigues II, le céda à Richard, archevêque de Lyon, en échange de quelques terres au dehors; & cet échange fut confirmé par Guigues III, en faveur de l'archevêque Renaud, son frere, l'un des successeurs de Guichard.

Cette disposition, loin de mettre fin aux querelles qui s'étoient déjà élevées, souffrit par la suite de grandes difficultés, tant de la part des comtes de Forez, que des habitans même de Lyon. Les archevêques appellerent à leur secours les rois de France, qui parurent d'abord vouloir concilier les droits des parties. Mais ils ne tarderent pas à établir leur autorité dans Lyon au préjudice des comtes, des prélats, des habitans, & des empereurs mêmes qui y avoient des prétentions. Les différends [illegible] qu-

core quelque tems. Enfin, les comtes de Forez renoncerent entiérement à la ville de Lyon : nos rois en furent reconnus ſouverains ; & la ſimple ſeigneurie reſta, comme je l'ai dit plus haut, aux archevêques & au chapitre, qui ſe contenterent & ſe contentent encore du ſeul titre de comtes de Lyon.

La race des Guigues continua de poſſéder le comté de Forez, pendant environ cent cinquante ans. Voici comment elle fut éteinte. Guigues VII étant mort en 1360, laiſſa deux fils, Louis & Jean. *Louis*, qui n'étoit point marié, fut tué à la funeſte bataille de Brignais ; & *Jean*, qui devoit naturellement lui ſuccéder, fut ſaiſi dans cette même journée d'une peur ſi violente, qu'il tomba en démence, & devint incapable de gouverner. Il mourut peu de tems après, laiſſant ſes poſſeſſions à ſa niece Anne, fille unique de ſa ſœur, dauphine d'Auvergne. Cette princeſſe avoit épouſé Louis II, duc de Bourbon, qui hérita auſſi du comté de Forez.

Pendant ce tems, la ſeigneurie de *Beaujolois*, qui, comme je l'ai dit,

avoit été le partage de Berard, le dernier des fils de Guillaume I, étoit reſtée, durant trois cent cinquante ans, à ſa poſtérité. De douze comtes qu'il y avoit eu, cinq avoient porté le nom de Humbert, & quatre celui de Guichard. Humbert V, ſire de Beaujeu, avoit eu l'épée de connétable ſous le roi Saint Louis. Son fils, Guichard V, parvint à la même dignité. Il n'avoit eu qu'une fille, nommée Iſabeau, qui hérita du Beaujolois, & qui épouſa Renaud, comte de Forez de la maiſon d'Albon. Ces deux provinces avoient donc été réunies, mais durant peu de tems. Le Beaujolois étoit devenu le partage d'un cadet, nommé *Louis*, dont les deſcendans s'étoient ſignalés dans les armées de France, pendant environ cent ans & cinq générations. L'un deux avoit été fait maréchal de France, & un autre avoit été tué à la Bataille de Poitiers, à la fin du quatorzieme ſiecle.

Louis II, duc de Bourbon, ſe voyoit à peine poſſeſſeur du Forez, par ſon mariage avec l'héritiere de ce comté, lorſque cette race de ſeigneurs

de Beaujolois ou ſires de Beaujeu, finit peu honorablement en la perſonne d'Edouard II. Ce prince, qui menoit une vie molle & licencieuſe, fit enlever une fille de Ville-Franche. Ajourné pour ce crime au Parlement, il eut la hardieſſe de faire jetter par les fenêtres de ſon palais, l'huiſſier qui lui fit la citation. Mais il n'eut ni le courage ni l'adreſſe de ſoutenir cet acte de rébellion. Il fut arrêté & conduit dans les priſons de Paris, où il implora le crédit du duc de Bourbon, qui obtint ſa grace & ſa liberté ſur la ceſſion que lui fit Edouard de la ſeigneurie de Beaujolois. L'acte en fut paſſé en 1400.

Les ducs de Bourbon, deſcendans de Louis II, continuerent de poſſéder ces deux provinces pendant tout le cours du quinzieme ſiecle. En 1505, Suſanne, fille unique de Pierre de Bourbon, que l'on avoit appellé d'abord *le ſire de Beaujeu*, & d'Anne de France, épouſa Charles de Bourbon, connétable de France, ſon couſin. Elle mourut ſans enfans, & inſtitua ſon époux héritier de ſes grands biens, entr'autres, du Beaujolois & de la

principauté de Dombes, que les ſires de Beaujeu & les ducs de Bourbon avoient ſucceſſivement réunie au Beaujolois. Mais Louiſe de Savoie, mere de François I, & fille d'une princeſſe de Bourbon, diſputa la meilleure partie de cet héritage au connétable. Elle lui intenta un procès, qu'elle vint à bout de gagner par ſon crédit, & dont le jugement injuſte fut, comme vous le ſavez, la cauſe de la défection du connétable. Tous les biens de celui-ci furent confiſqués; & le roi s'empara du Forez, du Beaujolois & de la principauté de Dombes. François I & Henri II ſon fils les conſerverent juſqu'en 1560, que François II jugea à propos de reſtituer la ſimple ſeigneurie de Beaujolois & la principauté de Dombes à Louis de Bourbon duc de Montpenſier, petit neveu du connétable. Le Forez demeura uni au domaine de la couronne; & les reines douairieres, telles qu'Elizabeth d'Autriche, veuve de Charles IX; Louiſe de Lorraine, veuve de Henri III; Marie de Médicis, veuve de Henri IV, & Anne

d'Autriche, veuve de Louis XIII, en ont eu la jouiſſance.

Henri, petit-fils du duc de Montpenſier, poſſédoit encore le Beaujolois & la principauté de Dombes à la fin du ſeizieme ſiecle. En 1606, ſa fille unique & ſon héritiere, épouſa Gaſton d'Orléans, frere de Louis XIII, & n'eut qu'une fille, qui fut la fameuſe demoiſelle de Montpenſier. Cette princeſſe laiſſa le Beaujolois à Monſieur, duc d'Orléans, frere de Louis XIV, dont la poſtérité en jouit encore ſur le pied de ſimple ſeigneurie. Quant à la principauté de Dombes, Mademoiſelle l'abandonna au duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV. Voici comment s'eſt formée cette petite principauté.

Le nom qu'elle porte eſt très-ancien : on le trouve dans une légende du ſixieme ſiecle. Mais on ne peut pas ſavoir d'où il vient, puiſqu'il n'y a dans le pays aucun lieu particulier qui ſe nomme ainſi ; à moins que ce ne ſoit la petite ville de *Saint-Trivier*, qui a pris le nom du Saint, héros de la légende que je viens de citer. Quo

qu'il en ſoit, l'hiſtoire du pays de Dombes eſt la même que celle du Lyonnois, juſqu'à la formation des royaumes de Provence & de Bourgogne.

Au douzieme ſiecle, les différentes portions de ces royaumes étoient autant de principautés ou ſeigneuries particulieres. Les ſires de *Baugé* & ceux de *Villars*, qui s'étoient rendus ſouverains dans la Breſſe, poſſédoient par moitié la principauté de Dombes. Les premiers deſcendoient d'un comte, qui vivoit du tems de notre Louis *le Débonnaire*. Leur race s'éteignit à la fin du treizieme ſiecle, & les comtes de Savoie en furent les héritiers. Mais à cette époque, les ſires de Beaujeu avoient acquis, depuis quelque tems, la plus grande partie de ce que les ſires de Baugé poſſédoient dans le pays de Dombes. Ils firent la guerre aux comtes de Savoie, ou des alliances avec eux, pour avoir le reſte, & l'obtinrent.

Les ſires de *Villars* & ceux du *Thoiré* qui leur ſuccéderent, deſcendoient de deux ſeigneurs qui vivoient au onzieme ſiecle. Ils diſputerent

long-tems leurs poſſeſſions dans le pays de Dombes, tant aux comtes de Savoie, qu'aux ſires de Beaujeu. Mais enfin ces derniers l'emporterent; & la Dombes fut réunie au Beaujolois. Ainſi ces deux ſeigneuries paſſerent en même tems, de la maniere que je l'ai dit un peu plus haut, dans la maiſon de Bourbon. Lorſque François II les reſtitua au duc de Montpenſier, il conſerva au ſeul pays de Dombes les prérogatives & les honneurs de la ſouveraineté; vraiſemblablement parce qu'il eſt ſitué de l'autre côté de la Saône, joignant la Breſſe, qui au ſeizieme ſiecle, étoit poſſédée par les ducs de Savoie, & ſur leſquels l'empire n'avoit pas encore abandonné tous ſes droits. Le duc du Maine, à qui mademoiſelle de Montpenſier le céda, en prit poſſeſſion l'an 1693, comme d'une ſouveraineté tout à-fait libre & indépendante. Les lettres patentes accordées par Louis XIV, portent que *le ſouverain de Dombes n'eſt point par rapport au roi, comme un vaſſal à l'égard de ſon ſeigneur, mais comme un moindre ſouverain à l'égard d'un plus grand.* Cette

principauté a passé, après la mort du duc du Maine, à Louis Auguste son fils, qui n'ayant point été marié, l'a laissée, en 1755, au comte d'Eu son frere (1).

Je me suis arrêté quelques heures à Anse, Madame, pour vous écrire cette lettre. Je n'ai que la Saône à traverser, pour voir la Dombes, qui fait partie du gouvernement de Bourgogne, mais qui, comme je l'ai déja dit, est du diocese de Lyon. C'est ce qui m'engage à aller parcourir ce pays, dont vous lirez la description dans la lettre suivante.

Je suis, &c.

A Anse, ce 16 Février 1760.

(1) Ce prince l'a cédée au roi, en 1762.

LETTRE CDII.

SUITE DU LYONNOIS.

LA principauté de Dombes eſt renfermée entre la Breſſe, qui la borne au midi, à l'orient, & au ſeptentrion, & la Saône qui lui ſert de limites au couchant. Elle a environ huit lieues de longueur, & preſqu'autant de largeur. Ce pays paſſe pour être un des plus beaux & des meilleurs du royaume. Le climat y eſt ſain & tempéré, & le ſol fertile en grains, en vins, en fruits & en pâturages. Indépendamment de la Saône, qui le cotoie, il eſt arroſé de pluſieurs petites rivieres, telles que le Fontblin, le Forment, la Chalaronne, la Velle & le Moignant. Il y a auſſi pluſieurs étangs qui abondent en poiſſons, des bois & du gibier. Le commerce que font les habitans, conſiſte principalement en bled, en beſtiaux & en volaille, qu'ils engraiſſent, & qu'ils envoient enſuite dans les provinces voiſines, & même juſqu'à Paris.

Tout petit qu'eſt ce pays, il contient plus de vingt deux mille habitans. On le diviſe en haute & baſſe Dombes, & chacune de ces parties en ſix châtellenies. Mais il n'y a que trois villes qui méritent principalement d'être remarquées. *Trévoux* en eſt la capitale. Ce nom lui vient de ce qu'elle a été bâtie dans l'endroit où l'un des grands chemins qu'Agrippa, l'ami & le gendre d'Auguſte, avoit fait faire dans les Gaules, ſe partageoit en trois, & que, pour cette raiſon, on appeloit *Treviæ*, *Trivium*. Cette ville eſt ſituée au midi de la Dombes, ſur une colline qui s'abaiſſe juſqu'au bord de la Saône. Elle préſente un aſſez bel aſpect à ceux qui naviguent ſur cette riviere: ce fut Pierre de Bourbon, ſire de Beaujeu, qui la fit bâtir ainſi en amphithéâtre. Les anciens ſeigneurs avoient fondé, un peu plus haut, ſur la même riviere, la petite ville de Beauregard, qui fut ruinée & entierement détruite dans leurs dernieres guerres avec les ducs de Savoie.

Il faut convenir que la ville de Trevoux n'eſt de quelque conſidération

que depuis la deſtruction de la ville de Beauregard. Elle n'eſt même devenue peuplée que ſous les regnes de mademoiſelle de Montpenſier & du duc du Maine. Un grand nombre de banqueroutiers, de gens ſuſpects & de criminels y trouvoient un aſyle contre les pourſuites de la juſtice de France. Mais, dans la ſuite, l'établiſſement de pluſieurs manufactures y a attiré beaucoup d'étrangers. Il y a eu, entr'autres, une imprimerie, d'où ſont ſortis quelques bons ouvrages, mais encore plus de contrefactions. La premiere édition du dictionnaire des ſciences & des arts, compoſé par les jéſuites, y a été imprimée, ainſi que ce journal, à ſi juſte titre, célebre, qu'ils firent paroître, pour la premiere fois, en 1700.

La principale égliſe de Trevoux eſt la collégiale, dont le chapitre, compoſé de deux dignités & de dix chanoines, fut érigé, en 1523, par le pape Clément VII. On n'y trouve rien de curieux. Il y a d'ailleurs, dans cette ville, un couvent de cordeliers, deux de filles, & un hôpital

fondé par mademoiſelle de Montpenſier.

Le palais de la juſtice eſt moderne & remarquable. C'eſt là que s'aſſemble le parlement (1), établi, en 1502, par Pierre de Bourbon. Ce tribunal ſupérieur fut transféré à Lyon par François I, lorſqu'il s'empara du pays de Dombes ſur le connétable. Il reſta même dans cette ville long tems après que la Dombes eut été rendue au duc de Montpenſier, & continua d'y juger au nom du ſouverain de cette principauté. Cependant nos rois laiſſerent jouir les officiers de ce parlement des mêmes honneurs & des mêmes priviléges que ceux des cours ſouveraines de France, quoique ces magiſtrats ne tinſſent point leurs proviſions du roi. En 1696, le duc du Maine, de l'aveu ſans doute de Louis XV, le rappella à Trévoux.

Ce parlement eſt compoſé d'un premier préſident, de deux autres

(1) Ce parlement exiſtoit à l'époque où notre voyageur a écrit ces lettres. Le reſſort en a été réuni, depuis, au parlement de Bourgogne. Mais nous n'avons pas cru devoir ſupprimer cet article & les ſuivants, qui d'ailleurs ſont très courts.

préſidens, de douze conſeillers, dont deux clercs, de trois maîtres des requêtes, d'un procureur général, de deux avocats généraux, d'un greffier en chef, de trois autres greffiers, d'huiſſiers, d'avocats & de procureurs. La juſtice s'y rend ſuivant les mêmes formes uſitées en France, & conformément aux lois & ordonnances du royaume, mais qui n'ont de force dans la Dombes, que parce qu'elles y ont été promulguées au nom du prince & par ſon autorité. Celui-ci a d'ailleurs ſon conſeil privé à Paris, à la tête duquel eſt ſon chancelier; & tout s'y paſſe de la même maniere qu'au conſeil du roi.

Indépendamment de ce conſeil & de ce parlement de Dombes, il y a dans ce pays, de petits états compoſés des trois ordres, du clergé, de la nobleſſe & du tiers-état. L'ordre du clergé eſt préſidé par l'archiprêtre de Trévoux (car ce pays, du dioceſe de Lyon, forme un archiprêtré particulier); & le chapitre de cette ville y tient un des premiers rangs. L'ordre de la nobleſſe, préſidé par le bailli, eſt compoſé des nobles

qui ont des poſſeſſions dans le pays. Les princes de Dombes ſont dans l'uſage d'ennoblir ceux de leurs ſujets qu'ils trouvent dignes de la nobleſſe; & nos rois ne font aucune difficulté de la confirmer. Le tiers état eſt compoſé des petits juges & des conſuls des différentes paroiſſes qui ſont au nombre de ſoixante-trois. Le gouverneur & un préſident du parlement, ſont commiſſaires de ces états, qui ne s'aſſemblent que quand le prince le juge à propos, pour lui offrir des dons gratuits & des ſubſides extraordinaires.

L'hôtel des monnoies a été bâti preſqu'en même temps que le palais de la juſtice. & mérite d'être remarqué. Il y a long-tems que les princes de Dombes font battre monnoie à Trévoux. Ils ont ſur-tout joui complettement de ce droit, depuis la reſtitution de cette petite Souveraineté au duc de Montpenſier. Nous avons de très-belle monnoie de toute eſpece, d'or, d'argent & de cuivre, frappée dans cette ville. On remarque que Henri IV, au commencement de ſon regne, fut obligé d'emprunter

l'hôtel de la monnoie de Dombes, pour en faire frapper à ſon coin, qu'il pût diſtribuer dans tout le royaume. Mais il donna au duc de Montpenſier une reconnoiſſance portant, qu'il ne prétendoit point par-là, nuire au droit qu'avoit ce prince d'en faire fabriquer avec ſon nom & ſon effigie, ayant cours en France comme celle du roi même.

Les anciens hiſtoriens de la ville de Lyon, rapportent qu'en 1429, il y avoit à Trevoux, une ſynagogue de Juifs qui s'y étoient réfugiés, lors de leur expulſion de toutes les terres de France & de Savoie. Amédée de Talaru étoit alors archevêque de Lyon. L'excès de ſon zele le porta à vouloir ôter aux malheureux Hébreux cette derniere reſſource. Il s'adreſſa à la Ducheſſe de Bourbon, Marie de Berri, qui gouvernoit les états de ſon mari, priſonnier en Angleterre, & perſuada à cette princeſſe qu'elle feroit une très-bonne œuvre, ſi elle chaſſoit tous les Juifs de ſes états. On procéda contr'eux : quelques uns furent arretés, & condamnés au dernier ſupplice, & tous furent

chaſſés. Le duc de Savoie leur accorda ſa protection, & les reçut dans ſes états, pour profiter de leurs richeſſes, de leur induſtrie & de leurs talents pour le commerce.

Thoiſſey, a ſix lieues nord de Trevoux, eſt la ſeconde ville de la principauté de Dombes. Elle eſt dans une ſituation des plus agréables, près des rivieres de Saône & de Chalaronne; & les environs en ſont fertiles. On y voit un beau collége fondé, en 1680, par mademoiſelle de Montpenſier. Il y avoit autrefois un château très-fort, bâti, en 1310, par Guichard, ſeigneur de Beaujolois. Les comtes & ducs de Savoie, l'aſſiégerent quatre fois inutilement. Durant les guerres de religion, les proteſtants s'en emparerent, & en firent un rempart, pour ôter à la ville de Lyon la liberté du commerce de la riviere de Saône. Les catholiques le reprirent; & lorſque les troubles furent appaiſés, les lyonnois demanderent inſtamment qu'il fût démoli; ce qui leur fut accordé. Thoiſſey ne fait plus, aujourd'hui, le grand commerce de toiles,

qu'il faiſoit en Eſpagne & dans les pays etrangers.

A une egale diſtance de Toiſſey & de Trevoux, ſur le bord de la Saône, eſt la petite ville de *Montmerle*, qui n'eſt remarquable que par un couvent de Minimes, d'où l'on a la vue la plus étendue. On voit ſix provinces, ſavoir, le Maconnois, le Forez, le Beaujolois, le Lyonnois proprement dit, la Breſſe & la principauté de Dombes; ſix villes, qui ſont, Villefranche, Beaujeu, Belleville, Macon, Trevoux & Thoiſſey; & plus de deux cents villages.

Après avoir joui de ce beau point de vue, je me ſuis hâté de repaſſer la Saône, & je ſuis entré dans le Beaujolois, borné au levant par cette riviere, au nord par le Maconnois, au couchant par le Forez, & au midi par le Lyonnois propre. La ville de *Beaujeu*, nommée par les Romains, *Bellus Jocus*, a donné ſon nom à cette petite province dont elle étoit autrefois la capitale. Quelques auteurs font dériver ce nom de la beauté de ce pays, & d'autres, d'une montagne de Dalmatie, dont l'em-

pereur Probus fit venir des plants de vigne, qui produiſirent du vin très-eſtimé dans ſon tems, mais aujourd'hui bien inférieur à ceux des provinces voiſines. Ce canton cotoyé par la Saône, eſt arroſé par le Rhin, l'Azergue & l'Ardiere. Il a environ dix lieues de longueur ſur huit de largeur. Le climat en eſt ſain, mais un peu froid : les hommes y ſont beaux, bien faits, intelligens, & laborieux.

Les plaines & les montagnes, dont cette province eſt mêlée, abondent en productions. Le *mont d'or* eſt la ſource d'une infinité de richeſſes : mais la partie qui avoiſine la Saône, ſurtout aux environs de Villefranche, eſt la plus fertile. On y recuille toutes ſortes de grains, du lin & du chanvre. Depuis la fin du ſeizieme ſiecle, on y cultive des mûriers blancs, & l'on y éleve des vers à ſoie. On s'eſt hazardé, même plus récemment, à y cultiver des cotonniers qui ont parfaitement réuſſi. Les marrons ſi connus à Paris ſous le nom de Lyon, croiſſent dans quelques parties du Beaujolois. La culture des pommes

de terre y eſt depuis long-temps en activité. Le gouvernement du Lyonnois eſt la premiere province du royaume, où l'on ait fait uſage de ce fruit, dont la recolte n'eſt ſujette à aucun des accidens auxquels ſont expoſées celles des bleds.

La ville de *Beaujeu*, eſt bien loin d'être aujourd'hui ce qu'elle étoit autrefois. On n'y compte que trois à quatre mille habitans. Elle eſt ſituée, au nord, dioceſe de Macon, ſur la riviere d'Ardiere, au pied d'une montagne, où l'on voit encore les ruines du château des ſeigneurs, qui, avant l'invention du canon, paſſoit pour une place redoutable & même imprenable. La conſidération de cette ville ne porte plus que ſur un marché qui s'y tient toutes les ſemaines, & ſur cinq foires qu'il y a par an. Cependant la juriſdiction eſt encore la premiere du pays.

Ce qu'il y a de plus remarquable, eſt l'égliſe collégiale, bâtie au deſſus de la ville, au milieu des ruines de l'ancien château. L'intérieur contient pluſieurs monumens hiſtoriques, ainſi que des morceaux de peinture & de

ſculpture, dignes de la curioſité & de l'attention des voyageurs. On voit ſur le portail un *taurobole* de marbre blanc en relief; monument qui repréſente un ſacrifice que les Romains appelloient *ſuovetaurilia*, parce qu'on y ſacrifioit un porc, une brebis & un taureau. Le prêtre revêtu de ſes ornemens pontificaux, eſt aſſis, & tient ſur l'autel une coupe où ſont les entrailles des victimes immolées. Les taureaux, les pourceaux & les brebis y ſont repréſentés, les uns conduits au ſacrifice, & les autres déjà tombés ſous le fer du ſacrificateur.

Le chapitre de cette égliſe fut fondé au commencement du douzieme ſiecle. Il eſt compoſé de douze chanoines, parmi leſquels il y a un doyen, un chantre, un ſacriſtain & un théologal. On prétend qu'ils ont, tous, le droit d'officier la mître en tête. Ils s'éliſent les uns les autres, ne ſont point obligés de prendre de viſa de l'évêque de Macon, & ne font point hommage de leurs terres au ſeigneur de Beaujolois. Dans le treizieme & quatorzieme ſiecle, ils étoient preſque tous nobles. Il y avoit

avoit alors parmi eux pluſieurs fils de Sires de Beaujeu; & pluſieurs de ces chanoines étoient en même temps comtes de Lyon & chanoines de Saint-Pierre de Mâcon. Ce chapitre eſt curé primitif de la paroiſſe, qui n'eſt pas la même égliſe que la collégiale.

A deux lieues, ſud eſt, de Beaujeu, & non-loin de la Saône, on trouve dans une vallée fertile *Belleville*, dont les dehors ſont fort agréables. Il y a une abbaye de chanoines réguliers, fondée vers le milieu du douzieme ſiecle. L'égliſe renferme les tombeaux de pluſieurs Sires de Beaujeu, dont deux furent connétables, & un troiſieme, maréchal de France. On avoit établi en cette ville une manufacture d'étoffes de coton broché. Mais on y en a ſubſtitué une autre de mouſſelines, avec des filatures, dont les entrepreneurs ſont privilégiés du roi. Il y a auſſi pluſieurs manufactures de toile de différentes qualités.

En deſcendant vers le midi, on n'a que deux lieues à faire pour arriver à la capitale de cette province, *Villefranche*. ſituée dans une belle

plaine, ſur les bords du Morgon. Elle fut fondée, au douzieme ſiecle, par Humbert IV, Sire de Beaujeu, qui donna le terrein, ſous la redevance de trois deniers par toiſe. C'eſt le ſiege d'un bailliage aſſez conſidérable, d'une election, & d'une maîtriſe des eaux & forêts. Elle eſt entourée de bonnes murailles & de foſſés, & a une très-large & belle rue; de ſorte que lorſqu'on ne fait que traverſer cette ville, en allant de Lyon à Paris, on en conçoit une idée très-avantageuſe. Elle ne contient cependant qu'environ ſix mille habitans.

Le chapitre de cette ville fut établi au ſeizieme ſiecle ſeulement avec cette circonſtance ſinguliere, qu'on ne peut y nommer que des ſujets nés dans Villefranche, ou qui en ſoient originaires. Le couvent des Cordeliers paſſe pour avoir été fondé le premier en France. L'égliſe de ce monaſtere renferme le tombeau de Guichard IV, qui en fut le fondateur, & celui d'Eléonore de Savoie, femme de Louis ſon neveu, qui lui ſuccéda. Ce prince & cette princeſſe

laiſſerent douze enfans. Il y a auſſi un collége, & même une académie des ſciences & belles-lettres, fondée en 1695. Le commerce qu'on y fait, conſiſte en toile & bonneterie de laine.

On prétend que Humbert IV, à qui cette ville doit ſon établiſſement, accorda un privilége ſingulier, afin d'y attirer des habitans. Il permit aux maris, de battre leurs femmes juſqu'à effuſion de ſang, ſans qu'ils puſſent être repris, pourvu qu'elles n'en mouruſſent pas. Il y a encore, dit-on, dans la banlieue de Villefranche, un uſage fort ſingulier. Lorſque le petit peuple croit que les grains ſont mûrs, il va les couper ſans la permiſſion du propriétaire, les lie, & ſe paye de ſa peine en emportant la dixieme gerbe. Cette maniere de moiſſonner s'appelle *la cherpille*; & c'eſt inutilement que les propriétaires ont voulu la faire abolir

Les autres lieux du Beaujolois, ſont *Thizi*, le *Pereux* & *Amplepuis*, qui ont donné leurs noms à des branches de la maiſon des Sires de Beau-

jeu, éteintes de bonne heure. Je nommerai auſſi *Charlieu* ſur les confins de cette province, au nord-oueſt. C'eſt une petite ville murée, & chef-lieu d'un archiprêtré, où il y a pluſieurs maiſons religieuſes, entr'autres un monaſtere de Benédictins, qui fut bâti hors des murs, au neuvieme ſiecle, qui devint enſuite une abbaye célebre, & qui n'eſt plus aujourd'hui qu'un prieuré de l'ordre de Clugny. On y a tenu deux conciles.

Je ſuis, &c.

A Villefranche, ce 22 février 1760.

LETTRE CDIII.

SUITE DU LYONNOIS.

DANS le temps, Madame, que le Forez étoit habité par ces peuples Gaulois, appellés *Ségusiens*, il étoit rempli de bois & de forêts, qui, suivant l'opinion générale, servoient de demeure aux druides, que la nation révéroit comme ses prêtres, ses magistrats, ses philosophes & ses oracles. Vous savez que l'auteur de l'*Astrée* a entiérement adopté cette idée, puisque, mettant la scène de son roman dans le Forez & sur les bords du Lignon, il y introduit des druides, & nous dépeint le Lignon, qui n'est qu'un torrent qui coupe le Forez dans toute sa largeur, comme un ruisseau délicieux, qui serpente au milieu des bois, des bocages & des prairies. On croit cependant que cette province ne tire pas son nom de ces bois & de ces forêts, mais qu'elle a été ainsi nommée de la ville

de *Feurs*, autrefois *forum Séguſianorum* (*marché des Séguſiens*).

Quoi qu'il en ſoit, le Forez eſt aujourd'hui une grande vallée agréable & fertile, arroſée de pluſieurs rivieres, & environnée de hautes montagnes. Il eſt borné au nord par le Bourbonnois, au midi par le Velai de la province de Languedoc, à l'occident par l'Auvergne, à l'orient par le Beaujolois & par le Lyonnois. On dit qu'il a autant d'étendue que ces deux dernieres provinces enſemble. Il y a dans ce pays beaucoup plus de plaines que de montagnes. Les plaines produiſent du bled & quantité de beau chanvre. Elles ſont arroſées des rivieres de Renaiſon, d'Argent, de Furans, d'Aubie, de Lignon &c. La Loire traverſe le Forez preſque dans toute ſa largeur.

Ce fleuve, le plus conſidérable de la France, prend ſa ſource dans le haut Vivarais en Languedoc, au pied du mont Gerbier-de-Jouc. Il traverſe le Velai & le Forez où il devient navigable à la petite ville de Saint Rambert, bien au deſſous de Roanne. Il arroſe enſuite le Bourbonnois qu'il

ſépare de la Bourgogne ; le Nivernois qu'il ſépare du Berri; l'Orléanois, la Touraine, l'Anjou & la Bretagne, & va ſe jetter dans l'Océan à douze lieues au-deſſous de Nantes. Son cours eſt de deux cents lieues ou environ; & le commerce qui ſe fait par ce fleuve, eſt des plus conſidérables. Mais s'il enrichit de grandes provinces, il ne les déſole que trop ſouvent par ſes inondations. Le lit de la Loire eſt peu profond, & quand ſes eaux ont été groſſies par la fonte des neiges du Velai & du Forez, les fortes digues qu'on a élevées, ſont rompues, & les campagnes des environs dévaſtées. On trouve au fond de ce fleuve, des cailloux blancs & tranſparens, qui, étant taillés, jouent imparfaitement le diamant, comme font les cailloux du Rhin.

Dans la plaine qui s'étend ſur les deux côtés de la Loire, & qui a plus de dix lieues du midi au nord, & trois ou quatre de l'Orient à l'Occident, le climat eſt peu ſain: pluſieurs étangs qui le couvrent, en rendent l'air très-fievreux. Dans les autres cantons de la province, il eſt

plus ſain : mais les hautes montagnes dont le pays eſt environné, & les vents du nord qui ſouflent fréquemment, le rendent plus froid qu'il ne devroit l'être par ſa poſition méridionale.

Les montagnes du Forez, qui joignent l'Auvergne, ſont bien cultivées juſqu'à une certaine hauteur; &, du côté de Roanne, les coteaux ſont couverts de vignobles qui rapportent de bons vins. Celles qui confinent avec le Vivarais, produiſent abondamment des chataignes, que l'on connoît à Paris ſous le nom de marons de Lyon. Celles de *Pierre-ſur-haute* ſont aſſez fertiles en paturages. On y fait paître des beſtiaux, dont le lait ſert à faire des fromages très-eſtimés, ſous le nom de *fromage de Roche*, & du beurre que l'on ſale & que l'on envoie aſſez loin. Le *mont Pilat* eſt une chaîne de montagnes, qui commence dans le Velai, & s'étend derriere les bourgs d'Argental & de Condrieu juſqu'aux bords du Rhône. Dans la partie la plus haute & la plus eſcarpée, on trouve, dit-on, des oiſeaux ſauvages & de proie des

plus fortes eſpeces, tels que l'*aigle royal*, le *milan*, l'*épervier* & l'*émérillon*; la *grande chauve-ſouris*, monſtre qui a les deux ſexes, qui dort la moitié de l'année, comme les marmottes, ne vole que la nuit ſans faire aucun bruit, & porte en volant ſes petits attachés à ſes mamelles; enfin le *grand chat-huant*, qui va auſſi pendant la nuit, à la chaſſe des ſouris & des rats, & les avale, dit on, tout entiers: il les garde pluſieurs jours dans ſon eſtomac, ſans les digérer; & juſqu'à ce que cette opération ſoit faite, il ne prend ni ne cherche aucune autre nourriture. Les *ducs* & les *chouettes* ſont encore de la même eſpece, qui eſt celle des hibous. Les ducs chaſſent les grands oiſeaux, & les chouettes de plus petits, & même des lézards & des inſectes. Plus bas, dans ces mêmes montagnes, il y a beaucoup de corbeaux & d'étourneaux.

Les mines du Forez, de toute eſpece, étoient autrefois en grande réputation. On aſſure qu'il y en avoit d'or; & l'on voit, dans le tréſor de l'abbaye de Saint-Denis, une coupe

de ce précieux métal, qu'un de nos rois avoit reçue d'un des premiers comtes de cette province. Il eſt encore bien plus ſûr, ajoute-t-on, qu'il y en a d'argent, dont on n'a pas jugé à propos de ſuivre le travail. Celles de fer & de plomb ont été exploitées. Mais les mines dont on fait le plus grand uſage, & qui emploient le plus d'ouvriers, ſont celles de charbon de terre.

Les obſervateurs éclairés croient trouver dans le Forez des traces d'anciens volcans. Ils diſent qu'on en remarque dans la ville de Montbriſon, & qu'il y a tout lieu de croire que la montagne ſur laquelle étoit ſitué le château des anciens comtes, en étoit un. On en reconnoît l'ouverture ou entonnoir, & l'on y trouve des cendres & des pierres métalliques noires & anciennement calcinées. Mais on ignore abſolument dans quel tems ils étoient enflammés. Ces anciens volcans ne peuvent pas ſe confondre avec les autres montagnes. Celles ci ſont en chaînes, & ceux là iſolés, arrondis & terminés en cônes.

On prétend encore trouver dans

cette province bien des monumens d'antiquité; & l'on fait dériver beaucoup de noms modernes de châteaux & de villages, d'anciens noms romains. Ainſi l'on dit que les terre & château de *Virieu* tirent leur nom d'une famille romaine, qui portoit le nom de *Virius*; que *Léſigneu* s'appelle ainſi de *Licinius*, & *Bœbieu* de *Bœbius*; tribun militaire, dont parle Céſar dans ſes commentaires, & qui en effet fut envoyé dans le pays des Séguſiens. La plus ancienne antiquité eccléſiaſtique, ou plutôt la plus vieille chimere du Forez eſt celle qui fait dériver le nom du *mont Pilat* de celui de *Pilate*, qui, après la mort de Jéſus-Chriſt, fut, dit-on, confiné dans cette triſte contrée. Le nom de *Saint-Portian*, abbé d'un monaſtere à préſent détruit, eſt auſſi tourné d'une façon bien ſinguliere. On l'appelle actuellement *Saint-Purgeant*; & comme l'on trouve auprès du château qui porte ſon nom, une fontaine d'eaux minérales, on attribue à la vertu du ſaint les effets que produiſent ces eaux.

Le commerce du Forez conſiſte

en ouvrages de fer & d'acier, en chanvres, en vins, en bétail, en marons, en planches, &c. que les habitans envoient hors de leur province. On le diviſe en haut & en bas Forez. Le haut eſt à l'orient de la Loire, & le bas à l'occident.

La ville de *Saint Etienne*, ſituée ſur la petite riviere de Furans, eſt la capitale du haut Forez. Il y a une élection; & elle eſt regardée, après Lyon, comme la plus conſidérable de ce gouvernement. Au quinzieme ſiecle, elle n'étoit qu'un bourg. Le roi Charles VII permit aux habitans de ſe clorre de murailles, & leur accorda des privileges. Depuis ce tems-là, il s'y eſt établi une grande quantité d'ouvriers en fer, particuliérement une manufacture d'armes à feu, dont le debit & le profit ſont conſidérables. Les eaux de la riviere de Furans ſe ſont trouvées très propres pour la trempe du fer & de l'acier. L'abondante mine de charbon de terre, qui eſt à *Racamarie*, près de cette ville, a diminué la dépenſe de ce genre de travail; & depuis plus d'un ſiecle,

il ſort tous les ans de cette manufacture une quantité prodigieuſe de canons, de mouſquets, de fuſils & de piſtolets. Cette ville contient plus de vingt mille habitans.

Saint-Galmier eſt au nord de Saint-Etienne. Il y a près de cette petite ville une fontaine qu'on nomme *la Font-forte*, & dont l'eau, a, dit-on, un goût ſi piquant & ſi vineux, que quand on la mêle avec du vin, elle ne l'affoiblit pas, ou du moins l'affoiblit très-peu. Les habitans s'en ſervent pour pétrir le pain, qui eſt aſſez bon, mais extrêmement levé. Ils en boivent habituellement, & diſent qu'avec cette eau, ils ſe paſſent de médecins. Elle ſe jette à vingt pas de ſa ſource dans la petite riviere de *Coiſe*.

Feurs, qu'on trouve ſur la Loire en montant vers le nord, ville autrefois conſidérable, comme je l'ai dit, du tems des Séguſiens, eſt aujourd'hui bien peu de choſe, quoique les environs en ſoient beaux & fertiles. On n'y compte pas plus de douze cents habitans. A une lieue de cette ville, au pied d'un côteau

qu'on appelle *Donzy*, eſt la fontaine de *Sals*, dans un puits carré, qui a près de trois pieds de circonférence, & vingt-cinq pieds de profondeur. L'eau en eſt claire, fort limpide, & s'éleve à gros bouillons du fond du puits; elle ſe décharge enſuite dans quatre petits baſſins carrés, qui ſont contigus, & qui paroiſſent être l'ouvrage des Romains.

Montbriſon, capitale du bas Forez, diſpute à la ville de Feurs l'honneur d'être la plus ancienne de cette province. On prétend qu'elle ſe nommoit autrefois *Mediolanum Seguſianorum*, & qu'elle ne prit le nom de *Montbriſon*, qu'à cauſe d'un temple ou d'un château, dont l'idole ou le ſeigneur s'appelloit *Briſon*. Elle eſt agréablement ſituée ſur la petite riviere de Vezize, à l'occident de la Loire, vis à-vis Saint-Galmier. C'étoit l'ancienne réſidence des comtes; & c'eſt ce qui la fait peut-être regarder comme la capitale de tout le Forez, quoiqu'elle ſoit bien moins conſidérable, puiſqu'elle ne renferme que cinq ou ſix mille habitans. Cependant elle eſt encore reſpectable

par la réſidence du corps de juſtice. Le château des anciens princes du pays eſt ruiné & abandonné. La principale égliſe eſt une collégiale fondée, au treizieme ſiecle, par Guigues IV, comte de Forez. Le chapitre eſt compoſé de douze chanoines ou dignitaires, dont les bénéfices ſont à la nomination du roi, comme repréſentant les anciens comtes de Forez. Il y a d'ailleurs dans cette ville quatre paroiſſes, un college, deux maiſons religieuſes d'hommes & trois de filles. C'eſt la patrie de Jacques-Joſeph *Duguet*, qui a beaucoup travaillé ſur l'écriture-ſainte. Près de Montbriſon ſont des eaux minérales, apéritives & ſtomachiques; celles de *Moin*, qui ont pris leur nom d'un village, ſont rafraîchiſſantes & bonnes pour déſopiler. A quatre lieues, ſud-eſt, de la même ville, eſt le village de *Saint-Rambert*, où la Loire commence à être navigable.

En ſuivant le cours de ce fleuve, on trouve ſur ſa rive gauche, au nord du Forez, la ville de *Roanne*, riche & très intéreſſante par ſa ſitua-

tion. C'eſt un des plus grands paſſages pour les voyageurs. & un des principaux entrepôts du royaume pour toute eſpece de marchandiſes. On y voiture continuellement de Lyon, des denrées & des effets que l'on embarque ſur la Loire, & que l'on conduit à Paris & juſqu'à Nantes. Il n'eſt donc pas étonnant que Roanne, qui au commencement de ce ſiecle, n'étoit qu'un village, ſoit aujourd'hui une ville commerçante qui contient plus de quatre mille habitans.

Cette ville eſt le lieu principal d'un petit canton que l'on appelle le *Roannois*. Au quatorzieme ſiecle, elle avoit eu déja différens ſeigneurs, & étoit venu à ceux de *Couſan*, de la même maiſon que les *Damas*. Euſtache de Lévis en ayant épouſé l'héritiere, fut en poſſeſſion de cette terre, que ſon fils vendit au fameux Jacques *Cœur*, treſorier de Charles VII. Ce financier du quinzieme ſiecle fut, comme on ſait, banni du royaume. Guillaume de *Gouffier*, Chambellan du roi Louis XI, acquit Roanne & le Roannois, ainſi que le beau château de *Boiſi*, qui en étoit voiſin.

in de Gouffier, qui fut Gouver-
ur du roi François I dans ſa jeuneſſe,
rta le nom de *Boiſi*. Ses enfans
ent les favoris de ce monarque,
jouerent ſous ſon regne les plus
aux rôles. Le Roannois fut érigé
duché, au ſeizieme ſiecle, pour
deſcendans d'Artus de Gouffier.
ais ce ne fut qu'en 1612 que ce
ché eut le rang de pairie. Il s'étei-
it au milieu du dix-ſeptieme ſiecle,
fut recréé en faveur de maréchal
la Feuillade, qui avoit épouſé la
ur du dernier duc. Il eſt de nou-
au tout-à-fait éteint.

On voit dans ce canton, à deux
ues de Roanne, le village de *Saint-
ban*, remarquable par ſes eaux
nérales bonnes contre les mala-
es de peau; & la terre d'*Urfé*, qui
oit été érigée en comté, l'an 1378.
tte maiſon, aujourd'hui éteinte,
oit bonne & ancienne, & deſcen-
it, dit-on, d'un comte Allemand,
mmé *Ulphé*, qui vint s'établir dans
Forez, au douzieme ſiecle. Elle
moins célebre pour avoir donné
ſieurs chanoines au grand cha-

pitre de Lyon, que pour avoir produit l'auteur de l'*Aſtrée*.

Je ſuis &c.

A Montbriſon, ce 28 février 1760.

LETTRE CDIV.

L'AUVERGNE.

EN partant de Montbriſon, j'ai pris, Madame, la route de l'Auvergne que je viens de parcourir. Cette province eſt bornée au nord par le Bourbonnois, au ſud par le Velai, le Gévaudan & le Rouergue, à l'eſt par le Forez, & en partie par le Velai & à l'oueſt par le Querci le Limouſin & la Marche. Elle a dans ſa plus grande longueur, environ quarante lieues, dans une direction du nord au ſud, inclinant un peu du nord-eſt au ſud-eſt, & dans ſa largeur moyenne elle a vingt-quatre lieues. Elle ſe diviſe en haute & baſſe. La partie haute eſt du côté du ſud, la baſſe du côté du nord.

La haute Auvergne eſt riche en pâturages; il s'y fait un commerce conſidérable de beſtiaux & de fromages. Le pays eſt montagneux, cependant on y trouve des plaines fertiles en bleds & des vallons fort agréables & d'un bon rapport.

La baſſe Auvergne comprend les plus hautes montagnes de l'Auvergne, parmi leſquelles on doit remarquer l'énorme groupe des *Monts-d'or*, celebre par ſon élévation & par les eaux minérales qui coulent au pied de l'une de ces montagnes. C'eſt auſſi dans cette partie de la province qu'eſt le *Puy de-Dôme*, ſi fameux par les expériences ſur la peſanteur de l'air, qu'y fit faire l'illuſtre *Paſcal*. Le pays de la Limagne, celebre par ſa fécondité & par les ſites pittoreſques & riants qu'il préſente à chaque pas, fait partie de la baſſe Auvergne & ne comprend tout au plus que le quart de ſa ſurface; c'eſt proprement le baſſin que s'eſt formé la riviere d'*Allier*. Cette riviere, qui eſt la plus conſidérable de l'Auvergne, prend ſa ſource dans les montagnes du Gévaudan, au pied du mont de Lauzère; elle paſſe à Langeac, à Vieille-Brioude, à Baſſac où elle commence à être navigable; elle coule enſuite à une lieue d'Iſſoire, delà au pont du château, commence à arroſer le Bourbonnois près de Ris & va ſe

jetter dans la Loire à une lieue au-deſſous de Nevers.

Le cours brillant de cette riviere embellit & féconde le beau pays de la Limagne, dans l'eſpace de quinze à ſeize lieues; elle contribue encore au commerce des habitans, par ſa jonction avec la Loire qui communique elle-même par le canal de Briare à la Seine.

Les autres rivieres de cette province ſont : *la Dore*, qui prend ſa ſource près de Saint-Germain-l'Herm & va ſe jetter dans l'Allier, au-deſſus de Riz : l'*Alagnon*, qui prend ſa ſource dans les montagnes du Cantal, & ſe jette dans l'Allier à une lieue au-deſſus de Nonette : *la Sioule* prend ſa ſource aux pieds des monts d'or, paſſe à Saint Pourcain, & mêle ſes eaux avec celles de l'Allier, à une lieue de cette ville : *la Dordogne* prend également ſa ſource aux pieds des monts d'or, ſépare dans un long eſpace l'Auvergne du Limouſin, traverſe une partie de cette derniere province, & ſe mêle avec la Garonne au deſſous de Bourg.

Voilà, Madame, une idée de la

ſurface de cette province ; je
vous parler des principales révol
qu'elle a éprouvées.

Les Auvergnats, comme plu
autres peuples, ont eu la préte
de deſcendre des anciens Tro
Lucain, dans ſa pharſale, traite
dacieuſe cette opinion qui s'eſt
tenue pendant pluſieurs ſiecle
qui, ſi elle n'étoit pas tout-à-f
différente, deviendroit auſſi di
à fonder qu'à détruire. Ce q
bien plus certain, c'eſt que ce
ple étoit connu 590 ans avant
ère. Son nom ſe trouve parmi
des colonies de Gaulois qui,
avoir favoriſé l'établiſſement des
céens en Provence, vinrent, ſ
conduite de *Belloveſe* & de *Sig*
conquérir la partie de l'Italie, q
depuis nommée *Gaule Ciſalpine*

L'Auvergne eut ſes rois; fav
par les Carthaginois, ils éten
leur domination d'un côté, c
la Loire juſqu'à l'Océan; de l'
depuis les Pyrénées juſqu'au Rh

Je n'oublierai pas, Madam
vous rapporter ici un fait qu
nore infiniment votre ſexe, &

l'on citera toujours comme un témoignage éclatant de la ſaine judiciaire des femmes, & de la vénération qu'elles avoient ſu inſpirer aux anciens.

Lorſque les Gaulois traiterent avec les Carthaginois, il fut réciproquement arrêté que ſi les premiers avoient quelques plaintes à former contre les ſeconds, le jugement en ſeroit ſoumis aux préteurs & généraux Carthaginois, qui étoient en Eſpagne; que ſi au contraire les Carthaginois avoient à ſe plaindre des Gaulois, le différend ſeroit jugé par les femmes Gauloiſes; il exiſtoit en effet alors un tribunal compoſé de femmes, qui avoit été établi depuis longtems à l'occaſion d'une ſédition élevée parmi les Gaulois, & qui fut calmée par l'entremiſe des femmes.

L'hiſtoire n'a conſervé que la mémoire de deux rois des Auvergnats: le premier eſt *Lucius*, célebre par ſa prodigalité. On dit que chaque année il faiſoit parade de ſa richeſſe, & que, monté ſur un char, il parcouroit un vaſte champ, en répandant l'or à pleine main.

Bituitus eſt l'autre roi des Auvergnats. Pour défendre la cauſe du roi des Saliens, il déclara la guerre aux Romains, il s'avança à la tête d'une armée formidable dans le Dauphiné. Le conſul *Domitius* l'arrêta dans ſa marche, lui livra bataille, le défit entiérement. On dit que la frayeur qu'éprouverent les Gaulois à l'aſpect des éléphans des Romains, qu'ils n'avoïent jamais vus, contribua beaucoup à cette défaite.

Bituitus perdit vingt mille hommes dans ce combat; mais ſon courage n'en fut point abattu, on le vit bientôt à la tête de deux cents mille combattans, s'avancer vers le conſul *Fabius*, qui, avec des troupes bien moins nombreuſes, mais mieux diſciplinées, mit en déroute l'armée des Auvergnats.

Bituitus demanda la paix, on abuſa de ſa confiance; il fut pris & conduit priſonnier à Rome. La république l'exila à Albe, & s'aſſura de ſon fils *Congentiac*, qui fut retenu en Italie.

Par ces deux victoires, les Romains devinrent maîtres d'une grande partie

partie des états des Rois d'Auvergne ; ils accorderent la liberté aux Auvergnats. Ces peuples ſe gouvernerent en république, & ſe maintinrent dans les limites de l'Auvergne propre, qui étoit alors plus étendue qu'aujourd'hui, & comprenoit les diocèſes de Saint-Flour & de Clermont.

Les Auvergnats, jaloux de leur liberté, s'oppoſerent vigoureuſement aux ambitieux qui eſſayerent de les dominer, & d'uſurper le titre de Roi. Ils donnerent la mort à un de leurs principaux ſeigneurs nommé *Celtillius*, qui avoit entrepris de s'attribuer l'autorité ſouveraine. *Vercingentorix*, fils de *Celtillius*, fut plus heureux que ſon pere : non ſeulement il fut proclamé Roi des Auvergnats, mais il fut élu chef des peuples Gaulois, confédérés contre les Romains. Il ſoutint long-tems, avec éclat, l'effort des troupes Romaines, & eut l'avantage de battre Céſar à *Hugovia*, en Auvergne. Enfin l'habileté du général Romain triompha du courage du chef des Gaulois. *Vercingentorix* fut défait & pris à *Aleſia*. On raconte qu'il vint lui-même ſe rendre

à Céſar & dépoſer ſes armes à ſes pieds. Malgré cette ſoumiſſion, le conquérant le fit conduire priſonnier à Rome. La république redoutant cet ennemi, juſque dans ſes fers, lui fit donner la mort.

La domination paiſible & éclairée d'Auguſte, devint d'abord, pour les Auvergnats, une ſource de bienfaits qui leur firent bientôt oublier leur antique liberté. Les arts fleurirent parmi eux; des monumens magnifiques furent élevés dans leur pays; leur ville principale fut décorée d'un Capitole, d'un Sénat & d'une école fameuſe. Dans ſes murs fut placé le coloſſe de bronze, conſacré à Mercure, qui, au rapport de Pline, étoit le plus grand de tous les coloſſes de l'antiquité.

Vers le milieu du troiſième ſiecle, ce peuple fut éclairé des lumieres du chriſtianiſme. Alors les temples des faux Dieux furent renverſés, & les premiers chétiens ſe hâterent d'élever des Egliſes, où ils placerent les reliques des martyrs. Malgré les changemens qu'opère dans les monumens le nouveau culte, il exiſtoit

pluſieurs édifices ſuperbes qui furent au quatrieme ſiecle détruits de fond en comble par une foule de brigands. Les uns commandés par *Crocus*, vinrent du Nord de l'Europe, faire des incurſions ſur les provinces Romaines. Ces barbares qui ne s'avançoient dans les Gaules, que pour piller & dévaſter les monumens de la magnificence Romaine, s'attachèrent particulierement à détruire à Clermont un temple, dont Grégoire de Tours donne la deſcription, & qui par ſa ſolidité, ſa grandeur & ſa richeſſe, paſſoit pour une des merveilles du monde.

Vers la fin du quatrieme ſiecle, les Viſigoths s'étoient emparés de la plupart des provinces méridionales des Gaules : l'Auvergne étoit la ſeule province qui reſtoit aux Romains. Les Auvergnats excités par le celebre *Sidoine Apollinaire*, leur évêque, réſiſterent pendant trois années conſécutives avec un courage vraiment héroïque aux armes des Viſigots. Quoique peu ſecourus par l'empire, ils ne furent jamais vaincus par ces peuples ; & s'ils paſſerent ſous leur

domination, ce fut par le consentement de l'Empereur *Nepos*, qui, après plusieurs députations inutiles auprès d'*Euric*, Roi des Visigoths, se vit forcé, par sa propre foiblesse à céder, pour avoir la paix, l'Auvergne à ce prince.

Cette province resta trente-deux ans sous le joug des Visigoths. *Alaric* leur Roi ayant été vaincu & tué par Clovis, Roi des Francs à la bataille dite de Vouillé, envoya son fils Thierry en Auvergne, qui s'empara de cette province, avec d'autant moins d'obstacle, que tous les guerriers Auvergnats, qui seuls avoient opposé une opiniâtre résistance aux troupes des Francs, étoient morts les armes à la main, ainsi que *Sidoine Appollinaire*, fils de l'illustre évêque de Clermont de ce nom, qui les commandoit.

Les conquêtes de ces barbares Allemands, Visigoths & Francs étoient de vraies incursions de brigands: jaloux de la gloire des Romains, ils s'attachoient à détruire tous les monumens de leur grandeur; ils n'abandonnoient un pays qu'après l'a-

voir dépouillé de toutes ſes richeſſes, qu'après avoir renverſé les édifices les plus ſuperbes, & laiſſé leurs ruines rougies du ſang des habitans.

Thierry, à la nouvelle du projet formé par ſon frère, de s'emparer de l'Auvergne, vint, à la tête d'une nombreuſe armée, mettre tout à feu & à ſang; il avoit excité ſes troupes au pillage en leur diſant: *je vous conduirai dans un pays où vous trouverez autant d'or & d'argent que votre avidité pourra vous en faire deſirer, où vous trouverez en abondance des troupeaux, des vêtemens & des denrées.* Thierry détruiſit, pilla, égorgea tout ce qu'il trouva à détruire, à piller & à égorger, & ſuivant l'expreſſion de Grégoire de Tours, il ne laiſſa dans ce beau pays, que le ſol qu'il ne put emporter.

Pepin, premier Roi de la ſeconde race, en pourſuivant le cours de ſes uſurpations contre *Waifre*, duc légitime d'Aquitaine, ravagea l'Auvergne à pluſieurs repriſes, porta par-tout le fer & le feu; & le ſol de cette province parut de nouveau teint du

ſang de ſes habitans, & couvert des débris de ſes édifices.

Sous le regne de Charles-le-Chauve, les comtes ou gouverneurs accrurent leur autorité aux dépens de celle du Monarque, & tranſmirent même à leurs enfans leurs gouvernemens, qu'ils ne tenoient qu'à titre de commiſſions. *Guillaume le Pieux* fut le premier comte d'Auvergne qui ſuccéda à ſon pere dans cette charge. Ce ſeigneur dut le titre de *pieux* ou de *dévot*, aux bienfaits dont il combla pluſieurs monaſteres, & principalement à la fondation qu'il fit en 910 de la fameuſe abbaye de Cluny.

L'Auvergne faiſant partie de la Guienne, eut long-tems pour ſuzerains les ducs de Guienne & les rois d'Angleterre.

Un des comtes d'Auvergne, nommé Guillaume VII, ſe conformant à la manie de ſon ſiecle, s'enrôla dans la premiere croiſade, & fut en Paleſtine faire la guerre aux Sarraſins. Pendant qu'il étoit occupé à cette pieuſe entrepriſe, ſon oncle s'empara de tous ſes biens & du comté d'Au-

vergne. A ſon retour de la Paleſtine, le dévot Guillaume VII eut une guerre à ſoutenir contre ſon oncle. Il n'eut pas dans cette affaire tout le ſuccès que la juſtice de ſa cauſe ſembloit lui promettre. Il traita avec ſon oncle, fut forcé de lui céder le titre de comte d'Auvergne, & eut pour ſon lot une partie aſſez circonſcrite de ce comté. Le fils de Guillaume VII porta le nom de dauphin, à l'imitation des dauphins du Viennois, & ſa poſtérité conſerva le même nom. Les terres qui avoient été démembrées du comté d'Auvergne, & concédées à Guillaume VII, porterent en conſéquence d'abord le nom de *terres dauphines* ou de *fief dauphin*, & puis elles reçurent le nom de *Dauphiné* qu'elles conſervent encore.

Ce fief, qui comprenoit pluſieurs villes & ſeigneuries, relevoit directement de la couronne. Il ſubſiſta dans la même maiſon juſqu'en 1436, époque de la mort de *Jeanne*, comteſſe de Clermont, de Sancerre & de Montpenſier, *dauphine* d'Auvergne, fille & héritiere du dauphin *Beraud III*. Elle avoit épouſé en 1408 *Louis* de

Bourbon, premier du nom, comte de Montpenſier; & par ce mariage, le Dauphiné d'Auvergne paſſa à la maiſon de Bourbon qui le poſſede encore. La célebre Mademoiſelle de Montpenſier, morte en 1693, le légua, ainſi que pluſieurs autres ſeigneuries, à *Monſieur*, frere de Louis XIV & il eſt reſté à ſon Alteſſe Monſeigneur le duc d'Orléans ſon deſcendant.

Le comté d'Auvergne éprouva un démembrement bien plus conſidérable. Le comte Guy II eut contre ſon frere, évêque de Clermont, de longues & vives diſcuſſions. Ces deux freres ſe firent une guerre cruelle, & réciproquement ils verſerent le ſang de leurs vaſſaux, & ravagerent les campagnes. Le comte battit l'évêque, & le chaſſa de Clermont; & l'évêque, ayant uſé tous ſes moyens de violence, excommunia le comte, jetta un interdit ſur toutes ſes terres, & releva ſes ſujets du ſerment d'obéiſſance. Après une guerre de vingt ans, les deux freres parurent reconciliés; mais ils conſervoient encore le germe de leur animoſité. La moin-

dre circonſtance le fit éclore. Le comte, mécontent de ſon frere l'évêque, le fit empriſonner. Le roi de France, Philippe-Auguſte, qui s'étoit déjà fait reconnoître ſouverain de l'Auvergne, envoya une armée au ſecours de l'évêque. *Guy Dampierre*, de la maiſon de *Bourbon*, étoit à la tête; il ravagea le pays, dépouilla entiérement le comte Guy II; & la plus grande partie de cette province fut, par cet exploit, réunie à la couronne de France. Ce pays conquis, fut d'abord nommé *la terre d'Auvergne*; il fut enſuite érigé en duché. Clermont reſta aux habitans ſous la garde de l'évêque, & on laiſſa au fils du malheureux Guy II, un petit pays d'environ trois lieues de longueur ſur deux lieues de largeur, qui retint le nom de *comté d'Auvergne*.

Ce comté reſta dans la maiſon d'Auvergne juſqu'en 1505, qu'*Anne*, fille ainée & héritiere de Jean III, comte d'Auvergne, épouſa *Jean Stuard* duc d'*Albanie* en Ecoſſe, duquel elle n'eut point d'enfant. Etant tombée malade en 1524, elle inſtitua ſon

héritiere *Catherine de Médicis* ſa niece, par ſon mariage avec Henri II, roi de France : cette princeſſe réunit le comté d'Auvergne à la couronne. Henri III en fit don à Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. En 1606, Marguerite de Valois, ſœur de Henri III, & premiere femme de Henri IV, ſe pourvut au parlement contre cette donation; & le parlement lui adjugea ce comté qu'elle céda enſuite au dauphin, qui fut Louis XIII, & qui le réunit de nouveau à la couronne. Lors du traité de Sedan, Louis XIV le céda au duc de Bouillon dont la poſtérité le poſſede encore.

Voilà, Madame, le précis de l'hiſtoire de cette province : il ſuffit, pour vous donner une idée des principales révolutions qu'elle a éprouvées. Je termine ici ma lettre, & je vous promets pour les ſuivantes plus de détails & plus de variété.

Je ſuis, &c.

En Auvergne, ce 30 mars 1760.

LETTRE CDV.

Suite de l'Auvergne.

LA premiere ville, Madame, qu'on rencontre ſur la grande route, en ſortant du Forez pour aller en Auvergne, eſt la ville de Thiers, ſituée au bas des montagnes granitiques, dont la chaîne ſépare une province de l'autre. Elle eſt bâtie ſur la croupe d'une montagne au-deſſus d'un ruiſſeau appellé *Dinole*. Cette ville eſt mal bâtie, mal percée; les rues en ſont étroites, montueuſes; à peine les voitures peuvent-elles y pénétrer: mais on eſt dédommagé de ces déſagrémens, par l'air pur qu'on y reſpire, & par la vue magnifique qui ſe préſente à l'occident. On découvre au-delà de la Limagne la fameuſe montagne du pays de Dôme, qui domine majeſtueuſement une grande partie de l'Auvergne.

Cette ville eſt peuplée d'ouvriers qui ſont occupés principalemet à la coutellerie & aux papeteries.

Thiers, étoit dans les premiers tems de notre monarchie, un château conſidérable que les hiſtoriens nomment *Caſtrum Thigernum*. Gregoire de Tours raconte qu'on y tranſporta les reliques de ſaint Symphorien, martyriſé à Autun, & qu'elles furent dépoſées ſur un autel conſacré à ce ſaint. *Thierry*, roi de Metz, s'étant emparé de l'Auvergne, mit le feu au château de Thiers, & au bourg qui en dépendoit. Les reliques, dont nous venons de parler, furent préſervées de l'incendie, par un miracle qui raffermit la foi des habitans. Un autre miracle qui procura la découverte du tombeau de *ſaint Geneſt*, détermina les habitans de Thiers à élever une égliſe à ce ſaint; & cette égliſe fut fondée vers l'an 580 par *Avitus*, évêque de Clermont.

Le château de Thiers fut rétabli & devint le chef-lieu d'un des grands fiefs de la province; il donna ſon nom à une branche de la maiſon d'Auvergne. *Matfroy*, fils d'*Aſtorg*, vicomte d'Auvergne, fut la tige des vicomtes de la maiſon de Thiers il

vivoit vers le commencement du dixieme ſiecle. Guy II, un des vicomtes de cette maiſon, fit pluſieurs fondations pieuſes ; il fonda ſur tout le chapitre de ſaint Geneſt de Thiers au commencement du onzieme ſiecle. Il eut pour fils Guillaume Ier., du nom qui fonda le chapitre de Saint-Martin d'Artonne. Son petit-fils, Etienne de Thiers, quitta la cour de ſon pere, ſe fit hermite, & fonda le monaſtere & l'ordre de Grammont, aujourd'hui détruit. Guillaume II, un de ſes ſucceſſeurs, épouſa Adelaïs, fille de Thibaud, comte de Châlon, & fit entrer, par ce mariage, le comté de Châlon dans la maiſon de Thiers.

Guy VIII, vicomte de Thiers, n'ayant encore eu aucun enfant, d'Agnès de Maumont, ſa femme, fit, en 1301, donation de la vicomté de Thiers à Jean de Forez, ſon couſin ; mais depuis cet acte inconſéquent, ſa femme lui donna des enfans mâles. La donation eut néanmoins ſon effet : le comte ne voulut point ſe départir de cette précieuſe ſeigneurie ; il ſe contenta de lui

donner plusieurs terres en échange. La vicomté de Thiers passa ensuite de la maison de Forez dans celle des dauphins d'Auvergne, enfin dans celle de Bourbon. Le cardinal du Prat, en dépouillant le connétable Charles de Bourbon, dont il étoit le juge, ne rougit point de se faire donner cette terre. Mais en 1569, le duc de Montpensier, ayant fait réhabiliter la mémoire du connétable, en obtint la restitution; elle fut alors qualifiée de baronnie. La célebre Mademoiselle de Montpensier en fit don au duc de Lauzun. Antoine Nonpart de Caumont la vendit en 1714 à Louis de Crosat. Sa fille, Madame la comtesse de Bethune, la possede encore.

Le château de Thiers n'existe plus que dans quelques parties qui comprennent la prison. L'église de saint Genest fut bâtie, à la place d'une ancienne, par Guy II, vicomte de Thiers, qui, en 1016, y fonda un chapitre.

L'église du Moutier, située dans le fauxbourg de ce nom, étoit l'ancienne chapelle où furent déposées les reli-

ques de ſaint Symphorien ; elle devint enſuite l'égliſe d'un monaſtere, qui, ſécularisé au ſeizieme ſiecle, ne conſiſte aujourd'hui qu'en l'égliſe paroiſſiale du fauxbourg du Moutier.

Il y avoit dans cette ville une maiſon de l'ordre de Grammont, fondée en 1681 ; elle a été ſupprimée, ainſi que celles de tout l'ordre. Il exiſte dans cette ville pluſieurs communautés religieuſes, dont je ne vous parlerai pas, Madame ; je vous dirai ſeulement qu'on y trouve un hôtel-dieu qui n'eſt pas fort riche, & un college appellé dans le pays *ſéminaire*, qui eſt dirigé aſſez mal, à ce qu'on dit, par des prêtres du ſaint Sacrement.

Il ne faut point me demander, Madame, la deſcription des monumens de beaux arts de cette ville, de ſes édifices publics, de ſes places, de ſes promenades. Il n'y en a point, ou plutôt ce qui eſt appellé édifice public, ne mérite pas d'être remarqué. Il n'y a point de promenades : la grande route, dont la pente eſt très rapide, & qui n'eſt point bordée d'arbres, eſt la ſeule qu'on y trouve.

Mais ce qui mérite de fixer l'attention des voyageurs, ce ſont les fabriques nombreuſes, qui forment la principale richeſſe de cette ville; elles ſont ſituées dans une gorge profonde au bas de la ville, & elles bordent la riviere de Darole qui les vivifie. Ces fabriques ſont preſque toutes des papeteries. On y voit auſſi des martinets. C'eſt un méchaniſme auſſi ſimple qu'ingénieux, que l'eau fait mouvoir, & dont l'objet eſt de forger du fer, & de le diſpoſer aux travaux de la coutellerie.

Après le papier, les couteaux, les ciſeaux, les canifs, & autres objets de quincaillerie, &c. ſont les principaux objets du commerce de la ville. Il s'en fait un grand débit: on en envoie hors de France, juſqu'en Amérique. Mais la qualité des lames n'y eſt pas fort eſtimée. On attribue ce défaut à un rouet, dont la viteſſe des mouvemens échauffe & détrempe les lames.

Une route nouvelle qu'on a commencé à tracer le long de la gorge qui eſt à l'orient de la ville, & où coule la Durole, a mis à découvert

des roches de granit, & même de porphyre. Cette derniere pierre dure, ſans avoir une couleur bien flatteuſe, pourroit être utilement miſe en œuvre, & mériteroit de fixer l'attention des ſpéculateurs, comme elle a fixé celle des naturaliſtes.

Thiers eſt la patrie de *George Guillet de Saint-George*, qui fut le premier hiſtoriographe de l'académie de peinture & de ſculpture de Paris. Il étoit amateur des beaux arts, ſavant antiquaire; mais non point artiſte. Il a compoſé pluſieurs ouvrages qu'il publia ſous le nom de ſon frere *Guillet de la Guilletiere*, dont les principaux ſont *l'hiſtoire de Mahomet II*, *la vie de Caſtrani*, qui eſt curieuſe & recherchée; *les arts de l'homme d'épée*, *La-cédémone ancienne & moderne*, *Athene ancienne & moderne*. Cette derniere production fit ſenſation dans le tems & occaſionna à l'Auteur de grands démêlés avec le ſavant *Spon*. Guillet étoit né à Thiers, vers l'an 1625; il mourut à Paris en 1705.

A deux lieues, & au ſud-eſt de Thiers, eſt le bourg de *Vollore*. Le château eſt connu dès les premiers

tems de la monarchie, ſous le nom de *Lovolautrum*, ou de *Volotrenſe Caſtrum*; il fut aſſiégé en 532 par Thierry, roi de Metz. Les troupes de ce roi déſeſpérant de s'en emparer, ſe diſpoſoient à lever le ſiege. Les habitans s'apperçurent de ces diſpoſitions, & ſe livrant à la joie que leur cauſoit la prochaine délivrance de leurs ennemis, diminuerent un peu de leur vigilance ordinaire. Un prêtre, nommé *Procul*, profita de cet inſtant de relâche pour trahir les habitans. Il chargea ſon domeſtique de faire ſecrettement une brêche au mur du château, & d'y introduire les ennemis. Sa trahiſon réuſſit; mais le traître fut puni. Les ennemis entrerent dans la place. Procul fuyant les armes des ſoldats, ſe refugia dans l'égliſe où il fut égorgé par les troupes mêmes de Thierry. Le château fut dévaſté, & tous les habitans furent faits priſonniers.

La terre de Vollore eſt très-conſidérable; elle a appartenu long-tems à la maiſon de Thiers. Louis de Thiers, fils de Guillaume, eut en partage les terres de Vollore & de Mont-

guerlhe; il épouſa en 1301, *Iſabeau Damas*, fille de Hugues de Couſan III; il fit ſon teſtament en 1314, & mourut après, l'an 1337. Louis II, ſon petit-fils, & ſon ſucceſſeur, mourut ſans être marié. Marguerite, ſa ſœur, porta les terres de Vollore & de Montguerlhe dans la maiſon de Belleſaye, en épouſant Pierre de Beſſe, ſeigneur de Belleſaye en Limoſin. Ces terres paſſerent enſuite dans la maiſon de Chazeron, & au ſeizieme ſiecle, dans celle de Montmorin de Saint-Herem, à qui elles appartiennent encore.

Dans les environs de Vollore, ſur un ancien chemin, qui formoit autrefois une voie romaine, eſt une colonne milliaire, élevée, l'an 45 de notre ère, en l'honneur de l'empereur *Claude*, à ſon retour de Bretagne. On y lit des lettres initiales que l'on interprête ainſi : *Tiberius Claudius, Druſi filius, Cæſar Auguſtus Germanicus, Pontifex maximus tribunitiâ poteſtate V, Imperator* XI, *pater patriæ, Conſul III, Deſignatus IV, Anguſtonemeto milliaria paſſuum XXI.*

Cette inſcription indique le nombre de vingt-un mille pas depuis cet endroit juſqu'à *Auguſtonemetum*, qui eſt aujourd'hui Clermont. C'eſt juſtement la diſtance qui ſe trouve de ce point à cette capitale.

Une choſe remarquable, Madame, c'eſt qu'on a placé au-deſſus de cette eſpece de monument, une croix, vers laquelle les habitans, le jour de leur fête, viennent en proceſſion. On m'a même aſſuré dans le pays que ces bonnes gens croient que l'inſcription romaine que je viens de vous citer, étoit une oraiſon chrétienne.

Je ſuis, &c.

A Thiers, ce 7 avril 1760.

LETTRE CDVI

SUITE DE L'AUVERGNE.

JE vous ai parlé, Madame, dans ma derniere lettre de trois grands fiefs de la province d'Auvergne, qui long-tems ont été le siege de l'orgueil & de la tyrannie féodale. Je vais, dans celle ci, vous entretenir d'une maison moins illustre, aux yeux du vulgaire, mais plus conforme au vœu de la raison & de la nature, & dont les vertus vraiment patriarchales doivent infiniment intéresser votre cœur.

Il existe aux environs de Thiers plusieurs communautés de payſans, dont chacune réunit, sous une même administration, sous un même chef depuis plusieurs siecles, l'égalité des biens, la simplicité & l'honêteté de cet âge chimérique, qu'on appelle l'*âge d'or*. Parmi ces communautés, dont les plus remarquables sont au nombre de cinq ou six, on distingue

celle des *Pinons*. Les détails que je vais vous en rapporter, Madame, ſuffiront pour vous donner une idée des autres.

Suivant une tradition incertaine, la communauté des Pinons, a près de douze cens ans d'ancienneté, & elle doit ſa formation à un de leurs aïeux, homme riche & pere d'une nombreuſe famille qui, à ſa derniere heure, voyant ſes enfans diſpoſés à ſe déſunir, les raſſembla auprès de ſon lit, & leur fit ſentir tous les inconvéniens qui alloient réſulter du partage de leurs biens, ainſi que les avantages innombrables qu'emmeneroient néceſſairement leur parfaite union. Il parvint à les convaincre, & leur dicta des réglemens qui, conſervés ſeulement par tradition, ont ſervi de baſe à cette ſociété.

Je vous parlerai, Madame, des conventions qui ſont la baſe de cette ſociété; conventions que chacun des individus ſe fait un devoir ſacré de remplir rigoureuſement. Mais il eſt bon que vous ſachiez que cette communauté eſt compoſée de quatre branches de famille. Les quatre chefs

de ces branches ſont chargés du gouvernement de la maiſon. Un de ces chefs eſt élu *maître* de toutes les communautés, & on le nomme toujours *maître Pinon*. Il a la principale autorité, il eſt reſpecté & obéi ; & c'eſt en ſon nom que ſe font toutes les affaires de la ſociété. Les jeunes gens épouſent ordinairement des perſonnes de la maiſon, qui ſont leurs parens. Mais ces alliances ſont toujours contractées entre couſins iſſus de germains, & au quatrieme degré. Ceux qui veulent ſe marier hors de la maiſon, n'ont que 500 livres de dot ; en juſtice réglée, ils pourroient obtenir le partage des biens & une légitime plus conſidérable. Mais le reſpect que tous les jeunes gens de cette maiſon portent à la communauté, rend ces cas fort rares.

Les Pinons mangent tous à la même table ; ils ont pour principe de ne jamais refuſer l'aumône, & ont un bâtiment deſtiné aux pauvres, où ils exercent l'hoſpitalité ; on leur donne le ſouper, le coucher & le déjeuner.

Ceux qui compoſent cette com-

munauté reſpectable à tant d'égards, ne ſont diſtingués, en aucune ſorte, des autres habitans de la campagne; leur coſtume eſt auſſi ſimple que leurs bâtimens. Le luxe & toute eſpece de diſtinction y ſont ſévérement proſcrits. Malgré cette ſimplicité, les Pinons ſont très-reſpectés dans le pays, & l'on peut bien ſoutenir que l'eſtime générale qu'on leur porte, n'eſt point uſurpée.

En ſuivant la grande route qui conduit de Thiers à Clermont, on traverſe la riviere de Dore, qui parcourt une plaine fort aride qui ſe prolonge juſqu'aux environs de la petite ville de Lezoux.

Cette ville bâtie dans une plaine n'a rien de bien remarquable. Elle dépendoit de l'ancien comté d'Auvergne. Après que Philippe Auguſte ſe fut emparé de cette province, il donna Lezoux en garde à l'évêque de Clermont. Cette donation cauſa de vives querelles entre le prélat & les comtes d'Auvergne; ces querelles furent renouvellées par Catherine de Médicis, qui eut aſſez de crédit pour les terminer définitivement

ment en ſe faiſant adjuger cette ſeigneurie.

On trouve dans cette ville un ancien chapitre de chanoines, ſous l'invocation de ſaint Pierre, dont l'égliſe paroît fort ancienne. Il y a de plus un couvent d'Auguſtins & un hôpital.

A un demi-quart de lieue de Lezoux eſt le château de *Fontenille*; château ancien, mais bien bâti, entouré de foſſés remplis d'eau vive. On voit dans l'intérieur quelques tableaux qui méritent d'être remarqués. La galerie, qui eſt entre le foſſé & le parterre, eſt ornée de peintures & de buſtes.

Sur une éminence qui domine le château de Fontenille, on découvre de fort loin le château de *Ligone*. C'eſt un beau pavillon à l'italienne, ſurmonté d'un dôme, accompagné de pluſieurs autres bâtimens ſéparés, & ſymétriquement diſpoſés. Trois grandes & ſuperbes avenues, dont la principale a près de douze cents toiſes de longueur, aboutiſſent à la porte du parc. Une vaſte piece d'eau en forme de treffle, ſe préſente en-

ſuite ; au milieu jaillit une gerbe compoſée de pluſieurs jets ; au-delà eſt un parterre de fleurs, arroſé par un petit ruiſſeau qui va ſe précipiter au-deſſous d'une ſtatue de Neptune dans la piece d'eau : au-deſſus du parterre eſt une terraſſe bordée de bâtimens iſolés. Le principal qui eſt en face, conſiſte en un pavillon carré, dont la façade préſente un avant-corps décoré de ſix colonnes, couronné par une baluſtrade, & ſurmonté d'un dôme. Cette baluſtrade offre des vaſes & des ſtatues ; & les quatre faces de ce pavillon ſont ornées de colonnes, de pilaſtres & de bas reliefs.

Le parc & les jardins répondent à la magnificence du pavillon ; ils ſont vaſtes, ils offrent des points de vue ſuperbes ; & l'on y trouve des pieces d'eau très-étendues, qui ſont nourries par des jets, dont le jeu eſt continuel.

En s'avançant vers la Limagne ; on découvre des châteaux dans les ſituations les plus heureuſes. Je vous parlerai du château de *Beauregard*, qui eſt un des plus remarquables, &

bien digne du nom ſignificatif qu'il porte : c'eſt une maiſon de campagne qui depuis pluſieurs ſiecles appartient aux évêques de Clermont.

C'eſt dans ce château que l'illuſtre Maſſillon a paſſé les dernieres années de ſa vie, qu'il y a terminée. Sa mémoire eſt encore chere aux habitans qui, ignorant la réputation de ſon éloquence, ne connoiſſent que celle de ſes bienfaits.

Le château de *Ravel*, très avantageuſement ſitué, eſt cependant bien inférieur, pour la vue, à celui de Beauregard. Il appartient à M le comte d'Eſtaing. On y voit une galerie ornée de tableaux, de deſſins & de pluſieurs objets curieux. Mais les tableaux qui m'ont le plus frappé ſont placés dans le veſtibule du premier étage.

L'un, plus remarquable par l'action qu'il préſente, que par le talent du peintre, eſt un grand tableau d'hiſtoire, dont le ſujet eſt l'action de Philippe-Auguſte qui, après la bataille de Bouvine, récompenſe le baron d'Eſtaing qui lui avoit ſauvé la vie, en lui accordant le droit de

porter ſur ſon écu le blaſon de France. Dans le fond du tableau, on voit la ſcene où le baron d'Eſtaing mérita cette récompenſe. Ce brave guerrier, voyant le roi à terre, ſon cheval tué ſous lui, & les ennemis prêts à le prendre, arrive à pied; d'une main préſente au roi un cheval; & de l'autre, armée d'une épée, il écarte les ennemis, & ſemble contr'eux protéger le roi qui remonte à cheval.

Le tableau qui eſt en face eſt au contraire plus remarquable par le talent du peintre que par le ſujet. Il repréſente un arracheur de dents, entouré de curieux; les têtes ſont pleines d'expreſſion; les détails ſont peints largement, & avec effet: il y a de l'eſprit dans la compoſition.

La vue du château de Ravel eſt fort étendue: elle embraſſe une des plus belles parties de la Limagne; & c'eſt en faire un éloge magnifique; mais à l'égard de cet avantage ſi précieux, le château de Ravel le cède de beaucoup à celui de Beauregard. La vue de ce dernier n'eſt bornée d'aucun côté, & tous les ta-

bleaux ſont rians, vaſtes ou majeſtueux. En vain, Madame, je voudrois vous peindre ces beautés ſublimes; le pinceau échappe de mes mains, & je me ſens trop au-deſſous de mon modele. J'ai entendu parler des hauteurs de Bellevue, de la terraſſe de Saint-Germain près de Paris. Je crois que ces vues magnifiques, devant leſquelles les plus inſenſibles s'enthouſiaſment, ne ſont que de foibles images de celles que j'ai admirées dans ce pays-ci.

J'ai voulu aller voir la ville de Billon; c'eſt une petite ville ancienne: mais on manque de preuves pour fixer ſon origine, & pour déterminer quel étoit ſon premier état. L'égliſe de *Saint-Cerneuf*, qui eſt à la fois paroiſſiale & collégiale, paroît être le monument le plus ancien de la ville. On dit qu'elle exiſtoit avant Charlemagne, & qu'elle eut part aux bienfaits de cet empereur; en conſéquence elle eſt réputée de fondation royale.

C'eſt dans cette égliſe, que l'on conſerve une relique qui lui donnoit autrefois une grande réputation, &

qui ne laiſſoit pas que d'enrichir le chapitre. Cette relique eſt connue ſous le nom de *précieux ſang*. Elle fut, dit-on, apportée de la Paleſtine par un chanoine de cette égliſe, nommé *Durand d'Albanelli*, qui apporta auſſi un morceau de bois de la vraie croix. Le précieux ſang reſta long-tems perdu; enfin il fut miraculeuſement déterré ſous le maître-autel, on ne ſait par qui, ni à quelle époque; il étoit renfermé dans un vaſe ſur lequel on liſoit cette inſcription en lettres gothiques, & où l'on remarque un de ces jeux de mots ſi communs autrefois: *Hoc in vaſe manet ſanguis, quo vincitur anguis.* Ce qui ſignifie littéralement: « Dans ce vaſe eſt le » ſang, par lequel le ſerpent fut » vaincu ».

Ce qui ſuffit aux yeux du peuple pour prouver l'authenticité de cette relique, c'eſt que le ſang enfermé hermétiquement dans un vaſe de criſtal, eſt encore fluide. Lorſqu'une croyance quelconque eſt généralement établie dans un pays, il eſt ſage de la reſpecter, ſur-tout lorſque cette croyance eſt plus utile que nuiſible, comme

l'eſt celle du précieux ſang de Billon. Elle attire chaque année, le 3 Mai, jour de l'invention de la ſainte Croix, une multitude prodigieuſe de villageois qui viennent aſſiſter à la fête & admirer la proceſſion qui eſt fort pompeuſe. Enfin ce concours de dévots eſt une foire fort utile pour les marchands du pays.

On voit dans l'égliſe de Saint-Cerneuf deux tombeaux en marbre, ſur leſquels ſont couchées les figures des défunts: l'un eſt celui de Gilles Aicelin de Montaigut, qui fut archevêque de Narbonne, chancelier du roi Philippe le Bel, & qui fonda en 1314, le college de Montaigut, à Paris: l'autre eſt celui de Guillaume Aicelin, évêque de Lavaur, qui fut auſſi chancelier de France, ſous le regne du roi Jean.

Un des premiers colleges de Jéſuites, fondés en France, eſt celui de Billon. Il fut établi, en 1556, par Guillaume du Prat, évêque de Clermont, fils du fameux chancelier Antoine du Prat. Cette maiſon fut, du tems des troubles, le foyer de la ligue en Auvergne; il s'y tint, en 1589,

des eſpeces d'états, où préſiderent le comte de la Rochefoucaud-Randan & l'évêque de Clermont ſon frere. Toutes les villes, auxquelles ces deux perſonnes avoient fait embraſſer le parti de la ligue, y envoyerent des députés. Les habitans de Clermont, de Montferrand, de Saint-Pourçain, d'Yſſoire & d'Uſſon, furent les ſeuls qui refuſerent de députer à ces états, & qui défendirent fermement le parti du roi; leur abſence les fit regarder comme des rébelles & des ennemis du repos public.

J'ai paſſé quelques jours dans cette ville, & avec bien de l'agrément. La ſociété m'a plu infiniment; les habitans y ſont aimables, & j'en ai trouvé pluſieurs qui joignent à des connoiſſances précieuſes, un cœur capable de s'ouvrir aux douces expreſſions de l'amitié. C'eſt ce que je n'oublirai point.

C'eſt à Billon que paſſoit anciennement une voie romaine, qui conduiſoit de Lyon à Clermont. Il exiſtoit, il n'y a pas long-tems, à une lieue & demie de la ville, ſur les bords ce l'Allier, une colonne milliaire,

qui portoit cette inſcription en caracteres romains :

IMP.CÆS.DIVI.TRAJANI.PAST.FIL.DIVI NERVÆ NEP. TRAJANUS HADRIANUS.

Cette colonne, de dix pieds de hauteur, avoit été érigée ſous l'empire de Trajan. Il paroît que l'inſcription n'étoit pas entiere, parce qu'on n'y trouve pas le nombre des lieues ou des milles qu'elle devoit porter.

Billon n'eſt pas une ville bien percée ; un ruiſſeau aſſez conſidérable la traverſe : ſa ſituation dans un fond lui fait donner l'épithete auſſi peu flatteuſe que peu méritée, de *pot-de chambre de l'Auvergne.* Le college & la relique ſont depuis longtems les ſources principales de ſon commerce & de ſa richeſſe : elle eſt ſur-tout peuplée de praticiens & d'écoliers.

Les environs offrent des plaines très-fertiles & très-bien cultivées, des côteaux chargés de vignobles, dont les cimes ſont preſque toutes couronnées des ruines d'anciens châteaux.

Je vais partir de cette ville pour me rendre au Pont-du-château qui en eſt diſtant de deux lieues. Je vous en entretiendrai dans ma prochaine lettre.

Je ſuis, &c.

A Billon, ce 15 avril 1760.

LETTRE CDVII.

SUITE DE L'AUVERGNE.

J'AI à vous parler, Madame, d'un des plus beaux, des plus animés cantons de la Limagne ; des bords de l'Allier, aux environs du Pont-du-château. Ils n'ont pas tout-à-fait la magnificence des bords de la Loire, ni la richeſſe recherchée des bords du Loiret : mais ils participent aux beautés des uns & des autres, & ont des ſites plus variés & plus pittoreſques, de vaſtes plaines cultivées en prairies, ou plantées de ſaules, des côteaux de vignes, de petites montagnes heureuſement diſpoſées par la nature, qui s'élevent en amphithéâtre, & offrent çà & là des villages & des châteaux. Voilà quels ſont à-peu-près les bords de l'Allier. Je ne puis, Madame, vous en offrir que le croquis ; c'eſt à votre imagination à lui fournir les couleurs de la belle nature : je me borne à vous dire com-

bien je ſens la difficulté de peindre des payſages en écrivant.

C'eſt ſur une rive élevée & très-eſcarpée de l'Allier, qu'eſt ſituée la ville du Pont-du-Château. Le château paroît de loin ſur la partie la plus éminente du ſol. La ville eſt bâtie ſur un plateau : une partie en eſt plane ; & l'autre, qui reſſemble à un fauxbourg, va s'abaiſſant le long de la rive, juſqu'à l'endroit où eſt le pont.

Le pont a été nouvellement conſtruit. C'eſt le plus conſidérable qui ſoit en Auvergne. Il a ſept arches ; ſa forme eſt élégante & ſolide : mais la route eſt fort étroite, & n'a pas plus de quatre toiſes & demie de largeur. Au bas de ce pont eſt une digue nommée dans le pays *Peliere*, qui regne dans toute la largeur de la riviere. Cette digue, toute bâtie en pierres de taille, étoit en droite ligne. Ayant été entraînée en partie par une grande inondation, on a reconſtruit cette partie briſée ſous un deſſin différent, en forme de baſtion. La chûte d'eau que produit cette digue, forme une nappe ſuperbe ; ſon

objet eſt de procurer aux moulins qui ſont à un des bords, la chûte d'eau qui leur eſt néceſſaire. Ces moulins ſont accompagnés de canaux & d'une écluſe, par laquelle deſcendent les bateaux. Tous ces ouvrages ſont modernes & ſont encore plus intéreſſans par leurs conſtructions que par leur utilité. Car, quoique cette digue, ſoit utile au pays, par l'eau qu'elle fournit aux moulins, quoiqu'elle arrête les poiſſons qui remontent de la mer au printems, & que par conſéquent elle produiſe des pêches fort abondantes; il n'en eſt pas moins vrai qu'elle eſt une entrave au commerce de la province, non pas tant par la légere rétribution, à laquelle ſont aſſujettis tous les bateaux qui paſſent dans l'écluſe, mais à cauſe des retards, ſouvent très-longs, qu'elle leur fait éprouver. C'eſt un droit féodal que perçoit le ſeigneur. Mais de pareils droits qui, dans leur origine, ont toujours été uſurpés, lorſqu'ils nuiſent à l'intérêt général, doivent être abolis.

Cette ville a deux égliſes paroiſſiales & une égliſe collégiale, qui eſt

la chapelle du château, & dont le chapitre a été fondé par les ſeigneurs.

Le château eſt bien bâti & ſe trouve dans une ſituation fort heureuſe, qui lui procure, du côté de la riviere, une très-belle vue.

La ville & le château étoient autrefois très-bien fortifiés : on voit encore pluſieurs reſtes de fortifications, & des foſſés qui ſont aujourd'hui convertis en promenades publiques.

Cette ville a ſoutenu pluſieurs ſiéges. Les plus mémorables eurent lieu l'an 1126. Louis le Gros vint à cette époque en Auvergne pour protéger l'évêque de Clermont, contre la tyrannie du comte d'Auvergne : il ravagea tout le pays, & aſſiégea le Pont-du-Château, qui étoit alors une des plus fortes places de la province. Après quelque réſiſtance, il parvint, avec le ſecours de pluſieurs machines, à s'en rendre maître.

Après la conquête de l'Auvergne par Philippe-Auguſte, cette ville fut réunie à la couronne. Les rois de France la céderent aux dauphins du Viennois. Le dernier des dauphins,

Humbert II, la vendit à Guillaume Roger, frere du pape Clement VI, qui enſuite prit les armes, & le nom de Beaufort.

Cette terre reſta dans la même maiſon juſqu'en 1511. A cette époque, Jacques de Beaufort, comte d'Alès, marquis de Canillac, en fit une donation, ainſi que de tous ſes biens, à ſon neveu Jacques de Montboiſſier, fils de Jean de Montboiſſier & de Catherine de Beaufort, ſœur du donataire, à la charge de porter le nom & les armes de Beaufort. M. le comte de Montboiſſier, qui eſt un des deſcendans de Jacques, poſſede encore cette terre.

Le pont du château eſt embelli par pluſieurs promenades publiques. La grande route eſt plantée d'arbres, ainſi que pluſieurs places. Le ſeigneur poſſede un parc bien deſſiné, qui, à ce qu'il m'a paru, n'étoit pas ouvert aux habitans.

Dans une carriere de pierre ſituée tout près de la grande route, au bas de l'égliſe de Sainte-Martine, on voit de la poix minérale, appellée *Peſuphalte*, qui ſuinte dans les retraites

du rocher. Dans ces retraites, on trouve auſſi des criſtaux de quartz fort brillans & des mamelons de Calcédoine. J'en ai vu de très-curieux.

En ſuivant les bords de l'Allier, on rencontre à l'extrémité d'une plaine fertile le village des Martres d'Artieres. C'eſt entre ce village & la riviere, que des laboureurs trouverent en 1756 un cercueil de pierre, dans lequel étoit une bierre de plomb; elle renfermoit le cadavre d'un enfant de dix à douze ans, embaumé à la maniere des Egyptiens. Il étoit ſi bien conſervé, qu'il ſembloit encore reſpirer; des perſonnes qui l'ont vu, m'ont aſſuré, Madame, que ſa carnation avoit la fraîcheur & le coloris de l'enfance, & que l'orbite même de ſes yeux ſembloit être dans ſon état naturel. Toutes les articulations de ſes membres étoient flexibles, & les parties ſexuelles aſſez bien conſervées pour diſtinguer que cet enfant n'avoit pas été circoncis.

Pluſieurs ſavans ſe ſont tourmentés ſans beaucoup de ſuccès, pour expliquer l'origine de cet enfant. Le plus grand nombre penſent, d'après plu-

ſieurs indices trouvés dans le cercueil & ſur l'enfant, qu'il étoit Arabe.

Les villageois crurent, à cauſe de ſa parfaite conſervation, que c'étoit le corps d'un ſaint, & s'empreſſerent en conſéquence, pour avoir de ſes reliques, à lui couper quelques parties des bandelettes qui l'entouroient. L'effet de l'air ternit bientôt tout l'éclat de ſa carnation; il a aujourd'hui la teinte qu'ont toutes les momies d'Egypte. On voit encore ce corps à Paris, dans le cabinet d'hiſtoire naturelle du jardin du roi.

Si cet enfant eſt Arabe, comme il ſemble l'indiquer, on ne peut fixer l'époque de ſa mort, ou de ſon inhumation, que dans le dixieme ſiecle, tems où les Arabes & les Sarraſins firent pluſieurs incurſions en Auvergne. Ainſi ce corps ſeroit reſté en terre près de huit cents ans ſans éprouver la moindre altération.

Plus loin, en ſuivant toujours le cours de l'Allier, on voit ſur le côteau le village de *Joſe*, où étoit jadis un ancien & magnifique château, dont aujourd'hui on voit à peine la place; il appartenoit à la maiſon de la Tour-

d'Auvergne, & ce fut-là que prit naiſſance le pere du grand Turenne.

A une lieue & demie de Joſe, & à trois lieues du Pont-du-Château, eſt la ville de *Maringue*, célebre par ſes fabriques de chamoiſerie & de tannerie, par le commerce de bled, de fer & de chanvre. Les habitans y ſont preſque tous voituriers, chamoiſeurs, tanneurs ou mariniers. Cette ville avoit été, par l'édit de Nantes, accordée aux Proteſtans de la province pour y faire le libre exercice de leur religion.

A une lieue de Maringue, & au-delà de l'Allier, eſt un ancien monaſtere de l'ordre de ſaint Benoiſt, appellé *Laveine*. Les religieuſes qui le compoſoient, après avoir inſenſiblement reconquis leur liberté, ſont devenues Dames, Chanoineſſes, & de plus Comteſſes. Elles ont obtenu la permiſſion, depuis quelques années, de quitter le voile, la guimpe & la robe noire, pour prendre l'habit ſéculier & les chapeaux. Elles ſont décorées d'une croix, où l'on voit d'un côté le portrait de la reine, de l'autre le chiffre du cardinal de la

Rochefoucault, qui les a revêtues de leur nouvelle dignité.

Des bords de l'Allier, je vous transporterai, Madame, à la ville d'*Agueperſe*, qui eſt la premiere ville d'Auvergne qu'on rencontre ſur la grande route, en venant de Paris. La plaine de trois grandes lieues qui eſt entre cette ville & Maringue, produit abondamment du bled; elle rappelleroit les champs fertiles de la Beauce, s'ils étoient auſſi monotones & auſſi dépouillés de verdure que l'eſt ce pays. Je ſuſpends ici ma deſcription; & je ſuis, &c.

Au Pont-du-Château,
ce 20 avril 1760.

LETTRE CDVIII.

SUITE DE L'AUVERGNE.

AIGUEPERSE eſt, Madame, comme je vous l'ai annoncé dans ma derniere lettre, bâti ſur la grande route. On peut dire que cette ville toute longue, n'eſt formée que par deux lignes de maiſons qui bordent cette route, & qu'elle ne conſiſte qu'en une ſeule rue; mais cette rue a bien un grand quart de lieue de longueur.

Cette ville eſt le chef-lieu du duché de Montpenſier, dont le château exiſtoit auprès de cette ville. Cette ſeigneurie appartint long-tems à la maiſon d'Auvergne; elle paſſa dans la branche de celle de Thiers, enſuite dans celle de Beaujeu, par le mariage d'*Agnès* de Thiers avec Humbert de Beaujeu. Jeanne de Beaujeu porta la terre de Montpenſier dans la maiſon de Dreux, en épouſant Jean II, grand chambrier de France

& comte de Dreux. La maiſon de Thouars & celle de Ventadour l'ont poſſedée ſucceſſivement. En 1341, Bertrand & Robert de Ventadour la vendirent à Jean, duc de Berry & d'Auvergne, frere du roi Jean; ſa fille *Marie* porta cette terre en la maiſon de Bourbon, par ſon mariage avec Jean de Bourbon. Elle reſta dans cette maiſon illuſtre, juſqu'à la défection de Charles de Bourbon, connétable de France, mort au ſiege de Rome. Louis, prince de la Roche-ſur-Yon, neveu du connétable, obtint cette terre de François I, qui, en ſa faveur l'érigea en duché-pairie. La célebre Mademoiſelle de Montpenſier, morte en 1693, laiſſa cette terre & pluſieurs autres à Monſieur, frere de Louis XIV : M. le duc d'Orléans, ſon deſcendant, la poſſede encore.

La ville d'Aigueperſe eſt aſſez bien bâtie; on y trouve deux égliſes collégiales, pluſieurs maiſons religieuſes & un hôpital général.

L'égliſe collégiale & paroiſſiale de Notre-Dame eſt compoſée de douze chanoines, dans le nombre deſquels

eſt le curé, & de ſix chanoines ſemi-prébendés. Ce chapitre eſt ſubordonné à pluſieurs égards à celui de St. Geneſt de Thiers.

La Sainte-Chapelle appellée *Saint-Louis*, étoit l'ancienne chapelle du château des ducs; c'eſt une égliſe collégiale, compoſée d'un tréſorier, de huit chanoines, & d'autant de ſemi-prébendés: elle fut fondée en 1475 par Louis, dauphin d'Auvergne, duc de Montpenſier.

On montre dans cette égliſe un tableau qui eſt d'une bonne main, & qui paroît être de l'école italienne; il repréſente un ſaint Sébaſtien, dont la tête eſt pleine d'expreſſion. Tous les détails de cette peinture ſont d'un fini précieux.

La ville d'Aigueperſe eſt la patrie d'un des plus grands hommes d'état que la France ait produit; le chancelier de l'*Hoſpital* y a pris naiſſance. Ce grand homme naquit dans cette ville en 1505, d'un médecin qui prit un ſoin extrême de ſon éducation. Ses talens l'éleverent par degré, au grade le plus éminent de la magiſtrature. Dans un tems de trouble &

de fureur, il se montra pour ainsi dire le plus modéré & le plus sage de tous ses contemporains. Voyant que ses opérations pacifiques étoient rejettées, & que les crimes seuls régnoient à la cour, il s'en retira, & renonça sans peine au charme de l'autorité, pour vivre tranquille & ignoré. *Les affaires du monde*, disoit-il, *sont trop corrompues pour que je puisse encore m'en mêler.* Les amusemens champêtres, le goût de la poésie latine, qu'il cultivoit avec succès, suffirent pour le rendre heureux. « J'ignorois, » disoit il, dans une de ses lettres, » que la vie & les plaisirs champêtres » eussent autant de charmes. J'ai vu » blanchir mes cheveux, avant que de » connoître l'état dans lequel je pou» vois rencontrer le bonheur.... Si » quelqu'un s'imagine, ajoutoit-il, » que je me croyois heureux dans » le tems où la fortune sembloit s'être » fixée auprès de moi, & qu'à pré» sent je me crois malheureux d'avoir » perdu tous ces brillans avantages, » cet homme connoît bien mal le » fond de mon cœur ».

Il mourut dans sa retraite en 1573 :

parce qu'il n'avoit pas montré un zele fanatique contre les Proteſtans, qu'il n'avoit pas allumé des bûchers, ordonné des maſſacres ; qu'il vouloit au contraire aſſurer un ſort paiſible à ces malheureux perſécutés ; on le regarda comme Huguenot, & il fut même compris dans la proſcription de la ſaint Barthelemy ; mais l'ordre fut révoqué. Lorſqu'on lui annonça la nouvelle de cet ordre & de cette révocation, il dit, ſans ſe troubler : *J'ignorois que j'euſſe jamais mérité la mort ni le pardon.*

J'ai voulu, Madame, aller viſiter l'emplacement de l'ancien château de Montpenſier ; quoiqu'on m'eût aſſuré qu'il n'y eût rien à voir, & qu'il ne reſtoit aucune trace de cet édifice, la célébrité de ce nom a ſuffi pour déterminer ma curioſité. Cet emplacement conſiſte dans une bute aſſez élevée, que l'on trouve au nord d'Aigueperſe, à gauche de la grande route en venant du coté de Paris. Cette bute offre des traces des foſſés de l'ancien château & celles de ſes fondations. Sur la cime on jouit d'une vue magnifique & fort étendue. Voilà ce qui

qui reſte d'un ancien édifice, boulevard de la puiſſance féodale, & dont le nom a été ſi célebre dans l'hiſtoire.

Au bas de la butte de Montpenſier, eſt un village qui porte le même nom. J'ai été voir près de ce village une petite fontaine qui, s'il faut en croire les habitans, a la propriété merveilleuſe de donner la mort aux animaux qui boivent de ſon eau. Cette eau, que les chymiſtes ont analyſée, exhale en effet un air gazeux qu'elle doit aux roches calcaires ou marneuſes, à travers leſquelles elle filtre. Mais ſes effets n'en ſont pas auſſi dangereux que l'ont annoncé quelques écrivains.

Je ne quitterai pas, Madame, le lieu de Montpenſier, ſans vous parler d'un événement remarquable, dont ce château a été le théâtre.

Le roi de France, *Louis VIII*, dit *cœur de Lion*, à ſon retour de la Guienne, où il venoit de combattre contre les Albigeois, paſſa en Auvergne, & ſéjourna au château de Montpenſier. Guichard de Beaujeu eut l'honneur de l'y recevoir. Fatigué de ſon voya-

ge il y tomba malade. Quelques hiſtoriens diſent que cette maladie fut cauſée par le poiſon que lui fit prendre Thibaut, comte de Champagne, amant de la reine ſon épouſe *Blanche de Caſtille.*

Le roi ſentant ſon mal empirer fit appeller auprès de ſon lit les principaux ſeigneurs qui l'accompagnoient, & leur fit promettre par ſerment, de reconnoître, s'il venoit à mourir, ſon fils Louis pour leur ſouverain, & de le faire, le plutôt qu'ils pourroient, ſacrer roi de France.

Les uns attribuent, comme je vous l'ai marqué, Madame, la maladie du roi aux fatigues de la guerre qu'il avoit ſupportées en Languedoc; les autres au poiſon donné par le comte Thibaut, & quelques autres à la continence de ce prince. Ces derniers aſſurent que pour ſauver la vie du roi, on introduiſit, d'après l'avis des médecins, une jeune fille dans ſon lit. Le roi qui dormoit alors, s'étant réveillé, rejetta le remede qu'on lui préſentoit, en diſant qu'il aimoit mieux mourir que de commettre un tel péché. Il ordonna qu'on mariât honorable-

ment cette aimable fille qui s'étoit prêtée de si bonne grâce à l'ordonnance des médecins ; & quelques jours après, le 8 Novembre 1226, il mourut. Ses entrailles furent transportées à Clermont dans l'église de l'abbaye de Saint-André, & déposées dans le tombeau des dauphins d'Auvergne.

La maison de Montpensier a joué un grand rôle dans notre histoire. Je ne puis passer sous silence un de ces traits remarquables, qui honore infiniment l'humanité, & qui console un peu des vices qui la dégradent.

Louis de Bourbon, comte de Montpensier, second du nom, fut envoyé par le roi Louis XII, à la tête d'une armée destinée à la conquête du Milanois. Son pere, *Gilbert* de Montpensier, étoit mort six ans auparavant, en 1496, à Pouzzoles. Le jeune comte, après avoir dignement servi son roi, voulut remplir les devoirs que lui imposoit la piété filiale. Il vint à Pouzzoles dans le dessein de faire célébrer un service pour honorer la cendre de son pere. L'aspect de son tombeau lui fit éprouver la plus vive émotion ; pé-

nétré de douleur & de tendreſſe, il voulut, pour la derniere fois, contempler des reſtes qui lui avoient été ſi chers. Il fit ouvrir le cercueil ; ſa ſenſibilité fut exceſſive : il verſa ſur la tombe de ſon pere un torrent de larmes, & quelques jours après il expira de douleur.

En ſuivant la grande route qui mene d'Aigueperſe à Riom & à Clermont, on voit ſur la gauche une chaine de côteaux chargés de vignobles qui font un tableau auſſi agréable aux yeux, que ſatisfaiſant pour l'eſprit : on eſt doublement réjoui, en voyant réunis l'utile & l'agréable.

A droite, à quelque diſtance de la grande route, & à trois quarts de lieue d'Aigueperſe, eſt *Effiat*. Le célebre maréchal d'Effiat ayant fait ériger cette terre en marquiſat, en fit bâtir le château avec beaucoup de magnificence, & y établit un college pour les gentilshommes de la province(1).

Artonne eſt un bourg fort ancien ſitué à gauche de la grande route &

(1) Ce college eſt devenu, en 1776, une école royale militaire, aujourd'hui dirigée par les PP. de l'Oratoire.

à une lieue d'Aigueperſe. Suivant ſaint Grégoire de Tours, ſaint Martin vint à Artonne viſiter le tombeau d'une certaine vierge nommée *Vitaline*: il ſalua la défunte qui auſſitôt lui répondit & lui demanda ſa bénédiction. Le ſaint, après avoir fait ſon oraiſon, curieux de ſavoir ſi la vierge étoit en paradis, lui adreſſa ce diſcours: *Dites-moi très-ſainte vierge, ſi vous jouiſſez maintenant de la préſence de Dieu.* La vierge morte lui répondit qu'elle en étoit privée. Un ſeul petit péché, lui dit-elle, m'en a exclue juſqu'à préſent. *Le vendredi, jour où nous célébrons la paſſion du Rédempteur du monde, j'ai oſé me laver la tête avec de l'eau.*

La propreté, Madame, étoit ſans doute alors un péché damnable; aujourd'hui c'eſt une vertu, même le vendredi. Notre premier hiſtorien de la monarchie, le bon évêque de Tours, a farci ſon hiſtoire & ſes autres œuvres de petits contes de cette nature: il ne faut pas que celui-ci vous ſurprenne.

Je ſuis, &c.

A Aigueperſe, ce 27 avril 1760.

LETTRE CDIX.

SUITE DE L'AUVERGNE.

LA plus jolie ville de l'Auvergne, Madame, eſt *Riom*, chef-lieu d'une généralité & d'une élection de ſon nom, d'une ſénéchauſſée & d'un préſidial, dont le reſſort eſt fort étendu. Elle eſt ſituée dans une plaine fertile, au bas des montagnes de la Baſſe-Auvergne, ſur la grande route de Paris à Clermont, à trois lieues de cette derniere ville, & à trois lieues & demie d'Aigueperſe.

Riom a été long-tems un lieu ignoré & peu conſidérable, & il ne doit ſon exiſtence comme ville qu'à l'époque où Philippe-Auguſte, s'étant emparé de la province d'Auvergne, en fit le ſiege d'un bailliage, auquel reſſortirent les pays qu'il venoit de réunir à la couronne. Auparavant, Riom n'étoit qu'un château ou un bourg, dont Grégoire de Tours fait mention en divers endroits de ſes ouvrages, &

ſur-tout à l'occaſion de l'aventure ſuivante qu'il rapporte en grand détail. Un prêtre, nommé *Eparchius*, comme étant le plus noble des habitans, fut choiſi pour célébrer la meſſe un jour de fête dans l'égliſe de Riom. Ce prêtre, qui avoit fait la débauche pendant toute la nuit, ſe trouvoit dans un tel état d'ivreſſe, qu'au milieu de la célébration, il fut ſurpris par une incommodité fort ſcandaleuſe, & ſes domeſtiques furent obligés de le ſortir de l'égliſe & de l'emporter chez lui.

Le roi Jean ayant érigé les terres d'Auvergne, conquiſes par Philippe-Auguſte, en duché pairie, en faveur de ſon fils Jean, duc de Berry, Riom devint le chef-lieu de ce duché, & commença à cette époque, c'eſt-à-dire, en 1360, à devenir une ville un peu floriſſante.

Cette ville, qui eſt peuplée d'environ douze mille ames, eſt bien percée & bien bâtie; ſa forme eſt preſque ronde, & tout autour regne un boulevard planté de quatre rangs d'arbres. Ce boulevard, qui eſt fort agréable, forme avec le *Pré-Madame*

les ſeules promenades de cette ville.

L'égliſe de Saint-Amable eſt la premiere égliſe de Riom : elle eſt collégiale & la ſeule paroiſſiale de cette ville. Elle a appartenu pendant une longue ſuite de ſiecles, à un monaſtere de l'ordre de Saint-Auguſtin qui fut ſécularisé en 1548. Sa conſtruction paroît avoir été formée à différentes époques ; au-deſſus du chœur, s'éleve une fleche toute conſtruite en pierres de taille, d'une hauteur conſidérable. Le portail principal, ainſi que la fontaine qui eſt en face, eſt d'une conſtruction moderne, mais très-meſquine. Ce qu'il y a de plus curieux à voir dans cette égliſe, eſt un maître-autel à la romaine, orné de marbre, & ſurmonté d'un baldaquin. La châſſe de ſaint Amable eſt en argent, & peſe, dit-on, cent trente-ſept marcs ; elle fut fabriquée en 1473. Le voyageur peut remarquer auſſi dans une chapelle à droite un tableau qui repréſente l'inauguration de ſaint Gervais & de ſaint Protais; il a été peint par *Reſtout* le pere.

Dans la petite égliſe de Saint-Jean;

où l'on eſt dans l'uſage de célébrer les ſacremens de baptême & de mariage; on voit un tableau peint par *Ferrand*, qui a pour ſujet le Baptême de Jeſus.

L'égliſe des Carmélites offre quelques tableaux précieux. Celui du maître autel, qui repréſente une adoration des Mages, eſt d'une belle compoſition, & paroît être de l'école italienne.

Les Cordeliers ont auſſi dans leur égliſe quelques tableaux qui méritent d'être vus des connoiſſeurs.

L'égliſe collégiale du *Marthuret* doit ſon origine aux reliques ou au tombeau de quelques martyrs: c'eſt au moins ce que déſignent les noms de *Marthuret* ou de *Martrois*, fort communs en France. Cette égliſe eſt ſurmontée par une conſtruction auſſi élégante que hardie; c'eſt un petit dôme en pierres de taille, ſoutenu en l'air par quelques colonnes abſolument iſolées.

On voit dans cette ville pluſieurs morceaux de ſculpture, qui ne ſont pas ſans mérite. La fontaine des lions, celle des Carmélites, en ſont des té-

moignages. Les amateurs doivent auſſi obſerver deux cariatides adoſſées à la façade d'une maiſon placée dans la grande rue, au-deſſus & du côté de l'égliſe du Marthuret. Ce morceau, d'une bonne main, eſt d'autant plus remarquable, que, dans ce pays, les chef-d'œuvres des beaux arts n'y ſont pas communs.

Le palais, où l'on rend la juſtice, n'eſt pas le monument le moins important de la ville; c'eſt là le point de réunion des plaideurs d'une grande partie de la province. Comme le reſſort du préſidial eſt un des plus étendus du royaume, l'affluence eſt très-conſidérable, & ce temple de la chicane eſt une ſource de proſpérité & de richeſſes pour les habitans.

Le palais eſt une conſtruction du quatorzieme ſiecle, à laquelle on a ajouté pluſieurs bâtimens modernes. Il fut fondé par *Jean*, duc d'Auvergne & de Berry. On y remarque une énorme tour ronde, toute bâtie en pierres de taille, & qui ſert aujourd'hui de priſon.

La Sainte-Chapelle, attenante à ce palais, eſt l'égliſe d'un chapitre fondé

par *Pierre de Bourbon*, duc d'Auvergne, & par *Anne* de France, ſa femme. La bulle d'érection eſt de l'an 1489. Cette chapelle ne contient rien de curieux : on y conſerve, comme dans preſque toutes les égliſes de France, un morceau de bois de la vraie croix.

Voilà, Madame, à peu près tout ce que Riom renferme d'intéreſſant à voir. Il y a pluſieurs autres établiſſemens religieux ou civils, dont je ne vous entretiendrai pas : je me contenterai de vous annoncer ſeulement quatre hopitaux, un college occupé par des prêtres de l'oratoire, & une académie, où l'on enſeigne l'équitation, l'eſcrime & la danſe.

Riom ne fait point de commerce, & n'eſt vivifié que par les procès ; en conſequence cette ville eſt preſqu'entiérement peuplée de conſeillers, d'avocats, de procureurs & d'huiſſiers. Il faut y joindre des légions de plaideurs & de clercs, qui y afluent de toutes parts. Cette population néanmoins ne paſſe pas douze à treize mille ames.

Quant aux événemens dont cette

ville a été le théâtre, je ne vous en parlerai pas, Madame, parce qu'ils ſont peu conſidérables. Je vous obſerverai ſeulement que, par une fatalité aſſez ſinguliere, les habitans, dans toutes les guerres civiles qui ont troublé le royaume, ont toujours embraſſé le parti de la révolte. Dans la guerre de la *Praguerie*, du *bien public* & de la *Ligue* ils ont conſtamment pris les armes contre le roi. L'eſprit de chicane qui domine dans cette ville, eſt peut-être la cauſe de cette conduite inquiete & ſéditieuſe. J'ai vu des perſonnes qui penſent que les habitans de Riom ne ſe ſont ainſi conduits, que pour contrarier les habitans de Clermont, leurs voiſins, qui ſont conſtamment reſtés fideles au roi. On dit même que ceux de Riom, toujours inſpirés par leur animoſité, lorſqu'ils établirent un college voulurent qu'il fût dirigé par des *Oratoriens* parce que celui de Clermont l'étoit par des *Jeſuites*.

Riom à été la patrie de quelques perſonnes diſtinguées par leurs talens. Tels ſont *Génébrard*, profeſſeur en langue hébraïque, au college royal,

Il étoit érudit; mais il fut un des boutefeux de la ligue & un des agens ſoudoyés par les princes de Lorraine, pour ſoulever les peuples contre le roi.

Jacques Sirmond, très-ſavant Jéſuite, a été un des plus grands hommes de ſon ſiecle. Il avoit deux neveux; l'un jéſuite, & l'autre membre de l'académie françoiſe, & hiſtoriographe de France. Celui-ci étoit regardé par le cardinal de Richelieu comme un des meilleurs écrivains de ſon tems, parce qu'il étoit un de ſes flatteurs les plus aſſidus.

Pierre Faidit, avec beaucoup d'eſprit, de vivacité & d'érudition, étoit dépourvu de goût & de jugement. Pour vous le prouver, Madame, il ſuffit de vous dire qu'il compoſa une ſatyre contre le *Télémaque* de l'immortel Fénelon, & loua des ſarcaſmes contre l'éloquent Boſſuet.

Danchet, des académies Françoiſe & des inſcriptions, travailla beaucoup pour l'opéra. Ses poéſies ſont harmonieuſes; mais le ſtyle en eſt lâche. Un de ſes ennemis ayant compoſé contre lui une ſatyre ſanglante, Danchet répliqua par une épigramme

très-piquante. Mais il eut assez de grandeur d'ame pour ne la point publier: il se contenta de l'envoyer à son agresseur, en lui déclarant que personne ne la verroit, & qu'il vouloit seulement lui prouver combien il étoit facile & honteux d'employer les armes de la satyre.

A l'extrémité d'un des fauxbourgs de Riom, est une très-ancienne abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, appellée *Mozat*, qui fut fondée par *Saint-Culmin* & par sa femme *Namadie*. Pepin, roi d'Aquitaine, confirma, vers la fin du septieme siecle, cette fondation. Suivant un ancien manuscrit, ce prince eut un songe qui le détermina à transporter les reliques de Saint Austremoine, apôtre de l'Auvergne, de Volvic, où elles étoient déposées depuis quelques années, dans le nouveau monastere de Mozat. Le roi lui même chargea sur ses épaules la châsse du saint, & voulut avoir seul l'honneur de transporter ce précieux fardeau.

Si l'on s'avance vers les montagnes qui sont au sud-oueſt de Riom, on verra le bourg de *Volvic*, bourg

célebre en Auvergne par l'immenſe carriere de pierres volcaniques qui s'y trouve, de laquelle on peut dire que ſont ſorties les villes les plus conſidérables de la baſſe Auvergne. Cette carriere, fouillée depuis plus de mille ans, paroît inépuiſable, elle a été produite par une énorme coulée de lave, deſcendue des montagnes qui ſont au-deſſus & qui portent preſque toutes, des caracteres bien prononcés de leurs anciennes exploſions volcaniques. Cette pierre, qui eſt une eſpece de baſalte, eſt de couleur d'ardoiſe: elle eſt dure, & quoiqu'on l'ait employée quelquefois avec ſuccès dans les ouvrages de ſculpture, le grain en général n'eſt pas beau: elle eſt inattaquable à l'air, & le tems qui détruit les marbres les plus durs, ſemble la reſpecter. J'ai vu, Madame, des monumens formés de cette pierre, qui ſubſiſtent ſans aucune altération, depuis le commencement de la Monarchie.

Sur la grande route qui mene de Riom à Clermont, on trouve *Montferrand*, petite ville bâtie ſur une

éminence qui domine une plaine considérable & très-fertile.

Cette ville traversée par la grande route, est bâtie sur un plan assez régulier : elle étoit autrefois très-bien fortifiée ; mais aujourd'hui les larges & profonds fossés qui l'entouroient sont comblés, & ses murailles épaisses ainsi que ses tours sont presqu'entiérement abattues.

En 1131, Louis le Gros, pour punir le comte d'Auverge, qui avoit pris les armes contre l'évêque de Clermont, vint pour la seconde fois en Auvergne, à la tête d'une puissante armée, & campa près de Montserrand. Les habitans à la vue d'un si grand nombre de troupes, craignant de se trouver en proie aux horreurs que faisoient alors éprouver les gens de guerre, prirent le parti violent de transporter ce qu'ils avoient de plus précieux dans la forteresse, & de mettre le feu à la ville. Du haut de cette forteresse ils incommodoient beaucoup les troupes du roi. *Amauri de Montfort*, qui étoit dans le camp, attira, par des paroles infidieuses, ceux de la citadelle dans

une embuſcade, où ils furent preſque tous faits priſonniers. Le roi leur fit, à chacun, couper une main, & les renvoya dans leur forteresſe, portant chacun de l'autre main ceſle qu'on venoit de leur couper.

Cette ville, qui faiſoit alors partie du comté d'Auvergne, paſſa aux dauphins, & reſta dans leur maiſon juſqu'en 1224, époque où Catherine, dauphine l'apporta en dot, à Guichard de Beaujeu. En 1292, Louis II de Beaujeu vendit la ſeigneurie de Montferrand au roi Philippe-le-Bel, pour le prix de ſix cents livres de rente. Dès lors cette ville fit partie du domaine de la couronne.

Montferrand avoit un college, occupé par des Jéſuites, une juriſdiction conſulaire, une cour des aides. Ces différens établiſſemens furent transférés à Clermont, lorſque, en 1731, ces deux villes furent réunies. Depuis cette réunion, Montferrand fait partie de Clermont, & ces deux villes enſemble portent le ſeul nom de *Clermont-Ferrand.*

Une belle route, longue de huit cent quatre-vingts toiſes en droite

ligne & bordée d'arbres, forme la communication d'une ville à l'autre.

Au centre de la ville, eſt une égliſe aſſez conſidérable, qui a le titre d'*égliſe royale & collégiale de Notre-Dame de Proſpérité.* Elle fut fondée, vers le dixieme ſiecle, par un des comtes de Montferrand & elle formoit la chapelle de leur château.

L'égliſe paroiſſiale de *Saint-Robert* étoit autrefois celle d'un monaſtere de Bénédictins qui, depuis pluſieurs ſiecles, ont été ſécularisés. La conſtruction en eſt ancienne. On remarque dans le cimetiere, qui eſt à l'entrée de cette égliſe, quelques tombeaux d'une forme aſſez ſinguliere, & une tour en pierre de taille, élevée ſur pluſieurs gradins, qui ſervoit autrefois de fanal pour guider les pélerins.

Cette ville contient pluſieurs communautés religieuſes des deux ſexes. Je ne vous parlerai, Madame, que de celle des *Récolets* qui ſe trouve ſur la route de Montferrand à Clermont. L'égliſe de ces religieux renferme deux beaux tableaux. Celui du maître-autel, repréſente une ado-

ration des Bergers; ce tableau fut endommagé, & un peintre ignorant croyant le rétablir, en détruisit toute l'harmonie.

L'autre tableau est dans une chapelle à droite. Je peux vous assurer, Madame, qu'en province j'ai très-peu vu de peinture plus belle que celle-ci. C'est un ouvrage du celebre *Guide*, & l'on peut dire qu'il est digne de la réputation de ce grand maître. Il représente *Saint-Pierre d'Alcantara* recevant l'inspiration du Saint-Esprit, qui lui apparoît sous la forme d'une colombe; la tête est pleine d'expression, les détails sont très-bien soignés, & le ton général est rempli de vigueur & d'harmonie.

Le fourrage que l'on receuille en abondance aux environs de cette ville, a déterminé le gouvernement a y tenir continuellement en garnison, un régiment de cavalerie.

A un quart de lieue de Montferrand, on trouve une petite monticule appellée le *puy de la poix*, duquel découle, à travers le rocher, de la poix minérale ou pisaphalte. On y voit aussi une petite source d'eau

ordinaire. Les naturaliſtes ont formé pluſieurs conjectures ſur ce phénomene ; mais ils n'en ont pas encore donné une bien ſatisfaiſante.

Je ſuis, &c.

A Riom ce 6 mai 1760.

LETTRE CDX.

SUITE DE L'AUVERGNE.

Je vais vous entretenir, Madame, de la capitale de cette province. Mon assez long séjour dans Clermont, les courses & les recherches que j'y ai faites, les relations que j'ai eues avec quelques habitans qui ont bien voulu m'aider de leurs lumieres, m'ont fourni assez d'instructions, pour que je puisse vous donner sur cette ville des détails aussi certains que curieux.

Clermont est une ville fort ancienne. On ne peut pas assurer qu'elle existoit, comme ville du tems de la conquête de César, puisque cet historien conquérant n'en parle point, quoiqu'il ait beaucoup parlé de l'Auvergne, des auvergnats qu'il ne put vaincre, & de leur forteresse, appelée *Gergovia*, dont il ne put s'emparer.

Cette ville portoit alors, ou peu de tems après, le nom de *Nemosus* ou de *Nemetum*. Elle fut considérablement agrandie sous le regne d'Au-

guſte ; & les habitans en reconnoiſſance des bienfaits de cet empereur, réunirent ſon nom à celui de cette ville, qui dès-lors fut nommée *Auguſto-Nemetum*. Elle fut décorée d'un ſénat qui ſubſiſta juſqu'au ſeptieme ſiecle, d'un temple célebre, dédié à *Mercure*, & qui fut appelé *Vaſſo-Galate*. Les murs de ce temple, qui avoient trente pieds d'épaiſſeur, étoient ornés de ſculptures & de marbres compartis. Le pavé étoit entiérement en marbre, & le comble tout recouvert en lames de plomb. Grégoire de Tours, qui n'a pu juger de ce temple que d'après ſes ruines, en parle comme d'une conſtruction merveilleuſe.

Ce temple n'étoit pas le ſeul monument célébre de cette ville. Pline parle d'une ſtatue coloſſale, repréſentant *Mercure*, qui paſſoit, de ſon temps, pour une des merveilles du monde. Il la nomme *la ſtatue des Auvergnats*. Elle étoit en bronze, & avoit quatre cents pieds romains de hauteur; elle coûta quatre cents mille ſeſterces; ce qui peut être évalué à environ cinq millions de notre mon-

noie. *Zenadore*, fameux ſculpteur grec, employa dix années à cet ouvrage, par lequel il ſe rendit ſi célébre, que l'empereur *Neron*, qui régnoit alors, attira cet artiſte à Rome, & lui fit faire ſa ſtatue coloſſale en bronze.

La plupart des monumens romains qui décoroient cette ville, furent démolis, lors de l'incurſion des allemands dans les Gaules. Clermont fut enſuite ravagé ou preſqu'entierement détruit par pluſieurs princes françois. Cette ville peut ſe glorifier d'avoir réſiſté longtems aux efforts des Viſigoths, & d'être reſtée la derniere capitale des Gaules ſous la domination romaine. Elle porta long temps, à l'inſtar de pluſieurs capitales des Gaules, le nom de la province. Ainſi, juſqu'au neuvieme ſiécle elle fut appellée *ville d'Auvergne*. Elle étoit alors diviſée en deux parties; *la ville* & *le château*. La ville s'étendoit dans la plaine & tout autour de la monticule : ſur la cîme, étoit bâtie la citadelle ou *le château*, qui à cauſe de ſon élévation, portoit le nom de *Clarusmons*, (*Clermont*). Les fréquentes incurſions des normands obligerent les habitans à ſe fortifier

& à ſe reſſerrer dans la citadelle, dont la ville entiere reçut le nom.

Cette ville qui a été cinq ou ſix fois, depuis la domination des romains, détruite de fond en comble, n'a pu conſerver aucun édifice antique. Il ne reſte des monumens romains que des fragmens épars. On a découvert, dans pluſieurs fouilles, des vaſes ornés de bas-reliefs, des tronçons de colonnes de marbre, des médailles impériales, des bains, des pavés en moſaïque, &c.

Clermont eſt mal percé; les rues en ſont étroites & tortueuſes: on y trouve pluſieurs promenades publiques qui doivent leur principal agrément aux vues intéreſſantes qu'elles préſentent. Depuis quelques années, les dehors ont été fort embellis, les foſſés ont été comblés, & on a pratiqué, tout autour de la ville, un boulevart, planté d'arbres. La place *du taureau* & le quartier qui l'avoiſine, ſont d'une conſtruction moderne. La promenade qui porte ce même nom, eſt très-élevée, & ſoutenue de trois côtés par un fort mur de terraſſe; elle eſt plantée en

en quinconce, & offre à l'eſt une vue très-étendue.

La place *de Jaude* eſt remarquable par ſa grandeur, & il eſt peu de villes en France qui en contiennent dans ſon enceinte une auſſi vaſte. Elle ſert de marché aux chevaux & de place d'armes, & pluſieurs régimens peuvent y manœuvrer à l'aiſe.

Les fontaines publiques ſont abondantes à Clermont; pluſieurs ſont iſolées au milieu des places ou des carefours. La ſource qui les nourrit, a cela de remarquable, que la limpidité de ſon eau n'eſt jamais altérée, & que ſon volume, même dans la plus grande ſéchereſſe, ne diminue jamais.

La plus conſidérable de ces fontaines mérite une mention particuliere. Elle eſt bâtie au milieu d'une place entre le palais épiſcopal & la cathédrale. Elle préſente un baſſin octogone, exhauſſé ſur pluſieurs gradins, au milieu duquel s'éléve une pile, entourée de baſſins, de piliers butans & de figures en grand nombre, qui jettent de l'eau de pluſieurs manieres. Toute cette conſtruction, ornée de bas reliefs de très-bon goût, offre la

forme pyramidale, & a pour amortiſſement, la ſtatue du dieu Sylvain, qui tient en main l'écuſſon de la maiſon d'Amboiſe. Cette fontaine fut en effet conſtruite par *Jacques d'Amboiſe*, évêque de Clermont, frere de l'illuſtre cardinal, *Georges d'Amboiſe*.

L'hôtel-de-ville ne préſente rien de remarquable. La ſalle de ſpectacle qui ſe trouve dans le même emplacement eſt petite, mais d'une aſſez jolie forme. Le rideau & quelques décorations peintes par un artiſte italien, nommé *Bérinzago*, méritent l'attention des connoiſſeurs.

Le palais de la juſtice, fondé ſur l'emplacement du palais des anciens comtes, fut bâti par Catherine de Médicis, comteſſe de Clermont & d'Auvergne. Au-deſſus de la porte d'entrée, on voit dans une niche une ſtatue de Minerve, qui n'eſt pas ſans mérite.

Le préſidial, la cour des aides, & l'élection, occupent les différentes parties de ce palais. La ſalle du conſeil de la cour des aides renferme un des plus beaux tableaux qu'il y ait en Auvergne. Il a environ neuf à dix

pieds de haut, & repréſente la converſion de ſaint Paul. C'eſt un des beaux ouvrages du célèbre *le Brun*. La figure de Dieu, qui eſt la principale, eſt pleine de majeſté; la compoſition eſt auſſi animée que le ſujet l'exige, & le temps n'a rien fait perdre à ce tableau, de ſon coloris.

On raconte que le Brun fut ſi content de ſon ouvrage qu'il offrit, avant de le livrer, d'en rembourſer le prix, & d'en faire une copie de ſa main. M. le duc d'Orléans, régent, jaloux de raſſembler dans ſa ſuperbe collection du palais-royal, tout ce que les provinces poſſédoient de plus précieux en peintures, fit demander ce tableau à la cour des aides de Clermont. On n'oſa point le lui refuſer; mais à peine le tableau fut il en route, que le prince mourut, & ce ſuperbe morceau de peinture fut rapporté à Clermont.

On compte dans cette ville, environ trente-ſix égliſes ou chapelles. Je vais, Madame, vous parler de celles qui ſont intéreſſantes par leur hiſtoire ou par leurs curioſités.

La cathédrale qu'on voit aujourd'hui

eſt la quatrieme qui fut conſtruite à Clermont. La premiere, que Sidoine Apollinaire & le premier concile d'Auvergne appellent *l'égliſe d'Auvergne*, fut, dit-on, fondée par ſaint Martial; elle fut détruite par les allemands, commandés par *Crocus*, qui renverſerent les plus beaux édifices de cette ville. Saint Naſuace, évêque de Clermont, dans le cinquieme ſiécle, en fit bâtir une ſeconde; & douze ans s'écoulerent pendant ſa conſtruction. Cette baſilique dont on a conſervé la deſcription, étoit ſoutenue par ſoixante dix colonnes, éclairée par quarante-deux fenêtres, & les murs qui formoient le ſanctuaire, étoient recouverts en moſaïques. Lorſque *Pepin* prit Clermont ſur le duc d'Aquitaine, *Waifre*, il détruiſit entierement la cité, & il brûla & renverſa cette égliſe.

Un ſiécle après, les normands pillerent & ravagerent encore Clermont. La troiſieme égliſe cathédrale qui devoit être reconſtruite alors, éprouva le ſort des premieres. Elle fut entierement rebâtie vers le milieu du dixieme ſiecle, par Étienne II, évêque

de Clermont, qui fit en même temps reconſtruire la cité. Le portail qui eſt en face de la rue des Gras, ainſi que les tours qui l'accompagnent, appartiennent à cette conſtruction du dixieme ſiecle.

En 1248, *Hugues de la Tour*, évêque de Clermont fit commencer une nouvelle égliſe plus magnifique. Son ſucceſſeur & ſon parent *Gui de la Tour* la fit continuer. Mais elle ne fut pas achevée, ſoit par le malheur des temps, ſoit par les guerres des anglois qui commencerent à ſe manifeſter en Auvergne dès le treizieme ſiécle. Depuis cette époque elle eſt reſtée imparfaite. Quelques tours n'ont point été terminées. La nef devoit ſe prolonger plus avant dans la rue des Gras, & à la place du vieux portail qui ſe trouve de ce côté, il devoit y en avoir un plus magnifique, & conforme au genre d'architecture qui régne dans le reſte de l'édifice.

Malgré ces imperfections, cette baſilique eſt un des plus élégans édifices, en genre gothique, qu'il y ait en France. Des piliers ſoutiennent, à une hauteur prodigieuſe, une voûte

en ogive, très ſpacieuſe & très ſolide. Les piliers du rond-point ſont ſi déliés, par rapport à la maſſe qu'ils ſupportent, qu'on ne peut les conſidérer long-temps ſans effroi. Ce ſentiment pénible qu'on éprouve à la vue des chef-d'œuvres de conſtruction gothique, eſt la preuve la plus sûre du mauvais goût de ce genre d'architecture.

On compte vingt-deux chapelles dans cette égliſe. Le jubé, décoré de pluſieurs ſtatues & d'une infinité d'ornemens, a été conſtruit vers le commencement du quinzieme ſiécle, par la munificence de *Martin Gouge*, dit *Charpaigne*, évêque de Clermont & un des courtiſans de Charles VII; la tombe de ce prélat ſe voit à l'entrée du chœur, près de ce jubé.

Les deux chapelles de la croiſée ſont ornées de ſculptures; celle qui eſt du côté ſeptentrional, eſt la chapelle du Saint-Eſprit. Au-deſſus de l'autel eſt une horloge remarquable, qui offre trois figures coloſſales, dont deux, appellées *Jacquemarts*, ſont debout, & repréſentent, l'une le dieu *Silvain*, l'autre le dieu *Faune*, armées

chacune d'un long marteau. Au milieu eſt la troiſieme figure aſſiſe, repréſentant un vieillard appellé *le temps*, ayant entre ſes jambes un cadran, & ſur la tête une cloche, ſur laquelle ſes deux voiſins frappent alternativement les coups des heures. Afin qu'on ne doute point que ces trois figures ne repréſentent des divinités du paganiſme, on a écrit au-deſſous de chacune, leurs noms en lettres dor.

Il eſt à remarquer, Madame, que ce n'eſt pas le ſeul objet du paganiſme, qu'offre cette chapelle du Saint-Eſprit. L'autel eſt un ſarcophage antique & en marbre.

Ce morceau d'antiquité, conſervé comme il eſt, préſente un des monumens les plus précieux que nous ayons en ce genre. Les bas-reliefs, dont ſes quatre faces ſont chargées, ont pour ſujet des cérémonies payennes, ſur leſquelles on n'a pas encore donné d'explication. Cette antiquité, Madame, ne doit pas être comme bien d'autres l'objet d'une ſtérile curioſité; elle peut fournir des lumieres à l'hiſtoire des uſages, en même temps qu'elle eſt un monument pour l'hiſ-

toire des beaux arts, & un modèle pour les artiſtes.

Dans la nef, on voit ſur les piliers quelques épitaphes. Je me ſuis amuſé à en copier quelques-unes qui ſont en vers françois, & qui conſervent la mémoire de pluſieurs capitaines, morts au ſiége de la ville d'Yſſoire, en 1577. Je vais, Madame, vous faire part de celle-ci ſeulement qui n'eſt remarquable, ni par la verſification, ni par les penſées ; mais parce qu'elle atteſte une action vertueuſe, digne d'être plus connue. Le défunt eſt *Pierre de la Machie*, natif de Florence, lieutenant de deux enſeignes de pied françoiſes, ſous la charge du capitaine *la Routté*, qui fut tué à l'aſſaut de la ville d'Yſſone, le 9 juin 1577.

Le florentin accord, s'il eſt loyal & preux;
Touche aiſément au point de la louange humaine,
De faconde & beauté ayant la face pleine,
Il ne manque en-ſavoir, ni eſprit généreux :
Tel as veſcu, *Machie*, en chaque ſiege heureux,
Noble, ſage & vaillant, cher à ton capitaine,

Préféré as la mort, à la vie incertaine,
Et m'as laiſſé de cœur & de corps langoureux,
Bien que l'honneur de Dieu, la défenſe d'égliſe,
Le ſervice du roi & le tien t'ai tranſmiſe
Ceſte hardieſſe au ſein; ſi crois-je toutesfois
Que c'eſt mon amitié qui fier t'a fait ranger
A la greſle du plomb, quand pour me revanger,
Au péril affrontant, m'as ſervi de pavois.

Il paroît par ces derniers vers que le capitaine *de la Machie* perdit la vie en voulant ſauver celle de l'ami que l'on fait parler dans cette épitaphe.

Le chœur de cette égliſe eſt orné de boiſeries & de ſculptures gothiques, dont le travail eſt d'une délicateſſe admirable. Il faut ſur-tout remarquer en ce genre, la chaire épiſcopale. Ces ſculptures ſont dûes aux bienfaits de l'évêque, *Jacques d'Amboiſe*, & au ciſeau d'un artiſte, nommé *Gilbert Chapard*.

Le maître-autel eſt ſurmonté par un retable fort-élevé, qui contient une infinité de reliquaires précieux. Au-deſſus de ce retable qui ſe ferme

comme une armoire, & dont l'intérieur rappelle assez bien l'étalage d'une boutique d'orfevre, on remarque une vierge en vermeil, assise sur une chaise; deux anges colossales, en bois doré, soutiennent au-dessus un large voile en émail. Ces deux figures sont modernes, & leurs attitudes pleines de graces & de majesté; elles ont été sculptées par M. *Simon Challe*, de l'académie de peinture & de sculpture de Paris.

A chaque côté du sanctuaire, est un mausolée en marbre; l'un est celui d'*Aubert Aycelin*, de l'ancienne maison de *Montaigu*, évêque de Clermont, & mort en 1328, & l'autre appartient à *Bernard de la Tour*, cardinal-diacre du titre de Saint-Eustache, qui mourut de la peste à Avignon, le 3 août 1361. Trois ans après, son corps, suivant ses dernieres volontés, fut transporté en Auvergne, & enterré dans ce tombeau.

Je vous avouerai, Madame que je n'ai pu passer dans cette église, sans me rappeller l'anecdote singulière qu'on attribue à *Guillaume Duprat*, évêque de Clermont, & fils du fameux

chancelier *Duprat*: il faut que je vous en faſſe part.

Ce prélat, pendant ſon ſéjour au concile de Trente, avoit adopté la mode de porter une longue barbe, mode qui régnoit alors à la cour de Rome, & même à celle de France. Les chanoines de la cathédrale de Clermont, qui tous étoient raſés, furent fort ſcandaliſés à la vue de la longue barbe que portoit leur évêque; ils tinrent chapitre à cette occaſion, & tous, perſuadés que cet ornement naturel de la face de l'homme, étoit une preuve d'orgueil & de mondanité, ils réſolurent d'abattre la barbe épiſcopale; ils trouverent même dans leurs ſtatuts, un réglement qui autoriſoit leur déciſion. Le jour marqué pour l'inſtallation du prélat, les chanoines ſe diſpoſerent à lui faire adopter la délibération du chapitre.

Guillaume Duprat, en habit de cérémonie, & en longue barbe, alloit entrer dans le chœur, lorſqu'il fut arrêté à la porte par trois chanoines dignitaires qui lui préſenterent, en même temps, l'un, le réglement con-

tre les longues barbes, l'autre, une paire de ciseaux, & le troisième un rasoir. Cette cérémonie inattendue, cet appareil de destruction surprirent singulierement le vénérable prélat, qui voyant les périls, dont étoit menacée sa barbe chérie; plutôt que de se voir honteusement rasé par des chanoines, aima mieux abandonner la fête, & prendre la fuite.

Les écrivains ont varié sur le résultat de cet événement, & ce point important de l'histoire des barbes n'a point encore été éclairci. Les uns disent que le prélat voyant que sa fortune dépendoit de sa barbe, prit les ciseaux des mains du chanoine, & se tondit courageusement le menton à la grande satisfaction du chapitre; d'autres écrivains soutiennent au contraire que Guillaume Duprat, jaloux de garder sa belle barbe, abandonna la cérémonie en disant: *je sauve ma barbe, & laisse mon évêché.* Vous me permettrez, Madame, de ne pas chercher à concilier des opinions si différentes, & de laisser à de plus savans que moi, la gloire d'éclaircir parfaitement ce passage obscur de notre histoire.

La bibliothéque de la cathédrale mérite d'être vue ; elle eſt ſituée près de cette égliſe. Son emplacement eſt vaſte & bien décoré ; quant aux livres qui la compoſent, je ne puis vous en parler beaucoup, Madame, n'y étant entré qu'une ſeule fois. Quoique cette bibliothéque ſoit publique, & qu'il y ait des appointemens attachés aux places de bibliothécaires, on eſt ſi peu en uſage de l'ouvrir au public, qu'en demandant à y retourner, j'ai eu l'air de demander une grace, & on a eu l'air de m'en accorder une. Cette eſpéce de difficulté ne m'a pas permis de connoître qu'elle eſt ſa principale richeſſe. J'ai appris ſeulement qu'un chanoine, docteur en droit canon, nommé *Mathieu de la Porte*, en a fait le premier fonds, en léguant ſes livres au chapitre ; mais alors elle n'étoit pas publique. Le célébre *Maſſillon*, évêque de Clermont, accrut conſidérablement cette premiere collection. Il voulut, par un double bienfait, être utile aux habitans de cette capitale. En conſéquence il légua ſa bibliothéque à la cathédrale ; mais ce fut à condition qu'elle

ſeroit ouverte au public deux jours de la ſemaine; il affecta des fonds deſtinés à ſon entretien, & aux honoraires d'un bibliothécaire. Le chapitre de la cathédrale jouiſſoit autrefois du droit de battre monnoie; il en conſerve encore les coins, & l'on voyoit il y a peu de temps, aſſez près de l'égliſe, une ancienne tour qui portoit le nom de *tour de la monnoie*. Le 15 ſeptembre 1727, cette vieille tour s'écroula, écraſa pluſieurs maiſons, & tua quelques perſonnes.

Après la cathédrale, l'égliſe la plus ancienne, eſt celle de *Notre Dame du port* qui eſt a la fois paroiſſiale & collégiale. Cette égliſe, dès les premiers temps de la monarchie, portoit le nom de *Sainte-Marie principale*. Le nom *du port* lui vient d'un marché, près duquel elle eſt bâtie, que l'on nommoit l'*apport* ou *le port*.

Saint-Avit, évêque de Clermont, fonda cette égliſe vers l'an 580; elle fut enſuite brûlée par les normands, & rétablie vers le milieu du neuvieme ſiécle, par ſaint Sigon, auſſi évêque de cette ville. La conſtruction de cette égliſe eſt très-ancienne; les

bas-reliefs, qu'on voit au-deſſus de la porte méridionale, ſont dans le goût de la ſculpture du ſeptieme ſiécle. Le clocher & une partie de l'égliſe, offrent à l'extérieur, des pierres de différentes couleurs, diſpoſées en compartimens. Sous le chœur de cette égliſe, eſt une crypte ou chapelle ſouterraine, dans laquelle on conſerve une image noirê de la vierge, qui eſt, dit-on, fort miraculeuſe. Le grand nombre d'*ex voto* qui tapiſſent les murs de cette chapelle, ſont au moins des témoignages de la dévotion du peuple. Au milieu de cette chapelle, eſt un puits dont l'eau guérit miraculeuſement la fièvre à ceux qui en boivent avec la foi.

Le chœur de l'égliſe eſt décoré nouvellement avec plus de luxe que de goût. Le maître autel eſt en marbre & à la romaine. Les ſculptures de la chapelle de paroiſſe ſont ce que les amateurs trouveront de plus intéreſſant dans cette égliſe.

L'abbaye de Saint-Allyre, ſituée à l'extrémité du fauxbourg de ce nom, eſt un des plus illuſtres monaſteres de Clermont; elle appartient à l'ordre de

Saint-Benoît de la congrégation de Saint-Maur; elle fut fondée au quatrieme siécle, par Saint-Allyre, évêque de Clermont. Les normands la ruinerent en 937; l'évêque & le comte de Clermont se réunirent pour la faire reconstruire. Cette abbaye, de nouveau pillée & détruite par les normands, fut reconstruite par *Winebrand* qui, pour la mettre à l'avenir à l'abri des incursions des brigands, la fit bâtir comme une forteresse; & elle conserve encore, malgré plusieurs changemens exécutés dans les bâtimens, le caractere effrayant d'une ancienne place forte. Le portail de l'église est moderne; le chœur est décoré avec beaucoup de prétentions; on voit dans le sanctuaire, des tableaux en tapisseries, assez bien exécutés; celui qui est au milieu, représente un des faits merveilleux de l'histoire de Saint-Allyre; voici ce fait.

Le saint prélat en grande vénération dans les Gaules, fut un jour consulté par *Maxime*, empereur de Treves, qui commandoit en Auvergne, sur l'état de sa fille qui étoit possédée du démon. Le saint exorcisa si bien la

princeſſe ; qu'il lui fit ſortir le diable par la bouche ; enſuite il interpella le diable, & lui ordonna de lui fournir au plutôt des colonnes de marbre, dont il avoit beſoin pour faire conſtruire ſon monaſtere. Le diable, obéiſſant, revint ſur-le-champ par les airs, porter les colonnes demandées par Saint-Allyre. Le tableau préſente la double ſcène du ſaint, qui exorciſe la princeſſe évanouie, & du diable qui paroît dans les airs chargé de colonnes de marbre. Ce même ſujet ſe trouve repréſenté parmi les peintures du cloître. Je ne chercherai pas, Madame, à vous prouver l'autenticité de ce miracle ; vous ſavez comme moi que les moines ſe ſont long-temps amuſés à écrire des fables pieuſes qui peut-être étoient utiles à la foi de nos aveugles ayeux ; mais ce qui eſt conſtant, c'eſt que le marbre, qui eſt très rare en Auvergne, ſe trouve en abondance dans cette maiſon, & que le cloître ſur-tout offre pluſieurs petites colonnes de marbre de diverſes formes & de diverſes couleurs.

L'égliſe de Saint-Allyre contient

les cendres de pluſieurs ſaints. Je ne vous parlerai, Madame, que de ſaint *Injurioſus* & de *ſainte Scolaſtique* ſa femme, qui ſont connus ſous le nom des *deux amans de Clermont.*

Injurioſus, fils d'un ſénateur de Clermont, épouſa la jeune & vertueuſe *Scolaſtique*, qui ayant conſacré ſa virginité au Seigneur, détermina par ſes larmes & ſes prieres, ſon jeune époux à vivre avec elle ſans la forcer de violer ſon ſerment. *Injurioſus*, après beaucoup de réſiſtances, promit de reſpecter ſa chaſteté. Mais Scolaſtique exigea de lui un autre ſerment qui caractériſe bien ſon ſexe. *D'autres femmes*, lui dit-elle *ſont plus belles que moi; elles vous paroîtront plus aimables; ouvrirez vous ſur elles un œil toujours indifférent & chaſte; me le promettez-vous?* *Injurioſus* promit tout, dit Grégoire de Tours, qui rapporte en grand détail la converſation que ces deux époux tinrent la premiere nuit de leur mariage; » ils ſe ſerrerent la » main, ajoute-t-il, & pluſieurs an» nées s'écoulerent de la ſorte, n'ayant » qu'une même volonté, qu'une ame, » & qu'un lit «.

La vierge Scolaſtique mourut la premiere, & ſon chaſte époux en l'enſéveliſſant, s'écria : *je vous remercie, ô mon dieu, béni ſoit votre nom à jamais, ce cher tréſor dont j'étois dépoſitaire, je vous le rends tel que vous me l'avez confié* : la vierge auſſi-tôt reſſuſcita, & répondit : *taiſez-vous, homme de Dieu, taiſez-vous ; pourquoi dévoilez vous notre ſecret, lorſque perſonne ne vous le demande.*

Injurioſus ne tarda pas à ſuivre ſon épouſe, il fut enterré dans l'égliſe de Saint-Allyre, & dans un tombeau placé contre le mur oppoſé à celui où étoit le tombeau de Scolaſtique. Grégoire de Tours raconte encore que le lendemain de ſon enterrement, la cloche ayant appellé les fidelles à la priére, on vit que ces deux tombeaux s'étoient miraculeuſement rapprochés & n'en formoient plus qu'un ; ces deux époux furent depuis fort célébres dans le pays, ſous le nom *des deux amans.*

Le fauxbourg de Saint-Allyre renferme quelques communautés religieuſes dont la plus conſidérable eſt une abbaye de filles, appellée l'ab-

baye de *Sainte-Claire*. On y trouve auſſi une ancienne égliſe paroiſſiale, attenant le mur de l'enclos de Saint-Allyre, nommé de *Saint-Cœſſi*, qui exiſte dans ſa conſtruction primitive, & telle qu'elle étoit du temps de Grégoire de Tours. Cette hiſtorien en parle ſouvent, ſur tout en racontant l'aventure effavante d'un prêtre que l'évêque de Clermont fit enſevelir tout vivant dans un caveau de cette égliſe, & dans un tombeau où étoit un corps à demi pourri, & qui eut le bonheur d'en ſortir. Le motif de cette affreuſe punition, étoit le refus que ce prêtre avoit fait au prelat, de lui donner des terres qu'il tenoit très-légitimement de la reine Clotilde. Vous voyez, Madame, que de tout temps, l'avarice a déterminé les gens en place aux actions les plus tyranniques. Grégoire de Tours raconte dans le plus grand détail les circonſtances de cet événement atroce, & l'on ne peut le lire ſans frémir d'horreur.

Je ne ſortirai pas, Madame, de ce fauxbourg, ſans vous entretenir d'un objet qui a fait long temps l'admiration des naturaliſtes, & que l'on re-

doit autrefois comme une merveille. C'eſt un pont & un long mur attenant, formés par la nature, & que l'on nomme vulgairement *le pont de pierre*. Ce pont & ce mur doivent leur formation aux dépôts ſucceſſifs d'une fontaine minérale, ſituée dans le voiſinage. L'eau de cette fontaine, quoique très-limpide en apparence, contient, en diſſolution, beaucoup de terre calcaire & des ſubſtances ferrugineuſes qu'elle dépoſe le long du terrein ſur lequel elle coule. Ce dépôt ſe durcit inſenſiblement, & produit une roche de couleur jaunâtre. C'eſt par ce procédé que le mur & le pont dont il eſt queſtion ont été formés. Le dépôt s'étant ſucceſſivement accumulé, a bouché la ſource même de la fontaine qui a été prendre ſon iſſue ailleurs, à l'endroit où on la voit aujourd'hui. Les eaux en dépoſant tout le long de leur cours, ont formé un mur, en ligne droite, très-long & très-élevé, au bout duquel eſt un pont ſur un ruiſſeau où ſe jettoient les eaux minérales qui en tombant, ont tellement accru ſur une rive le volume de leur égoût, qu'il atteint l'autre rive, & s'eſt même pro-

longé à travers une petite isle pour se terminer à l'autre bras du ruisseau.

Ce mur & ce pont, formés d'une seule masse, & dans la même direction, ont deux cents quarante pieds de longueur. La plus grande hauteur de la muraille naturelle est de seize pieds. Si l'on monte au-dessus de cette construction de la nature, on remarque encore le canal creusé dans toute sa longueur qui servoit à l'écoulement des eaux.

La fontaine, à l'endroit où elle existe aujourd'hui, a formé près du moulin voisin, & sur le même ruisseau, un autre pont sur lequel passent les voitures. Elle en auroit formé un troisieme à l'endroit où elle se jette dans le ruisseau, si chaque année on ne détruisoit les progrés de ses pétrifications.

Une chose remarquable, Madame, c'est que si l'on place, au courant de cette eau minérale, un corps quelconque, & même un fruit, au bout de quelque temps, il est recouvert de ces dépots pierreux, & présente une incrustation fort curieuse.

Le roi Charles IX, pendant la [illegible]

jour qu'il fit à Clermont, en 1566, voulut voir cette fontaine & ses singuliers effets. Les anciens géographes, & sur tout *Kirker*, en parlent comme d'un prodige.

L'eau de cette fontaine pétrifiante est bue par des malades qui ne redoutent pas ses effets singuliers. On m'a même assuré qu'elle étoit, il y a une quinzaine d'années, très-fréquentée par les buveurs d'eau.

Dans un autre faubourg de Clermont, il existe une célebre abbaye d'hommes, de l'ordre des prémontrés, appellée de *Saint-André*. Cette maison fut fondée vers l'an 1149, par Guillaume VI, comte d'Auvergne, sur l'emplacement d'une église plus ancienne, dédiée à *Saint-André*, dont parle Grégoire de Tours, & dans laquelle fut enterré saint Trigide, frere de saint Allyre. La construction de l'église est gothique, le portail d'un genre moderne, & le clocher n'est qu'à la moitié de sa hauteur. On prétend que le tonnere l'a détruit à ce point. Dans la nef, on voit le tombeau du fondateur, avec sa figure couchée dessus, c'est dans ce même

tombeau, qu'ont été dépoſées les entrailles de Louis VIII, qui, comme je vous l'ai précédemment raconté, Madame, mourut au château de Montpenſier, près d'Aigueperſe.

Les *jacobins* furent fondés en 1219, par Robert d'Auvergne, évêque de Clermont. Il étoit lui même de l'ordre de Saint Dominique, & en mourant, il légua de grands biens à cette maiſon. Une incendie ayant detruit l'égliſe, Jacques de Comborn, auſſi évêque de Clermont, la fit, en 1483, entierement retablir. Cette égliſe eſt très vaſte; on prétend qu'on y a tenu le dernier concile de Clermont. Au-deſſus du chœur, s'éléve un clocher en pierre de taille & en forme de fléche qui menace ruine. Dans l'intérieur, on voit les tombeaux de la maiſon de la Fayette & de celle des *Ayzelins*.

Dans le chœur, à droite du maître autel, ſont deux Mauſolées de cardinaux. Celui ſur lequel eſt couchée une figure en marbre, renferme le corps de *Nicolas de Saint-Saturnin*, religieux & provincial de l'ordre de Saint-Dominique, docteur en théologie,

logie, lecteur du ſacré palais & cardinal du titre de *Saint-Martin des montagnes*. Ce cardinal étoit de Clermont, & il mourut à Avignon en 1381. Par ſon teſtament, il légua de grands biens à cette communauté, & voulut que ſon corps fût tranſporté & enterré dans cette égliſe.

Ce cardinal à l'heure de la mort proteſta fortement contre l'élection d'*Urbain VI* qu'il aſſura être un faux pape». J'étois à Rome, dit-il dans » ſon teſtament, à la mort du pape » *Grégoire* XI; je ſais quels moyens » les romains ont employés publique» ment pour ſéduire les cardinaux, » avant & après le conclave. Je con» nois les menaces & les violences » qu'ils employerent contre eux, » pour les forcer à nommer *Urbain* » VI ».

Vous ſavez, Madame, qu'Urbain VI fut élevé ſur la chaire de Saint-Pierre, contre les formes ordinaires; il n'étoit pas-même cardinal.

L'autre tombeau plus magnifique eſt celui d'*Hugues Aicelyn*, dit de *Billon*, profès des jacobins de cette ville, docteur en théologie, arche-

vêque d'Arles, enfin cardinal-prêtre du titre *de Sainte-Sabine*, & mort en 1297. La figure & le tombeau de ce cardinal ſont formés de lames de métal, doré & émaillé; ce travail eſt très-précieux, & parmi les ornemens qui y ſont peints, on en trouve d'aſſez bon goût.

Les cordéliers furent fondés en 1241 par Hugues de la Tour, évêque de Clermont. Le tableau du maître autel de leur égliſe eſt très eſtimé; le ſujet eſt l'adoration des mages; c'eſt une grande machine, bien compoſée & dont les figures ont du caractere. Parmi les rois mages & leur ſuite, on voit un cordelier & un page vêtu à la françoiſe, qui tient la queue de la robe d'un des rois adorateurs.

Dans le ſanctuaire eſt le mauſolée en marbre d'Eléonore de Baſſie, comteſſe d'Auvergne & de Boulogne. On y voit la figure couchée de cette comteſſe, & celle de *Robert V*, ſon mari, comte d'Auvergne. Elle mourut en 1286. Cette égliſe étoit le lieu ordinaire de la ſépulture des comtes d'Auvergne de la branche de *la Tour*.

A l'entrée du chœur, dans la chapelle de Sainte-Marie de Murol, eſt le

tombeau, avec la figure en marbre de *Jean de Murol*, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital.

Je ne vous offrirai pas ici, Madame, le détail aride des noms de tous les monaſteres qui ſont dans cette ville. Vous vous doutez bien qu'il s'y trouve des *capucins*, des *minimes*, des *carmes* chauſſés & non chauſſés, des *récollets*, &c. Des *urſulines*, des *bénédictines*, des *Dames de la Viſitation*, &c. Je me contenterai de vous indiquer les curioſités du petit nombre de communautés religieuſes qui en renferment.

Dans la maiſon des *religieuſes Hoſpitalières* & ſur l'autel de la ſalle des malades, eſt un tableau bien peint, repréſentant une adoration des bergers. Dans l'égliſe de la maiſon de *la chaſſe*, occupée par de vieux Miſſionnaires, on voit ſur le maître-autel un tableau, peint par *Dumont*, dont le ſujet eſt Saint Auſtremoine prêchant l'évangile aux Auvergnats.

Il y a pluſieurs hôpitaux à Clermont. L'Hopital-général ou des Enfans-trouvés, où l'on fabrique des

draps groſſiers, & l'Hôtel-Dieu, ſont les plus conſidérables.

La halle au blé, eſt un bâtiment moderne, iſolé, carré, & formant quatre parties, avec une cour au milieu : cette halle eſt bien bâtie & avantageuſement ſituée.

Je ne puis, Madame, quitter Clermont, ſans vous rappeler un événement conſidérable dont cette ville a été le théâtre. C'eſt à Clermont qu'a été réſolue la première des croiſades, expéditions dont les ſuites eurent une ſi grande influence ſur les mœurs & ſur les états de l'Europe.

Le pape Urbain II, après avoir parcouru une partie des provinces de France, vint à Clermont, le 14 Novembre 1095. Bientôt il aſſembla le concile qu'il avoit convoqué dans cette ville, &, après avoir excommunié le roi de France Philippe Ier. qui avoit répudié ſa femme pour épouſer Bertrade de Montfort, mariée au duc d'Anjou; après avoir terminé quelques autres affaires, il s'occupa de l'objet principal du concile. Monté ſur un

échafaud, dreſſé dans une grande place de la ville, il prononça un diſcours vif & pathétique ſur les inſultes auxquelles les pélerins qui voyageoient dans la Paleſtine, étoient continuellement expoſés ; il peignit les profanations exercées chaque jour dans les lieux ſaints, par les infidèles, demanda à ſes nombreux auditeurs, des défenſeurs de la cauſe des chrétiens & de Dieu. Ce diſcours fit un grand effet ſur le peuple, qui d'une voix unanime cria *Dieu le veut, Dieu le veut.* Alors pluſieurs chevaliers ſe préſenterent, furent enrôlés & reçurent la croix. C'étoit une croix de drap rouge couſue ſur l'habit. Ce qui fut cauſe que ces guerriers furent appelés *Croiſés*, & leurs expéditions *Croiſades.* Parmi pluſieurs prélats, qui, ce jour là, s'engagerent pour cette guerre ſainte, on remarqua *Aymar de Monteil*, évêque du Puy, qui fut élu général de l'armée chrétienne, & auquel le pape, en cette qualité, donna ſa bénédiction.

Clermont a été la patrie de plu-

ſieurs hommes illuſtres. Elle a donné naiſſance à *Avitus*, qui fut d'abord préfet du prétoire des Gaules ſous l'empereur Valentinien, puis maître de la milice ſous Maxime. Il fut l'ami & le conſeiller le plus intime de *Théodoric*, roi des Viſigoths, à qui il enſeigna le droit; & donna des leçons de littérature. Il fut chargé de pluſieurs négociations importantes, qu'il termina avec autant de franchiſe que de prudence. Ce fut par ſes conſeils & par ſon éloquence douce & perſuaſive, que *Theodoric* fut déterminé à joindre ſes troupes à celles des Romains, pour combattre *Attila*. Enfin ſes grandes qualités l'élevèrent à la pourpre romaine; en 455, il fut proclamé empereur. Théodoric qui contribua beaucoup a l'élever à cette ſuprême dignité, lui dit: *montez ſur le trône; tant que vous gouvernerez l'Empire, il n'y aura point de ſoldat plus ardent que moi à vous défendre.*

Le général *Ricimer*, à qui *Avitus* avoit donné ſa confiance, fit révolter ſes ſoldats contre cet empereur,

le dépouilla à Plaiſance de la pourpre impériale, & le pourſuivit avec acharnement. *Avitus*, après un rêgne de quatorze mois, abandonna des grandeurs, qui à cette époque étoient incompatibles avec ſes vertus douces & pacifiques. Il ſe retira dans ſa patrie & mourut en route : ſon corps fut tranſporté & enterré à Brioude au pied du tombeau de Saint Julien.

Grégoire de Tours étoit fils de *Florentius*, ſénateur de Clermont; c'eſt le premier hiſtorien de la monarchie. Il naquit vers l'an 544, & ſon oncle *Gallus*, évêque de Clermont, veilla avec beaucoup de ſoin à ſon éducation. En 573 il fut élu évêque de Tours. Il montra beaucoup de fermeté dans pluſieurs occaſions. Son hiſtoire & ſes autres écrits offrent un eſprit bilieux, une imagination exaltée & nourrie des préjugés de ſon tems. On voit, tour-à-tour, dans ſon ſtyle, de la force, de la grace & beaucoup d'incorrection. Il dénigre avec fiel, il peint avec énergie, il fait des deſcriptions touchantes, ſuivant les différentes

impressions qui le possèdent. A côté du récit de quelques prétendus miracles, se trouvent des peintures poëtiques, pleines de goût & de fraicheur. Enfin son histoire, écrite sans ordre, sans date, est un ramas de faits historiques, romanesques, miraculeux, de tableaux fortement exprimés, d'anecdotes singulières, touchantes & quelquefois comiques. Ses ouvrages sont curieux, parce qu'ils sont remplis de faits particuliers, & très-nécessaires, malgré leurs défauts, parce qu'ils offrent la seule histoire de ce tems là.

Lors de la renaissance des lettres en France, vers le milieu du seizieme siecle, Clermont produisit *Jean Bonnefons*, poëte latin, dont les vers, par leur grace, leur facilité, leur molleſſe, ont été comparés à ceux de *Catulle*. C'est de tous les modernes celui qui a le plus approché de cet ancien. Sa *Pancharis* a été traduite plusieurs fois & n'a jamais été rendue avec toutes ses beautés. Il mourut en 1614, lieutenant-général, à Bar-sur-Seine, & composa, lui même, son épitaphe,

en vers latins, que l'on voit encore dans l'égliſe de ſaint Etienne de cette ville.

Jean Savaron eſt un des illuſtres de la ville de Clermont. Son goût pour les lettres & pour l'hiſtoire le mit en relation avec tous les ſavans de ſon ſiecle. Il occupa les premieres places de la magiſtrature dans la province, & fut nommé député du tiers-état aux états de 1614. Il parla, avec une noble hardieſſe à Louis XIII, & lui fit le tableau le plus énergique & le plus frappant des maux affreux auxquels le peuple de la province d'Auvergne étoit livré; il prononça pluſieurs diſcours à l'aſſemblée des états généraux, dans un deſquels il apoſtropha un peu vivement la nobleſſe ſur ſa corruption & ſur la vénalité des offices. Quelques nobles s'élevèrent contre la hardieſſe de ſon diſcours & menacerent vivement Savaron. La chambre du tiers-état embraſſa ſa défenſe & s'en plaignit au roi qui lui donna des gardes. Ce qui contribua beaucoup à étendre ſa réputation, c'eſt la méthode lumineuſe, la facilité

ſurprenante avec leſquelles il prêcha long-tems & ſans préparation. L'oraiſon funèbre qu'il fit du baron duPont-du-Château, à laquelle il s'échauffa beaucoup, cauſa, ou avança ſa mort; il mourut huit jours après l'avoir prononcée.

Il a compoſé pluſieurs ouvrages eſtimés; tels ſont: *la Chronologie des états-généraux* & *les Origines de Clermont*; il a donné auſſi les *Œuvres de Sidoine Apollinaire*, avec des notes fort ſavantes; on a encore de lui deux traités curieux & recherchés; l'un ſur *les Duels* & l'autre ſur *la Souveraineté du roi & de ſon Royaume.*

Blaiſe Paſcal eſt de tous les hommes illuſtres de Clermont celui qui, je crois, fait le plus d'honneur à cette ville. Il ne fut pas ſeulement l'homme le plus célebre de l'Auvergne, mais un des plus grands hommes de l'Europe. Vous ſavez, Madame, combien eſt grande ſa célébrité, & combien elle eſt méritée; vous ſavez qu'il eſt au rang de ceux dont le nom ſuffit pour faire l'éloge; ainſi je ne vous retracerai point les preuves de ſon

étonnant génie; il mourut en 1662, à l'âge de trente neuf ans. Les dernieres années de ſa vie, ſon cerveau ſe reſſentit de l'affoibliſſement de ſa ſanté; & ce grand homme croyoit toujours voir une abyme ouvert à ſon côté gauche. Voici à quelle occaſion il eut pour la premiere fois cette viſion ſinguliere. Les médecins lui avoient ordonné de l'exercice dans l'état d'épuiſement où il ſe trouvoit. Un jour étant allé ſe promener au pont de Neuilly, dans un carroſſe à quatre chevaux, les deux premiers prirent le mords aux dents vis-à-vis d'un endroit où il n'y avoit pas de parapet, & ſe précipiterent dans la Seine. Heureuſement la premiere ſecouſſe rompit les traits qui les attachoient au train de derriere, & le carroſſe demeura ſur le bord du précipice. Mais le cerveau de Paſcal fut ſi ébranlé de cette commotion, que le ſouvenir de cet accident le troubla ſans ceſſe juſqu'à ſes derniers momens.

Domat fut le comtemporain, le compatriote & l'ami de Paſcal. Son ouvrage, des *Loix civiles dans leur*

ordre naturel, eſt un chef-d'œuvre de méthode. On a dit de cet ouvrage qu'aucun livre peut-être n'a jamais été mieux fait dans aucune ſcience. Cet habile homme mourut pauvre, à Paris, en 1696, à 70 ans.

Vous voyez, Madame, que la ville de Clermont n'eſt point ſtérile en grands hommes. J'aurois pu conſidérablement groſſir cette liſte par les noms de pluſieurs perſonnages diſtingués, quoique d'un mérite inférieur à ceux-ci : mais ce n'eſt ni mon objet, ni votre intention.

Les environs de Clermont m'ont trop intéreſſé, Madame, pour que je ne vous en offre pas ici quelques détails.

Le bourg de *Chamaillere* qui ſe trouve à un quart de lieue de Clermont, eſt placé au bas des coteaux très fertiles & très-variés qui bornent la plaine de la Limagne, & qui ſont ſurmontés par des montagnes beaucoup plus élevées & moins fécondes. La chaîne de ces montagnes ſert de bâſe ou plutôt de ſoubaſſement à l'énorme & célèbre montagne du *Puy de Dome*. Cha-

maillere eſt ſur la route qui y conduit. On y remarque une égliſe dont l'ancienneté remonte aux premiers tems de la monarchie, & qui, dans ſon origine, étoit celle d'un monaſtère. On y voit auſſi une haute tour carrée, appellée *tour des Sarraſins*, qui pourroit bien avoir exiſté du tems des dernieres incurſions que ces peuples firent en France. On trouve dans ce royaume une infinité d'autres monumens qui portent le même nom & qui ont le même caractère d'architecture.

Si l'on s'avance vers les coteaux voiſins de Chamaillere, mille objets curieux vous charment & vous intéreſſent. Monumens antiques, curioſités naturelles, payſages riants ou ſublimes; l'eſprit, les yeux ſont tour à-tour ſurpris & enchantés.

C'eſt un charmant voyage que celui que j'ai fait dans ce canton avec quelques perſonnes auſſi éclairées qu'aimables. Je regrette ſincèrement de ne pouvoir vous exprimer, Madame, tout ce que j'ai vû, tout ce que j'ai ſenti: je ſerois trop long, & mon expreſſion ſeroit trop au-deſſous de ſon objet. Je vais donc

me borner à vous indiquer ce que j'aurois tant envie de vous peindre.

C'eſt au-deſſus de Chamaillere, & dans l'agréable parc de *Montjoli*, qu'on trouve des caves qui ont une qualité fort ſingulière. Lorſque le ciel eſt couvert de nuages, il eſt très-dangéreux d'y pénétrer; la vapeur méphitique, qu'exhale le terrain dans lequel ces caves ſont pratiquées, peut faire périr promptement ceux qui y reſteroient ſeulement une minute. Pluſieurs perſonnes en ont fait de fatales expériences. La lumiere s'y éteint, le ſirop de violettes s'y décolore; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que le vin s'y conſerve parfaitement bien.

Au-deſſus de cette maiſon, après avoir ſuivi des chemins bordés d'un ruiſſeau dont les eaux vives & limpides ſont ombragées de ſaules; après avoir admiré des prairies, des vergers, des monticules recouverts d'une lave brune ou noire dont la couleur triſte contraſte ſingulierement avec la verdure des arbres & des vignes, on arrive à *Saint-Mart*. C'eſt un prieuré avec une chapelle rurale qui ſe deſſine

avantageuſement dans le payſage pittoreſque où elle eſt bâtie. Un moulin dont le méchaniſme eſt curieux, quelques maiſons particulieres, quelques fabriques, forment à-peu-près les ſeuls édifices de ce lieu champêtre digne d'être comparé aux plus riantes vallées de la Grèce. On y trouve une fontaine minérale, fréquentée autrefois avec affluence, par des malades, & aujourd'hui presqu'abandonnée. Les remèdes même les plus naturels, ont comme les modes leurs vogues & leur diſcrédit.

En remontant le ruiſſeau vif & bruyant, qui coule dans ce lieu, on trouve le bourg de *Royat*. Ce bourg eſt célebre par l'égliſe paroiſſiale, très-bien bâtie, qui étoit celle d'un monaſtere de filles, qui exiſtoit dès les commencemens de la monarchie, dans laquelle eſt dit-on conſervé le corps de *Saint Faire*.

Le ſite de Royat, moins riant que celui de Saint-Mart, a quelque-choſe de plus ſévère, mais qui ne parle pas moins à l'imagination. L'objet le plus remarquable de ce lieu eſt la fontaine abondante qui

jaillit du fond d'une grotte, de matiere volcanique. Sept jets, dont quelques-uns ſont auſſi gros que le bras, s'élancent vivement de leurs canaux naturels, & répandent une eau auſſi fraîche que limpide. On croiroit, Madame, voir la ruſtique demeure des nayades ou des fleuves célébrés par les poëtes de l'antiquité. Une partie des eaux de cette fontaine coule dans des conduits de pierres ou de fonte, qui ſe prolongent juſqu'à Clermont; ces eaux ſe diſtribuent enſuite dans les diverſes fontaines de cette ville.

Au-deſſus du village de Royat, ſur une montagne appelée *Chaté*, on trouve des ſillons de ſpath peſant, jaunâtre & tranſparent, & vers la cime quelques reſtes des fondations d'un château fort ancien. Près de ces reſtes, on voit, dans un lieu nommé *Grenier de Céſar*, une quantité conſidérable de grains brulés, dont les formes ſont bien conſervées. On y remarque même des légumes en charbons; mais ſurtout beaucoup plus de ſeigle & de froment. Suivant une tradition populaire & fort incertaine, ce fut-là

que *Jules Céſar*, lorſqu'il aſſiégea *Gergovia*, établit ſes greniers pour la ſubſiſtance de ſon armée. Mais ce fait, Madame, n'a d'autre preuve que la tradition orale & la dénomination de *Greniers de Céſar*, que ce lieu à conſervée juſqu'à nos jours.

Près de cet endroit, ſont les reſtes d'un aqueduc, bâti par les Romains, & qui conduiſoit les eaux de la ſource de *Fontanat*, ſituée au-deſſus de Royat, à la ville de Clermont. En voyant tous les fragments de cet aqueduc, on peut juger qu'il ſe diviſoit, au-deſſus de *Chaté*, pour conduire les eaux au château qui dominoit cette montagne.

Au nord de *Chaté* on voit encore une voie romaine, bien conſervée, qui, depuis Chamaillere, mene juſqu'à la hauteur des montagnes qui ſervent de baſe au *Puy de Dome*.

Je ne puis, Madame, me diſpenſer de vous entretenir de cette montagne fameuſe que j'ai eu le courage & le plaiſir de gravir juſqu'à ſa ſommité.

Il faut monter pendant près d'une heure avant d'atteindre à la hauteur des montagnes inférieures, qui,

comme je vous l'ai dit, Madame, ſont la baſe de l'énorme pyramide naturelle & preſque réguliere du Puy de Dôme. Montés ſur cette baſe qui forme une plaine aſſez unie & aſſez vaſte, vous êtes tout-à-coup offuſqués à l'aſpect du coloſſe qui ſe préſente à une diſtance d'un quart de lieue, & dont la maſſe voile un grand tiers de l'horiſon.

Je vous épargnerai le récit des fatigues de cette expédition preſque aërienne, pour ne vous parler que du plaiſir que ſon ſuccès m'a procuré. Il ſemble qu'en chemin vous ayez acquis un nouveau corps; vous devenez plus léger, plus vif, plus gai. L'air qu'on reſpire n'eſt plus l'air ordinaire; les ſons frappent les oreilles d'une manière nouvelle; on croit être rajeuni, & tranſporté dans un monde nouveau. Mais le changement univerſel qu'on éprouve ſur la cime de cette montagne, vous étonne bien-moins encore, que le magnifique & vaſte théâtre qui ſe préſente à vos yeux. La moitié de l'Auvergne, une partie de la Marche, du Bourbonnois, ſont à vos pieds. Votre œil, en héſitant,

embraſſe un lointain de près de trente lieues de profondeur. Des campagnes immenſes, les vaſtes & belles plaines de la Limagne d'Auvergne, diviſées par des routes bordées d'arbres, par des ruiſſeaux, des rivieres, ſemées çà & là de villages, de bourgs & de villes, qui, du haut de ce ſommet, paroiſſent en miniature & à vue d'oiſeau, compoſent un tableau auſſi ſingulier qu'admirable, & dont je ne pourrois jamais, Madame, vous donner qu'une très-foible idée.

Lorſque le tems eſt nébuleux, la cime du Puy de Dome jouit ſouvent d'un ciel ſerein. Le tonnerre qui menace la tête des habitans de la plaine, paroit errer aux pieds de cette montagne, dont la cime s'élève quelquefois au-deſſus de la maſſe des nuages.

Vous ſavez, Madame, que ſur cette montagne, fut faite, pour la premiere fois, l'expérience mémorable ſur la peſanteur de l'air. Cette expérience exécutée avec beaucoup d'exactitude, par M. *Perrier*, conſeiller de la cour des aides, d'après

la marche indiquée par le célèbre *Paſcal*, fut la ſource de pluſieurs découvertes utiles. D'après ſes différens réſultats, on parvint à meſurer les hauteurs, par le moyen du mercure, & l'on reconnut particulierement que le Puy de Dome étoit élevé au-deſſus du niveau de la mer de huit cent dix-huit toiſes, & au-deſſus de la partie inférieure de Clermont de cinq cent ſoixante toiſes.

Cette montagne, dans la belle ſaiſon, ſe couvre de verdure & produit abondamment du foin. On y trouve des ſimples très-rares. On a découvert, dans les retraites de la roche, du *forſpéculaire*. Vers le tiers de la hauteur de cette montagne, eſt une autre montagne adjacente, qui offre l'ouverture bien caractériſée d'une ancienne bouche à feu. Ce cratère eſt connu ſous le nom de *Nid de la Poule*. Il en exiſte pluſieurs autres dans les environs du *Puy de Dome* qui ſont auſſi curieux, & qui prouvent, ainſi que les énormes coulées de laves qu'on trouve fréquemment dans ces cantons, que

tout ce pays a été, dans des tems très-reculés, dévoré & bouleverſé par les feux ſouterrains.

Je pourrois, Madame, étendre encore davantage cette lettre, déja trop longue, en vous peignant les vues magnifiques & pittoreſques dont mes yeux ſe ſont enivrés dans ce pays. Mais, convaincu que mes tableaux ſeroient toujours bien inférieurs à leurs modeles, & que je ſerviroit mon enthouſiaſme en laſſant votre complaiſance, je prends le parti de me taire, & de renvoyer à l'ordinaire prochain, la ſuite de mes obſervations.

Je ſuis, &c.

A Clermont, ce 21 Mai 1760.

LETTRE CDXI.

SUITE DE L'AUVERGNE.

SUR la grande route de Clermont à Limoges, & ſur les bords de la rivière de Sioule, à quatre lieues & à l'Occident de Clermont, on trouve, Madame, le bourg de *Pont-Gibaud*. C'eſt une ancienne baronnie, long-temps poſſédée par les dauphins d'Auvergne ; ce lieu eſt nommé, dans les anciens titres, *Pons Gibaldus*, *Pons-Givoldi*, ou *Caſtrum Pontis-Gibaudi*.

Lorſque l'armée de Philippe Auguſte, commandée par *Archambaud de Bourbon*, s'empara, ſur le comte Gui II, du comté d'Auvergne, elle prit auſſi le château de Pont-Gibaud, qui dépendoit du dauphiné d'Auvergne. Le dauphin ſe plaignit au roi de cet attentat, & dans la ſuite, ſous le regne de Saint Louis, Archambaud de Bourbon le rendit au dauphin.

Cette ſeigneurie a long-temps appartenu à l'illuſtre maiſon de *La Fayette.*

Dans les environs de Pont-Gibaud, on a découvert, depuis quelques années, des mines d'argent, & où le minéral eſt, dit-on, fort abondant. L'exploitation en a été commencée; mais elle a été abandonnée dans la ſuite, on ne ſait par quel motif.

Tous les environs de Pont-Gibaud offrent, tour-à-tour, des rochers de baſalte & de granit. Au lieu de *Javel*, eſt une ſource minérale qui jouit de quelque reputation dans le pays. On trouve encore près de *Saint-Pierre-le-Châtel*, une autre ſource dont la température change à l'inverſe de celle des ſaiſons; elle eſt très-froide en été & très-chaude en hiver.

Sur les bords de la Sioule & à deux lieues de Pont-Gibaud, eſt la chartreuſe du *port-Sainte-Marie*, fondée au commencement du douzieme ſiecle par un ſeigneur, nommé *Beaufort de Saint-Quentin.* Ce ſeigneur, en chaſſant dans la forêt voiſine, eut une viſion. *Saint Bruno* lui ap-

parut, & lui ordonna de fonder un monaſtere de ſon ordre dans le lieu même où il ſe trouvoit. A quelque tems de là, le même ſeigneur fut encore à la chaſſe, où il eut une nouvelle viſion; il vit très-diſtinctement pluſieurs religieux, couverts de l'habit de l'ordre des Chartreux, qui ſe promenoient lentement & avec beaucoup de dévotion dans la forêt. Après cette ſeconde apparition, *Beaufort de Saint-Quentin* ne crut pas devoir retarder plus long-tems la fondation d'un monaſtère de Chartreux. En conſéquence, il donna à l'ordre de Saint Bruno, le terrain où les moines & le ſaint lui étoient apparus. A cette donation il ajouta une condition ſinguliere; il ſpécifia expreſſément que ſi l'un des aînés de ſa famille venoit à tomber dans l'indigence, le monaſtere ſeroit tenu de le loger, de le nourrir, de l'habiller & de lui fournir un cheval avec deux chiens levriers pour aller à la chaſſe.

Pluſieurs ſeigneurs, & même des évêques de Clermont, donnerent à l'envi des biens à ces nouveaux religieux,

ligieux, dont les poſſeſſions ſurpaſſèrent bientôt l'état de pauvreté qu'ils profeſſoient.

Cette ſolitude, Madame, a quelque choſe de ſombre, de ſilencieux & de touchant qui invite à une douce méditation. Je conçois que dans un moment de foibleſſe on peut ſe laiſſer aller à l'eſpoir de mener dans ces lieux une vie exempte d'inquiétudes; mais la raiſon, dans une tête bien organiſée, doit bientôt reprendre ſes droits. On eſt courageux en ſurmontant les peines attachées à la ſociété; on eſt vertueux en rempliſſant exactement ſes devoirs de citoyens: mais quand on fuit ces peines, quand on renonce à ces devoirs pour vivre ſeul dans une cellule, on eſt plus foible que raiſonnable, plus égoïſte que vertueux.

Rochefort eſt le chef-lieu d'un ancien comté très-conſidérable. Le bourg eſt ſitué ſur la route de Clermont à Bort, & faiſoit autrefois partie du comté d'Auvergne; il fut compris dans le délaiſſement que fit Guillaume le Vieux à ſon neveu

en 1296 en disposa par son
ment; depuis, cette terre fait
nage des Puînés des dauphins

Rochefort passa ensuite da
maison de Chabanne, qui le p
encore. Cette seigneurie fut
en comté en 1556, en fave
Joachim de Chabannes.

Orcival, situé dans le voi
de Rochefort, est un lieu de
rinage, très-célèbre en Auv
On y vient en foule de d
douze lieues à la ronde, ho
une petite image de la Vierg
miraculeuse, & que l'on pr
avoir été sculptée par l'apôtre
Luc.

Il existe dans ce bourg un
pitre très-ancien, sous le titr

vergne ont donné de grands biens au prieur de ce chapitre, à condition que lui & ſon clergé iroient, chaque année, le jour de l'anniverſaire de Robert, dauphin, pere de Guillaume, proceſſionnellement à l'abbaye de la Chaiſe Dieu. Comme il y a ſeize lieues de diſtance & par des chemins difficiles, on aſſure que la fondation n'eſt jamais exactement acquittée.

Gilbert de Chabannes, ſeigneur de Rochefort, obtint du pape Sixte IV, une bulle du mois de Janvier 1483, par laquelle le chapitre d'Orcival eſt réduit à douze chanoines, outre le doyen; & qui aſſure à ce ſeigneur, ainſi qu'à ſes héritiers la nomination d'une prébende qu'il avoit fondée, conjointement avec Suzanne d'Auvergne & de Boulogne, ſa femme.

L'égliſe de ce chapitre eſt enrichie d'une infinité d'*exvoto*. Le corps municipal de la ville de Clermont, vient chaque année remplir un vœu fait autre-fois par les habitans à la Vierge d'Orcival, dans des tems de calamité.

Herment eſt une petite ville ſituée

dans les montagnes de la haſſe Auvergne, chef-lieu d'une ſeigneurie conſidérable, & qui a titre de baronnie. Après avoir fait partie du comté d'Auvergne, elle échut en partage au dauphin; en 1226, Guillaume, dauphin, en fit donation à Iſabelle ſa fille, lorſqu'elle épouſa *Guiſchard* de *Beaujeu*, ſeigneur de Montpenſier. Humbert de Beaujeu, né de ce mariage, fut ſeigneur d'Herment & connétable de France. Cette terre entra dans la maiſon de Dreux, en 1292, par le mariage de *Jeanne de Beaujeu*, avec *Jean*, comte de *Dreux*, ſecond du nom, *grand Chambrier* de France. En 1337, *Pierre*, comte de Dreux, ſeigneur d'Herment, vendit cette terre à Louis de Bourbon. Peu de tems après elle paſſa à la maiſon de *Beſredon*, qui l'a poſſédée long-tems.

Cette terre a paſſé enſuite dans la maiſon de *Levis-Ventadour*, puis dans celle de *Soubiſe*, par le mariage d'Anne-Génevieve de Levis-Ventadour, veuve de Louis de la Tour, vicomte de Turenne, du 19 Février 1694, avec Hercule Mériadec de

Rohan, duc de Rohan, prince de Soubiſe. Cette terre vient de rentrer dans la maiſon de Boſredon, par la vente que M. le maréchal de Soubiſe en a faite à M. le comte de Boſredon Combrailles, lieutenant des gardes du corps.

Cette maiſon de Boſredon eſt fort ancienne, Madame. Le château de la branche ainée ſe voit ſur une montagne voiſine d'Herment, appelée, le *Puy Saint-Gulmer.* Ces Boſredons ont fourni un grand nombre de chevaliers à l'ordre de Malthe. Louis de Boſredon, que les hiſtoriens appelent de *Bourdon*, étoit le favori de la fameuſe & méchante reine *Iſabeau de Baviere.* Comme il alloit un jour voir cette princeſſe à Vincennes, il rencontra le roi qui en venoit, & à peine daigna-t-il le ſaluer. Le roi piqué fit ſaiſir le galant *Boſredon*, le fit mettre dans un ſac de cuir & le fit jetter dans la riviere; ſur ce ſac étoit écrit : *laiſſez-paſſer la juſtice du roi.* Le Laboureur aſſure que ce haut & puiſſant ſeigneur, quoique d'une très-ancienne race, étoit encore plus

fameux par ſes brigandages que par ſa naiſſance.

La ville d'Herment ſituée ſur une petite éminence eſt très-mal bâtie. On y trouve un chapitre très-ancien compoſé d'un doyen, d'un chantre & de quatre chanoines.

Je vais abandonner ce pays triſte & montagneux, & retourner dans le beau pays de la Limagne, où je ne tarderai pas à vous faire parvenir la ſuite de mes obſervations.

Je ſuis, &c.

A Herment, ce 30 mai 1766.

LETTRE CDXII.

SUITE DE L'AUVERGNE.

J'AI VU, Madame, l'emplacement de cette antique forteresse, au bas de laquelle vinrent échouer les armes victorieuses du conquérant des Gaules. J'ai foulé aux pieds ce terrain honoré par le séjour de nombre de héros Gaulois ou Romains. C'est-là, c'est à *Gergovia* que les Auvergnats, libres, balancerent long-tems la fortune de *Jules César*; c'est-là que *Vercingentorix*, chef des Gaulois conjurés, moins politique, moins expérimenté, mais sans doute plus courageux & aussi ambitieux que son illustre adversaire, défit les légions romaines, & les força à lever honteusement le siege. C'est-là que la cause de la liberté triompha de celle de l'ambition.

Ce sont, Madame, les souvenirs que m'a rappelé le théâtre d'un événement considérable, illustré par de grands noms; souvenirs qui ont élevé mon âme & que je ne puis vous

retracer, ſans que mon expreſſion ſe reſſente un peu des ſenſations qu'ils m'ont fait éprouver.*

Gergovia eſt une montagne ſur la ſommité de laquelle étoit bâtie une ancienne & célebre forteresſe des Gaules; elle eſt ſituée à une lieue & demie Sud de Clermont. Pluſieurs titres, pluſieurs diſſertations ſavantes, prouvent, de la maniere la plus inconteſtable, que ce lieu eſt véritablement l'antique *Gergovia*, dont Céſar parle dans ſes commentaires. D'ailleurs ſa forme du terrain cadre parfaitement avec la deſcription qu'en fait le général romain. Sur la hauteur de la montagne eſt une plaine vaſte, ſur laquelle étoit bâtie la ville, dont on voit encore des traces de rues & pluſieurs reſtes de vieilles conſtructions. On a fait en différens temps des fouilles qui ont découvert pluſieurs fondations d'édifice. On y a trouvé un eſcalier à vis, un grand nombre de chevilles de fer de quinze pouces de longueur, des fragmens de poteries antiques que les Romains nommoient *terra campana*, des fers de lances, pluſieurs médailles impé-

riales & plusieurs autres antiquités précieuses. On m'a assuré, Madame, que les médailles antiques s'y rencontrent très-fréquemment, ainsi que dans les environs.

Vercingentorix, chef des Gaulois se retrancha dans cette forteresse & sur les hauteurs voisines. César, avec plusieurs légions, vint l'y assiéger; après un long siege, il tenta l'assaut. Les troupes Romaines franchirent les premiers retranchemens, arriverent jusqu'aux murs de la ville, quelques-uns même les escaladèrent; mais les Gaulois, qui se portèrent en foule de ce côté-là, les précipitèrent en bas de leurs murailles. *Petreius*, capitaine d'une légion, s'efforçant de rompre une porte de la ville, fut aussi tôt assailli par la multitude. Tout percé de coups, il crie à ses soldats: *mes amis, puisque je ne puis me sauver avec vous, je vais du moins employer les forces qui me restent à vous tirer du danger où mon avidité pour la gloire vous a conduits.* Aussi-tôt il se jette au milieu des Gaulois, en tue deux de sa main, facilite à ses camarades les moyens de se sauver; & comme

ceux-ci cherchoient à le ſecourir, il leur dit : *c'eſt en-vain que vous cherchez à ſauver mes jours, ſauvez-vous vous-mêmes puiſque vous le pouvez & regagnez votre légion.* En achevant ces mots, & combattant toujours pour le ſalut de ſes ſoldats, il tomba ſous les coups redoublés des Gaulois.

Les Romains accablés de toutes parts, lâchèrent pied; & toute leur armée auroit été défaite, ſans la prudente précaution de Céſar, qui plaça au-bas de la montagne deux légions qui favoriſèrent la retraite des aſſaillans, & arretèrent les Gaulois qui alloient porter le ravage dans le camp des Romains.

Dans cette affaire Céſar perdit quarante-ſix centurions & ſept cents ſoldats. Le lendemain, il leva le ſiège, & abandonna promptement l'Auvergne.

Les environs de Gergovia ſont auſſi agréables que fertiles; ils préſentent des plaines très-bien cultivées, des vallons formant des vergers très-précieux, & des côteaux chargés de vignobles, dont les vins ſont eſtimés, & ſe tranſportent par

la riviere d'Allier, juſqu'à Paris; pluſieurs gros bourgs & villages, des maiſons de campagnes, & ſur les hauteurs des ruines de pluſieurs anciens châteaux.

Iſſoire, ville ancienne & célèbre, eſt ſituée à ſept lieues & au ſud de Clermont & à une demi-lieue de la rive gauche de l'Allier. Cette ville exiſtoit du tems des Romains ſous le nom d'*Iſiodorum*; il y avoit même une école qui fut long-tems fameuſe. Saint Auſtremoine, premier évêque de Clermont, & qui, le premier, prêcha le chriſtianiſme dans la baſſe Auvergne, ſe retira à Iſſoire & y mourut vers la fin du troiſieme ſiecle. Au cinquieme ſiecle cette ville fut priſe & ravagée par les Vandales. Pendant les guerres de religion, elle fut ſucceſſivement priſe & reprise par l'un & l'autre parti. En 1574, le capitaine *Merle* vint, pendant la nuit, avec un petit nombre d'hommes, & prit cette ville par eſcalade. En 1576, la paix étant faite, elle fut cédée aux proteſtans, comme place de ſureté, & *Merle* l'abandonna; mais l'année ſuivante, la guerre

s'étant rallumée dans le royaume; Merle s'assura de cette ville & y mit une forte garnison. Quelques mois après, Monsieur, frere du roi, qui fut depuis roi, sous le nom d'*Henri III*, vint, au mois de Mai 1577, à la tête d'une forte armée, pour assiéger cette ville. Le siège fut long & très-meurtrier; les habitans & la garnison, après des prodiges de valeur, après avoir repoussé plusieurs assauts, ne pouvant résister à de si grandes forces, & ne voyant point arriver le secours qu'ils attendoient, offrirent de capituler. Quelques historiens assurent que les troupes royales profiterent du moment de la capitulation pour entrer dans la ville, où elles commirent des excès affreux. M. de Thou raconte d'une maniere touchante, les malheurs auxquels cette ville fut alors en proie. » Rien » ne put retenir, dit-il, les troupes » royales; il n'y a point de violen- » ces & d'excès qu'elles n'exerçaf- » sent envers les malheureux ha- » bitans. . . La place fut livrée à » l'avidité du soldat; mais au-milieu » du pillage, le feu s'étant pris à

» quelques maiſons, ſoit qu'on l'y
» eut mis à deſſein, ſoit que ce ne
» fût que l'effet d'une querelle, que
» l'ardeur de piller eût fait naître,
» entre les troupes; le vent qui ſouf-
» loit alors avec violence, rendit
» l'embrâſement ſi univerſel, que
» nul ſecours humain ne put l'arrê-
» ter. L'incendie termina le différend
» auquel l'avidité du ſoldat avoit
» donné lieu, en reduiſant en cen-
» dres la plus grande partie de la
» ville avec ſes richeſſes.

» Pour ſurcroît de malheur, une
» pluie terrible, qui tomba pendant
» pluſieurs heures, au-lieu d'appaiſer
» la fureur des flammes, ne ſervit
» qu'à augmenter l'horreur d'un
» ſi triſte ſpectacle, en achevant de
» ruiner ce qu'elles avoient épar-
» gné. Ainſi, attaquée par deux
» forces contraires, la ville d'Iſſoire
» devint, preſqu'en-même tems, la
» proie du feu & des eaux. Fortune
» toujours bizarre, voilà quels ſont
» tes jeux, au-milieu même des plus
» grands malheurs » !

Ce ne fut pas, Madame, le ſeul déſaſtre que cette ville éprouva

pendant les guerres civiles de religion. Douze ans après, les affaires ayant changé de face, le parti de la Ligue s'étant ouvertement déclaré en Auvergne, les royaliſtes s'aſſurerent d'Iſſoire, & les Ligueurs vinrent enſuite l'aſſiéger. Après pluſieurs tentatives, ils la prirent d'aſſaut, au mois de Mai 1589. Elle fut alors de nouveau livrée au pillage des ſoldats. L'année ſuivante elle fut repriſe par les royaliſtes de Clermont, qui cependant ne purent s'emparer de la fortereſſe, dont l'artillerie battoit vivement la ville. Bientôt les Ligueurs s'aſſemblèrent de toutes parts & formerent le ſiege d'Iſſoire, qui ſe trouva alors preſſé de deux côtés, par la garniſon de la fortereſſe, & par les aſſaillans. Les habitans reſterent pendant deux mois dans de continuelles allarmes, que leur donnoit leur malheureuſe poſition. Battus de tous côtés, manquant de munitions de guerre & de vivres, les habitans & la garniſon étoient ſur le point de ſe rendre, lorſqu'un événement heureux vint mettre fin à leurs maux.

Les Royaliſtes de l'Auvergne & des provinces voiſines ſe réunirent à Clermont, & formerent une armée aſſes conſidérable, qui s'avança vers Iſſoire, pour faire lever le ſiege aux Ligueurs & pour donner du ſecours aux habitans. Le 14 Mars 1590, il y eut une bataille conſidérable entre les deux partis, près des murs de la ville. Les royaliſtes furent victorieux, & les Ligueurs eurent beaucoup de ſoldats & de gentilshommes de tués, & de ce nombre fut leur général M. de *la Rochefoucaud*, qui le lendemain mourut de ſes bleſſures.

Ce qu'il y a de remarquable dans cet événement, c'eſt que cette victoire déciſive pour le parti du roi dans la Province, fut remportée le même jour qu'Henri IV gagna la fameuſe bataille d'Yvri.

Cette ville conſerve encore quelques reſtes de ſes anciennes fortifications qui la rendoient, du tems de la Ligue, une des plus fortes & des plus malheureuſes villes de la province. Au centre eſt une place très-vaſte. L'égliſe la plus remarquable eſt celle de l'abbaye de *Saint-*

Auſtremoine, de l'ordre de Saint Benoît, & de la congrégation de Saint Maur. L'abbaye eſt en commende.

Ce monaſtere doit ſon origine à une ancienne chapelle, élevée ſur le tombeau de Saint Auſtremoine, apôtre de l'Auvergne & premier évêque de Clermont. Les habitans, ſuivant Grégoire de Tours, n'avoient pas, pour le tombeau de ce Saint, tout le reſpect & la dévotion qu'il méritoit. Mais une viſion qu'eut un diacre de cette égliſe ranima pour quelques-tems le zèle éteint des Auvergnats de ce canton. Ce diacre vit, en rêvant, un grand nombre d'hommes, vêtus de robes blanches, qui pſalmodioient & ſe promenoient autour du tombeau de Saint Auſtremoine: le diacre s'empreſſa de publier ſon rêve, & chacun y entrevit la néceſſité de rendre plus d'honneur au tombeau du Saint. En conſéquence, on le couvrit d'une riche draperie, on l'entoura d'une grille, & le peuple lui adreſſa plus fréquemment ſes prieres & ſes offrandes.

Ce diacre viſionnaire étoit nommé *Cantin*; il fut enſuite élevé à l'é-

piſcopat de Clermont. S. Grégoire de Tours le peint comme un des hommes les plus ſcélérats de ſon ſiecle.

Charles de Bourbon, cardinal & archevêque de Clermont, étoit adminiſtrateur de cette abbaye. En 1462, il reduiſit le nombre des religieux à vingt, & le pape confirma, en 1469, cette réduction. Ce Monaſtere étoit un de ceux qui devoient le droit de gite au roi. En conſéquence, Saint Louis, à ſon retour de la Terre-ſainte, vint y loger.

Ce droit étoit dû par les monaſteres & par les évêques, & ſouvent par les bourgeois d'une ville. Un particulier fort inſtruit de ce pays m'a fait voir les différentes dépenſes que Saint Louis fit dans la ville où il paſſa, en 1254, & ces dépenſes vous donneront, Madame, une idée de la magnificence de nos anciens monarques.

A Brioude où le ſaint roi ſéjourna, un jour il dépenſa cent livres tournois. A Iſſoire, pour le même tems il dépenſa cent livres & cent ſous tournois; mais il faut bien ob-

ſerver, Madame, que la livre valoit alors dix-huit francs, & que cent livres repréſentoit mille huit cents livres d'aujourd'hui.

Un intendant de la province, vient d'embellir cette ville, par pluſieurs réparations utiles; il a fait combler une partie des foſſés, planter des arbres, & ſur-tout, il a fait conſtruire, à côté de ces nouveaux boulevards, une promenade publique qui porte ſon nom.

Iſſoire eſt la patrie de quelques hommes dont la célébrité n'eſt pas en grande vénération chez les François. L'un eſt le cardinal *Boyer*; l'autre eſt le cardinal & chancelier *du Prat*, mauvais françois, mauvais miniſtre, & mauvais prélat; il fit tout le mal qu'il put faire; & il pouvoit beaucoup, car ſes intrigues, ſes baſſeſſes, ſes complaiſances ſcélérates, au-lieu de le conduire ſur l'échafaud, l'éleverent à côté du trône, & lui valurent, pendant longtems, une puiſſance preſqu'abſolue dans le royaume.

Les environs d'Iſſoire ſont auſſi fertiles qu'agréables. J'ai fait, Ma-

dame, dans les lieux circonvoiſins; & ſur-tout ſur les montagnes qui ſont au couchant de cette ville, de petits voyages bien intéreſſans; j'ai vû des tableaux admirables, les uns par les ſuperbes horreurs qu'ils préſentent, les autres par les payſages les plus pittoreſques, les plus touchans, & vraiment dignes du pinceau du *Pouſſin*. J'y ai vu, de plus; les vaſtes monumens des antiques révolutions du globe; des caracteres profondément tracés, d'après leſquels on peut en déchifrer l'hiſtoire. Ce ſont les énormes coulées de laves, leurs couches ſucceſſives, la forme ou la deſtruction totale des cratères; qui atteſtent les différentes époques des exploſions volcaniques. Ce ſont des ravins, creuſés par des milliers de ſiecles, qui ouvrent, pour ainſi dire, aux naturaliſtes, les entrailles de la terre, afin qu'ils puiſſent en lire l'hiſtoire. L'obſervateur, placé ſur la hauteur de ces laves giganteſques, ou deſcendu dans le fond des précipices, toujours frappé par de grands objets, qui rappellent des événemens plus grands encore, ne peut maîtri-

ſer ſon imagination; elle ſe plonge dans la profondeur des ſiecles, cherche, dans l'intérieur du globe, le germe de ces feux ſouterrains dont les prodigieuſes déjections ont couvert en un ſeul point pluſieurs lieues de terrains, & formé d'énormes montagnes aujourd'hui décharnées par le tems. Tout étonne, tout éxalte; mais l'eſprit, convaincu des faits, ſans être inſtruit des cauſes, s'égare dans le vaſte champ des conjectures.

D'un autre côté ſont des plaines bien cultivées, des coteaux chargés de vignobles, des villages, des maiſons de campagnes dans la plus riante expoſition; & ce qui caractériſe particulierement ce canton, ce ſont pluſieurs ruines d'anciens châteaux perchés ſur des hauteurs qui jettent de la variété dans le payſage, & contraſtent aſſez fortement avec l'agrément & la fertilité des campagnes voiſines, en rappelant à l'eſprit la demeure effrayante des fiers tyrans des laboureurs & l'aſyle de l'oppreſſion, & du crime.

Je vous retrace bien foiblement,

Madame, ce que j'ai fortement ſenti, mais c'eſt plus la faute de ma plume que celle du ſujet. Je ne vous parlerai pas de tous les objets dignes de remarques qui ſe ſont offerts à mes yeux ; mais pour vous paroître moins diffus & plus piquant, je ne vous parlerai que de ceux qui m'ont le plus vivement interreſſé.

Le village de *Perriers*, ſitué à une demi-lieue d'Iſſoire, eſt remarquable par de nombreuſes excavations, dont la plupart ſont naturelles, ou produites par quelques violentes ſecouſſes du terrain, ou bien creuſées par la main des hommes. La plupart de ces antres ſouterrains ſont habités par des familles de payſans peu fortunés, triſte image de l'ancienne vie ſauvage des Troglodites. Parmi les réſultats ſinguliers de divers éboulemens que le terrain des environs a éprouvés, on remarque un obéliſque naturel, abſolument ſéparé du coteau dont il faiſoit autre-fois partie. Quelques endroits de cet obéliſque ont été auſſi excavés & habités par des familles entieres. Sa partie ſupérieure, qui s'éleve en pyramide, eſt ter-

n'en pas fort éloignée.

Ce village eſt bâti ſur un
nence, au bas de laquelle
vallon profond, où coule un
aſſez conſidérable. On s'étoit
que le ſol du village avoit
un ébranlement, & qu'une
avoit ceſſé de couler, lorſqu
Juin 1737, un orage, mêl
pluie très-abondante, d
beaucoup le terrain. Le lend
23, à neuf heures du ſoir,
que les habitans s'étoient
une extrémité du village, po
du ſpectacle du feu de la Sain
un ſpectacle bien affreux le
doit. Le terrain, ſur lequel le
étoit bâti, commença à ſe d

demens, gliſſerent lentement ou ſe précipitèrent avec fracas, juſqu'au bas du vallon. On vit même de grandes parties de terrein, qui deſcendirent, du haut en bas, ſans que leur ſurface fût altérée; ils gliſſerent juſqu'au fond du vallon, avec les arbres & les vignes qui s'y trouvoient plantés. Un bâtiment fut tranſporté doucement du-haut en-bas, avec le ſol ſur lequel il étoit fondé, ſans éprouver d'autre accident qu'une crevaſſe dans ſes murs.

Le dernier jour de cet accident un énorme rocher volcanique, de près de cent pieds de haut, fut tout-à-coup renverſé, & cauſa une ſi violente ſecouſſe que les habitans crurent que la montagne entiere s'écrouloit. La peur fut, pour cette fois, le ſeul mal qu'éprouverent les habitans; mais elle fut très-fatale à quelques-uns, qui en périrent. Le curé qui diſoit alors la meſſe, au bruit de cette chute, abandonna l'autel, & mourut quelques jours après.

Champeix, ſituée à une lieue de Pradines, & à deux fortes lieues d'Iſſoire, ſur la riviere de Couſe,

eſt une petite ville, chef-lieu du *marquiſat de Tourzel.* Cette terre très-conſidérable, qui comprend pluſieurs ſeigneuries, fut érigée en marquiſat, en faveur de la célèbre marquiſe de *Rupelmonde*, amie de *Voltaire*, & à laquelle ce poëte adreſſa ſa fameuſe *épitre à Uranie.*

Cette dame à ſéjourné, pendant pluſieurs étés, au château de Saint-Cirgue, qui dépend du marquiſat de Tourzel & qui eſt ſitué à une lieue de Champeix.

La petite ville de Champeix eſt diviſée en deux parties par la riviere de Couſe, ſur laquelle eſt un pont qui forme la communication. Sur une montagne, très-eſcarpée, on voit encore les ruines conſidérables, de l'ancien château de Champeix. Il fut aſſiégé du tems de la guerre de la fronde, & démoli par ordre du cardinal de Richelieu.

A une demi-lieue, & au-deſſous de Champeix, eſt le bourg de *Néchers.* On y trouve un amas énorme de lave qui paroît avoir été un des plus vaſtes récipients des déjections des volcans du Mont-d'or.

Le bourg de *Saint-Sandoux* offre un des plus étranges accidens des produits volcaniques. C'eſt une chauſſée de colonnes baſaltiques, diſpoſées de telle maniere qu'elles divergent entre elles, comme les rayons d'une gloire. Lorſque le ſoleil vient à frapper obliquement cette chauſſée, les effets en ſont bien plus piquans.

Nous avons cotoyé & remonté la petite riviere qui paſſe à Champeix : nous avons vu, au lieu de *Saillens*, une caſcade, dont je ne chercherai pas, Madame, à vous peindre les beautés ruſtiques. De pareils tableaux doivent être vus, ou repréſentés avec le pinceau. Les paroles rendent mal les reſſemblances, & pour cela il vaut mieux parler aux yeux qu'à l'eſprit.

De-là nous ſommes arrivés au village de *Murol*, ſitué au-bas des Monts-d'or, & ſur la même riviere de *Couſe*. On prétend que ce lieu eſt l'ancien *Meroliacenſe Caſtrum*, dont parle Grégoire de Tours. La deſcription, vraiment romaneſque, qu'en fait ce premier hiſtorien de la monarchie, ne ſemble guere convenir

au local de Murol, où il faut qu'il ait éprouvé des changemens conſidérables. Je n'entrerai pas, Madame, dans de longues diſcuſſions à cet égard, & je me bornerai à vous dire que ce lieu eſt curieux par une des productions volcaniques qui abondent dans les environs & qui paroiſſent avoir découlé du grouppe énorme des montagnes dont je vous parlerai bientôt. On y remarque des colonnes baſaltiques de pluſieurs formes; & le ſol eſt tout couvert de ſcories, de pouzzolanes & d'autres déjections de volcan.

Ce lieu a donné ſon nom à une ancienne famille d'Auvergne, autrefois fort illuſtre, & qui s'eſt éteinte dans la maiſon d'*Eſtaing*.

Au-deſſus du village de Murol, eſt un lac, aſſez conſidérable, nommé *Lac de Chambon*, du nom d'un village qui eſt à ſon extrémité occidentale. Ce lac eſt un des plus grands & des plus poiſſonneux de l'Auvergne. Il eſt nourri par la petite riviere de Couſe; & la chauſſée, qui en retient les eaux, paroît avoir été formée par une énorme coulée de laves, ſortie d'un volcan voiſin.

Ce lac a environ cinq cents toiſes dans ſa plus grande longueur, & trois cent vingt-cinq dans ſa plus grande largeur. Son étendue diminue inſenſiblement, à meſure que le ſable, que les eaux y charrient, s'accumule dans le fond ou ſur les bords, & à meſure que la chauſſée de lave, uſée continuellement par le courant du ruiſſeau, s'abbaiſſe.

Je ſuis, &c.

A Murol, ce 9 juin 1760.

FIN.

TABLE

DES

MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETTRE CCCXCV.

LE DAUPHINÉ.

Idée générale, position & division du Dauphiné. *Page* 1

Premiers habitans du Dauphiné, leurs guerres. 3

Les Romains & les peuples du nord l'occupent successivement. 4

Conquête du Dauphiné par Clovis; différentes petites souverainetés qui s'y élévent. 5

Comtes d'Albon; ils prennent le nom de Dauphins. 6

Cession du Dauphiné en faveur du roi de France; remarque sur une des conditions de ce traité. 8

Titre donné au dauphin sous plusieurs de nos rois. 9

Climat & qualités du sol du Dauphiné. 10

Montagnes & forêts de cette province. 11

Sauvages trouvés sur ces montagnes. 12

Animaux qui les habitent; *Boucteins*, *Chamois*, *Marmotes*, &c. 16

Arbustes & plantes médicinales. Cristaux de sel longuets. 18

Petit volcan. Mines d'or, de fer, de cuivre, &c. 19

Rivieres, l'*Iſer*, le *Guyer*. 20
Débordement du *Drac*; ſingularités dans le cours de l'*Oron* & la *Veuſe*. 21
Propriété du ruiſſeau de *Barberon*. Lacs. 22
Eaux minérales. 23
Prétendues merveilles du Dauphiné. 24
Commerce, population, caractere des habitans. Ibid.
Etats du Dauphiné. Cadaſtre. 25
Statut remarquable de la ville de Grenoble; ſon Parlement. 27
Adminiſtration eccléſiaſtique. 28

LETTRE CCCXCVI.

Suite du Dauphiné.

HAUT Dauphiné; pays des *Baronnies*. 30
Baronnie de *Montauban*. Petite ville de *Nyons*, ſon origine; pont remarquable; belle ſituation de cette ville. 31
Deſcription de la fameuſe *caverne de Pontias*. 33
Vent *Pontias* qui ſort de cette caverne. 35
Héroïne née à Nyons. 36
Baronnie de *Mévouillon*. Le *Buis*, bourg. Ibid.
Le *Gapençois*; ſon terroir, ſes productions, ſon hiſtoire. 37
La ville de *Gap*, ſa ſituation, ſon hiſtoire, ſes premiers évêques. 38
Petites villes du *Gapençois*; ancien château des dauphins; *tour de Champeron*. 40
Fontaine Vineuſe; pré flottant au milieu d'un étang. 41
L'*Embrunnois*, ſon terroir, ſes productions, ſon hiſtoire. 42

La ville d'*Embrun*, ſa ſituation, ſon hiſtoire, le palais de ſon archevêque; ſa cathédrale. 43
Premiers évêques d'Embrun; concile qui s'y eſt tenu. 45
La ville de *Guilleſtre*, forteresſe de *Montdauphin*. 46
Le *Briançonnois*, ſon terroir; manne de *Briançon*. 47
Hiſtoire du Briançonnois. 48
La ville de *Briançon*, ſa forteresſe. 49
Roche percée nommée *Pertuis-roſtang*. Homme illuſtre né à Briançon. 50
Le *Graiſivaudan*; ſon terroir. 51
La ville de *Grenoble*, ſon hiſtoire. Ibid.
Diviſion de cette ville par deux rivieres dangéreuſes; choſes remarquables qu'on y voit. 53
Commerce de cette ville; grands hommes qu'elle a produits. 55
Monaſtere de *Monſfleuri*; la *tour Sans-venin*. 56
La *fontaine Ardente*, ou le *terrain qui brule*. 57
La *montagne inacceſſible*, les *cuves de Saſſenage*, la *fée Méluſine*, pierres *Ophtalmiques*. 59
La *grande Chartreuſe*, ſa deſcription, ſon hiſtoire. 61
Bourg-d'Oiſans, fort *Barraux*. Réponſe de Leſdiguieres à Henri IV, lors de ſa conſtruction. 64
Le pays de *Champſaur*, *ſaint-Bonnet*; *Lesdiguieres*; connétable de ce nom. 66
Le *Royanès*. 67

LETTRE CCCXCVII.

Suite du Dauphiné.

Bas Dauphiné ; le Diois, ſon hiſtoire. 68
La ville de *Die*, ſon hiſtoire, ſa deſcription, lieux les plus remarquables de ſon dioceſe. 69
Le *Tricaſtin* ; la ville de *Saint-Paul-trois-châteaux*, origine de ſon nom ; ſes évêques ; portique remarquable, pierre latte. 71
Le *Valentinois*, ſa ſurface, ſon climat, les productions de ſon terroir. 73
Hiſtoire du Valentinois, ſes comtes. 75
Evêques de Valence ; conduite ſcandaleuſe de Jean de Montluc l'un d'entr'eux ; *Balagni*, ſon fils. 77
Situation de la ville de Valence, choſes remarquables qu'on y voit. 79
Maſon de Saint Ruf ; repréſentation d'un ſquelette de géant. 80
Univerſité de Valence. 82
Environs de Valence, joli château nommé *le Valentin*. 83
La ville de *Montelimart*, ſon hiſtoire, guerres de religion, ſiege de cette ville, trait de courage d'une femme, puits *Saigneux*. 84
Choſes remarquables dans Montelimart, anecdotes concernant un des hommes illuſtres qui y ont pris naiſſance. 86
Environs de Montelimart, les petites villes de *Creſt* & de *Livron*. 88

LETTRE CCCXCVIII.

Suite du Dauphiné.

Le *Viennois*, hiſtoire de la ville de Vienne. 90
Comtes de Vienne, les archevêques en poſſeſ-

ſion de la ſeigneurie de cette ville. Dauphins de Viennois. 91
Les archevêques réduits aux ſeuls honneurs eccléſiaſtiques. 93
Premiers évêques de Vienne. 94
Saint-Mamert. Tradition concernant Ponce-Pilate, opinion vulgaire au ſujet d'un marais bourbeux ; inſtitution des Rogations. 95
Saint-Adon. Saint-Thibaud. Archevêque, premier comte & ſeigneur de Vienne. 97
Service rendus à la chrétienté par un Archevêque de la maiſon de Bourgogne. 98
Hommage rendu par les dauphins aux Archevêques de Vienne, concile fameux tenu dans cette ville ; inſtitution de la fête du ſaint Sacrement. 99
Dauphin de Viennois reçu chanoine honoraire ; prétentions de l'archevêque & du chapitre, à l'égard de nos rois reçus auſſi chanoines. 101
Angelo Carto, Charles de *Marillac*, & autres archevêques de Vienne. 102
Population de Vienne ; ſes portes, ſes anciens châteaux & ſon ancien pont. 103
Monumens curieux. Deſcription de la cathédrale. 106
Divers tombeaux qu'on y trouve, petits cloîtres, palais de l'archevêque. 107
Abbaye de *Saint-Pierre*, tombeau de pluſieurs martyrs de la légion Thébaine, d'un roi d'Italie qui ſe fit moine, *&c.* 109
Egliſe de Saint-André le bas, & ſon fondateur ; la *table ronde* ; droit d'aſyle qu'elle avait. 111

Egliſes de ſaint-Severe & de *ſaint-André le haut.* 112
Uſages particuliers de l'égliſe de Vienne ; abbé *des ſous ; vin d'Epices* ; fête *des Noircis.* 113
Séminaire ; place *des Ormes*, où l'on rendoit la juſtice. 114
Commerce de Vienne ; hommes illuſtres qu'elle a produits. 115
Fauxbourg de *ſainte Colombe* ; vieux château de *Ponas.* 116
Noble abbaye de *Saint-Cerf.* 117
La ville de *Romans*, ſon hiſtoire ; privilèges accordés à l'égliſe collégiale de cette ville. 118
Le bourg de *Thain* ; l'*Hermitage* ; *Côte-Rotie.* 119
Le bourg de *ſaint-Antoine* ; fondation de ſon abbaye. 120
Moines de cette abbaye ſécularisés, réformés & enfin ſupprimés. 121
Petite ville de *ſaint-Marcellin*, *ſaint-Vallier*, *Albon*, *Rouſſillon.* 122
La Tour-du-Pin, *pont-de-Beauvoiſin*, *Cremieu*, grotte de *Notre Dame de la Balme.* 123
La Guillotiere ; guerres entre les Lyonnois & les Viennois. 124
Baronnies très-anciennes du Dauphiné. 125
Origine de la maiſon de *Clermont.* Ibid.
Ses belles alliances ; trait de vanité d'un prélat de cette maiſon. 127
Baronnie de *Saſſenage.* 128
Maiſon de *Berenger*, & autres. Ibid.
Maiſons de *Montauban* & de *Moreton-Chabrillant.* 129
Maiſon de *Virieu*, de *Veſc*, de *Montchenu* de la *Poype.* 130

Maiſon de *Lubaume de Suze*, de *Salvaing*, de *la Tour-du-Pin*, & de *Viennois*. 131

LETTRE CCCXCIX.

Le Lyonnois.

Idée générale de la ville de *Lyon*, & du gouvernement de *Lyonnois*. 133
Situation du *Lyonnois*, climat & qualités du ſol. Ibid.
Petite contrée appellée *Franc-Lyonnois*. 134
Fondation de la ville de *Lyon*, étymologie de ſon nom. 135
Agrandiſſement de Lyon; tables de bronze; harangue de l'empereur Claude. 136
Lyon brulé & rétabli; temple très-fameux dédié à Auguſte. 137
Lyon ſacagé, devient enſuite la principale ville des Gaules. 138
Les Bourguignons s'en emparent, nos rois leur ſuccèdent. 139
Archevêques ſeigneurs & comtes de Lyon. 140
Autorité ſpirituelle de ces prélats. 142
Hiſtoire abrégée des évêques de Lyon; *ſaint-Pothin*, *ſaint-Veriſſimus*, abbaye de l'*Iſle-Barbe*. 143
Saint-Juſt, piété ſcrupuleuſe de ce prélat. 144
Saint-Eucher, *Saint-Patient*; *Priſque*. 145
Saint-Arrige, *Saint-Ennemond*, *Saint-Genis*, *Fulcoalde* 146
Leidrade; établiſſement des chanoines & comtes de Lyon; *Agobard*; piece remarquable qu'on trouve dans ſes écrits. 147
Droit de l'évêque d'Autun ſur le temporel de l'égliſe de Lyon. 148

Burchard I. Hugues. Héraclius de Mont-Boiſſier. Guichard. Ibid.
L'archevêque *Pierre de Savoie*, ſes querelles avec *Philippe le Bel.* 150
Henri de Villars, ſervice qu'il rend à la France. 151
Princes de la maiſon de France élus archevêques; autres prélats de maiſons très-illuſtres. 152
Héréſies de Luther & de Calvin répandues dans Lyon. 153
Antoine d'*Albon*, Pierre d'*Epinac.* Ibid.

LETTRE CD.

Suite du Lyonnois.

MILICE bourgoiſe de Lyon, ſon ancienneté, ſa dénomination, &c. 155
Quartiers de Lyon & ſa population. Ibid.
Situation de cette ville; riviere de la Saône. 156
Portes, faubourgs & diviſion de Lyon; objets renfermés dans ſon enceinte. 157
Place de *Bellecour.* 159
Hôpital général *de la Charité*; ſa fondation; ſon uſage. 160
Deſcription de cet hopital; ſon adminiſtration. 162
Couvent de la Viſitation; par qui fondé. 163.
Belle vue ſur les remparts de Lyon; abbaye d'*Aiſnay.* 164
Opinion ſur la fondation de cette abbaye. 165
Arſenal; quai & monaſtere des Céleſtins; ſépulture des *Pazzi*, détruite par ordre de Marie de Médicis. 166
Egliſe des Dominicains; chapelle fondée par

la famille de *Gadagne*; tombeau de deux princes de la maiſon de Bourbon. 167
Rue *Belle-Cordiere*, femme illuſtre qui y demeuroit. 169
Le grand Hôtel-Dieu. 170
Sa deſcription. 171
Pont du Rhône, traits hiſtoriques à ce ſujet; deſcription de ce pont. Ibid.
Rue *Merciere*; établiſſement de l'imprimerie à Lyon, imprimeurs célébres; commerce des livres. 173
Egliſe de *Saint-Antoine*, *Antonnis*; par qui établis. 175
Confrerie de pénitens, dite *du Gonfanon*. 176
Univerſité, collèges; *mémoire prodigieuſe d'un Jeſuite*. 177
Egliſe de *Saint-Nizier*, ſa deſcription. 178
Pont de pierre ſur la Saône. 179
Place *des Terreaux*. 180
Hôtel de-Ville, ſa fondation & ſa deſcription. 181
Tribunal de la conſervation. 183
Foires de Lyon, ſon commerce, ſes manufactures. 184
Egliſe des *Feuillans*; chapelle fondée par la famille de *Scarron*; anecdote ſur le poëte de ce nom; tombeau de Cinqmars & de Thou. 186
Reſtes de l'*amphithéâtre* & de la *naumarchie* des Romains. 187
Monaſtere des Carmelites; maiſon des Chartreux. 188
Faubourg de *Vaiſe*; *monaſtere des Deux-Amans*. 189
Fondateur du couvent des Cordéliers; homme illuſtre de la famille de *Grollier*. 190

Château de *Pierre-Scise*. 191
Eglise de *Saint Paul*; tombeau de Jean Gerſon. Ibid.
Couvent au pied de la montagne de *Fourviere*; rue *de la Juiverie*; joûtes du roi Charles VIII. 192
Origine du nom de *Fourviere*; monaſtere de l'*Antiquaille*. 193
Egliſe collégiale & chapitre de *ſaint-Juſt*. 194
Inſcriptions ſépulcrales; arcades d'un fameux aqueduc, villages où ils aboutiſſent; égliſe ancienne. Ibid.
Cathédrale de Lyon, formée de trois égliſes; uſage qu'on y obſerve pendant l'office. 196
Deſcription de cette égliſe. 197
Chapelle des Bourbons; horloge curieuſe. 198
Chapitre de cette égliſe; ſes chanoines; regiſtres capitulaires; habillemens de ces eccléſiaſtiques. 200
Palais archiépiſcopal. 202
Salles du concert & de la comédie. 203
Académie de Lyon. Ibid.
Perſonnes illuſtres qu'a produits cette ville; femmes célèbres. 204
Autres ſavans & artiſtes. 205
Familles qui ont donné des chanoines-comtes à Lyon. 207
Maiſon d'*Albon*. Ibid.
Gentils-hommes de la maiſon d'*Alleman* & de celle d'*Apchon*. 208
Maiſon de *Beaumont*, de *Damas*, de *Talaru* & autres. 209
Chimere de la maiſon de *Montdor*; cornet merveilleux. 210

LETTRE CDI.

Suite du Lyonnois.

Dioceſe de Lyon ; bourg de *Condrieu*, fameux par ſes vins. 213
Saint-Chamont ; curioſité d'hiſtoire naturelle. 214
Brignais, fameux par une bataille ; *Cheſſieux*. 215
La Breſle ; inondation de la riviere de *Turdine*. 216
Tarare, *Anſe*. 217
Principaux traits de l'hiſtoire du Lyonnois ; ſes premiers comtes. 218
Diviſion de cette ſeigneurie en trois parties. 219
Le Lyonnois & le Forez réunis. Ibid.
Le Lyonnois dépendant de nos rois. 220
Le Forez paſſe à la maiſon de Bourbon. 221
Premiers comtes de Beaujolois. Ibid.
Ceſſion du Beaujolois au duc de Bourbon comte de Forez. 222
Ces deux Provinces paſſent avec la principauté de Dombes au connétable de Bourbon. 223
La mere de François I les lui diſpute, le roi s'en empare. 224
Le Beaujolois & la Dombes reſtitués au duc de Montpenſier. Ibid.
Une héritiere les porte dans la maiſon d'Orléans. 225
Formation de la principauté de Dombes. Ibid.
Ses premiers ſouverains & leurs ſucceſſeurs. 226
Prérogatives & honneurs de la ſouveraineté accordés à cette principauté. 227

LETTRE CDII.

Suite du Lyonnois.

SITUATION, climat, rivieres & productions de la principauté de *Dombes*. 229
Population & diviſion de ce pays. 230
La ville de *Trévoux*, origine de ſon nom, & ſa ſituation. Ibid.
Manufactures; imprimerie. 231
Egliſe & chapitre de Trevoux. Ibid.
Palais de la juſtice & parlement de Dombes. 232
Etats de cette principauté. 233
Hotel des Monnoies. 234
Ancienne ſynagogue de Juifs à Trévoux. 235
La ville de *Thoiſſey*, ſa ſituation, ſon collége & ſon ancien château; ſieges qu'il a ſoutenus. 236
La petite ville de *Montmerle*; vue des plus étendues. 237
Situation du *Beaujolois*; origine de ſon nom. Ibid.
Productions de ce pays. 238
La ville de *Beaujeu*, ſa ſituation, ſon ancien château. 239
Monumens à voir dans ſon égliſe collégiale. Ibid.
Chapitre de cette égliſe; priviléges de ſes chanoines. 240
Belleville; ſes dehors; tombeaux que renferme ſon égliſe; manufactures. 241
Villefranche; ſa fondation; ſa deſcription. Ibid.
Chapitre, couvent des cordeliers, collége, académie. 242

Privilege ſingulier accordé aux habitans de cette ville par ſon fondateur ; autre uſage non moins ſingulier 243
Thizi, le *Pereux*, *Amplepuis*, *Charlieu*. Ibid.

LETTRE CDIII.

Suite du Lyonnois.

ANCIENNE ſurface du *Forez* ; origine de ſon nom. 245
Situation du Forez ; rivieres qui l'arroſent ; cours de la Loire. 246
Climat du Forez. 247
Montagnes du Forez ; oiſeaux ſauvages qu'on y trouve. 248
Mines du Forez. 249
Traces d'anciens volcans. 250
Monumens d'antiquité ; noms modernes qu'on fait dériver d'anciens noms Romains. 251
Commerce du Forez ; diviſion de ce pays. Ibid.
La ville de *Saint-Etienne* ; manufacture fameuſe d'armes à feu. 252
Saint-Galmier ; fontaine nommée la *Font-Forte*. 253
La ville de *Feurs* ; fontaine de *Sals*. Ibid.
La ville de *Montbriſon* ; origine de ſon nom, ſa ſituation. 254
Son ancien château ; ſon chapitre ; homme illuſtre qu'elle a produit ; eaux minérales. 255
La ville de *Roanne* ; ſon commerce. Ibid.
Seigneurs du Roannois. 256
Village de *Saint-Alban* ; ſes eaux minérales ; terre d'*Urfé* ; maiſon de ce nom. 257

LETTRE CDIV.

L'Auvergne.

SITUATION & diviſion de l'Auvergne. 259
Haute Auvergne. Ibid.
Baſſe Auvergne; pays de la Limagne; cours de la riviere d'*Allier*. 260
Autres rivieres & leur cours. 261
Révolutions qu'a éprouvées l'Auvergne; origine des Auvergnats. 262
Rois d'Auvergne; fait qui honore les femmes Gauloiſes. Ibid.
Lucius, roi des Auvergnats, ſes prodigalités. 263
Bituitus; ſes guerres contre les Romains & ſes défaites. 264
Gouvernement républicain des Auvergnats. 265
Vercingentorix en eſt proclamé roi; ſes guerres contre Céſar; ſa mort. Ibid.
Les arts fleuriſſent chez les Auvergnats. 266
Etabliſſement du chriſtianiſme en Auvergne; Monumens antiques détruits par les Barbares du Nord. Ibid.
Réſiſtance des Auvergnats aux armes des Viſigoths. 267
L'Auvergne ſous la domination de ces peuples, & enſuite ſous celle de nos rois. 268
Exploit cruel de Thieri, fils de Clovis. 269
L'Auvergne ravagée ſous Pepin. Ibid.
Premiers comtes d'Auvergne. 270
Enrolement de l'un de ces comtes dans la premiere croiſade; premier dauphin d'Auvergne. Ibid.
Maiſon dans laquelle ſubſiſte le *Fief-Dauphin*. 271

Démmebrement du comté d'Auvergne ; guerre entre deux freres ; Philippe Auguſte ſouverain de l'Auvergne. 272
Maiſons par leſquelles a paſſé le comté d'Auvergne. 273

LETTRE CDV.

Suite de l'Auvergne.

La ville de *Thiers* ; ſa ſituation & ſa deſcription. 275
Ce qu'elle a été au commencement de la monarchie ; miracle qui s'y eſt opéré. 276
Maiſon de Thiers ; ſon hiſtoire abrégée. Ibid.
Egliſe du Moutier. 278
Ordre de Grammont ; maiſons religieuſes, *&c.* 279
Fabriques nombreuſes ; route nouvelle. 280
Homme illuſtre qu'a produit Thiers. 281
Le bourg de *Vollore* ; ſiege qu'il a ſoutenu. Ibid.
Terre de *Vollore* ; à qui elle a appartenu. 282
Colonne milliaire. 283

LETTRE CDVI.

Suite de l'Auvergne.

Communautés remarquables de payſans ; détails curieux ſur celle des *Pinons*. 285
La petite ville de *Lezoux* ; ſon hiſtoire. 288
Le château de *Fontenille*. 289
Le château de *Ligone* ; ſa deſcription. Ibid.
Le château de *Beauregard* ; note ſur Maſſillon. 290
Le château de *Ravel* ; tableaux curieux. 291

La ville de *Billon*; ſon égliſe; relique qui y eſt conſervée. 293
Tombeaux qui ſont dans cette égliſe; fait hiſtorique concernant le collége des Jéſuites. 295
Voie Romaine. 296
Situation de la ville de Billon; ſon commerce; ſes environs. 297

LETTRE CDVII.

Suite de l'Auvergne.

Bords de l'*Allier*. 299
La ville du *Pont-du-Château*; ſa ſituation; ſon pont; Digue nommée *Peliere*; moulins. 300
Egliſe & château de cette ville. 301
Sieges qu'a ſoutenus cette ville; ſon hiſtoire. 302
Curioſités d'hiſtoire naturelle. 303
Le village des *Martres d'Artieres*; cercueil de pierre qui renfermoit un enfant. 304
Le village de *Joſé*. 305
La ville de *Maringue*. 306
Monaſtere de *Laveine*. Ibid.
Plaine fertile en bled. 307

LETTRE CDVIII.

Suite de l'Auvergne.

La ville d'*Aigueperſe*; ſon hiſtoire. 308
Egliſes de cette ville; tableau curieux. 309
Homme illuſtre qu'a produit Aigueperſe. 310
Emplacement de l'ancien château de Montpenſier. 312
Le village de *Montpenſier*. 313

Evénement remarquable arrivé dans ce château. Ibid.
Maiſon de Montpenſier; trait de piété filiale d'un jeune ſeigneur de cette famille. 315
La petite ville d'*Effiat*. 316
Le bourg d'*Artonne*; fait rapporté par ſaint Grégoire de Tours. 317

LETTRE CDIX.

Suite de l'Auvergne.

La Ville de *Riom*, ſon hiſtoire. 318
Sa deſcription. 319
L'égliſe de *ſaint Amable*; choſes curieuſes à y voir. 320
Autres Egliſes, & ce qu'elle renferment. 321
Morceau de ſculpture remarquable. Ibid.
Le palais & la *Sainte-Chapelle*. 322
Population de Riom; conduite de ſes habitans durant les divers troubles du royaume. 323
Hommes illuſtres qu'a produits cette ville. 324
Abbaye de *Mozat* & ſa fondation. 326
Le bourg de *Volvic*; carriere de pierres volcaniques. Ibid.
La petite ville de *Mont-ferrand*, ſa deſcription, ſon hiſtoire. 327
Réunion de cette ville à Clermont. 329
Egliſes de Mont-Ferrand; tableaux qu'on voit dans celle des Récollets. 330
Le *puy de la Poix*. 331

LETTRE CDX.

Suite de l'Auvergne.

La ville de *Clermont*; ſon origine, & ſes anciens monumens. 333

Ravages qu'elle a eſſuyés ; ſon ancienne diviſion ; fragmens de monumens Romains. 335
Deſcription de cette ville. 336
Place de *Jaude*. 337
Fontaines publiques ; deſcription de la plus conſidérable. Ibid.
Edifices publics ; beau tableau de *le Brun*. 338
Egliſes de Clermont ; ſes trois anciennes cathédrales. 340
Deſcription de la cathédrale actuelle. 341
Chapelle du ſaint-Eſprit ; horloge remarquable, Sarcophage. 342
Epitaphe de *Pierre de la Machie*. 344
Boiſeries & ſculptures. 345
Le maître-autel ; ce qu'il offre de curieux. Ibid.
Mauſolées en marbre. 346
Anecdote ſinguliere concernant *Guillaume du Prat*. Ibid.
Opinions diverſes ſur cette anecdote. 348
Bibliothéque de la cathédrale, droit dont jouiſſoit autrefois le chapitre. 349
Egliſe de *Notre-Dame du Port* ; ſa deſcription ; chapelle ſouterraine ; ce qu'il y a de curieux. 350
Abbaye de *Saint-Allyre*. 351
Tableau qui repréſente un fait merveilleux de l'hiſtoire de ce ſaint. 352
Trait de la vie d'un ſaint & d'une ſainte connus ſous le nom des *deux amans de Clermont*. 354
Aventure effrayante d'un prêtre. 356
Pont & mur remarquables ; par quoi formés ; fontaine minérale ; ſes ſinguliers effets. 357
Abbaye de Saint-André. 359
Fondation des Jacobins. 360

Mauſolée de *Nicolas de Saint-Saturnin.* Ibid.
Mauſolée d'*Hugues Aicelyn.* 361
Fondation des Cordeliers ; leur égliſe, tableau, mauſolée & tombeau remarquables. 362
Autres maiſons religieuſes ; tableau dans celle des religieuſes Hoſpitalieres ; hôpitaux. 363
La halle au blé ; premiere croiſade réſolue à Clermont, & à quelle occaſion. 364
Hommes illuſtres qu'a produits Clermont ; *Avitus.* 366
Grégoire de Tours. 367
Jean Bonnefons. 368
Jean Savaron. 369
Blaiſe Paſcal. 370
Domat. 371
Bourg de Chamaillére, & ſes environs. 372
Parc de *Mont-joly* ; route qui conduit au prieuré de *Saint-Mart.* 374
Le bourg de *Royat* ; fontaine remarquable. 375
Montagne de *Chaté* ; choſes curieuſes qu'on y voit. 376
Montagne du *Puy-de-Dome*, ſa deſcription ; vue dont on jouit ſur ſon ſommet. 377
Expérience faite ſur cette montagne. 379
Cratere connu ſous le nom du *Nid de la Poule.* 380

LETTRE CDXF.

Suite de l'Auvergne.

Le bourg de *Pont-Gibaud* ; ſon hiſtoire & ſes environs ; mines d'argent, ſource minérale. 382
Chartreuſe du *port ſainte-Marie* ; ſa fondation & ſa deſcription. 383
Le bourg de *Rochefort.* 385

Lebourg *d'Orcival*; ſon égliſe. 386
Lapetite vale d'*Herment*; ſon hiſtoire. 387
Maiſons dans leſquelles a paſſé cette terre, anecdote d'un gentil-homme de celle de *Boſredon*. 388

LETTRE CDXII.

Suite de l'Auvergne.

EMPLACEMENT de la fontenille de *Gergovia*. 391
Deſcription de cette montagne de *Gergovia*. 392
Action de guerre mémorable entre *Vercingentorix*, chef des Gaulois, & Céſar. 393
Environs de *Gergovia*. 394
La ville d'*Iſſoire* & ſon hiſtoire. 395
Sieges qu'a ſoutenus cette ville. 396
Egliſe remarquable qu'on voit dans cette ville. 399
Abbaye de Saint-Auſtr'moine; ſon hiſtoire. Ibid.
Hommes illuſtres qu'a produits Iſſoire. 402
Environs d'Iſſoire. 403
Le village de *Perrier*; nombreuſes excavations. 405
Le village de *Pradines*; orage horrible & à jamais mémorable qu'on y a éprouvé. 406
La petite ville de *Champeix*; ſa deſcription. 407
Le bourg de *Nechers*. 408
Le bourg de *Saint-bandoux*; colonnes baſaltiques. 409
Caſcade de *Saillens*. Ibid.
Le village de *Murol*; ſon ancienne deſcription Ibid.

Chambon. 410

Suite de
EMPLACEMENT de l
Deſcription de cette
Action de guerre mé
torix, chef des G
Environs de *Gergo*
La ville d'*Iſſoire* &
Sieges qu'a ſoute
Egliſe remarquable q
Abbaye de Saint-A
Hommes illuſtres q
Environs d'Iſſoire.
Le village de *Pen*
tions.
e village de *Pra*
jamais mémorable
La petite ville de C
Le bourg de *Neche*
Le bourg de *Saint*

HE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT
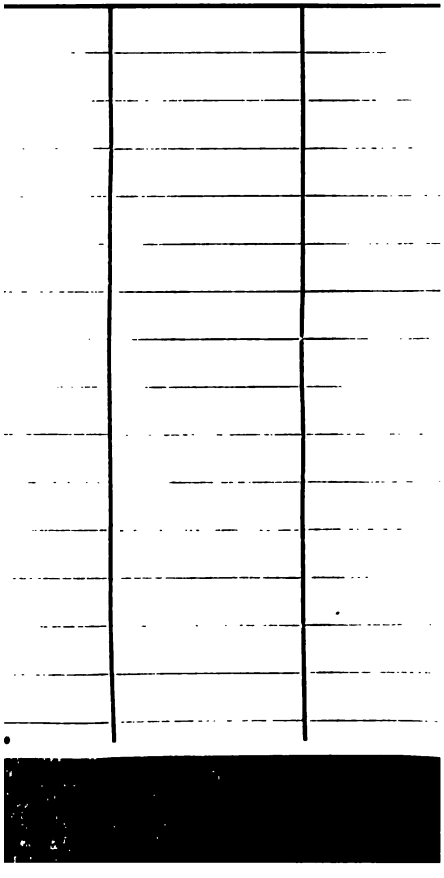
is book is under no circumstances to be
taken from the Building